CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

EXPOSITION

DU

DOGME CATHOLIQUE

PRÉPARATION DE L'INCARNATION

CARÊME 1877

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

APPROBATION DE L'ORDRE

Nous, soussignés, Maître en Sacrée Théologie et Prédicateur général, avons lu, par ordre du T. R. P. Provincial, les Conférences du T. R. P. Jacques-Marie-Louis Monsabré, Maître en Sacrée Théologie, lesquelles sont intitulées : *Exposition du dogme catholique. — Préparation de l'incarnation.* — Carême 1877. Nous les avons jugées dignes de l'impression.

Fr. Antonin VILLARD,
Maître en sacrée Théologie.

Fr. Paul MONJARDET,
Prédicateur général.

IMPRIMATUR :
Fr. Thomas FAUCILLON,
Prieur Provincial.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

Paris. — Imprimerie A. Quelquejeu, rue Gerbert, 10.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

EXPOSITION

DU

DOGME CATHOLIQUE

PRÉPARATION DE L'INCARNATION

PAR

LE T. R. P. J.-M.-L. MONSABRÉ

DES FRÈRES PRÊCHEURS

CARÊME 1877

SEPTIÈME ÉDITION

ALMA COLLEGE
252.2
LIBRARY
M758
Alma, Califor...

PARIS

AUX BUREAUX DE *L'ANNÉE DOMINICAINE*

94, RUE DU BAC, 94

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE PLAN DE L'INCARNATION

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE PLAN DE L'INCARNATION

Credo in Jesum Christum.
Je crois en Jésus-Christ.

Éminentissime Seigneur, Monseigneur[1], Messieurs,

Pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, nous avons, en expliquant le premier article du Symbole, développé tout un plan de vérités et d'actions divines qui s'imposent à notre croyance et commandent notre admiration. — Avant toutes choses et au sommet de toute existence Dieu est. Simplicité parfaite et plénitude infinie, être personnel et vivant, unité et trinité, éternellement il se contemple, s'admire, s'aime, se bénit et n'a besoin que de lui-même pour être heureux. Cependant sa bonté le presse de répandre le bien dont il possède la plénitude, et de faire participer

1. Son Éminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, et Monseigneur Ravinet, ancien évêque de Troyes.

d'autres êtres à sa félicité. En cela son dessein dépasse les tendances de toute nature créée et créable. C'est son essence même, vue face à face et sans voile, qu'il se propose de donner à la créature, comme objet suprême de son éternelle béatitude. Conséquemment à ce dessein, il crée l'univers, ensemble harmonieux d'existences, auquel il communique l'empreinte de sa perfection, échelle merveilleuse d'être et de vie, au milieu de laquelle se tient l'homme dont la nature mixte relie le monde supérieur des intelligences au monde inférieur de la matière; l'homme, image et ressemblance de son créateur, doué comme lui d'intelligence, d'amour et de liberté, plus grand que les espaces par la pensée, plus fort que le temps par l'indestructibilité de son âme, et, comble de l'honneur, divinisé par la grâce. Créateur du monde, Dieu le gouverne. Tout marche sous l'impulsion de sa souveraine volonté. La liberté elle-même se plie, sans déchoir, à ses vues et à ses commandements; le mal, cédant aux pieuses industries de son infinie sagesse, concourt finalement au triomphe du bien, et la créature raisonnable, prévenue par la grâce, guérie de ses misères,

perfectionnée par la lutte, la pratique des vertus et l'union de son âme avec la suprême perfection, confirmée dans le bien, par une dernière grâce, prend possession du bonheur surnaturel pour lequel elle a été créée.

Voilà, Messieurs, le résumé des vingt-quatre conférences dans lesquelles j'ai traité, successivement, de l'existence, de l'être, des perfections, de la vie, de l'œuvre et du gouvernement de Dieu. J'y vois un dessein complet sur lequel Dieu pourrait arrêter notre croyance et à l'exécution duquel il pourrait limiter son action. Cependant ce dessein n'est, en réalité, qu'une portion du plan grandiose conçu par l'éternelle sagesse et exécuté par la toute-puissance de notre créateur. L'heure est venue de connaître ce plan dans sa totalité et d'en étudier toutes les magnificences. Nous entrons dans le mystère chrétien par excellence, Messieurs; préparez-vous à de nouveaux actes de foi qui, bien loin d'humilier votre raison, grandiront ses vues, et la transporteront dans un monde inconnu de la nature où elle sera inondée de lumières inespérées.

Je commence cette seconde partie de mon

œuvre dogmatique par la préparation de l'incarnation, et aujourd'hui je veux exposer le plan de ce grand et ineffable mystère.

I

Un architecte ne dresse point pour une demeure vulgaire le même plan que pour un palais, point pour un palais le même plan que pour un temple. Le plan d'une œuvre dépendant de la fin que se propose celui qui le dresse, demandons-nous quel était le dessein de Dieu quand il se décidait à créer le monde. Voulait-il contenter l'inclination naturelle qui le porte à faire le bien, et manifester sa gloire par la beauté de son ouvrage? Cela n'est pas douteux, Messieurs; mais à cela l'œuvre divine, telle que je l'ai décrite jusqu'ici, suffisait et au-delà. Dieu voulait davantage. — Quoi donc? — Il voulait pousser à l'extrême la tendance à se communiquer qu'il tient de sa suprême bonté; il voulait manifester au dehors ses infinies perfections dans toute leur splendeur; il voulait donner à son ouvrage le plus haut degré de gloire et de beauté qu'il fût capable de recevoir. Il le voulait! l'en-

seignement catholique l'affirme, et nous donne la preuve de ce vouloir dans le mystère qu'il propose à notre foi: l'incarnation, union intime de la nature divine et de la nature humaine en l'unique personne de Jésus-Christ, Verbe de Dieu, Fils éternel du Père et homme comme nous.

Sans doute, Messieurs, nous ne connaissons pas le plan de Dieu parce que nous avons pénétré dans les profondeurs de sa pensée et scruté ses intentions; mais la pensée et les intentions de Dieu nous sont révélées par l'exécution de son plan que l'apôtre saint Jean décrit en cette page sublime de son évangile: — « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui, rien n'a été fait sans lui, et tout ce qui a été fait était vie en lui..... et ce Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire du Fils unique du Père, et il nous est apparu plein de grâce et de vérité [1]. »

1. In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil, quod factum est, in ipso vita erat... et

Le Verbe s'est fait chair ! Ce mystère, accompli dans le temps, est vu et décrété de toute éternité. C'est le fondement préordonné, la clé de voûte, la pièce principale et maîtresse de l'œuvre divine. Tout vient de là, tout va là, tout se tient par là, et il ne fallait rien moins que cela pour remplir les intentions de notre grand Dieu.

En effet, Messieurs, si le Verbe se fait chair, l'action communicative de Dieu, au lieu de s'arrêter en deçà de sa tendance, comble ses vœux et va jusqu'au bout de son naturel mouvement. Dieu ne peut pas se donner davantage. Il répand ses dons sur la nature, et dans chacun de ses dons nous pouvons reconnaître un vestige de son être infini; il communique à notre âme la lumière de l'intelligence, et dans cette lumière nous pouvons admirer l'empreinte de sa face adorable; il entre plus profondément et plus intimement en nous par la grâce, mais la grâce qui nous fait vivre de sa vie n'est qu'une forme surnaturelle et créée; il veut se donner

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus : gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis. (Joan., cap. I, 1 et seq.)

lui-même dans la gloire du ciel, mais il ne peut être que l'objet intelligible de notre éternelle contemplation. Rien de tout cela ne contente la tendance infinie qu'il a de se donner; car il reste encore un dernier don à faire, le don de lui-même selon son être propre, naturel et personnel, de telle sorte qu'on puisse dire : Un Dieu est homme, un homme est Dieu. Ce don Dieu le veut, sa grande et généreuse nature suivra sa pente et passera par tous les progrès de l'effusion. Dans la matière inerte il soufflera l'esprit de vie et il fera la créature raisonnable : c'est bien; à la créature raisonnable il communiquera sa grâce et il la fera sainte : c'est très-bien; à la créature sanctifiée il fera voir son essence et il la rendra bienheureuse : c'est parfaitement bien; enfin à la créature raisonnable, sainte, bienheureuse, il unira hypostatiquement son Verbe et il la fera Dieu : c'est le comble, les communications divines sont épuisées.

En second lieu, si le Verbe se fait chair les perfections éternelles, nécessairement empreintes en toute œuvre divine, se manifestent avec une splendeur infinie. Nous avons lu dans les nom-

bres inexprimables de la création, dans la loi de progrès qui règle la perfection ascensionnelle des êtres, dans la loi de pénétration en vertu de laquelle ils se donnent l'un à l'autre ces trois mots révélateurs : Puissance, sagesse, amour; combien plus dans cette création mystérieuse qui résulte de l'union intime et personnelle de l'infini et du fini!

Dût-il, à tous les instants dont se compose le cercle interminable de la durée, multiplier les nombres et accroître la perfection des êtres, Dieu ne peut produire que des images réduites et lointaines de son être et de sa perfection. Si excellente qu'elle soit en son essence, sublime en son action, radieuse en ses manifestations, la créature reste toujours à une distance infinie de l'incréé. Il n'y a pas de nombre qui puisse mesurer cet abîme, pas de formule qui puisse en exprimer l'insondable profondeur. Cependant, ô merveille de puissance! le Verbe se fait chair, et l'abîme est comblé, et les nombres sont vaincus, et le fini, tout à coup appelé par la force d'en haut, franchit l'espace qui le sépare de l'infini, laisse absorber ce *moi* qui résiste à la dent meurtrière du temps, aux transformations si

souvent victorieuses de la matière, aux influences dominatrices des autres *moi*, et va chercher sa subsistance dans l'infini qui lui communique sa grandeur, sa perfection, sa propre vie. Créer des milliards d'univers ce n'est qu'un jeu, en comparaison de l'acte prodigieux qui transporte ainsi le créé dans l'incréé.

Cet acte de puissance est commandé et dirigé par la sagesse éternelle dont les vues surpassent, en ce mystère, tous les desseins que nous avons admirés dans la sublime ordonnance de l'univers, tous ceux que nous pourrions supposer, tous ceux que Dieu lui-même pourrait concevoir pour l'arrangement des créations possibles, qui demeureront éternellement inexécutées dans les profondeurs de son essence. Vous avez reconnu, Messieurs, en étudiant l'harmonie du monde, le signe caractéristique de la sagesse : le rappel de la diversité à l'unité. Les nombres groupés par des forces centralisatrices ; la progression des êtres habilement ménagée par des similitudes qui relient l'un à l'autre les degrés de la vaste échelle sur laquelle ils montent vers la perfec-

tion; l'immense variété des existences soumise à des lois simples qui règlent leur composition et rhythment leur mouvement; la violence des contrastes corrigée par des imitations; les natures inférieures pénétrées par les natures supérieures jusqu'à ce qu'elles soient résumées dans un vivant, l'homme, dont la nature mixte est la note d'appel des nombres de la terre, le centre harmonique, le monde abrégé dans lequel viennent se souder les deux pôles de la création : la matière et l'esprit; tout cela est admirablement exprimé par ce beau mot d'*univers* que vous donnez à l'œuvre de Dieu, nom par lequel vous louez la sagesse éternelle, en proclamant l'unité qui est le fruit de son action dirigeant l'action de la toute-puissance. — Cependant, toute merveilleuse qu'elle est, l'unité des êtres créés ne leur donne qu'une perfection limitée. Il reste en présence le fini et l'infini, dualité persistante que les accroissements éternels du fini ne résoudront jamais en unité. Mais voici que l'infini, obéissant aux desseins de la sagesse, s'abaisse sans déchoir vers le fini, et ces deux disparates, que leur nature éloigne éternellement l'une de l'autre, ne sont plus qu'un

seul être, un seul vivant, une seule personne. Le Verbe se fait chair, et l'unité de tout ce qui est dans le ciel et dans les espaces est consommée. Tous les nombres sont absorbés dans le simple, tous les progrès sont couronnés par la suprême perfection, toutes les pénétrations sont achevées par la pénétration divine; le créateur et la créature, le fini et l'infini, sans perdre ni mêler leur nature, n'ont plus qu'une seule et même subsistance dans la personne du Verbe incarné. « Le Verbe, image du Dieu invisible, dit l'Apôtre, est donc, selon les desseins éternels, le premier-né de toute créature parce qu'en son incarnation la sagesse divine voit l'unité de tout. A ce titre, il lui appartient d'être le fondement même de l'univers. Dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles, les principautés et les puissances, tout est établi sur lui. Tout est créé par lui et en lui, tout s'appuie, tout repose sur lui, tout se tient en lui, parce qu'il a plu à Dieu de lui donner toute plénitude. *Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare*[1]. »

1. Qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ : Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis

Toute plénitude! Comme cela est vrai, Messieurs, si nous considérons avec quel art l'unité se fait, pour qu'il n'y ait plus rien à désirer. Ce n'est pas à l'ange que le Verbe doit emprunter la nature créée à laquelle il va s'unir. L'ange représente, il est vrai, la plus noble partie de l'univers, mais non pas tout l'univers. Tout l'univers, c'est la nature humaine, fille, par son âme, du monde des esprits; réduction typique du monde de la matière, par son corps, où se donnent rendez-vous tous les éléments, toutes les compositions, tous les mouvements, toutes les évolutions, toutes les vies. Le Verbe se fait donc chair pour mieux réaliser ce conseil de la sagesse divine : Faire de toutes choses une seule chose : *Qui fecit utraque unum*[1].

A cet effet il s'humilie, et par l'humiliation il se donne, suprême manifestation de l'amour. Se donner, n'est-ce pas la dernière ressource

et in terra; visibilia et invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates : Omnia per ipsum et in ipso creata sunt. Et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant... Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare. (Coloss., cap. I, 15, 16, 17, 19.)

1. Ephes., cap. II, 14.

de celui qui aime, après qu'il a épuisé tous les biens? L'amour va au-devant des besoins et des désirs; l'amour ouvre ses trésors et les répand à pleines mains; l'amour prodigue les tendres paroles, les conseils, les encouragements, les consolations, les services dévoués; l'amour désespérant de se faire comprendre dit à l'aimé : Ah! je donnerais ma vie pour vous. Qu'est-ce à dire, Messieurs, sinon que l'amour n'est satisfait que par l'effusion du plus grand des biens. Mais la créature ne peut donner en se donnant elle-même qu'un bien de peu de valeur, si on le compare à l'immensité de nos désirs et aux largesses de la divinité. De son sein, ouvert par l'amour, Dieu a laissé pleuvoir toutes les richesses de la création. Nous ne vivons que de ses dons, nous sommes nous mêmes le premier don de sa bonté. Aux trésors de la nature il a ajouté les trésors de la grâce. Mais il n'a pas encore donné le bien suprême en personne. Le voici! Le Verbe se fait chair; le monde affamé ouvre ses bras, le saisit et s'écrie : A moi le souverain bien! *Emmanuel!* Dieu est avec moi.

Ce cri étrange appelle notre attention, Mes-

sieurs. Détournez un instant vos regards des manifestations de la puissance, de la sagesse et de l'amour divins, et reportez-les sur le monde en possession du fils de Dieu. N'est-ce pas qu'il est beau et glorieux, de la plus grande beauté et de la plus grande gloire qui se puissent concevoir? Toutes ses imperfections s'effacent dans la perfection du Verbe, et Dieu en contemplant son œuvre y voit, avec une joie infinie, son égal en toutes choses. L'être des êtres, l'éternel, l'immense, le souverain parfait appartient à la terre. Ses créatures lui disent : Mon frère! Qu'importe la petitesse du théâtre mobile où se célèbre l'hyménée de la nature divine et de la nature humaine! La terre honorée de la pénétration réelle, substantielle, personnelle de l'infini, absorbe en quelque sorte l'immensité, l'homme absorbe la terre, et l'humanité tout entière est absorbée par la nature que le Verbe incarné associe à sa divinité. Comme tout ce qui porte en ses veines le sang d'un roi devient famille royale, tout ce qui porte en ses veines le sang d'un Dieu devient famille divine; comme on regarde à la tête d'un homme, pour découvrir, dans ses traits et le jeu de sa physionomie, la

noblesse de sa race, l'élévation de ses pensées et la grandeur de ses sentiments, Dieu regarde à la tête du monde qu'il a créé pour juger de sa valeur! O merveille! le monde a une physionomie vraiment divine. La face qu'il présente à l'infini est le miroir vivant de sa substance, la splendeur de sa gloire, l'image adéquate et substantielle de ses éternelles perfections. Dieu s'y reconnaissant s'incline vers lui et lui dit, avec une amoureuse complaisance : — « Tu es mon fils, je t'ai engendré dans l'aujourd'hui qui n'a ni commencement ni fin : *Filius meus es, tu ego hodiè genui te*[1]. »

Ce n'est pas tout, Messieurs. Le monde divinisé dans son fond, par le mystère de l'incarnation, doit l'être nécessairement dans toute son action, en vertu de ce principe : L'opération suit l'être : *Operari sequitur esse.*

Nous avons appelé divines les œuvres de la grâce. Elles le sont en effet, mais par transformation et non par émission directe. Une forme communiquée modifie l'essence de notre âme, sans que la nature qui la communique appar-

1. Psalm. II.

tienne à notre personne. Dieu agit en nous et fait le mérite surnaturel des œuvres que nous accomplissons sous sa motion. C'est déjà grand, et je n'ai pas craint de dire que l'homme sanctifié devenait un être divin et faisait des œuvres divines, que, considéré du haut de ce mystère, le monde ennobli par la grâce en la personne de l'homme était, dans toute la force du terme, un ouvrage divin [1]. Cependant il y a plus grand que cela dès que le Verbe se fait chair. Un homme-Dieu opère directement, par sa propre vertu, des actes infinis, et ces actes passent au compte de la création dont il est le représentant en sa qualité de chef. C'est une réplique parfaite de ce qui se passe dans l'essence divine. Là se font entendre les concerts de la trinité sainte; ce ciel des cieux chante sur un mode infini sa propre gloire. Mais, écoutez, du sein de la création, son cantique lui est renvoyé avec les mêmes notes et le même rhythme. Taisez-vous, astres superbes, mer immense, montagnes altières, forêts pro-

1. Voyez dix-huitième conférence : *La Vie divine dans l'homme*, 2me partie.

fondes ; taisez-vous, chants de la nature éveillée par les caresses du jour ; taisez-vous, grande voix de l'humanité ; taisez-vous, chœurs harmonieux des anges et laissez parler le Verbe incarné. Ouvrage de Dieu, il connaît Dieu comme Dieu se connaît lui-même, il aime Dieu comme Dieu s'aime lui-même ; il bénit donc Dieu comme Dieu se bénit lui-même. La religion du temps égale celle de l'éternité.

Résumons ces considérations, Messieurs. En nous transportant par delà tous les temps, nous demandons à Dieu de nous révéler ses intentions dans la création du monde, et voici la réponse qui nous est donnée. Dieu veut pousser à l'extrême la tendance à se communiquer qu'il tient de sa suprême bonté ; il veut manifester au dehors ses infinies perfections dans toute leur splendeur ; il veut donner à son ouvrage le plus haut degré de beauté et de gloire qu'il soit capable de recevoir. L'incarnation du Verbe étant seule capable de remplir ces intentions, ce mystère entre dans le plan de l'univers comme le fondement préordonné, la clé de voûte, la pièce principale et maîtresse de l'œuvre divine.

Il semble donc que Dieu ne doit pas attendre,

et que le Verbe fait chair va apparaître aux origines du monde, pour couronner immédiatement l'ouvrage des six jours. Le premier sang de l'humanité sera pour lui, et bientôt les hommes, ses frères, participants de son innocence et de son immortalité, viendront se grouper autour de sa radieuse majesté. Plus beau que toutes les créatures, il fera pâlir les astres par l'éclat de sa lumière, l'Océan gonflera son sein pour fêter sa présence, les montagnes et les collines tressailliront à son aspect, les arbres des forêts inclineront leur cime vers son noble front, la nature déploiera autour de lui et sous ses pieds ses plus riches parures, les fleurs prodigueront leurs parfums, les vivants accourront, de tous côtés, au-devant de ses caresses, l'humanité dans le ravissement admirera ses charmes et lui demandera, d'une voix tendre et soumise, la révélation suprême de sa divine gloire, les anges descendront vers la terre pour prendre ses messages. Tout sera devant lui adoration, louange, action de grâces; et lui, roi magnifique, il répandra à pleines mains ses bienfaits et ses grâces; pontife glorieux et souriant, précenteur sublime, coryphée à la voix

douce et puissante, il présidera la fête universelle, conduira le chœur immense de la création, divinisera le cantique de la terre et des cieux, et égalera les hommages de la créature à l'infinie majesté du Créateur.

Quelle beauté! quelle gloire!... Eh bien non, Messieurs; ce n'est point ainsi que Dieu conçoit son Verbe incarné; ce n'est point ainsi qu'il l'introduit dans le plan de son ouvrage; ce n'est point ainsi qu'il décrète son apparition dans le monde. — Qu'y a-t-il donc? Est-ce que l'incarnation ne se fera pas? Certes, oui, elle se fera; mais attendons, nous ne connaissons point encore le plan de Dieu dans toute son austère et ingénieuse magnificence. Il faut l'étudier davantage. Écoutez-moi.

II

La sagesse divine n'a point les vues timides, incertaines, vagues et confuses de nos esprits bornés. Elle connaît à l'avance tout le détail de ses ouvrages. Supposer qu'elle prend, dans un décret quelconque, ses précautions contre un événement qui peut survenir et surprendre son

gouvernement, ou bien qu'elle modifie ses desseins, pour parer aux accidents, c'est la rabaisser à notre taille et lui prêter nos infirmités. Tout est prévu quand elle décide quelque chose. Ses plans sont d'une seule venue, et les instants de raison que nous imaginons pour les analyser ne sont que des fictions de nos faibles intelligences. Cependant comme nous n'avons pas son regard et que, partant, il nous est impossible de comprendre la parfaite simplicité de ses desseins et de ses actes, il nous faut bien recourir à l'analyse. Nous venons d'employer ce procédé, il ne nous a pas rendu totalement compte du plan divin de l'incarnation. Que lui manquait-il donc? — Une circonstance qui décide de tout, Messieurs, et qui sans rien changer à l'essence du mystère ni à sa destination suprême, qui est la gloire de Dieu, en modifie singulièrement l'aspect; cette circonstance c'est le péché.

Dieu le voit venir dans le monde qu'il a choisi pour procurer sa plus grande gloire, et par un inscrutable jugement il permet son invasion; mais en même temps il veut le réparer, en même temps il décrète que le réparateur sera son fils unique, revêtu d'une chair

passible et mortelle. C'est en cette qualité qu'il le fait entrer dans son plan ; c'est par l'incarnation rédemptrice que seront accomplis tous ses desseins.

Ne croyez pas, je vous prie, que la grandeur en soit diminuée par l'apparition du mal dont l'opprobre rejaillit sur le Verbe fait chair. Au contraire ; sans rien changer aux sublimes intentions que nous avons admirées tout à l'heure, le plan divin s'élargit en embrassant, pour ainsi dire, toutes les possibilités ; la manifestation des perfections divines devient plus glorieuse et plus complète, et le fils de Dieu fait homme, pour être plus humilié, n'en est que plus beau.

Je me trompais, Messieurs, en vous disant que la seule union du Verbe avec la nature humaine manifestait dans tout leur éclat les perfections divines. Celles que j'ai fait parler, dans mes précédentes considérations, ne donnent pas toutes leur voix; il en est d'autres qui gardent le silence. Dans le plan de l'incarnation rédemptrice, au contraire, rien ne se tait ; tout l'être divin chante à pleine voix au sein de la création. Semblable à l'artiste qui veut ex-

primer par une sonore et brillante ouverture la joie et les émotions d'une belle fête, Dieu fait entendre au monde le grand jeu de ses perfections.

Est-ce que sa puissance n'est pas plus merveilleuse, sa sagesse plus profonde, son amour plus magnifique?

C'est une merveille de combler, par l'union hypostatique, la distance qui sépare l'infini du fini, le créateur de la créature. Mais, déjà préparée par la grâce, la créature a fait un pas immense qui la rapproche de son auteur; vivant de sa vie, elle répugne moins à l'union personnelle. N'est-il pas plus merveilleux d'aller la chercher aux frontières du néant où elle s'est enfuie par le péché? Non-seulement l'abîme franchi est plus profond, mais Dieu nous montre ce que nous aurions ignoré en tout autre état; combien il est fort contre le mortel ennemi de son infinie majesté. Pour le combattre, détruire son empire et réparer, sur un plan plus grandiose, les ruines qu'il a faites, sa toute-puissance est aux prises avec des impossibilités dont elle triomphe. L'éternel naît, l'immuable croît en âge, l'impassible souffre, l'immortel meurt, la

mort détruit la mort et engendre la vie. « Dites-moi, je vous prie, s'écrie saint Hilaire, si cette accumulation de tant de choses contre nature, en la même personne, ne nous révèle pas toute l'étendue de la puissance divine [1] ? »

Elle est profonde la sagesse qui, sans mêler la nature créée à la nature incréée, fait l'unité de toutes choses en une seule subsistance ; mais c'est un bien qu'elle rapproche du bien suprême. Plus profonde encore dans l'incarnation réparatrice, elle s'ingénie à rapprocher deux choses ennemies, et à tirer des entrailles mêmes du mal le salut et la régénération du monde. Chose étrange! le rédempteur qu'elle nous donne réunit en sa personne l'offenseur et l'offensé. Il est Dieu comme le Père éternel dont il veut apaiser la colère ; agneau prêt à l'immolation il porte les péchés du monde ; il en est tellement pénétré que l'apôtre stupéfait s'écrie : « Celui qui n'était qu'innocence, Dieu en a fait comme un péché vivant : *Eum qui non noverat peccatum pro nobis peccatum fe-*

1. Quia omnia in eo contra naturam sunt; Rogo, hoc quid aliud est, quam omnipotentem esse quod Deus est. (Hilar. Pictav., *De Trinitate*, Lib. V, n° 18.)

cit [1]. » Voyez-le à l'œuvre; c'est la peine du péché, l'humiliation et la mort, c'est le péché lui-même qui lui sert d'instrument de gloire et de salut : L'humiliation, effacement de toute grandeur, pour se grandir et grandir l'humanité [2] ! La mort, honte de notre nature si avide d'immortalité, la mort qui sépare, la mort qui dissout, la mort qui anéantit pour vivifier ce grand cadavre du genre humain d'où la vie divine s'est enfuie ! la mort par le plus grand des crimes pour absoudre tout crime! Choses si énormes et si incompréhensibles que le juif y voit un scandale, le gentil une folie : *Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam;* mais, en réalité, conseil des plus profonds qui s'applique à confondre, par l'apparence du scandale et de la folie, la vaine sagesse et la vaine force des hommes : *Quod stultum est Dei sapientius est hominibus : et quod infirmum est Dei fortius est hominibus* [3].

Il est magnifique l'amour qui pousse le sou-

1. II Cor., cap. v, 21.

2. Humilitas divinitatis provectio nostra. (S. Leo. mag., serm. 52 (vel 50), *De passione Domini*, I, c. 2.)

3. I Cor., cap. I, 25.

verain bien à se donner en personne après avoir inondé le monde de ses largesses; mais le Christ radieux et dominateur, dont nous rêvions tout à l'heure l'apparition aux origines du monde, garde nécessairement des biens que le Christ rédempteur sacrifie : sa gloire et sa vie. Pour ce dernier, point de fêtes dans la nature, point d'enthousiasme dans l'humanité. La pauvreté au berceau, la persécution et l'exil dès l'enfance, l'obscurité et les privations, les sueurs et les fatigues de la vie ouvrière, l'ingratitude, le mépris, la haine, la trahison des hommes, tout cela couronné par un drame lugubre et sanglant : la mort sur un gibet. Quand il veut être magnifique à l'excès « l'amour ne calcule pas, l'amour ne raisonne pas, l'amour ignore la mesure, l'amour tranche les difficultés, l'amour passe par-dessus l'impossible, l'amour, s'il ne peut autrement obtenir ce qu'il désire, tue celui qui aime. *Amor necat amantem* [1]. » Tel est l'amour de Dieu dans l'in-

1. Amor ignorat judicium, ratione caret, modum nescit. Amor non accipit de impossibilitate solatium, non recipit de difficultate remedium. Amor nisi ad desiderata pervaserit, necat amantem. (Petrus Chrysolog., Serm. CXLVII, *De Incarnationis sacramento.*)

carnation réparatrice. L'excès de sa magnificence va jusqu'à ce point,que les biens dont il est si prodigue ce n'est pas sur des amis qu'il les répand, ce qui serait déjà grand; mais sur des ennemis : C'est vraiment trop : *Magnum est magna dare amicis et proximis ; nimis inimicis* [1].

Si je ne me trompe, Messieurs, l'introduction du Verbe rédempteur dans le plan de l'incarnation nous donne un accroissement de la manifestation des perfections divines. Cependant ce n'est pas encore le grand jeu que Dieu veut nous faire entendre. Deux perfections, que nous eussions à peine connues dans une création immaculée, présidée par le Verbe incarné, viennent renforcer le chœur de la puissance, de la sagesse et de l'amour. Vous avez nommé la miséricorde et la justice.

Les magnificences de l'amour divin ont dû vous faire pressentir cette touchante perfection qui met Dieu en rapport avec la misère. Il en a pitié; « mais son inaltérable nature, dit saint Thomas, ne se prête qu'à l'acte suprême de la

1. Opusc. *De Eucharist.*, attribué à saint Thomas.

miséricorde, qui consiste à chasser la misère : *Repellere miseriam maximè competit Deo*. Il ne peut pas s'en attrister. C'est pourtant ce qu'il y a de plus touchant dans la miséricorde. Oui, compatir à la misère, s'approprier la misère, souffrir avec celui qui souffre et de ce qu'il souffre, faire entrer la misère des autres en son cœur, rendre son cœur misérable comme un autre cœur pour lui montrer combien on l'aime, c'est la miséricorde : *Miserum cor, miseria cordis, misericordia*[1]. Vous me direz peut-être que c'est une faiblesse, que m'importe! puisque Dieu nous l'a enviée jusqu'à s'en revêtir. Ne pouvant souffrir dans son immuable nature il a pris la nôtre, et « a cru devoir se faire semblable, en toutes choses, à ses frères pour

1. Respondeo dicendum, quod misericordia est Deo maxime attribuenda, tamen secundum effectum, non secundum passionis affectum. Ad cujus evidentiam considerandum est, quod misericors dicitur aliquis quasi habens miserum cor : quia scilicet afficitur ex miseria alterius per tristitiam, ac si esset ejus propria miseria. Et ex hoc sequitur quod operetur ad depellendam miseriam alterius, sicut miseriam propriam : et hic est misericordiæ effectus. Tristari ergo de miseria alterius, non competit Deo : sed repellere miseriam alterius, hoc maxime ei competit : ut per miseriam quemcumque defectum intelligamus. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 21, a. 3.)

devenir miséricordieux : *Unde debuit per omnia fratribus similari ut misericors fieret* [1]. Il disait à son cœur, attendri par la compassion, qu'il pourrait mieux nous secourir dans nos maux s'il les supportait lui-même, ne serait-ce que par l'exemple de sa patience. Toutes nos douleurs retentissent donc dans son âme et dans sa chair, avec tant de force qu'il pleure, gémit, souffre plus que tous les hommes ensemble, et qu'on pourra l'appeler le roi des miséricordieux. Il pleure dans sa crèche, il pleure dans ses veilles solitaires, il pleure sur le tombeau d'un ami, il pleure sur la colline d'où il contemple en Jérusalem l'ingrate humanité, il pleure au jardin solitaire où nos misères lui apparaissent si horribles qu'il est près d'en mourir; il est vraiment l'homme de douleur : *Virum dolorum* [2]. « O Seigneur, s'écrie le vénérable Louis de Grenade, qui vous a attiré en cette vallée de larmes? qui vous a jeté naissant dans une étable? qui vous a emporté faible et proscrit sur la terre étrangère? qui vous a con-

1. Heb., cap. II, 17.

2. Virum dolorum et scientem infirmitatem. (Isai., cap. LIII, 3.)

damné aux sueurs, aux veilles, aux sollicitudes et fatigues de l'apostolat, aux courses sur mer et sur terre, par monts et par vaux après la brebis égarée? Christ, vrai Samson de l'humanité opprimée par le Philistin d'enfer, qui a lié vos pieds et vos mains? qui vous a dépouillé de votre force et livré à vos ennemis? qui vous a attaché à la colonne? qui a déchiré votre chair, rompu vos membres, brisé vos veines d'où s'est répandu le fleuve de votre sang? qui a desséché vos lèvres et rempli votre bouche d'amertume? Enfin qui a dressé la croix où votre corps sacré n'était plus qu'une plaie? Dites-le moi, ô Christ, dites-le moi, je vous en prie! n'est-ce pas l'amour, mais un amour immense et plein de grâce, comme il convient à celui qui est la miséricorde même [1]? »

Oui, Dieu est la miséricorde même, son Verbe rédempteur me l'apprend; mais pourquoi ce luxe d'humiliations et de souffrances? Pourquoi, Messieurs? — parce que Dieu veut que, dans son œuvre, la justice parle du même ton et sur le même rhythme que les autres perfec-

1. [illegible] III sur la Passion de Jésus-Christ, chap. III

tions. Tout l'être divin doit se manifester. — Nous pouvons voir la justice divine dans la distribution des biens qui conviennent à chaque nature. Toutefois nos yeux infirmes ont peine à ne pas la confondre avec l'amour qui donne et la sagesse qui ordonne. Le mal moral, je vous l'ai déjà fait remarquer, nous la révèle d'une manière plus distincte et plus éclatante, parce que le propre de la justice est d'en poursuivre le châtiment[1]. Toutes les peines de la vie : labeur ingrat, privations, maladies, infirmités, déceptions, angoisses, chagrins, tortures du corps et de l'âme, forment un lugubre cortége qui entoure, presse, harcèle, accable le pécheur, et que la justice divine conduit jusqu'aux portes des abîmes éternels. Vous l'avez vue passer, Messieurs, cette perfection jalouse, peut-être que vos têtes coupables s'inclinent, à l'heure qu'il est, sous ses coups; cependant vous ne connaîtrez ses profondeurs sacrées qu'en contemplant le Christ sauveur.

Infinie comme son être, la justice de Dieu ne

1. Voyez neuvième conférence : *La Volonté divine* 2me partie.

peut être satisfaite que lorsqu'elle a égalé le châtiment à l'offense. L'équilibre de ces deux choses est son triomphe et sa plus complète manifestation. — Mais où trouver dans la création la matière d'une peine qui égale le péché? Il se détourne du souverain bien, il le nie, et, autant qu'il est en lui, il le détruit, car il voudrait le réduire à l'impuissance et le voir disparaître, pour le remplacer par quelque bien subalterne auquel il a rivé les désirs de l'âme humaine [1]. La majesté qu'il outrage, dit saint Thomas, lui donne une sorte d'infinité qu'aucune satisfaction d'un être fini ne peut compenser [2]. Quel bien, en effet, pourrait sacrifier le

1. Utinam vel rebus istis (scilicet terrenis) esset contenta voluntas, nec in ipsum (horribile dictu) desæviret auctorem. Nunc autem et ipsum, quantum in ipsa est, Deum perimit voluntas propria; omnino enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut ea nescire. Vult ergo non esse Deum, quæ quantum in ipsa est, vult eum aut impotentem aut insipientem. Crudelis plane et omnino execranda malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam perire desiderat. (Bernard. Serm. III, *De Resurrectione.*)

2. Peccatum contra Deum commissum quamdam infinitatem habet, ex infinitate divinæ majestatis; tanto enim offensa est major, quanto major est ille, in quem delinquitur. Unde oportuit ad condignam satisfactionem, ut actus satisfacientis haberet efficaciam infinitam, utpote et Dei, et

pécheur qu'il soit possible de comparer au bien infini qu'il a méprisé et que Dieu soit tenu d'accepter? Quel bien que Dieu ne soit en droit de lui reprendre pour le punir de son crime avant qu'il ait satisfait? Et quand bien même un innocent, s'il s'en trouve, voudrait répondre pour les coupables, quel bien possède-t-il dont il ne doive déjà l'hommage à son créateur? Non, aucune créature ne peut rendre à Dieu l'honneur que le péché lui enlève. L'immense hécatombe de la nature entière ne nous donnerait pas la mesure des exigences de la majesté divine [1]. Mais la sagesse éternelle a trouvé pour tous les coupables un répondant digne de l'offensé. Le Verbe fait chair, revêtu des haillons de notre misère, va se présenter à son père et lui offrir des biens qu'il sera tenu d'accepter; car aucune créance ne pèse sur eux, et l'Homme-Dieu les pénètre d'un mérite infini. Voilà ta vic-

hominis existens. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 2 ad. 2.) (Nota. L'*infinité* dont parle ici saint Thomas n'est pas *in genere entis*, mais simplement *in genere moris*.)

1. Τῶν μὲν γὰρ γενητῶν ἡ φύσις οὐκ ἦν αξιόριστος εἰς τοῦτο [ἀγγελῶν μὲν παραβάντων, ἀνθρώπων δὲ παρακούσαντων]. Διὰ τοῦτο Θεοῦ χρεία ἦν (Θεὸς δὲ ἐστὶν ὁ Λόγος), ἵνα τοὺς ὑπὸ κατάραν γενομένους αὐτὸς ἐλευθερώσῃ. (S. Athanas. Orat. I, *Contra Arianos*.)

time, ô sainte justice! Tu as voulu une expiation qui fût digne de la majesté dont tu soutiens les droits, et par cette exigence tu as rendu l'incarnation en quelque sorte nécessaire; maintenant frappe et contente-toi. Il est vrai qu'une prière, un mot, un soupir, une larme, un regard du Dieu fait homme suffirait à la rigueur pour te satisfaire; mais à de si petits signes nos esprits grossiers ne verraient pas tes infinies profondeurs. Tu humilies, tu maudis, tu multiplies les opprobres et les coups, tu arraches, tu dépouilles, tu brises, tu écrases, tu fais couler le sang jusqu'à la mort, la mort infâme de la croix, afin que, éclairés par tes vengeances et plongés dans une pieuse consternation devant le drame du Calvaire, nous confessions ton immensité en chantant d'une voix émue : Qu'elle est grande cette justice à qui il faut une si noble victime, tant de honte et de si cruels tourments!

Mystérieuse et adorable rencontre! C'est Dieu qui s'irrite contre le péché, c'est Dieu qui a compassion du pécheur; c'est Dieu qui se précipite sur le coupable, c'est Dieu qui prend sa place; c'est Dieu qui frappe, c'est Dieu qui

souffre; c'est Dieu qui châtie, c'est Dieu qui mérite le pardon [1]. La justice et la miséricorde vont l'une au-devant de l'autre, se tendent la main et s'embrassent sur le cœur expirant du Verbe rédempteur [2]. Dans cet embrassement la puissance, la sagesse et l'amour font entendre un cri sublime. C'est le dernier accord de votre merveilleuse symphonie, ô perfections de mon Dieu! Le point d'orgue final sur lequel se repose notre admiration épuisée par la plénitude de vos manifestations.

Évidemment, Messieurs, dans le plan de l'incarnation réparatrice Dieu se montre plus grand que dans tout autre plan; j'ajoute que son Verbe incarné y est plus beau.

Le monarque pacifique, dont la radieuse majesté eût illuminé les origines du monde, si le genre humain n'eût pas péché, mérite, à coup sûr, notre admiration; cependant, si beau qu'il nous apparaisse dans la mystique poésie de nos

1. Suscepit ipse peccatum, ne perderet peccatores; in se sententiam suam judex retorsit, ut amasse se peccatores proderet magis solvendo debitum quam donando. (S. Petr. Chrysolog. Serm. XXIX.)

2. Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt. (Psalm. LXXXIV.)

rêves, il manque une double couronne à son front : la couronne du vainqueur et du sauveur. Il est beau pour un roi de faire asseoir avec soi sur le trône toutes les vertus, il est beau de régner en maître absolu sur un peuple soumis et confiant dans la force, la sagesse et la bonté de celui qui le gouverne, il est beau de répondre aux hommages de ses sujets par la magnificence de ses bienfaits. Mais quand l'ennemi arrive et pousse un cri de guerre, quand ses bataillons triomphants ont déjà écrasé les troupes infidèles auxquelles était confiée la garde des frontières, quand il affermit son pied insolent sur le sol de la patrie comme s'il l'avait à jamais conquis, voler à sa rencontre et prendre héroïquement la tête de la bataille, rompre ses légions, les disperser, les mettre en fuite au prix de mille blessures, enfin sauver un peuple de la mort et revenir à lui empourpré de son propre sang, couronné des lauriers de la victoire, et plus maître que jamais de tous les cœurs par le prestige de son courage et de son dévoûment, c'est la plus belle gloire qu'un roi puisse ambitionner.

De cette gloire Dieu ne voulait pas priver son

cher fils; aussi l'a-t-il réservé pour un monde envahi par le mortel ennemi de sa majesté : le péché. « Heureuse faute, s'écrie l'Église, qui nous a mérité d'avoir un tel rédempteur : *O felix culpa quæ talem meruit habere redemptorem*[1] ! » Le Verbe fait chair, dès le premier instant de sa vie passible et mortelle, entre en lutte avec le péché. Bataille effroyable où sa gloire paraît sombrer avec sa vie. Rompu, sanglant, martyrisé, il expire sur le cadavre de l'ennemi; mais bientôt il sort du tombeau et revient vers les siens pour leur dire : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici mundum*[2]. Le prophète l'a vu dans son triomphe. « Quel est, s'écrie-t-il, celui qui vient d'Édom et de Bosra avec des habits teints de sang? Qu'il est beau dans sa parure et comme il s'avance avec force et majesté! — C'est moi, le Verbe qui annonce la justice et qui viens pour défendre et sauver. — Pourquoi donc, ô Verbe, ta robe est-elle rouge et tes vêtements comme les habits de ceux qui foulent la vendange? — J'étais seul au pressoir, aucun homme d'entre le peuple n'est

1. Samedi saint. Bénédiction du cierge pascal.
2. Joan., cap. XVI, 33.

venu m'aider ; mais j'ai renversé l'ennemi dans ma fureur et l'ai foulé aux pieds dans ma colère, et son sang (avec le mien) a jailli sur mes vêtements et ils ont été souillés. Le jour de ma vengeance est dans mon cœur, voici l'année de la rédemption [1]. » O Verbe rédempteur, salut! vous êtes beau dans votre gloire native et je suis ravi de pouvoir vous appeler le fils de Dieu, la splendeur du Père, l'image vivante de sa substance infinie, le premier-né de toute créature, l'héritier de toutes choses, le maître et le dominateur de l'univers; mais quand je contemple votre chair ensanglantée, quand je vous vois revenir triomphant du combat de la mort, couronné de gloire et d'honneur par votre passion et pour mon salut, je vous trouve plus beau en-

1. Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? Iste formosus in stola sua, gradiens in multitudine fortitudinis suæ. — Ego, qui loquor justitiam, et propugnator sum ad salvandum. — Quare ergo rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari? — Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum; calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in ira mea; et aspersus est sanguis eorum super vestimenta mea, et omnia indumenta mea inquinavi. — Dies enim ultionis in corde meo; annus redemptionis meæ venit. (Isai., cap. LXIII, 1-4.)

core, et je suis plus ravi de pouvoir vous appeler Jésus! Jésus! mon Jésus!

Dieu est plus grand, le Verbe incarné est plus beau dans le plan de l'incarnation réparatrice; mais, Messieurs, vous n'avez pas été oubliés dans ce mystère, puisque c'est pour vous et pour votre salut qu'il s'opère : *Propter nos homines et propter nostram salutem.*

En poussant à l'extrême la tendance qui le porte à se communiquer, Dieu comble le vœu de notre nature, en proie depuis son origine au mystérieux tourment de l'infini. Elle le cherche, en effet, dans ses aspirations religieuses, dans ses rêves philosophiques et dans les félicités trompeuses qu'elle poursuit. Elle voudrait le rapprocher autant que possible de sa misère pour en oublier auprès de lui le laborieux fardeau. Éclairée par les traditions, elle s'écrie avec le Prophète et les patriarches : « O Dieu, montre-nous ta gloire [1]! Fais-nous voir ta face adorable et nous serons sauvés [2]. Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées pleuvent le

1. Ostende mihi gloriam tuam. (Exod., cap. XXXIII, 18.)
2. Ostende faciem tuam et salvi erimus. (Ps. LXXIX.)

juste [1]. » Infidèle à la lumière et trompée par ses passions, elle s'égare en de monstrueux systèmes qui confondent le ciel et la terre, le Créateur et la créature, ou bien elle fabrique de vains simulacres devant lesquels elle contente son désir natif de voir ce qu'elle adore [2]. Cesse de te tourmenter et reviens de tes erreurs, pauvre nature. Le Verbe s'est fait chair, il s'appelle *Emmanuel*, Dieu avec nous. Tu pourras le voir, le toucher, l'embrasser et attendre patiemment sur son cœur, avec la fin de tes maux, les suprêmes révélations de l'éternité.

Dieu veut nous faire entendre, dans la personne et la vie du Verbe rédempteur, le grand jeu de ses perfections; mais, pour peu que nous étudiions à fond leurs manifestations, nous découvrirons qu'elles ne procurent la gloire de Dieu qu'en se mettant à notre service. A notre raison plongée dans les ténèbres et ne marchant qu'à pas incertains vers la vérité, le Verbe incarné vient apporter la lumière d'en haut. Il

1. Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum. (Isai., cap. LXV, 8.)

2. Ipsi gentiles ob hoc simulacra finxerunt ut in ipsis erroribus cernerent quod colebant. (S. Petr. Chrysolog., Serm. *De Incarnationis sacramento.*)

parle, et nos sens frappés par sa parole fixent l'attention de notre esprit sur son autorité divine, qui devient le fondement inébranlable de notre foi. Nous avions perdu de vue l'éternelle félicité qui nous fut promise près du berceau de notre race, et nos désirs languissaient sur des biens menteurs; l'humanité du Sauveur rapproche de nous le souverain bien, et Dieu, en se faisant voir, nous redonne le goût des choses invisibles [1]. Nos cœurs timides et paresseux osaient à peine passer de l'adoration tremblante à l'amour de la divinité; le Verbe immolé vient rallumer en nous le feu sacré de la charité. En voyant son amour, qui ne l'aimerait pas? En recevant de lui tant de biens, qui pourrait lui refuser l'hommage d'une pieuse et tendre reconnaissance [2]? En contemplant sa touchante beauté, qui ne serait ravi jusqu'à tout oublier pour lui? Les sacrifices qu'impose la vertu épouvantent notre faiblesse, la douleur abat notre courage, la mort

1. Ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem rapiamur. (*Præfatio Nativit. Dom.*)

2. Si totum me debeo pro me facto, qui addam pro me refecto, et refecto hoc modo? (S. Bernard, *De diligendo Deo*, cap. v, num. 15.)

consterne notre nature toujours travaillée par un ferment d'immortalité, et le spectacle des défaillances dont nous sommes journellement les témoins achève en nous l'œuvre du découragement. Mais voici l'Homme-Dieu. Le premier dans les chemins du devoir et de la souffrance, il nous entraîne par son exemple sur ses traces sanglantes [1], son cœur ouvert nous offre dans nos maux un refuge plein de paix et de douceur [2], sa mort couronnée de gloire nous invite au mépris des vaines terreurs qui nous agitent sur le seuil du tombeau; à sa suite tout bien devient possible, toute peine est oubliée, toute vie se prépare joyeusement au sacrifice. Nous avions perdu le souvenir de la dignité de notre nature et nous la déshonorions par toutes sortes de crimes; l'union du Verbe et de l'humanité, les implacables sévices de la justice divine sur la chair sacrée du Sauveur nous rappellent à chaque instant de quel prix nous som-

1. Exemplum dedi vobis ut quemadmodum feci ita et vos faciatis. (Joan., cap. XIII, 15.)

Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. (1 Petr., cap. II, 21.)

2. Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos. (Matth., cap. XI, 28.)

mes et nous font entendre cet avertissement : « Reconnais, ô homme, ta dignité, et, devenu participant de la nature divine, ne dégénère pas en retournant à la vileté de ton ancienne vie [1]. » Enfin nous gémissions dans le double esclavage de l'enfer et du péché; par l'embrassement de la justice et de la miséricorde en sa mort douloureuse, le rédempteur brise nos chaînes et nous rend à la sainte liberté des enfants de Dieu [2].

Enfants de Dieu, nous le sommes; c'est là notre plus excellent privilége. La beauté et la gloire que Dieu veut donner au monde par l'incarnation s'accumulent sur nos têtes. Ce n'est point aux anges, c'est à un homme que le Père éternel dit : Mon fils. Frères d'un Dieu, nous voyons se réaliser nos rêves de grandeur, et ces rares apothéoses, par lesquelles notre imagination s'efforçait jadis de rapprocher les héros de la divinité, deviennent, en réalité, le partage du plus humble des mortels. Bref, Messieurs,

1. Agnosce dignitatem tuam; et divinæ factus consors naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. (S. Leo, Serm. I *De Nativitate.*)

2. Cf. *Summ. Theol.*, III, p., quæst. 1. a. 2; lege totum corpus articuli.

pendant que Dieu est glorifié, l'homme est satisfait dans ses désirs, confirmé dans le vrai, relancé en son dernier terme, provoqué à l'amour, entraîné au bien, fortifié dans la douleur, rassuré contre la mort, éclairé sur sa dignité, sauvé de l'esclavage, et finalement divinisé par le Verbe rédempteur.

Voilà, Messieurs, dans toute son ampleur et sa majesté, le plan réel et actuel de l'incarnation; n'en cherchez pas d'autre. Vous pouvez croire, avec les théologiens, que l'union de la nature divine et de la nature humaine était possible dans tout autre plan; vous pouvez penser, avec une école illustre, qu'en vertu du décret présent le Verbe se serait incarné si l'homme n'eût pas péché; mais, en définitive, si vous voulez sortir tout à fait de l'hypothèse pour entrer dans la réalité vivante, il faut vous en tenir au décret efficace qui nous a donné le Verbe rédempteur [1]. C'est ce Verbe que Dieu

1. L'école thomiste et l'école scotiste diffèrent de sentiment sur le motif de l'incarnation. Selon les *Scotistes*, le plan divin de l'incarnation comporte deux décrets; l'un, qui regarde la substance même du mystère et dont le motif est la glorification de la nature humaine, ce décret fait totalement abstraction du péché; l'autre, qui a pour objet la

a vu et qu'il a décidé de nous envoyer de toute éternité; c'est par ce Verbe qu'il accomplit ses grands desseins; c'est autour de ce Verbe qu'il fait graviter son œuvre; c'est de ce Verbe que découlent les vérités que nous étudierons désormais; c'est à ce Verbe qu'il faut rattacher celles

circonstance de passibilité dans la nature que doit revêtir le Verbe, et dont le motif est la réparation du péché et la restauration de l'humanité déchue. D'où il suit qu'en vertu du plan actuel et du décret présent le Verbe se fût incarné quand bien même Adam eût persévéré dans la justice et l'eût transmise à ses descendants.

Les fondements de cette opinion sont : 1° Les paroles de saint Paul, en son épître aux Colossiens (chap. I), par lesquelles il affirme que le Christ est *le premier-né de toute créature*, que *toutes choses ont été établies en lui dans le ciel et sur la terre, qu'il est avant tous, et que tout repose sur lui.*

2° Plusieurs textes des saints Pères, dont voici les principaux. « Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus, quod et limus et sermo caro, quod et terra tunc. Sic enim præfacio Patris ad filium. *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. Et fecit hominem Deus* (id utique quod finxit) *ad imaginem Dei fecit illum* (Gen., cap. I, 26, 27), scilicet Christi, etc. Ita limus ille jam tunc imaginem induens Christi futuri in carne, non tantum Dei opus erat sed et pignus. » (Tertullian., *De Resurrectione corporum*, cap. VI.) Selon Tertullien, le Verbe incarné, *sermo caro*, le Christ fils de Dieu, est le type du premier homme, et la création d'Adam est un gage de l'incarnation. Il y a donc précédence de ce mystère sur toutes choses dans les desseins de Dieu. Saint Grégoire de

que nous avons étudiées jusqu'ici. — L'existence de Dieu, il nous la prouve par sa présence; la personnalité de Dieu, il la fait agir sous nos yeux; les perfections infinies, il les manifeste;

Nysse considère l'union de l'âme et du corps comme une similitude du Verbe incarné.

Selon saint Cyrille, « Si le Christ est créé pour nous, si nous ne sommes pas créés pour le Christ, nous l'emportons sur lui en dignité, comme Adam sur la femme que Dieu a faite pour lui. » (Thesaurus, Assert. XV.)

3° L'Église semble indiquer le double motif de l'incarnation, la glorification de notre nature et la réparation du péché, dans ces paroles du Symbole: *propter nos homines et propter nostram salutem, descendit de cœlis et incarnatus est.*

4° L'effusion du souverain bien, la manifestation des perfections divines, la perfection de l'œuvre de Dieu, obtenues par l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Christ, sont des motifs qui doivent primer tous les autres dans les conseils de la sagesse éternelle.

Les *Thomistes* ne nient pas la *possibilité* de l'incarnation en dehors du péché; mais ils prétendent que dans le plan réel et actuel de ce mystère et en vertu du décret présent le Verbe ne se serait pas incarné si l'homme n'eût pas péché. La rédemption du genre humain est, d'après eux, l'unique motif prochain de l'union du Verbe divin avec notre nature, qu'il a prise passible et mortelle pour accomplir son œuvre. Voici les raisons qu'ils donnent de leur opinion.

1° Ce qui dépend de la volonté de Dieu, dit saint Thomas, ne nous peut être communiqué que par la sainte Écriture. Or, partout où elle parle de l'incarnation, la sainte Écri-

la vie divine, il nous la révèle; la création, il en est le prototype et l'auteur, le support et le couronnement; le monde invisible, il en reçoit les adorations et les services; la nature humaine, elle est copiée sur son humanité sainte; la gran-

ture en donne pour raison le péché du premier homme. — *Venit filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* (Luc, cap. XIX, 10). *Christus venit in hunc mundum ut peccatores salvos faceret* (Tim., cap. I, 15). *Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent* (Luc, cap. V, 31); etc.

2° Les saints Pères se sont exprimés sur ce sujet en termes précis qui ne laissent aucun doute sur leur sentiment — *Si homo non peccasset filius hominis non venisset*, dit saint Augustin (Serm. 8, *de Verb. apost*). C'est l'énoncé même de la thèse thomiste, et ailleurs (serm. 9) : *Nulla causa fuit veniendi Christo, nisi ut peccatores salvos faceret. Tolle morbos, tolle vulnera, nulla est medicinæ causa.* Saint Jean Chrysostome, dans sa 5e homélie sur l'Épître aux Hébreux, parle aussi nettement : « Dieu se fait chair pour exercer envers nous sa miséricorde. C'est la seule raison de ce grand mystère, il n'y en a pas d'autres. » — Nous pourrions multiplier les citations, le syllabus des autorités, en cette matière, est considérable.

3° L'Église dans ses offices rapproche constamment le mystère de l'incarnation de la chute de l'homme. Le magnifique prologue de la bulle de proclamation du dogme de l'Immaculée conception est de tous points conforme à la doctrine de saint Thomas : « Le Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissante, dont la sagesse atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre avec une force souveraine et dispose tout avec une merveilleuse douceur, avait prévu de toute éternité la dé-

deur de l'homme, il l'exalte jusqu'au divin; la fin surnaturelle, il y ramène la nature égarée; la grâce, il en est l'exemplaire et la source; le gouvernement divin, il en est le point central et l'axe régulateur; la liberté, il l'affranchit de

plorable ruine en laquelle la transgression d'Adam devait entraîner tout le genre humain; et dans les profonds secrets d'un dessein caché à tous les siècles, il avait résolu d'accomplir, dans un mystère encore plus profond, par l'incarnation du Verbe, le premier ouvrage de sa bonté, afin que l'homme, qui avait été poussé au péché par la malice et la ruse du démon, ne périt pas, contrairement au dessein miséricordieux de son Créateur, et que la chute de notre nature, dans le premier Adam, fût réparée avec avantage dans le second. — « (Ineffabilis Deus) cujus viæ misericordia et veritas, cujus voluntas omnipotentia, et cujus sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter, cum ab omni æternitate præviderit luctuosissimam totius humani generis ruinam ex Adami transgressione derivandam, atque in mysterio a sæculis abscondito primum suæ bonitatis opus decreverit, per Verbi incarnationem, sacramento occultiore complere, ut contra misericors suum propositum homo diabolicæ iniquitatis versutia actus in culpam non periret, et quod in primo Adamo casurum erat in secundo felicius erigeretur. »

4° Il est contraire à la parfaite sagesse qui préside aux décrets divins et à la parfaite simplicité de ces décrets de les diviser ou multiplier dans une même œuvre, et de supposer que Dieu modifie, pour quelque accident ou circonstance qui se présente, un plan arrêté, comme font les Scotistes. Dieu n'a eu qu'un plan réel où tout accident et toute circonstance étaient prévus et ordonnés. Il n'y a eu de sa

l'esclavage des passions, la dirige par sa loi et la meut sous la douce et souveraine influence de sa grâce; la prière, il l'égale à la majesté divine; le mal physique, il le fait oublier par son infinie beauté; la douleur, il la féconde et la

part qu'un décret efficace : celui qui nous a donné le Verbe rédempteur. Le reste est pure hypothèse. Le décret efficace de Dieu vise à la fois sa gloire et la restauration de l'humanité déchue, mais ce dernier motif peut être appelé le motif primaire et éminent, ramené ultérieurement à la personne du Christ sauveur.

Pour mieux éclairer leur opinion les théologiens distinguent dans le décret divin ce qu'ils appellent des instants de raison. D'après l'opinion adoptée par l'école de Scot, voici quel serait l'ordre de ces instants: — D'abord Dieu a vu en lui-même le souverain bien. Puis il a compris dans sa pensée toutes les créatures. Ensuite, il les a prédestinées à la grâce et à la gloire. En quatrième lieu, il a prévu la chute de l'homme dans Adam. Enfin il a préordonné la passion de Jésus-Christ comme le remède de cette chute. Ainsi Jésus-Christ dans la chair et tous les élus avaient été préconçus et destinés à la grâce et à la gloire, avant la prévision du péché ou de la Passion. (Scotus, 3, dist. 39, quæst. unic. nº 6.)

Selon les Thomistes, dans le premier instant, Dieu considérant par sa science infinie tous les possibles veut l'effusion de sa puissance et de sa bonté et la manifestation de ses attributs. Dans le second instant, il choisit, parmi les possibles, le monde actuel destiné à procurer sa gloire. Dans le troisième instant, il décide d'élever la créature raisonnable à l'ordre surnaturel et de l'orner des dons de sa grâce. Dans le quatrième instant, il veut par un inscrutable

transforme; le mal moral, il l'efface par ses mérites et délivre le monde de son effroyable empire; la prédestination, c'est par lui qu'elle commence, en lui qu'elle se fait, il la mérite et la consomme. Il est au-dessus de tout, en tout,

jugement permettre le péché. Dans le cinquième instant, il décrète la réparation du péché. Dans le sixième instant, il désigne son fils unique comme réparateur du péché, par son incarnation dans une nature passible et mortelle. Dans le septième instant, il rapporte au Christ rédempteur toutes ses intentions relativement à l'effusion de sa bonté, à la manifestation de ses perfections, à la glorification du monde et au bonheur des élus.

Quelques Thomistes placent le dessein de l'incarnation avant le décret de la création du monde et la prévision du péché. En cela ils se rapprochent du scotisme et s'éloignent de l'opinion de saint Thomas.

Les deux sentiments que nous venons d'exposer sont parfaitement libres. Saint Thomas confesse modestement la probabilité du premier : « Quidam probabiliter dicunt, quod si homo non peccasset filius Dei homo non esset. Alii vero dicunt, quod cum per Incarnationem non solum liberatio a peccato, sed etiam humanæ exaltatio et totius universi consummatio facta sit, etiam peccato non existente propter has causas Incarnatio fuisset. Et hoc etiam *probabiliter* sustineri potest. » (In 3. Dist. I, quæst. 1, a. 3.) Cependant le saint docteur regarde son sentiment comme le plus admissible et le plus convenable. « Assertioni illi magis assentiendum videtur. — Convenientius dicitur Incarnationis opus ordinatum esse a Deo in remedium contra peccatum; ita quod, peccato non existente, Incarnatio non fuisset. » (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 3. c.)

et tout est en lui. Béni soit le Dieu très-bon et très-saint qui nous l'a donné.

Je finis, Messieurs, et en finissant je vous prie d'excuser les langueurs de ma parole en un si grand sujet. Sondé par les plus fortes intelligences, le mystère de l'incarnation réparatrice peut être approfondi encore, et vous y pouvez trouver vous-mêmes, c'est saint Thomas qui l'affirme, des convenances inaperçues [1]. Mais prenez garde de transformer ces convenances en autant de nécessités qui enchaînent la liberté de Dieu. L'union de la nature divine avec la nature humaine pour le salut du monde est, par excellence, l'acte libre et gratuit de l'infinie bonté. Rien n'obligeait Dieu à nous faire entendre, en se donnant à nous, le grand jeu de ses perfections, et en supposant l'accident du péché, il pouvait y remédier par une simple parole de pardon. Tout est donc bon plaisir et pieuse condescendance dans ses plans [2] qui, malgré les explications qu'on en donne, demeu-

1. Pie consideranti mysterium incarnationis semper magis ac magis mirabiles congruentiæ et rationes sese offerunt (Summ. *cont. Gent.*, cap. 54.)

2. Deus qui dives est in misericordia, propter nimiam

rent, selon l'expression de saint Denis, la plus nouvelle des nouveautés [1].

Quant à ceux d'entre vous, Messieurs, que le plan de l'incarnation étonne et qui le repoussent à cause des difficultés qu'ils y rencontrent, je les retrouverai plus tard; pour le moment, je me contente de leur dire avec Basile de Séleucie : « Où Dieu agit, l'impossible cesse [2], » et je propose à leurs méditations ces paroles d'un pieux théologien : « Ceux qui repoussent l'incarnation sont, à mon avis, plutôt ingrats qu'incrédules. Ils ont moins peur de croire que de tant devoir à Dieu, et le poids du bienfait les effraye plus que la grandeur de l'œuvre [3]. »

charitatem qua dilexit nos cum essemus mortui peccato, convivificavit nos in Christo. (*Ephes.* cap. II, 5.)

In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, ut notum fieret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundum bene placitum ejus. (*Ibid.*, cap. I, 9.)

1. Τὸ πάντων καινῶν καινότατον.

2. Ὅπου γαρ αὐτὸς (θεος) ἐνεργεῖ, τὸ ἀδύνατον αργεῖ. (Orat. XXXIX, in sanctissimæ Deiparæ Annuntiatione, n° 4.)

3. Qui ergo incarnationi obtrectant ingrati magis quam increduli, mea quidem sententia, sunt; tantum debere Deo, magis quam credere tergiversantur; deterret illos, non tam operis, quam beneficii pondus et magnitudo. (Thomassin, *De Incarnat. Verbi.* Lib. I, cap. II, 14.)

VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE

L'HUMANITÉ DANS ADAM

VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE

L'HUMANITÉ DANS ADAM

MESSEIGNEURS [1], MESSIEURS,

Dieu, en dressant le plan général de son œuvre, a prévu l'invasion du péché; conséquemment à cette prévision, il a décrété l'incarnation de son fils dans une chair passible et mortelle, et ordonné ce mystère à la rédemption du genre humain. Bien loin d'y perdre en majesté, son plan s'élargit, lui-même s'y montre plus grand, et le Verbe incarné nous y apparaît plus beau. Il est bien entendu que l'efficacité de l'incarnation réparatrice doit s'étendre à toute faute commise par l'homme. Notre malice seule peut mettre des bornes à la miséricorde divine, et empêcher sa mystérieuse et salutaire rencontre

1. Mgr le coadjuteur et Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

avec la justice. « Le sang de Jésus-Christ, dit l'apôtre, possède une vertu qui peut nous purifier de tout péché [1]. — Le Sauveur s'est offert en expiation pour nos fautes, non pour nos fautes personnelles seulement, mais pour celles du monde entier : *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi* [2]. » Cependant, Messieurs, il est un péché auquel s'adresse plus directement et immédiatement, selon les desseins de Dieu, l'efficacité de la rédemption; non qu'il soit plus grave que ceux dans lesquels nous mettons notre volonté; mais il n'excepte personne, il atteint toute la nature, il est la racine maudite de toute iniquité : c'est le péché originel [3]. Nous devons le connaître avant de pénétrer dans les saintes profondeurs du mystère dont il a provoqué le décret. L'hérésie a altéré sa notion et exagéré ses ravages; le rationalisme sourit en l'entendant nommer, et le relègue dé-

1. Sanguis Jesu Christi emundat nos ab omni peccato. (I Joan., cap. I, 7.)

2. Ibid., cap. II, 2.

3. Cf. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 3 : *Utrum principalius Christi incarnatio facta fuerit ad tollendum peccatum originale quam actuale?*

daigneusement au rang des fables puériles que la superstition invente pour tromper l'ignorance et la tenir sous le joug d'une vaine terreur. Il faut nécessairement le définir et prouver son existence, tellement engagée dans l'édifice des vérités catholiques que sans lui tout le dogme s'écroule.

Mais, si je ne me trompe, Messieurs, nous ne pouvons procéder à l'étude du péché originel sans avoir préalablement répondu à ces deux questions : — L'humanité n'est-elle qu'une seule famille? Quel était, dans sa souche primitive, l'état de cette famille? — Si le genre humain, comme les grands fleuves, s'est grossi de divers affluents, si la constitution native de l'homme a toujours été, à tous les points de vue, ce qu'elle est aujourd'hui, il est bien évident que les idées de déchéance, de transmission et d'universalité dans la déchéance sont complétement inintelligibles, et que le péché originel n'est qu'un mot vide de sens. Il ne peut être un fait qu'à la condition : 1° que toute l'humanité soit contenue dans Adam, son premier et unique ancêtre; 2° que cet ancêtre ait possédé, avant de déchoir, une perfection dont il ne reste plus que le souvenir. Voilà mes deux propositions. Allons aux preuves.

I

Que l'humanité n'ait qu'un berceau, qu'elle soit une par la nature et le sang, c'est une des premières vérités que nous enseignent les Saintes-Lettres. Rien de plus simple et de plus grandiose en même temps, rien de plus précis et de plus mystérieux que le récit biblique nous racontant l'origine de nos premiers parents. Dieu, ayant créé le monde avec ses admirables gradations, semble recueillir sa pensée et ses forces pour le couronnement de son ouvrage. — « Faisons l'homme, dit-il, à notre image et ressemblance : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*[1]. » — Issu du limon que vient d'animer l'esprit de vie, l'homme paraît. Plus beau que toutes les créatures, par les formes nobles et harmonieuses de son corps, il promène autour de lui son regard dominateur et prend, par la pensée, possession de l'univers. Pendant que la vie fermente et se multiplie à ses pieds, va-t-il rester seul et stérile au sommet de la création? — Non, Messieurs; Dieu le

1. Genes. cap. I,

regarde et prononce qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, qu'il a besoin d'une aide qui lui ressemble : *Non est bonum hominem esse solum, faciamus ei adjutorium simile sibi*[1]. Pourquoi cette aide? — pour partager le fardeau de la royauté? — C'est inutile, il le porte allègrement; sa vaste et fière intelligence suffit à la tâche que Dieu lui a imposée en lui ordonnant de gouverner et de se soumettre toute créature. Mais parce qu'il lui faut imiter son principe dont la tendance est de se communiquer, parce qu'il ne peut garder pour lui tous les germes de vie que Dieu a déposés dans ses flancs, parce que, dit saint Thomas, les hautes fonctions de son intelligence ne doivent pas être sacrifiées aux fonctions inférieures d'où naît la vie du corps, il lui faut une aide en qui réside toute la force passive de la génération dont il conserve en souverain dispensateur toute la force active[2]. Faisons donc pour l'homme, dit le Seigneur, une aide qui lui ressemble : *Faciamus ei adjutorium simile sibi.*

1. Genes. cap. II, 18.

2. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 92, a. 1 : *Utrum mulier debuerit produci in prima rerum productione?*

Voici le mystère, Messieurs. L'incrédulité s'efforce de le tourner en dérision. Elle a beau faire, jamais elle ne persuadera aux cœurs chastes, ni aux esprits droits et sérieux, d'en mépriser la sublime poésie et les profondes significations. — Dieu pouvait pétrir de la même matière dont il s'était servi déjà le corps de la créature humaine qu'il se proposait de donner pour compagne à notre premier père, et, sous les yeux ravis du roi du monde, renouveler la toute-puissante insufflation qui lui avait communiqué la vie. Mais il préfère une surprise d'où naîtra, avec une plus grande admiration, un plus grand amour; et jugeant que l'homme ne serait plus autant son image s'il lui refusait d'être l'unique principe de toute vie humaine, il veut tirer de ses flancs le corps qu'il doit animer. Adam, vaincu par un mystérieux sommeil, s'est endormi sans rien savoir des projets de son créateur. Peut-être voit-il en rêve ce qui se fait, mais il n'y peut prendre part; une force surhumaine enchaîne ses sens. Dieu s'approche en silence, prend une de ses côtes, la recouvre de chair et fait, de cet os ravi au fils de son amour, un édifice vivant : la femme, être char-

mant qui attend le réveil de son époux [1]. Mais dormez encore, père du genre humain, dormez, et laissez-nous méditer un instant, près de votre compagne, les grands desseins de Dieu.

Ève vient de vous ; de vous et d'elle naîtront les enfants par lesquels s'exprimera votre commun amour; vous êtes donc, vous qui n'êtes point né de l'homme, la source première de la famille humaine, comme le Père inascible est, dans les cieux, la source première de la famille divine. Ève vient de vous; de vous et d'elle sortiront les innombrables générations qui doivent peupler le monde; vous êtes donc le principe de toute votre espèce, comme Dieu créateur est le principe de tout l'univers [2]. Image de Dieu,

1. Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam : cumque obdormisset, tulit unam de costis ejus, et replevit carnem pro ea. Et ædificavit Dominus Deus costam, quam tulerat de Adam, in mulierem : et adduxit eam ad Adam. (Genes., cap. II, 21, 22.)

2. Conveniens fuit mulierem in prima rerum institutione ex viro formari magis quam in aliis animalibus. Primo quidem, ut in hoc quædam dignitas primo homini servaretur ; ut secundum Dei similitudinem esset et ipse principium totius suæ speciei, sicut Deus est principium totius universi. Unde et Paulus dicit (Act., XVII, 26) : quod *Deus fecit ex uno homine genus humanum.* (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 92, a. 2)

Ève vient de vous; vous l'eussiez moins aimée si Dieu l'eût prise ailleurs que dans vos flancs généreux; mais, partie de vous-même, elle vous sera chère autant que peut l'être une créature, et vous lui serez attaché par des liens qui dureront autant que votre propre vie [1]. Ève vient de vous; non de votre tête où réside l'intelligence qui commande, car elle vous sera soumise; non de vos pieds qui foulent la terre, car elle ne sera pas votre esclave; mais elle vient de votre côté, près du cœur, à l'endroit mystérieux où les affections émeuvent le fleuve de la vie et en précipitent le cours, car elle sera votre amie [2]. Ève vient de vous; elle vous attend, réveillez-vous.

Le magnétisme divin a cessé; Adam s'éveille,

1. Secundo, ut vir magis diligeret mulierem, et ei inseparabilius inhæreret, dum cognosceret eam ex se esse productam... et hoc maxime necessarium fuit in specie humana, in qua mas et fœmina commanent per totam vitam. Quod non contingit in aliis animalibus. (*Summ. Theol.* I p. quæst. 92. a. 2.)

2. Conveniens fuit mulierem formari de costa viri. Ad significandum quod inter virum et mulierem debet esse socialis conjunctio. Neque enim mulier debet dominari in virum, et ideo non est formata de capite. Neque debet a viro despici tanquam serviliter subjecta, et ideo non est formata de pedibus. (*Ibid.*, a. 3.)

et dans la femme que Dieu lui présente il se reconnaît. C'est lui-même avec moins de majesté mais plus de grâce, moins de force mais plus de délicatesse, moins de fierté mais plus de charmes. Il regarde, il admire, il s'émeut, il tressaille, et son chaste amour, inspiré par l'Esprit-Saint, entr'ouvre ses lèvres pour chanter ce célèbre épithalame qui deviendra la loi fondamentale de la famille : — « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair, on lui donnera un nom qui rappelle celui de l'homme parce qu'elle a été tirée de lui : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse; et ils seront deux dans une seule chair [1]. » — A ce chant d'Adam Dieu répond par un commandement qui fera jaillir l'humanité de ses sources : — « Croissez et multipliez : *Crescite et multiplicamini.* »

Tel est le récit biblique, Messieurs. L'historien sacré nous montre après cela la mère du genre humain saluant par un pieux cantique

1. Dixitque Adam : Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea; hæc vocabitur Virago, quoniam de viro sumpta est. Quamobrem relinquet homo patrem suum, et matrem, et adhærebit uxori suæ : et erunt duo in carne una. (Genes., cap. II, 23, 24.)

l'enfantement de son premier-né[1]; les générations se succédant et remplissant la terre jusqu'à la catastrophe qui remet de nouveau un seul homme à la tête de l'humanité; et puis les trois familles de Noé projetant de tous côtés leurs rameaux que Moïse sait si bien, par des noms propres, ramener à leur tronc. Longtemps on s'est contenté de cette histoire dont on retrouve quelques traits dans les plus vieilles traditions des différents peuples, et jusque dans les fables du polythéisme; mais elle ne suffit plus aux esprits inquiets et superficiels que trouble la physionomie aujourd'hui si variée du genre humain dispersé sur toute la surface du globe. Le monogénisme leur paraît en contradiction avec les résultats de l'expérience, de l'étude des langues et des explorations qui nous ont fait successivement connaître à peu près toutes les terres habitées. Comment admettre l'unité de l'espèce humaine quand on a devant soi des types si profondément différents de couleurs, de formes, d'expression, de mœurs, de langage?

1. Adam vero cognovit uxorem suam Evam : quæ concepit et peperit Cain; dicens : Possedi hominem per Deum. (Genes., cap. IV, 1.)

Comment croire que le noir est issu du même sang que le blanc? que le sauvage repoussant qui s'affaisse tout entier vers l'animal, et semble n'avoir comme lui que des instincts, est le frère du noble Européen dont le front s'illumine des clartés de la pensée? Ici ces traits harmonieux et ce grand air qui se développent dans un angle droit, là ce crâne qui fuit, cette face qui s'allonge, cette mâchoire saillante, ces lèvres épaisses, ce nez aplati, ces oreilles difformes; ici le pygmée, là le géant; ici l'activité intelligente, là le rêve, plus loin l'abrutissement; est-ce que tout cela peut être de la même famille?

Remarquons encore que l'oreille vient en aide à la vue pour trancher les différences. Elle perçoit des sons qui n'ont entre eux aucune parenté : cris rauques et gutturaux, sifflements, mélodieuses intonations. Comparez ces sons entre eux et aux idées qu'ils expriment, vous passez tour à tour des constructions bizarres aux arrangements méthodiques, de la misère à l'opulence, de la simplicité à l'emphase, de la nébuleuse poésie à la précision scientifique. Il ne s'agit point ici, qu'on le sache bien, de dialectes dont les désinences variées ne peuvent

cacher la langue mère qui les a produits; mais d'idiomes tellement irréductibles et indépendants les uns des autres, qu'ils n'ont évidemment pas pu jaillir d'une même source.

Rappelons-nous enfin ce qu'il nous a fallu de génie et de force, de courage et de patience pour découvrir les lointaines contrées déjà envahies par le genre humain; de quels moyens perfectionnés nous disposons pour vaincre les distances et triompher des tempêtes de l'Océan. Ce simple souvenir suffira pour nous convaincre de l'impossibilité où se trouvaient les peuples anciens de passer d'un hémisphère à l'autre, sur leurs frêles ou lourdes embarcations, lancées à l'aventure, à travers des flots où les calmes ne sont pas moins dangereux que les orages.

Profonde diversité des types et des idiomes, impossibilité du peuplement de l'Amérique et des îles reculées de l'Océanie, par migrations ou expéditions, aux dates où ce peuplement a dû se faire : tout proteste contre l'unité de l'espèce humaine. Cessons donc de nous en rapporter aveuglément à des légendes qui n'ont pour fondement qu'un intérêt religieux dont la science ne doit pas tenir compte. Considérons l'huma-

nité comme un genre divisé en un certain nombre d'espèces, dont l'origine se rattache à plusieurs centres de production ou de création.

Ainsi raisonnent les polygénistes. Avant de leur fermer la bouche, par une preuve souveraine que nous fournit la science physiologique, examinons l'un après l'autre les fondements de leur argumentation.

La diversité des types est un fait indéniable; mais, sous cette diversité, la nature humaine reste partout semblable à elle-même dans sa conformation générale, ses aptitudes et ses tendances. Partout l'homme est l'animal royal qui se tient debout pendant que les autres rampent, partout il exerce sur les règnes inférieurs de la création la même domination. Partout sa tête superbe regarde le ciel, partout ses pieds foulent fièrement le sol, partout ses mains industrieuses se prêtent à de merveilleux ouvrages qu'il modifie selon ses besoins ou ses fantaisies, partout son cerveau est le siége d'une intelligence où brille la pensée, partout il exprime par un langage articulé, non-seulement des instincts et des passions, comme la brute, mais des idées. Partout il reconnaît comme règle de sa vie les

mêmes grands principes de morale, partout il adore un être supérieur, partout il est perfectible, partout il est sujet aux mêmes maladies manifestées par les mêmes symptômes, partout, condamné à la mort, il aspire à l'immortalité. Ces ressemblances fondamentales, qui indiquent si clairement une seule et même nature dans l'humanité, sont-elles donc si peu de chose qu'on puisse raisonnablement leur préférer des différences superficielles, infiniment plus nombreuses et plus fortement accusées chez d'autres espèces animales? Prenez le squelette de l'homme dans toutes les races, n'aurez-vous pas quant à la conformation et à la taille, moins de différence qu'entre le boule-dogue et le lévrier, le terre-neuve et le chien de Havane? Comparez les chevelures et les barbes de tous les peuples, seront-elles plus dissemblables que ne le sont entre elles la toison du mérinos et la maigre pelure du mouton de Sologne? Réunissez les couleurs de tous les visages humains, depuis le noir le plus foncé jusqu'au blanc le plus pâle, obtiendrez-vous plus de variétés qu'il n'y en a dans la gent pigeonnière? — La couleur, qui paraît au premier abord le signe le plus caractéris-

tique de la race, est loin d'avoir l'importance qu'on lui donne assez généralement. Il y a sous une peau noire des types réguliers que ne dédaignerait pas la statuaire, sous une peau blanche des types difformes auxquels il ne manque que la couleur pour devenir des nègres parfaits. La plupart d'entre vous, Messieurs, savent que la peau du nègre est exactement semblable à la nôtre quant à la nature et à la disposition de ses tissus. La coloration est un phénomène local purement accidentel et à peu près insignifiant pour la détermination de l'espèce [1].

1. Nous regarderons la peau, considérée dans son ensemble, comme composée essentiellement de trois couches : le *derme*, l'*épiderme* et le *corps muqueux de Malpighi*. Tous les anatomistes admettent l'existence de ces trois couches; mais ils varient dans l'appréciation des rapports qui les unissent, et chacun d'eux les subdivise ensuite en un certain nombre d'autres couches secondaires. Il est inutile d'entrer dans ces détails. La première forme le cuir ou la peau proprement dite; il est situé plus profondément et largement abreuvé de sang par une foule de vaisseaux ramifiés à l'infini. C'est à eux qu'il doit la teinte rouge qu'il présente à l'œil nu lorsqu'on le met à découvert; mais si on l'examine à un grossissement suffisant, on aperçoit entre les mailles des réseaux vasculaires les tissus propres qui le composent, et ces tissus sont aussi blancs chez le nègre de Guinée que chez l'Européen. — Tout à fait à l'extérieur se trouve l'épiderme, couche d'apparence cornée, composée

Aux analogies se joignent des faits indiscutables qui plaident contre les conclusions exagérées que les polygénistes prétendent tirer de la variété des types. Quelle diversité d'aspect

lamelles translucides plus ou moins intimement adhérentes entre elles, et dont la demi-transparence permet d'apercevoir la teinte générale des tissus placés au-dessous. Cette couche est encore entièrement semblable dans toutes les races.

C'est entre le derme et l'épiderme que se trouve placé le corps muqueux, siége de la coloration. Celui-ci se compose de cellules pressées les unes contre les autres, et superposées de manière à former un certain nombre de stratifications. Jusqu'ici encore tout est pareil chez le nègre et chez le blanc; mais dans ce dernier le contenu des cellules même le plus profondément situées est, dans la plupart des régions du corps, presque incolore, et ne présente qu'une légère teinte jaunâtre : cette couleur se fonce chez les races jaunes et chez les blancs eux-mêmes, quand ils ont le teint brun; chez le nègre enfin, elle devient d'un noir plus ou moins brunâtre. — On voit à quoi se réduit ce phénomène de la coloration diverse des races humaines. De l'une à l'autre, il n'y a pas apparition d'organes ou d'éléments organiques nouveaux; il n'y a qu'une couleur qui, à partir d'un terme moyen, se fonce ou s'affaiblit, et passe d'une nuance à l'autre, de manière à devenir plus ou moins prononcée dans chacun de ces éléments.

Tel qu'il est néanmoins, ce fait pourrait être considéré comme ayant une valeur réelle dans la question qui nous occupe, s'il était constant, c'est-à-dire si chaque teinte spéciale concordait toujours avec d'autres caractères plus importants propres à certains groupes humains; mais il n'en est pas ainsi, et c'est surtout à propos de l'homme qu'on

entre le Lapon et le Hongrois! et pourtant leur idiome atteste qu'ils eurent une origine commune. Les Tartares et les Turcs diffèrent physiquement des Mongols, cependant ils ont des langues de même famille. Ainsi, Messieurs, des Tchermesses et des Vogules aux cheveux noirs et aux yeux bruns, des Finnois et des Permiens aux yeux bleus et aux cheveux rouges [1]. Du reste n'allons pas si loin à la poursuite des faits. J'ai dans l'idée que si l'on nommait une société savante à l'effet de rechercher dans la seule race française et de réunir dans la seule ville de Paris les types les plus divers, il ne lui faudrait, au bout de quelques années, qu'un peu de peinture pour offrir à notre curiosité une collection complète de Lapons, Samoyèdes, Tartares, Mongols, Indiens, Malais, Cafres, Hottentots, Patagons et le reste.

peut répéter ce que Linné disait à propos des fleurs : *Nimium ne crede colori.* Tous les hommes noirs ne sont pas des nègres : il en est parmi eux qui se rattachent, par une parenté incontestable et très-proche, aux populations les plus blanches. (Quatrefages, *Histoire naturelle de l'homme. Unité de l'espèce humaine.* Revue des Deux Mondes, 1er février, 1861.)

1. Cf. Cantu, *Histoire universelle*, liv. I, chap. III. *Unité de l'espèce humaine.*

La variété des langues ne prouve pas plus contre l'unité de l'espèce humaine que la variété des types. Sans doute, les découvertes des derniers siècles nous ont révélé tant d'idiomes divers que leur multiplicité a pu effrayer un instant les monogénistes; mais, promptement revenus de leur perplexité, ils se sont mis résolûment à l'étude et n'ont pas tardé à recueillir le fruit de leur courageuse entreprise. Toute langue se compose de deux parties; l'une immuable, l'autre flexible et changeante. Cette dernière, successivement transformée par le travail de l'homme, peut rendre au bout de huit ou dix siècles une langue entièrement méconnaissable. Personne aujourd'hui ne parle plus le français de Charles le Chauve; il n'y a que les érudits qui le comprennent. Les racines, au contraire, résistant à toutes les manipulations que subissent les désinences, demeurent au fond de tout idiome comme le signe indicateur de sa provenance. L'étude de ce signe a permis à la science de diviser le langage humain en trois groupes primitifs. Celui-ci où dominent les langues sans grammaire, ressemblant aux cris d'un enfant, énergiques mais sans liaison; celui-

là composé des langues sémitiques pleines de vitalité et de chaleur, vêtement naturel de cette brillante poésie où les impressions et les sensations se succèdent avec rapidité; cet autre comprenant tous les idiomes indo-européens, riches, réguliers, flexibles autant que féconds, également propres à la poésie, à l'exposition des faits et à la précision scientifique. Déterminer ces groupes, démontrer qu'une seule langue traversant l'Asie et l'Europe, de Ceylan à l'Islande, unit sur une large zone les peuples les plus divers, c'était un beau travail. Mais, en fin de compte, puisque nous sommes en présence de trois groupes parfaitement distincts, ne devons-nous pas conclure à la multiplicité des espèces? — Préoccupée de cette question, la science a poussé plus avant ses recherches. Après avoir réduit le nombre des idiomes indépendants, elle a examiné avec soin leurs affinités dans des éléments communs appartenant à leur essence [1], et ayant trouvé ces éléments

1. J. de Xylander, *Das Sprachgeschichte der Titanes... Histoire des langues titanes*, après avoir examiné la langue mantchoue au point de vue de la grammaire et de la syntaxe, compare avec autant de mots grecs deux mille cinq

elle a conclu que ces idiomes ont été originairement réunis en un seul, que ce n'est pas une séparation graduelle ni un développement individuel qui ont créé entre eux des différences, mais une force active, violente, extraordinaire, suffisant pour concilier les apparences de conflits et pour expliquer du même coup les ressemblances et les différences [1]. Ainsi parlent des savants distingués dont l'autorité est du plus grand poids dans la philologie.

cents paroles mantchoues appartenant, partie au style élevé, partie au style familier, et il en conclut que les principes élémentaires, les radicaux, les désinences, sont les mêmes dans les deux langues; il va jusqu'à penser que le mantchou est un dialecte primitif du grec. Étendant ensuite ses recherches sur les idiomes tonguses, qui, selon l'*Asie polyglotte*, dépassent le nombre de deux cents, sur le mongol, le turc, le thibétain, le chinois, le hongrois, le finlandais, le samoyède, le jenisée, l'œnos, le kamtschadale, le corgak, le gincagire, le ciousco, le coréen, le japonais, le birman, le siamois, l'annamite, le pegouan, le malais, le géorgien sémite, il se voit forcé de convenir que toutes les langues parlées aujourd'hui en Europe, en Asie, dans le nord et le nord-est de l'Afrique et dans le plus grand nombre des îles situées entre l'Asie et l'Amérique, ont entre elles un degré de parenté plus ou moins étroit, ainsi que le prouve encore la syntaxe du grec antique. (Apud Cantu, *loco citat.*)

1. Cf. Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, 2e discours.

Toutefois, Messieurs, quand bien même nous accorderions que les idiomes primitifs n'ont entre eux aucun élément commun, qu'ils sont parfaitement indépendants et absolument irréductibles, aurions-nous une démonstration absolue de la multiplicité des espèces dans l'humanité? Nullement. Tout au plus pourrions-nous former une conjecture promptement balancée par une autre conjecture. Les idiomes diffèrent; mais l'unité des idées primordiales, la communauté des traditions fondamentales, la possibilité de traduire l'un par l'autre tous les langages humains, la faculté que tout homme possède de s'assimiler toutes les langues, nous autorisent à croire que la multiplicité des idiomes n'est point un fait originel, mais un accident dans la vie de l'espèce humaine; et cette conjecture devient une certitude quand nous lisons ce passage de la Bible : — « Il n'y avait d'abord qu'une seule langue par toute la terre, et les hommes parlaient de la même manière; mais Dieu voyant leur orgueil dit : — Allons, descendons et confondons leur langage. — Et la langue de toute la terre devint confuse, les hommes ne s'entendirent plus,

et Dieu les dispersa sur la face du monde[1]. »

L'autorité de ces lignes, écrites à l'époque où l'humanité plus rapprochée de ses origines et pleine encore du souvenir des faits qui avaient décidé sa dispersion n'avait aucun intérêt à inventer ces faits, ne peut être détruite par une simple conjecture scientifique. Si la philologie pouvait invoquer en sa faveur le témoignage des autres sciences, le récit de la Bible en serait peut-être ébranlé. Mais l'observation philosophique, comme je vous l'ai montré tout à l'heure, la topographie du globe, l'étude des monuments, les traditions, la physiologie elle-même, comme nous le verrons bientôt, étant d'accord avec le récit biblique de l'origine de l'espèce humaine, nous sommes autorisés à croire comme certain ce que l'Écriture nous dit de la confusion des langues et de la dispersion du genre humain.

1. Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem... Descendit autem Dominus... et dixit... Venite, descendamus et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque proximum suum... Et confusum est labium universæ terræ, et inde dispersit eos Dominus super faciem cunctarum regionum. (Genes., cap. XI, 1-9.)

Doutez-vous de cette dispersion, Messieurs? Vous semble-t-il impossible que les contrées lointaines, dont le XVI^e^ siècle a commencé la découverte, aient été peuplées par des émigrants partis d'une seule région? Eh bien, prenez une carte générale du globe. Si elle est bien faite, en quelques minutes votre opinion sera fixée. L'Europe, l'Asie et l'Afrique sont soudées ensemble : de proche en proche on peut, sans quitter la terre ferme, en gagner toutes les frontières. L'Amérique seule paraît faire monde à part, cependant elle projette vers l'Islande, île extrême du nord de l'Europe, la vaste terre du Groënland, et n'est séparée que par le détroit de Behring du nord de l'Asie. L'archipel des Aléoutiennes, du Kamtchatka à la presqu'île d'Aliaska, offre aux navigateurs novices une série d'étapes maritimes. L'archipel des Kouriles unit le Kamtchatka au Japon, le Japon est voisin de la Chine. Déjà trois voies pour passer de l'ancien au nouveau monde. Ce n'est pas tout. La mer a, comme la terre, ses routes marchantes, fleuves immenses sans source et sans embouchure : les courants. Dans l'océan Pacifique,

le Kurosiwo[1] porte sur les côtes de Californie les flottes du Japon et de la Chine qui, près de vingt siècles avant l'ère nouvelle, connaissait déjà la boussole. Le contre-courant équatorial emporte le Malais jusqu'à l'isthme de Panama. Sur les flots du grand traversier de la mer des Indes, l'Africain du Cap gagne l'Australie et la Nouvelle-Zélande, déjà unies à l'Indo-Chine par les îles de la Sonde. Dans l'Atlantique, la Guinée s'abouche avec le Brésil par le courant équatorial du sud, et le hardi Phénicien, après avoir franchi les colonnes d'Hercule pour explorer la côte africaine de l'ouest, peut tomber dans le courant équatorial du nord et aborder aux Antilles. Des trois parties de l'ancien monde l'émigration vers le nouveau monde est possible; voilà ce que nous dit la géographie. Elle s'est faite; voilà ce que nous déclarent l'histoire et les monuments. Dès le IX^e^ siècle, une bulle du pape Grégoire IV[2]

1. On appelle aussi ce courant, courant de Tessan, du nom de M. de Tessan qui en a constaté l'existence dans le voyage pendant lequel il accompagnait en qualité d'hydrographe le capitaine Dupetit-Thouars.

2. *Ad Ansgarium* (835).

fait mention des missions d'Islande et du Groënland; vers la fin du XIII^e^ siècle les frères prêcheurs fondent, dans ce dernier pays, un de leurs couvents. Dans une de leurs expéditions, les Espagnols aperçoivent, près de la côte californienne, les proues dorées et les vergues argentées des jonques marchandes de la Chine et du Japon [1]. Vasco Nuñès, en traversant l'isthme de Panama, rencontre près du cap Darien des nègres africains. Fernand Cortez, recevant les confidences de l'infortuné Montézuma, apprend de lui que ses ancêtres sont venus des pays lointains d'outre-mer [2].

1. Ce fait est raconté par Gomara, compagnon de Fernand Cortez.

2. « Nous savons par nos livres que les habitants de ce pays et moi ne sommes pas indigènes, mais que nous venons de très-loin. Nous savons encore que le chef qui guida nos aïeux retourna pour quelque temps dans son pays natal, et revint ensuite pour y ramener ceux qu'il avait laissés. Mais il les trouva mariés avec les femmes de ce pays, pères de nombreux enfants, et vivant dans les villes qu'ils avaient bâties; si bien qu'ils ne voulurent pas obéir à leur ancien maître, qu'il s'en alla seul. Nous avons toujours cru que ses descendants viendraient un jour prendre possession de nos contrées; maintenant, puisque vous venez du côté où se lève le soleil, et que vous me dites nous connaître depuis longtemps, je ne puis douter que le roi qui vous envoie

Enfin les traditions, les cosmogonies, les édifices religieux, les palais, les hiéroglyphes, les institutions des peuples de l'Amérique à l'époque de la conquête espagnole offrent de telles ressemblances avec ceux de l'Asie, qu'il est impossible de nier leur parenté [1].

ne soit notre maître naturel. » (Première lettre de Cortez, §§ 21 et 29, citée par Cantu. *Histoire universelle*, liv. I, chap. III. *Unité de l'espèce humaine.*)

1. Humboldt qui de ses propres yeux a examiné toute la terre, insiste sur les analogies qu'offrent les Américains avec les Mongols et d'autres peuples de l'Asie centrale. « On s'étonne, dit-il, de trouver à la fin du XV^e^ siècle, dans un monde que nous appelons nouveau, des institutions antiques, des idées religieuses, des formes d'édifices qui dans l'Asie paraissent remonter à l'aurore de la civilisation; il en est des traits caractéristiques de l'humanité comme de la structure intérieure des végétaux répandus sur la face du globe : partout se manifeste un type primitif, malgré les différences produites par les climats et le sol, et par la réunion de beaucoup de causes accidentelles, et la communication des deux mondes est prouvée d'une manière indubitable par les cosmogonies, les monuments, les hiéroglyphes, par les institutions des peuples de l'Asie et de l'Amérique. (*Vue des Cordillères et monuments des peuples indigènes d'Amérique.*)

A l'occasion des Indiens Jowais, venus à Paris en 1845, Honoré Jaquinot disait : « J'ai visité les îles principales de la Polynésie, et j'y ai remarqué les plus grandes analogies avec les Américains. La ressemblance de physionomie est pour moi la meilleure preuve de l'identité des Américains et des Polynésiens; mais si je voulais consulter

Vous le voyez, Messieurs, les fondements destinés à soutenir la thèse des polygénistes

les mœurs, les témoignages se présenteraient en foule. Quelque diversité qu'on trouve dans leur genre de vie, ils ont le même degré de civilisation, une hiérarchie sociale et sacerdotale presque égale, des religions également obscures, une égale vénération pour les tombeaux. Parmi les Mandanes, comme à la Nouvelle-Zélande et aux Marquises, les cadavres sont exposés sur des travées, et l'on apporte de la nourriture aux froides dépouilles. Chez les Assiniboines et les autres tribus, une grande place pavée se trouve devant chaque village pour les assemblées; il en est de même aux Marquises et dans d'autres îles polynésiennes. Sur les rivages de l'île de Pâques, d'énormes rochers ont été sculptés en forme de géants; sur d'autres points de l'Océanie, et surtout dans l'île d'Oualan, on voit des murailles formées de masses prodigieuses, problème pour les navigateurs et trace des constructions cyclopéennes dont les deux Amériques sont couvertes. Les Polynésiens, comme les Américains, aiment les ornements, se peignent avec de vives couleurs, se tatouent la peau, s'épilent, se rasent une partie de la tête, percent et allongent le lobe de l'oreille auquel ils suspendent de lourdes parures. Les indigènes d'Oualan se couvrent la lèvre inférieure d'une coquille, et cet usage est répandu sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Le vêtement des chefs de Taïti, appelé *tiputa* est le *poncho* des Araucaniens. Ces deux peuples sont guerriers, se servent des mêmes armes, et la chevelure de l'ennemi est leur trophée. Un si grand nombre d'analogies, qu'il me serait facile de multiplier, peuvent-elles provenir du hasard? » (Cité par Cantu. *Histoire universelle*, liv. I, chap. III. *Unité de l'espèce humaine.*)

contre l'unité de l'espèce humaine sont si peu solides, que cette thèse branle sur tous les points. Voici maintenant l'argument décisif sous les coups duquel elle doit s'écrouler; il nous est fourni par la science physiologique.

L'homme, par son corps, est soumis aux lois qui gouvernent le règne animal. Or, tout animal est doué d'une double force : d'une force plastique en vertu de laquelle il peut, sous l'influence des milieux, modifier accidentellement sa nature, d'une force de transmission en vertu de laquelle il communique sa nature avec les modifications qu'elle a subies. De ces deux forces combinées procèdent l'espèce et la race. Autant la force plastique est flexible en ses effets, autant la force de transmission est immuable. Il faut qu'elle reste dans l'espèce pour qu'elle se perpétue. Si elle s'essaye d'un genre à un autre genre, elle est bientôt punie par la stérilité de la violence qu'elle fait à la nature. Le *croissez et multipliez-vous* qui fut prononcé à l'aurore des temps sur toute vie ne sort donc pas des rivages de l'espèce, de sorte que le signe vraiment caractéristique de

l'espèce ne doit pas être cherché ailleurs que dans la fécondité continue.

L'espèce peut se définir : « L'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux qui sont descendus, ou qui peuvent être regardés comme descendus, d'une paire primitive unique, par une succession ininterrompue de familles [1]. » Dans ces conditions, le monogénisme est la seule doctrine que la science nous permette d'accepter. En effet, Messieurs, pendant que la sélection appliquée à des individus de choix, pris dans des genres qui se touchent, ne vous donne jamais que des produits hybrides dont la force de transmission est nulle ou limitée à quelques générations, l'union de l'homme et de la femme, quelle que soit la différence des types, reçoit de la bénédiction divine une vertu qui traverse indéfiniment les familles. Les sangs du nègre et du blanc ne sont point des liqueurs étrangères qui refusent de se fondre pour imprégner l'être qu'ils produisent de la chaleur communicative de la

1. De Quatrefages, *Histoire naturelle de l'homme. Unité de l'espèce humaine.* (Revue des Deux Mondes, 1er janvier 1861.)

vie; comme deux fleuves amis, ils mêlent leurs ondes fertiles dont on reconnaît les sources dans une teinte mixte, qui va se modifiant d'alliances en alliances jusqu'à ce que le sang le plus pur ait triomphé. Bref, Messieurs, entre tous les couples de l'humanité la fécondité est continue, donc l'humanité est une seule espèce à moins, comme le fait très-bien remarquer un savant naturaliste, « que les lois qui régissent l'organisme humain ne soient en contradiction, sur les points importants et véritablement caractéristiques, avec les lois auxquelles obéissent tous les autres organismes vivants [1]. »

La force de transmission prouve l'identité de l'espèce et la conserve; la force plastique représentée par les instincts, les habitudes, les passions, et soumise à l'influence des milieux, peut, ainsi que je l'énonçais tout à l'heure, introduire dans une espèce des modifications considérables sans en changer l'essence. Ces modifications s'affermissent, s'accroissent, se multiplient par l'hérédité et par la fixité de

1. De Quatrefages, *op. cit.* (Revue des Deux Mondes, 15 décembre 1860.)

l'habitat. L'hérédité, nous lui devons trop de biens et trop de maux pour que nous puissions en nier la mystérieuse vertu; l'habitat, nous en constatons à chaque instant l'action complexe. Si les êtres insensibles la subissent, si le marbre, par exemple, n'a point sous la lumière assombrie de nos climats les tons chauds et resplendissants qu'il revêt sous les beaux cieux de Grèce et d'Italie, combien plus les vivants chez qui l'inertie est remplacée par la force d'assimilation. Telle fleur pâlit et s'étiole sous notre ciel changeant, qui étale au grand soleil des tropiques sa vaste corolle et ses vives couleurs; telle touffe rabougrie des montagnes devient, dans la vallée plus chaude, un arbuste opulent; tel arbre, qui languit sur un sol desséché, tire d'un sol humide un tronc et des rameaux gigantesques. Plus que les végétaux, l'animal se transforme sous l'influence de l'habitat, parce que sa vie plus parfaite collabore plus activement avec les causes extérieures.

L'homme seul, le plus parfait des vivants sera-t-il donc immobile; et devrons-nous rencontrer partout son type uniforme quand dans son organisme plus délicat, plus impression-

nable, plus flexible, la force plastique prête aux forces du dehors un plus énergique concours? Cela est impossible, Messieurs. Rappelez-vous ce que nous avons dit en traitant de la nature de l'homme : c'est un animal raisonnable, l'âme est en lui la forme du corps; ses habitudes et ses passions ont leur reflet dans la physionomie. Il ne se peut donc pas que des traditions pieusement conservées, une intelligence cultivée, l'amour du beau et du grand, les nobles efforts de la liberté contre les appétits de la matière, des mœurs policées, des institutions sages donnent à un peuple la même physionomie que la vie au jour le jour dans un oubli grossier, l'unique application aux exercices du corps, la stupide indifférence, la satisfaction constante des appétits matériels, des mœurs dissolues, une oppression barbare ou une sauvage indépendance. Joignez à cela l'action des causes physiques travaillant l'organisme au dehors pendant que l'âme le travaille au dedans : mouvement et qualité de l'atmosphère, lumière, chaleur, électricité, nourriture. Supposez, avec un de nos grands naturalistes, que les forces de la nature se sont émous-

sées, mais qu'à l'époque où l'espèce humaine s'est divisée en groupes fondamentaux l'action du climat était bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui [1]. Ajoutez, enfin, l'obstination de

1. Les grandes variétés de l'espèce humaine ne sont pas un ouvrage récent des causes naturelles à l'influence desquelles l'homme est soumis, comme les causes secondaires qui consistent dans les maladies de la peau et les qualités des cheveux. Lorsque l'espèce humaine a été divisée en groupes fondamentaux, lorsque les différentes races ont commencé d'exister, l'action du climat était bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Elles ont été produites, ces races, à une époque très-rapprochée de la dernière catastrophe qui a bouleversé la surface du globe. Tous les éléments dont la réunion compose ce que nous appelons l'*influence du climat*, présentaient, dans ces temps d'agitation et de désordre, une puissance bien supérieure à celle qu'ils peuvent manifester maintenant, où un calme d'un grand nombre de siècles a émoussé toutes les forces de la nature les unes par les autres, et enchaîné l'action d'un grand nombre de substances par leur rapprochement, leur mélange et leurs combinaisons. A cette époque voisine de la destruction de la surface du globe, où les lois conservatrices étaient, pour ainsi dire, encore suspendues, où chaque chose était, en quelque sorte, hors de sa place, les extrêmes étaient bien plus éloignés les uns des autres, les contrastes plus frappants, les changements plus soudains; et c'est cette succession rapide de causes contraires ou du moins très-différentes, qui a toujours fait éprouver aux êtres organisés les effets les plus marqués, les modifications les plus profondes, les altérations les plus durables. — Le climat a donc pu produire, dans le temps, les races de l'espèce humaine,

certaines familles à ne point quitter leurs milieux, à ne point sortir de leur sang, vous vous expliquerez peut-être l'existence, dans l'espèce humaine, de ces variétés enracinées que nous appelons des races [1].

comme il en produit encore les variétés du second ordre. (Lacépède, ap. De Rouën, Baron d'Alvimare, *Recueil de réfutations des principales objections tirées des sciences et dirigées contre les bases de la religion chrétienne par l'incrédulité moderne*, p. 243-244. Paris, 1843.)

1. La race peut se définir : — « L'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. » (De Quatrefages, *op. cit.*) Voici la classification des races d'après ce même auteur : 1° *race blanche :* branches *tchoude* (Esthoniens, etc.), *caucasienne*, *basque*, *sémitique* (Hébreux, Arabes, Abyssiniens), *libyenne* (Kabyles, Touaregs, Égyptiens), *indoue*, *iranienne*, *hellénolatine*, *slave*, *germanique* et *scandinave*, *celtique ;* 2° *race jaune :* branches *sinique* (Chinois, Indo-Chinois, Tibétains), *mongole* ou *touranienne* (Turcs, Kalmouks, Mandchous), *ougrienne* ou *boréale* (Samoyèdes, Ostiaks, Lapons); 3° *race nègre :* branches *mélanésienne*, *africaine* (Tarnétans, Cafres, Guinéens), *saab* (Boschimen, Hottentots). A cette énumération, qui ne contient que les *races pures*, il faut ajouter la classification des *races mixtes*, qui sont nombreuses et importantes. A la race jaune se rattachent particulièrement les familles *japonaise*, *malayenne* (Hovas, Malais), *polynésienne* (Tahitiens), puis l'ensemble des familles qui ont peuplé l'*Amérique du Nord* (Esquimaux, Colombiens, Chinouks, Californiens, Comanches, Moquis, Mexicains, Guatémaliens, Delawares, Hurons, Cherokees, Choc-

Mais, lors même qu'une ombre planerait encore sur leur formation, vous ne pouvez pas la projeter sur cette vérité acquise à la science : L'humanité est une seule espèce. Si, acceptant cette vérité et voulant en même temps vous dégager de toute difficulté, vous me faites remarquer que Dieu a bien pu créer en divers lieux plusieurs couples de la même espèce, je vous réponds que c'est une affirmation dont il vous est impossible de faire la preuve [1], qu'une affirmation de ce genre doit céder le pas à une histoire vénérée pendant plus de quarante siècles par des millions d'hommes, confirmée par les traditions, les sciences naturelles, l'étude des langues, la géographie, et je vous somme, de par le bon sens, d'accepter ce grand principe auquel est suspendu le dogme de l'incarnation réparatrice : — Nous sommes tous frères d'une même famille ; car l'humanité tout entière était en Adam.

En quel état l'humanité était-elle en Adam?

laws, Séminoles, Osages) et l'*Amérique du Sud* (Yurakarès, Aucas, Quichuas ou Péruviens, Patagons, Chiquitos, Moxos, Guaranis, Botocudos, Charruas).

1. Voyez *Index*, réponse à l'analogie entre l'homme, les végétaux et les animaux, par M. Agassiz.

C'est la seconde question qu'il nous faut examiner.

II

La théologie distingue trois états de création. D'abord l'état *de pure nature*, dans lequel l'homme, exempt de péché et muni intrinsèquement de tous les éléments et de toutes les puissances essentiels à sa constitution, n'a pas d'autre fin que de connaître Dieu par le moyen des créatures et de se reposer dans l'amour plein de douceur de cet objet parfait, sans jamais atteindre son essence. En cet état, obéissant aux lois qui altèrent et divisent tout composé, le corps est passible et mortel. L'âme, exerçant son activité par le ministère des sens, est sujette à l'ignorance et à la concupiscence. Les images la peuvent tromper, et les appétits l'incliner contre les indications de la raison vers des biens subalternes près desquels elle oublie le vrai bien. Condamnée à la lutte, elle atteint sa fin en se soumettant aux ordres de la conscience et aux préceptes de Dieu, qui lui donne les secours naturels dont elle a besoin.

Au-dessus de cet état se trouve immédiate-

ment placé l'état *de nature intègre*, qui peut avoir la même fin que le précédent, mais dans lequel l'homme est investi de priviléges que Dieu pourrait lui refuser sans injustice. Par exemple, la merveilleuse vigueur de son corps résiste à l'action des forces désassimilatrices dont la matière est le naturel réceptacle : point de souffrance, point de mort. La domination absolue de l'esprit sur la chair préserve l'âme des défaillances de la pensée, et lui permet de contenir le peuple des appétits et d'en prévenir les rébellions. Elle va, d'un pas tranquille et ferme, vers son dernier terme sur le droit chemin de la justice et du devoir.

Montons encore, car il est un état supérieur que la théologie appelle par antonomase l'état *d'innocence*, *de justice originelle et de sainteté*. Il suppose, avec l'intégrité de la nature, une fin surnaturelle, c'est-à-dire, une destination transcendante et toute gratuite de la nature à la vision intuitive, à la possession immédiate de Dieu, et comme moyen d'atteindre cette fin, une pénétration intime de la vie divine qui transforme l'homme et fait de lui un fils adoptif de Dieu, orné des dons de l'Esprit-Saint et

d'habitudes infuses que ses forces natives ne peuvent produire, et capable d'accomplir, sous la motion surnaturelle de la grâce, des actes éminents qui lui donnent droit à l'héritage céleste.

C'est dans ce dernier état, Messieurs, c'est-à-dire dans l'état d'innocence, de justice originelle, de sainteté, d'où découlait l'intégrité de la nature, que l'humanité a été créée en la personne de son premier père. Nous sommes loin, vous le voyez, des doctrinaires abjects qui font sortir l'homme des flancs de l'animal, après avoir fait sortir l'animal des entrailles de la matière [1]; loin encore des philosophes incrédules qui donnent pour premier père au genre humain le sauvage ignorant et grossier, tel qu'on le voit encore dans les pays que n'a point éclairés la lumière de la civilisation Observateurs étourdis qui ne voient pas dans le sauvage les signes accusateurs d'une dégradation, et qui prennent pour une aurore le triste crépuscule d'une intelligence près de s'éteindre [2].

1. Voyez seizième conférence : *La Nature de l'homme*, 1re partie.

2. Voyez dans l'*Index* l'énergique peinture du sauvage par Joseph de Maistre.

Sans produire aussi franchement son type primitif, une école spiritualiste, plus rapprochée de nous, méprisant la doctrine catholique et les lumières qu'elle jette sur l'histoire, ne tenant compte que des misères, des luttes et des transformations de notre état actuel, s'est efforcée d'établir entre la vie de l'humanité et la vie de l'individu un parallèle systématique. Elle a imaginé, à l'origine de notre histoire, je ne sais quel état d'enfance, point de départ de tous les progrès de l'esprit humain. C'est la spontanéité précédant la réflexion, l'ignorance se dissipant à mesure que les premières générations s'éloignent de leur berceau [1]. Cette école a-t-elle donc oublié le respect qu'ont professé pour l'antiquité les sages illustres qu'on appelle Confucius, Platon, Aristote, Cicéron, et les hommages qu'ils ont rendus d'une voix unanime à la sagesse de leurs pères [2]? Non, Messieurs;

1. Voyez citations dans l'*Index*.

2. Confucius, Platon, Aristote, Cicéron, tous les génies les plus élevés du monde païen ont célébré d'une voix unanime la sagesse de leurs pères. Le plus souvent ils se donnent comme restaurateurs de l'antiquité plutôt que comme novateurs. Convaincus qu'on doit regarder *le meilleur comme le plus ancien*, ils ont invoqué le témoignage des ancêtres à l'appui de ce qu'ils ont dit de plus sublime

elle avoue par la bouche d'un de ses plus célèbres représentants que « toutes les traditions antiques remontent à un âge où l'homme au sortir des mains de Dieu, en reçoit immédiatement toutes les lumières et toutes les vérités, bientôt obscurcies et corrompues par le temps et par la science incomplète des hommes. C'est l'âge d'or, c'est l'Éden que la poésie et la religion placent au début de l'histoire [1]. » — Pre-

sur Dieu et sur les vérités religieuses. Ce respect pour l'antiquité ne serait-il pas absurde, si les philosophes que nous venons de citer n'avaient pas été convaincus que les premiers âges furent illustrés par la science des choses divines? (M. l'abbé Lefebve, *Essai sur l'origine, la nature et la chute de l'idolâtrie*, cit. par l'abbé Laforêt : *les Dogmes catholiques*. Voir Platon, *Lois*, liv. IV; item *Phédon*. — Cicéron, *De legibus*, cap. XVI; *Tuscul.*, lib. I, cap. XII; *De nat. deor.*, lib. III, cap. LXXII; lib. II, cap. II et *passim*. — Plutarque, *De Iside et Osiride*. — Aristote, *De Mundo*, cap. VI. — *Vie de Confucius*, par le P. Amiot, tome XII des *Mémoires sur les Chinois*, p. 344.)

Lucain dans sa *Pharsale* nous représente l'homme primitif instruit par Dieu lui-même.

> . . . . . Dixitque simul nascentibus auctor
> Quidquid scire licet . . . . . .

Les Grecs dans leurs fables ou proverbes Αἶνοι remontent sans cesse aux traditions de leurs ancêtres La plupart commencent ainsi : Αἶνος τις εστὶν αρχαῖος ἀνθρώπων ὁ δὲ... κ. τ. λ.

1. Cousin, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, **septième leçon.**

nons acte de cet aveu[1]. Nous n'avons pas le droit de sacrifier les traditions aux systèmes, surtout lorsque ces traditions viennent confirmer une histoire déjà justifiée par la science, dans la vérité fondamentale qu'elle nous enseigne touchant l'unité de l'espèce humaine. C'est cette histoire qu'il faut lire pour connaître l'état primitif de l'humanité dans son chef. Trêve donc aux fantaisies philosophiques et courons aux faits.

Nous sommes au milieu des plaines opulentes et enchantées de l'Arménie, à l'heure où la nature toute jeune n'a point encore été flétrie par le souffle du temps. Un vaste et magnifique jardin, arrosé par quatre fleuves, nés d'une même source, sur les bords desquels Dieu a réuni toutes les beautés capables d'élever l'intelligence, tous les charmes capables de toucher le cœur, tous les plaisirs capables de flatter les sens, attend son hôte et son maître. Le voici!

1. M. Renan, constatant avec les Allemands l'universalité de la tradition au sujet de l'Éden, fait à peu près le même aveu. « Il faut, dit-il, que de telles analogies reposent sur quelque trait général de la condition de l'humanité ou sur quelques-uns de ses instincts les plus profonds. » (*Histoire des langues sémitiques*, p. 476.)

Dieu l'apporte lui-même entre ses bras et le dépose en ce paradis de délices [1]. C'est là qu'il s'endort du sommeil de l'extase, là qu'il se réveille pour contempler l'os de ses os, la chair de sa chair et chanter l'hymne de son chaste amour.

Qu'il est beau! la grâce, la noblesse, la majesté, la perfection des formes que nous rêvons pour les chefs-d'œuvre de l'art n'approchent pas de l'harmonieux ensemble de lignes, de contours, de tons, de mouvements que nous offre son corps pétri par Dieu lui-même, et animé d'un souffle de vie qui transpire à travers sa chair immaculée, rayonne de ses pieds à son front royal et nous fait admirer, dans sa virginale beauté, le double épanouissement de la grâce et d'une nature parfaite. La grâce! Adam l'a reçue avec une plénitude qui jamais ne sera surpassée; par elle, il

1. Tulit ergo Dominus Deus hominem et posuit eum in paradiso voluptatis. (Genes., cap. II, 15.)

Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 102, a. 1. *Utrum paradisus fuerit locus corporeus?* a. 2. *Utrum paradisus fuerit locus conveniens habitationi humanæ?* a. 3. *Utrum homo factus fuerit in paradiso?*

possède toutes les vertus surnaturelles [1], et sa nature, inondée de ce fleuve sacré, y prend tous les priviléges de l'intégrité [2].

Son âme, pénétrée d'une vertu miraculeuse,

1. Cf. *Summ. Theol.*, p., I quæst. 95, a. 1. *Utrum homo fuerit creatus in gratia?* a. 3. *Utrum Adam habuerit omnes virtutes?*

2. Quod homo fuerit conditus in gratia, videtur requirere ipsa rectitudo primi status, in qua Deus hominem fecit : secundum illud Eccles. 7, *Deus fecit hominem rectum.* Erat enim rectitudo secundum hoc, quod ratio subdebatur Deo ; rationi vero inferiores vires, et animæ corpus. Prima autem subjectio erat causa et secundæ et tertiæ. Quamdiu enim ratio manebat Deo subjecta, inferiora ei subdebantur (ut August. dicit) : Manifestum est autem, quod illa subjectio corporis ad animam, et inferiorum virium ad rationem non erat naturalis : alioquin post peccatum mansisset, cum etiam in dæmonibus data naturalia post peccatum permanserint (ut Dionys. dicit 4 cap. *De div. nom.*). Unde manifestum est, quod et illa prima subjectio, qua ratio Deo subdebatur, non erat solum secundum naturam, sed secundum supernaturale donum gratiæ. Non enim potest esse quod effectus sit potior quam causa. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 95, a. 1.)

Cependant quelques auteurs ont prétendu que l'intégrité de la nature a précédé la grâce, qui ne fut donnée à Adam que quelque temps avant le péché. Le concile de Trente ne voulant pas trancher la question s'est servi dans sa définition du mot *constitutus* au lieu du mot *creatus*. — « Si quis non confitetur primum hominem Adam, cum mandatum Dei in paradiso fuerit transgressus, statim sanctitatem et justitiam in qua *constitutus* fuerat amisisse, anathame

s'empare des éléments corruptibles de la matière et corrige leur tendance native à la dispersion. Sans être affranchi des besoins de la nature, il n'en subit point l'humiliante servitude [1]. Maître de son corps qu'il nourrit du fruit de l'arbre de vie [2], ne redoutant rien de l'action du temps, de la souffrance et de la mort, il attend en paix le perpétuel renouvellement de ses jours. Tout peut passer autour de lui, il demeure jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de couronner par la gloire des suprêmes révélations sa vie immortelle et sans tache [3].

Toute cette vie est une contemplation, tant sa forte et noble intelligence, dégagée des sens, s'élève promptement du passager à l'éternel, du mobile à l'immuable, du fini à l'infini. Il ne

sit. » (Sess. 5, can. 1.) — Toutefois l'opinion de saint Thomas est la plus générale et la plus conforme au langage de l'Écriture.

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 97, a. 3. *Utrum homo in statu innocentiæ indigebat cibis?*

2. Cf. *Ibid.*, a. 4. *Utrum homo in statu innocentiæ per lignum vitæ immortalitatem consecutus fuisset?*

3. Cf. *Idid.*, a. 2. *Utrum homo in statu innocentiæ fuisset passibilis.* a. 1. *Utrum homo in statu innocentiæ fuisset*

voit pas encore l'essence divine dont l'intuition lui est promise, ni les chœurs angéliques qui entourent la très-sainte majesté de Dieu; mais il pénètre si vivement du regard de l'âme les créatures qui portent l'empreinte des perfections de Dieu, il possède une si grande puissance de recueillement, pour découvrir et étudier en lui-même l'image et ressemblance de son créateur[1] ainsi que les affinités de son esprit avec les esprits supérieurs, qu'il connaît mieux que ne les connaîtront jamais philosophes et théologiens les splendeurs du monde invisible[2].

Semblables à ces magiques illuminations qui annoncent à nos yeux ravis l'ouverture d'une grande fête, la science s'empare tout d'un coup de son intelligence, sans qu'il soit condamné aux lenteurs de l'étude et de l'expérience. Tout ce que l'homme peut savoir, il l'apprend de celui qui est le père des lumières. C'est par la voie rapide de l'inspiration, et non

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 94, a. 1. *Utrum primus homo per essentiam Deum viderit?*

2. Cf. *Ibid.*, a. 2. *Utrum Adam in statu innocentiæ angelos per essentiam viderit?*

par le labeur de l'analyse, qu'il possède soudainement la synthèse des connaissances humaines. Lois de l'univers, secrets de la nature, essence et propriétés des êtres, genres, espèces, principes de l'ordre intellectuel et moral, conclusions prochaines et éloignées de ces principes, rien ne lui échappe. A ces connaissances, Dieu ajoute la révélation des mystères de sa vie et de son gouvernement surnaturel. Sa magnifique bonté ne peut rien refuser à celui qui doit instruire et gouverner l'humanité naissante, et qui, même en cas de malheur, fera vivre les générations primitives des épaves de sa science. Comme père du genre humain, Adam jouit de la perfection de la vie; comme premier docteur, il est juste qu'il jouisse de la perfection de la science. C'est le plus grand des sages. Cependant il peut acquérir encore, et jouir des enchantements que procure à l'esprit chaque vérité découverte. En cette voie de progrès il marche d'un pas sûr; car tant que sa volonté demeure soumise à Dieu, il n'a point à craindre l'erreur. L'imagination, qui égare nos jugements, il la contient, et fait prévaloir sur ses suggestions les

pures lumières de la raison; la précipitation est ignorée de sa prudence, qui s'arrête humble et tranquille sur les rivages de l'inconnu [1].

Parfait dans son intelligence, il ne l'est pas moins dans sa volonté qui suit sans efforts les conseils de la raison et obéit docilement au toucher de la grâce. Aimer le bien suprême par-dessus tous les biens, ce lui est aussi facile que de respirer. Aucune passion n'entrave le naturel mouvement de son cœur vers Dieu, ni n'embarrasse ses pas sur le chemin des vertus. Aussi ferme qu'éclairé, son libre arbitre règne souverainement sur les appétits de l'âme et de la chair. S'il met de la passion dans quelqu'une de ses actions, c'est pour rendre plus délicieuses ses joies spirituelles, plus profond son saint amour du bien et de la justice, plus vives ses religieuses espérances [2]; et s'il n'a point le mérite d'une lutte pénible,

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 94, a. 3. *Utrum primus homo habuerit scientiam omnium?* a. 4. *Utrum homo in primo statu decipi posset?*

2. Cf. *Ibid.*, quæst. 95, a. 2. *Utrum in primo homine fuerint passiones?*

il a celui que donne aux actes parfaits la promptitude et la force de l'amour [1].

Tel est le chef de l'humanité dans sa personne. Ses relations avec Dieu et avec les créatures sont marquées du sceau de sa grandeur et de son innocence.

Les figures de ce monde n'ont point, au gré du Créateur, assez de charmes pour réjouir, comme il le mérite, le fils de son amour. A l'heure du soir, où la brise attiédie s'embaume du parfum des fleurs, Dieu fait entendre dans les solitudes de l'Éden son pas majestueux et sa grande voix [2]. Il vient, revêtu de formes mystérieuses dont la splendeur éclipse toute beauté créée, visiter notre premier père et l'inviter aux douces confidences, aux tendres épanchements. Adam l'interroge, il l'éclaire; Adam le prie, il l'exauce; Adam l'adore et lui rend grâces, il le

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 95, a. 4. *Utrum opera primi hominis fuerint minus efficacia ad merendum quam opera nostra?*

2. « Cum audissent vocem Domini Dei deambulantis in paradiso ad auram post meridiem. » (Genes., cap. III, 8.) D'après ce texte on peut croire que Dieu venait régulièrement visiter nos premiers parents dans le paradis. Après le péché ils se cachent en entendant le pas et la voix de Dieu. Avant le péché ils allaient au-devant de lui.

bénit. Sainte familiarité, qui n'est pas encore l'union bienheureuse du ciel, mais qui la prépare en attirant l'âme vers les choses d'en haut; commerce sacré, qui ne sera connu plus tard que des âmes parfaites, sans jamais devenir, pourtant, l'intimité du paradis.

Grandi par les embrassements de Dieu, Adam se sent plus maître des créatures. Elles lui appartiennent, l'ordre des choses le veut, et Dieu a daigné consacrer par un commandement sa royale domination. Mais le père des hommes est un roi pacifique. Pendant que sa grandeur impose, son innocence attire, et les animaux se laissent sans crainte conduire à ses pieds. D'un coup d'œil il a pénétré leur nature, et à chacun d'eux il donne le nom qui lui convient [1]. Il les appelle, il les caresse, il les renvoie. Tous subissent le charme de sa présence et de sa voix, et contiennent, pour lui plaire, leurs ombra-

1. Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea : Omne enim quod vocavit Adam animae viventis, ipsum est nomen ejus. Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia; et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ. (Genes. cap. II, 19, 20.)

geuses ou féroces passions [1]. Ils n'ont point affaire à un maître oisif qui ne sait que commander. Bien que la nature généreuse ne lui refuse rien, l'homme doit, de sa main diligente et industrieuse, corriger les imperfections que Dieu a laissées à dessein dans son œuvre. Adam est soumis à la sainte loi du travail; travail désintéressé que commande le devoir et non le besoin, le sentiment du beau et non la convoitise; travail paisible qui exerce le corps sans le fatiguer; travail intelligent qui dirige les forces connues de la nature au lieu de lutter contre des forces ignorées; travail sagement ordonné qui n'enlève rien aux pieux loisirs de la contemplation [2].

Coopérateur de Dieu par le travail, Adam est commis à la garde du lieu de délices où s'écoule sa vie. *Posuit eum Dominus in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum* [3],

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p. quæst. 96, a. 1. *Utrum Adam in statu innocentiæ animalibus dominaretur?* a. 2. *Utrum homo habuisset dominium super omnes alias creaturas?*

2. Cf. *Ibid.*, quæst. 102, a. 3. *Utrum homo sit positus in paradiso, ut operaretur et custodiret illum?*

3. Genes., cap. II, 15.

Pour qui le garde-t-il? — Pour sa postérité, car bientôt il sera père. N'imaginez pas, je vous prie, avec certains docteurs trop préoccupés de nos misères, que Dieu, par respect pour l'innocence de nos premiers parents, va renouveler en chaque membre de l'humanité le grand acte de la création. Cela n'est pas raisonnable, dit saint Thomas. En tout état, c'est un honneur de donner la vie et de ressembler ainsi au premier principe de toute existence. L'humanité est une espèce, et l'espèce a ses lois de multiplication dont Dieu a consacré et sanctifié l'accomplissement par sa bénédiction En vertu du commandement prononcé sur toute vie : *Crescite et multiplicamini*, Adam sera père sans qu'il soit besoin que Dieu intervienne miraculeusement dans l'épanouissement de son sang. Mais écoutez, Messieurs, cette naïve et adorable parole de la Bible : « Adam et son épouse étaient nus et ils ne rougissaient pas : *Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus et non erubescebant*[1]. » La chair n'a donc, à leurs yeux, que les attraits de la chaste

1. Genes., cap. II, 25.

beauté dont Dieu l'a originairement revêtue. Ils en ignorent les révoltes et n'en soupçonnent pas les criminels plaisirs. Tout est saint pour ces enfants de Dieu, qui doivent multiplier la grâce en même temps que la vie [1].

Si leurs fils ont en naissant les touchantes faiblesses de ce qui est petit, ils n'auront point les infirmités de ce qui est passible et mortel [2]. S'ils sont obligés d'attendre que le clavier mystérieux sur lequel leur esprit chantera bientôt l'hymne de ses pensées soit affermi, ils recevront, dès qu'il sera temps, la pleine lumière d'une science parfaite, et n'auront pas à craindre que l'erreur se mêle aux vérités promptement acquises qui deviendront leur propriété intellectuelle [3]. S'ils ne naissent pas

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 98, a. 1. *Utrum in statu innocentiæ fuisset generatio?* a. 2. *Utrum in statu innocentiæ fuisset generatio per coïtum?*

2. Cf. *Ibid.*, quæst. 99, a. 1. *Utrum pueri in statu innocentiæ mox nati virtutem perfectam habuissent ad motum membrorum?*

3. Cf. *Ibid.*, quæst. 101, a. 1. *Utrum in statu innocentiæ pueri nati fuissent in scientiâ perfecti?* a. 2. *Utrum pueri mox nati habuissent perfectum usum rationis?*

impeccables, ils seront, dès le premier moment de leur conception, inondés de la grâce divine, et sentiront infailliblement se tourner vers le bien les premiers mouvements de leur libre arbitre [1]. En quelques mots qui résument l'idée de cette conférence : — L'humanité tout entière est en Adam à l'état de sainteté et d'intégrité.

Vous regardez autour de vous, vous vous interrogez vous-mêmes, et vous me demandez d'une voix attristée si je ne fais pas un rêve? — Non, Messieurs, je raconte une histoire. Il est vrai que tout semble conspirer contre cette histoire : — La mort qui moissonne l'une après l'autre tant de générations, nos misères, nos infirmités, nos douleurs, nos erreurs, nos passions, nos fautes, nos crimes; mais tout s'explique par un événement funeste qui a déformé l'humanité dans sa source même. Nous en parlerons prochainement. Restons aujourd'hui sur cette importante vérité : — D'une extrémité du monde à l'autre, les hommes, enfants d'un

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 100, a. 1. *Utrum homines fuissent nati cum justitia?* a. 2. *Utrum pueri in statu innocentiæ nati fuissent in justitia confirmati?*

même père, sont unis par la double fraternité du sang et du malheur. Cette vérité hautement et en tout temps proclamée par l'Église, a fait germer dans son sein d'héroïques dévoûments. Là où les dévoûments sont impossibles, elle alimente le feu sacré de la prière et ouvre les sources de l'aumône. Devant le Verbe incarné, mort pour le salut du monde, le plus humilié, le plus repoussant des sauvages est, aux yeux d'un chrétien, l'égal des citoyens les plus policés. Le chrétien ne chante pas, avec les prétendus amants de l'humanité, à travers les rues et les places publiques : *Les peuples sont pour nous des frères... des frères!* mais il sent, dans le secret de son cœur, gémir douloureusement les fibres de l'amour fraternel quand il pense aux nations assises encore à l'ombre de la mort.

Le chrétien ne réclame pas bruyamment l'universel et exécrable triomphe de la liberté humaine sur les ruines de toute autorité; mais il voudrait que l'humanité tout entière fût affranchie de l'esclavage honteux du péché. Le chrétien n'ambitionne pas d'inoculer à tous les peuples le virus de la révolution et de les fondre dans une commune impiété; mais, s'il

le pouvait, il les plongerait tous ensemble dans le sang de Jésus-Christ, et porterait jusqu'au bout du monde les bienfaits de l'incarnation réparatrice.

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE

Éminentissime Seigneur, Messeigneurs[1], Messieurs,

Avant de terminer notre dernière conférence, nous mettions en regard de l'état glorieux et fortuné dans lequel fut créé notre premier père les hontes et les misères présentes de l'humanité. Pourquoi ces hontes et ces misères? Dieu a donc eu regret de ce qu'il avait fait, et jaloux de notre perfection et de notre félicité, il a tout à coup tari la source de ses bienfaits? — Non, Messieurs, non. Ce n'est point à Dieu qu'il faut reprocher notre déchéance. Adam pouvait, en persévérant, nous transmettre les dons qu'il avait reçus de Dieu. Ce devait être son immortelle gloire de voir se multiplier en sa postérité sa

1. Son Éminence le cardinal Guibert, Mgr Bécel, évêque de Vannes et Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes.

sainteté et ses priviléges. Mais cette transmission eût été sans honneur si elle n'eût dépendu que des lois fatales auxquelles sont soumis les êtres sans raison. L'homme devait y mettre toutes ses facultés, entre autres celle qui le fait maître de ses actions : le libre arbitre. Voilà pourquoi Dieu, après avoir établi la loi de propagation, soumet notre premier père, et en sa personne le genre humain tout entier, à une épreuve qui doit fixer le cours de ses destinées. — « Tu mangeras, dit-il, du fruit de tous les arbres du paradis, mais le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal tu ne le mangeras pas, car le jour où tu le mangeras tu mourras de mort [1]. »

Deux choses ressortent clairement de cette défense; c'est que l'homme est libre et que Dieu est maître.

L'homme est libre. S'il ne comprenait pas tout à l'heure jusqu'à quel point il est maître de ses destinées, parce qu'il ne prenait garde

1. Præcepitque ei dicens : Ex omni ligno paradisi comede; de ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas; in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris. (Genes., cap. II, 16, 17.)

qu'à la douce impulsion de la grâce qui dirigeait sa volonté vers le bien; en présence du mal, il prend conscience de son pouvoir et mesure l'appoint qu'il peut apporter à sa propre grandeur, par une coopération réfléchie et délibérée.

Dieu est maître. Et, pour affirmer la dépendance du domaine qu'il a concédé, il le restreint par un sacrifice que l'homme est obligé de faire au devoir. C'est ce sacrifice qui donnera à la bonté divine le signal d'une effusion ininterrompue de ses dons, parce qu'il sera la preuve que l'homme reconnaît tout ce que Dieu est pour lui et qu'il l'aime plus que lui-même.

Révéler à l'homme son pouvoir, obtenir de lui une preuve extraordinaire de son obéissance et de son amour, cimenter par cette preuve l'union intime du Créateur et de la créature, faire de l'homme, revêtu de la gloire du mérite, l'ouvrier de sa grandeur et de sa félicité; tel est, Messieurs, le but de l'épreuve imposée à notre premier père.

Comment la supporta-t-il? Hélas! vous ne le savez que trop. Le roi du monde est tombé, et le contre-coup de sa chute a retenti et retentira, jusqu'à la fin des siècles, en toutes les généra-

tions. Mais ne nous pressons pas dans l'étude de ce lamentable événement. Aujourd'hui nous avons à considérer de quelle manière le péché est entré dans le monde. C'est tout un drame qu'il faut suivre des cieux à la terre; car ce coin de l'univers qui fut le berceau de l'humanité, n'est qu'un second théâtre où se transporte une révolution déjà commencée. Prêtez-moi votre attention, je vais vous faire assister au prologue, à l'action et au dénoûment du grand et triste drame de la chute.

I

Dans notre conférence sur le monde invisible, appuyés sur la parole de l'Écriture, nous avons été conduits par les inductions de la raison jusqu'aux profondeurs qu'habitent les esprits [1]. Là nous avons admiré la puissance, la science et l'amour tombant en cascades harmonieuses du sein de Dieu dans les chœurs angéliques, et grandissant à mesure qu'ils se rapprochent de la famille divine. Qu'elles sont belles les saintes hiérarchies dont le Créateur a peuplé les

1 Voyez quinzième conférence : *Le Monde invisible.*

cieux! quel admirable concert que ce sacré *trisagion* qu'elles se renvoient éternellement! Dieu devait à sa gloire de couronner son œuvre par la création des anges, miroirs plus rapprochés et plus resplendissants de son inimitable beauté, chantres plus nobles et plus habiles de ses perfections infinies.

Ils ont été faits aussi heureux que beaux, leur riche nature recevant de l'acte même qui lui donne l'existence tout son épanouissement [1]. Cependant ils n'ont point, au premier instant de leur création, la parfaite et surnaturelle félicité que Dieu leur destine. Appelés à contempler l'essence divine et à jouir de ses amoureux embrassements, il faut qu'ils méritent cet honneur que Dieu ne doit à aucune nature créée [2]. Sa puissance absolue pourrait, il est vrai, tirer du néant une créature parfaite, consommée en

1. Quantum ad beatitudinem, quam angelus assequi virtute suæ naturæ potuit, fuit creatus beatus : quia perfectionem hujusmodi angelus non acquirit per aliquem motum discursivum, sicut homo, sed statim ei adest propter suæ naturæ dignitatem. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 62, a. 1. c.)

Cf. *Ibid.*, quæst. 58, aa. 3 et 4.

2. Cf. *Ibid.*, quæst. 62, a. 4. *Utrum angelus beatus suam beatitudinem meruerit?*

grâce et en gloire, à l'instant même où se produit le premier acte de son existence. Mais sa sagesse a décidé de ne point laisser à son pouvoir une si grande liberté, parce qu'il est plus convenable et plus digne que l'être intelligent soit, par coopération délibérée, l'ouvrier de sa propre grandeur et de sa propre félicité.

L'ange doit donc mériter. C'est pour cela que Dieu lui a donné, en même temps que la nature, la grâce, principe de tout acte surnaturel, et puissance proportionnée à la fin qu'il s'agit d'atteindre [1]. Elle a été mesurée sur la perfection native de l'esprit qu'elle vivifie; plus il est originellement beau, plus il a de grâce et de gloire [2]. Mais il faut qu'il se décide. Ce sera promptement fait. Il n'y a ni tâtonnement, ni retard dans sa détermination, car il suffit qu'on lui propose un bien pour que son choix soit aussitôt fixé [3].

1. Cf. *Summ Theol.*, I p., quæst. 62, a. 3. *Utrum angeli sint creati in gratiâ?*

2. Cf. *Ibid.*, a. 6. *Utrum angeli sint consecuti gratiam et gloriam secundum quantitatem suorum naturalium?*

3. Cf. *Ibid.*, a. 5. *Utrum angelus statim post unum actum meriti beatitudinem habuerit?*

Regardez donc en haut, Messieurs, et suivez des yeux de la pensée le rapide mouvement des hiérarchies angéliques. Ne les voyez-vous pas obéissant, comme l'éclair, à l'appel de Dieu entrer à flots pressés dans le ciel des cieux qui leur est ouvert? Eh bien, non. Un orage épouvantable éclate, tout à coup, aux portes mêmes de la béatitude éternelle. Un des plus beaux anges, Lucifer, trop épris de lui-même, repousse les offres de son Dieu [1] ; son cri de révolte, traversant toutes les hiérarchies, rallie autour de lui des milliers d'esprits célestes. Ce n'est point sa force qui les contraint, c'est sa beauté qui les entraîne [2]. Un grand combat s'engage dans le ciel : *Factum est prœlium magnum in cœlo;* Michel avec ses anges tient tête aux rebelles. Point d'armes, point de bruit, point de mêlée, point de sang dans cette lutte gigantesque. Un seul mot décide du sort de la bataille : *Michael?* Qui est semblable à Dieu? C'est la foudre qui rompt en un clin d'œil l'armée des

1. Cf. *Suum. Theol.*, I, p. quæst. 63, a. 7. *Utrum angelus supremus inter peccatores fuerit supremus inter omnes?*
2. Cf. *Ibid.*, a. 8. *Utrum peccatum primi angeli fuerit cliis causa peccandi?*

révoltés et les précipite, d'en haut, aux abîmes éternels [1].

« *Quomodo cecidisti de cœlo Lucifer qui mane oriebaris* [2]? Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer? Toi qui réjouissais par ta splendeur le matin de la création; toi si fortement marqué du sceau de la ressemblance divine, si plein de science et de beauté; toi plongé dans les délices de ce paradis où Dieu avait accumulé tant de dons : ta grande et riche nature; toi chérubin aux ailes étendues pour protéger le trône de Dieu, si parfait dans tes voies dès le jour même de ta création [3] : Comment es-tu tombé? *Quomodo cecidisti?* — Dieu jaloux a-t-il craint la concurrence de tes perfections, et ne t'a-t-il

1. Et factum est prælium magnum in cœlo; Michael et angeli ejus præliabantur cum dracone, et draco pugnabat, et angeli ejus; et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et satanas, qui seducit universum orbem; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo misi sunt. (Apoc., cap. XII, 7, 8, 9.)

2. Isai., cap. XIV, 12.

3. Tu signaculum similitudinis, plenus sapientiâ et perfectus decore, in deliciis paradisi fuisti.... Tu cherub extentus, et protegens.... Perfectus in viis tuis in die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te. (Ezech., cap. XXVIII, 12, 13, 14, 15.)

humilié et broyé que pour prévenir sa propre déchéance? Laissons ce rêve insensé à ceux qui oublient que toute beauté créée n'est qu'un pâle reflet de la beauté incréée, et que rien n'épouvante celui devant qui l'univers est comme s'il n'était pas! As-tu rêvé toi-même une grandeur imaginaire comme celle qui séduit parfois nos faibles esprits? Mais les fantômes n'ont point d'accès dans ta pure substance où l'intelligence va d'un mouvement droit et ferme à la vérité. Ce n'est ni la passion ni l'habitude qui te pousse; ta nature parfaite ne connaît pas ces misères. L'erreur et l'ignorance sont incompatibles avec ta félicité originelle [1]. Comment es-tu tombé? *Quomodo cecidisti?*

1. Ad quartum dicendum, quod peccatum mortale in actu liberi arbitrii contingit esse dupliciter. Uno modo ex hoc quod aliquod malum eligitur : sicut homo peccat eligendo adulterium, quod secundum se est malum. Et tale peccatum semper procedit ex aliqua ignorantia vel errore. Alioquin id quod est malum, non eligeretur ut bonum. Errat quidem adulter in particulari, eligens hanc delectationem inordinati actus quasi aliquod bonum ad nunc agendum, propter inclinationem passionis, aut habitus : etiamsi in universali non erret, sed veram de hoc sententiam teneat. Hoc autem modo in angelo peccatum esse non potuit : quia nec in angelis sunt passiones : quibus ratio aut intellectus ligetur, ut ex supradictis patet : nec iterum primum peccatum habitus

Il nous est difficile, Messieurs, de répondre à cette question, parce que notre nature mixte ne nous rend qu'imparfaitement compte des actes angéliques. Cependant il est certain que les anges ont péché. « Dans les saintes hiérarchies il s'est trouvé des méchants, dit l'Écriture, qui n'ont pas su se tenir à la vérité [1]. Dieu a vu leur iniquité et ne les a pas épargnés [2]. Quiconque pèche prend le parti du grand révolté; car le diable a péché dès le commencement [3]. » — Il a péché comme pèchent les esprits. Les biens

præcedere potuit ad peccatum inclinans. Alio modo contingit peccare per liberum arbitrium, eligendo aliquid quod secundum se est bonum, sed non cum ordine debitæ mensuræ aut regulæ : ita quod defectu inducens peccatum sit solum ex parte electionis, quæ non habet debitum ordinem nisi ex parte rei electæ : sicut si aliquis eligeret orare non attendens ad ordinem ab ecclesia institutum. Et hujusmodi peccatum non præexigit ignorantiam, sed absentiam solum considerationis eorum quæ considerari debent. Et hoc modo angelus peccavit, convertendo se per liberum arbitrium ad proprium bonum, absque ordine ad regulam divinæ voluntatis. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 63, a. 1.)

1. Diabolus in veritate non stetit. (Joan., cap. VIII, 44.)

2. In angelis suis reperit pravitatem. (Job., cap. IV, 18.) — Deus angelis peccantibus non pepercit. (II Petr., cap. II, 4.)

3. Qui facit peccatum, ex diabolo est; quoniam ab initio diabolus peccat. (I Joan., cap. III, 8.)

grossiers qui flattent nos sens ne pouvaient avoir aucun attrait pour lui. C'est dans l'orgueil qu'il a trouvé sa perte[1], et cet orgueil est devenu la source fatale de toute iniquité : *Initium omnis peccati superbia*[2]. Il s'est laissé séduire par sa propre beauté[3]. Je monterai, s'est écrié ce superbe, et je serai semblable au Très-Haut. *Ascendam et similis ero Altissimo*[4]. A-t-il réellement pensé qu'il pouvait égaler l'infinie majesté de Dieu? — Non. — Ce lumineux esprit savait trop bien qu'un être fini, dût-il croître toute l'éternité, ne peut égaler

1. Illa solum peccata in malis angelis esse possunt, ad quæ contingit affici spiritualem naturam. Spiritualem autem naturam affici non contingit ad bona, quæ sunt propria corpori, sed ad ea, quæ in rebus spiritualibus inveniri possunt. Nihil enim afficitur nisi ad id, quod suæ naturæ potest esse quodammodo conveniens. In spiritualibus autem bonis non potest esse peccatum, dum aliquis ad ea afficitur, nisi per hoc quod in tali affectu superioris regula non servatur. Et hoc est peccatum superbiæ, non subdi superiori in eo quod debet. Unde peccatum primum angeli non potest esse aliud quam superbia. (*Summ Theol.*, I p., quæst. 63, a. 2.)

2. Eccli., cap. x, 15.

3. Elevatum est cor tuum in decore tuo. (Ezech., cap. xxviii, 17.)

4. Isai., cap. xiv, 13. — Judicium et ruina diaboli nulli dubium quin arrogantia sit. (Hieronym., Epist. 85.)

l'infini [1]. Mais, protestant malicieusement contre l'ordre établi, il a commencé la longue et innombrable lignée de ces orgueilleux naturalistes qui répudient leurs destinées surnaturelles et n'attendent rien que du développement de leur nature, ou qui osent aspirer au bonheur suprême de voir Dieu en ne comptant, pour arriver à ce terme sublime, que sur leurs propres forces. En un mot, Lucifer a voulu ne tenir que de lui-même sa félicité, ce qui est la propriété de Dieu seul [2].

Voilà son premier crime : l'orgueil. L'envie le suit de près [3]. « Dieu, dit l'Apôtre, en introdui-

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 63, a. 3. *Utrum diabolus appetierit esse ut Deus?*

2. In hoc appetiit indebite esse similis Deo, quia appetiit ut finem ultimum beatitudinis id ad quod virtute suæ naturæ poterat pervenire : avertens suum appetitum à beatitudine supernaturali, quæ est ex gratia Dei. Vel si appetiit ut ultimum finem illam Dei similitudinem quæ datur ex gratia, voluit hoc habere per virtutem suæ naturæ, non ex divino auxilio secundum Dei dispositionem. Et hoc consonat dictis Anselmi qui dicit *quod appetiit illud, ad quod pervenisset, si stetisset.* Et hæc duo quodammodo in idem redeunt : quia secundum utrumque appetiit finalem beatitudinem per suam virtutem habere, quod est proprium Dei. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 63, a. 3.)

3. Post peccatum superbiæ consecutum est in angelo peccante malum invidiæ, secundum quod de bono hominis do-

sant son fils unique dans le monde, a ordonné une seconde fois à ses anges de l'adorer. *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ dicit : Et adorent eum omnes angeli ejus*[1]. » Cette seconde fois suppose une première. Il nous est donc permis de croire, avec de saints docteurs et d'éminents théologiens, que le plan total de la création fut originairement révélé aux anges, qu'ils y virent le Verbe incarné, et que Dieu leur demanda pour ce grand prédestiné un cantique d'adoration. Des voix innombrables envoyèrent, à l'avance, au Verbe fait chair un joyeux *alleluia;* mais ceux que pervertissait l'orgueil furent pris d'une mortelle envie contre la nature humaine et éclatèrent en murmures. O splendeur du Père, s'écrièrent-ils, miroir inaltérable et vivant de la substance divine, pourquoi t'avilir? Tu veux t'unir à la créature; arrête-toi à notre lumineuse et pure essence et ne va pas te perdre dans un abject limon, si tu veux t'épargner les mépris de notre

luit : et etiam de excellentia divina, secundum quod eo Deus contra voluntatem diaboli ipsius utitur in gloriam divinam. (*Summ. Theol.*, I p., quaest. 63, a. 2.)

1. Heb., cap. I, 6.

grandeur. — Et le Verbe préludant à ses jugements leur répondit : « Allez, maudits : *Ite maledicti.* »

Ne faites pas de calculs, Messieurs, pour savoir combien de temps a duré le mystérieux et tragique événement que je vous raconte. Mon récit, trop long, ne peut peindre la rapidité avec laquelle se sont succédé les actes divins et angéliques. Propositions et révélations de Dieu, révoltes de l'orgueil et de l'envie, jugement, sentence, malédiction, combat des esprits fidèles contre les rebelles, victoire, défaite, éternel bannissement des phalanges réprouvées, tout s'accomplit en un instant [1].

Elle est tombée, cette race superbe, et maintenant elle va roulant d'abîme en abîme, toujours maudite et toujours broyée par la main vengeresse du Dieu qu'elle abhorre, et contre lequel elle s'enfle éternellement d'un orgueil insensé [2]. Elle garde tout entière sa belle nature, avec ses lumières et sa force, et c'est ce qui

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 63. a. 6. *Utrum aliqua mora fuerit inter creationem et lapsum angeli ?*

2. Superbia eorum, qui oderunt te, ascendit semper (Psalm. LXXIII.)

l'enrage, tant elle est humiliée et honteuse de se voir encore si bien douée dans une si grande infortune[1]. La grâce ne l'éclaire plus, mais elle y voit assez pour mesurer sa chute[2]. Elle souffre d'être privée de la béatitude qu'elle poursuivait avec une ardeur déréglée, elle souffre de savoir que les anges ses frères ne peuvent plus pécher ni perdre leur félicité[3]; mais elle ne peut convertir sa douleur en repentir, tant sa volonté, désormais inflexible, a mis de force dans son péché. Tous ses dons sont tournés au mal. Elle y demeure obstinément attachée; comme ces animaux dont la dent pénétrante et cruelle s'enfonce si profondément dans une proie, qu'on ne peut l'en déprendre qu'en la brisant[4]. Incapable de trouver le bonheur dans la paix, elle

1. Propter simplicitatem suæ substantiæ à natura angeli aliquid subtrahi non potest..... ideo dona naturalia in eis integra manent. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 64, a. 1.)

2. Cognitio, quæ est per gratiam, in speculatione consistens, non est angelis totaliter ablata, sed diminuta..... Cognitione vero quæ est affectiva producens Dei amorem et proprie pertinet ad donum sapientiæ sunt totaliter privati sicut et caritate. (*Ibid.*)

3. Cf. *Ibid.*, a. 3. *Utrum dolor sit in dæmonibus?*

4. Cf. *Ibid.*, a. 2. *Utrum voluntas dæmonum sit obstinata in malo?*

court après les fausses joies de la vengeance où elle dépense l'admirable pouvoir qu'elle tient de sa nature sur les esprits et sur les corps.

Vengeance contre Dieu à qui elle ravit les adorations de la créature en contrefaisant sa toute-puissance par des prestiges[1]; vengeance contre les anges fidèles dont elle contrarie le gouvernement et la protection en troublant la nature et en séduisant les âmes; vengeance surtout contre l'homme, qui doit remplir les vides qu'elle a laissés au ciel, en le portant au mal pour l'entraîner avec elle dans un éternel malheur[2].

Cette vengeance, je le sais, fait sourire les esprits forts qui croient avoir écrasé les démons sous le poids de leur vaniteuse prose. Mais s'ils s'imaginent, en niant l'existence et l'action des mauvais esprits, avoir trouvé une nouveauté, qu'ils se détrompent. Les épicuriens du judaïsme et du polythéisme les ont précédés depuis longtemps. Leurs sarcasmes ont pesé légè-

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst. 104, a. 4. *Utrum dæmones possint homines seducere per aliqua miracula?*

2. Cf. *Ibid.*, a. 1. *Utrum homines impugnentur a dæmonibus?* a. 2. *Utrum tentare sit proprium diaboli?*

rement sur la croyance du genre humain, je ne pense pas que les superbes mépris de nos contemporains aient une meilleure fortune. La tradition est faite, et son autorité est trop imposante pour qu'on estime plus clairvoyants et plus sages que tout le monde les quelques railleurs qui la répudient. Nous avons prouvé, Messieurs, l'existence des esprits; sur cette vérité la raison parle comme la foi. Mais si les esprits existent, peut-on leur refuser la liberté? S'ils sont libres, pourquoi ne pas croire à leur chute? S'il y a des esprits déchus, pourquoi n'useraient-ils pas de leur pouvoir malfaisant? N'est-ce pas parce que ce pouvoir s'est manifesté que les peuples, séduits et tremblants, les ont adorés sous les noms de divinités cruelles, funestes, sans pitié : *Diræ, infaustæ, immanesque deitates;* que les philosophes les plus sensés ont confessé leur existence et décrit leur rôle dans le monde? Et saint Paul n'est-il pas d'accord avec l'histoire religieuse de tous les peuples, avec le génie des Platon et des Aristote quand il nous dit : « Nous avons à lutter non-seulement contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre les rois invisibles de ce siècle té-

nébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air [1] ? »

Vous ne vous expliquez pas, Messieurs, l'hostilité des démons contre l'homme parfaitement innocent de leur malheur; mais vous expliquez-vous bien pourquoi le méchant est ennemi de tout ce qui ne lui ressemble pas? Il en veut à la vertu avant qu'elle ait songé à le mépriser. Il tâche de la surprendre, il l'obsède et la persécute jusqu'à ce qu'elle tombe, et, s'il ne peut la flétrir et la corrompre, il s'efforce de la faire souffrir. Interrogez vos consciences, allez jusqu'à la racine des fautes qui ont déshonoré votre vie, vous rencontrerez peut-être, avant l'amour d'une beauté qui vous a séduits, la haine d'un méchant, jaloux des gloires de votre innocence, d'un méchant qui, par flatteries, promesses ou menaces, vous a poussés vers l'occasion du péché, uniquement pour le plaisir

1. Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ in cœlestibus. (Ephes., cap. VI, 12.)

Cf. *Introduction au dogme catholique*, vingt-quatrième conférence : ***Du discernement des miracles. — Prestiges diaboliques.***

de vous voir lui ressembler. Ce méchant n'a été que l'instrument de l'esprit mauvais, dont Dieu a permis les assauts, afin de donner plus de solennité à l'épreuve et plus de lustre aux triomphes de la vertu.

La chute des vertus célestes pouvait n'être, à l'origine des choses, qu'une ombre providentielle destinée à faire ressortir les splendeurs de notre fidélité. Elle est devenue, hélas! le prologue du drame de notre déchéance. Il est temps d'entrer dans l'action de ce drame et d'en suivre pas à pas toutes les péripéties.

II

Nous avons contemplé le premier homme orné de ses priviléges et plongé dans les délices de l'Éden, où il jouit des communications intimes de Dieu et converse avec les anges. Mais, parce que tout se tient dans le plan divin, le monde des esprits, dont la fonction est d'agir sur les êtres inférieurs, ayant été divisé par le péché, doit nécessairement se manifester autour de l'homme par des influences contraires. Pendant que les bons anges soutiennent sa marche et

affermissent ses pas sur le chemin de l'éternelle félicité où sera consommée sa perfection, les anges maudits conspirent sa perte et préparent leurs embûches. Ce n'est pas mauvais vouloir de la part de Dieu, car aucune créature, si puissante qu'elle soit, ne peut nuire au roi du monde contre sa volonté. Il a toujours le pouvoir de lui résister, et ce pouvoir, plus fort à l'origine qu'il ne l'est aujourd'hui, devait, dans les desseins de Dieu, accroître, par sa victoire, les mérites de notre premier père et le grandir [1]. Ne vous étonnez donc pas de voir entrer en scène l'ange déchu; la Providence l'appelle et sa propre perversité le pousse.

1. Divina sapientia disponit omnia suaviter (ut dicitur sapient octavo), in quantum scilicet sua providentia singulis attribuit, quæ eis competunt secundum suam naturam : quia (ut dicit Dion quarto cap. de divinis nom.) *Providentiæ non est naturam corrumpere, sed salvare.* Hoc autem pertinet ad conditionem humanæ naturæ, ut ab aliis creaturis juvari vel impediri possit. Unde conveniens fuit, ut Deus hominem in statu innocentiæ et tentari permitteret per malos angelos, et juvari eum faceret per bonos. Ex speciali enim beneficio gratiæ hoc erat ei collatum, ut nulla creatura exterior ei posset nocere contra propriam voluntatem, per quam etiam tentationi dæmonis resistere poterat. (*Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 165, a. 1.)

Il arrive, mais sous quel aspect! « *Sed et serpens erat callidior cunctis animantibus terræ quæ fecerat Dominus* [1]. Le serpent, dit la Genèse, était le plus rusé de tous les vivants sortis des mains du Seigneur. » L'esprit malin a-t-il donc vraiment avili sa nature, si belle encore dans le crime et l'infortune, jusqu'à prendre le corps d'un animal? — Pourquoi non? — Nos premiers parents étaient habitués à communiquer avec le monde invisible sous le voile des figures, rien ne pouvait les étonner. D'autre part, leur âme étant fermée aux suggestions intérieures du démon, il fallait qu'il se montrât [2]. Mais s'il eût manifesté sa présence par une apparition en harmonie avec sa nature déshonorée, à sa triste beauté sillonnée par les foudres du ciel, ceux qu'il voulait surprendre eussent deviné l'ennemi.

1. Genes., cap. III, 1.

2. Suggestio, qua spiritualiter diabolus homini aliquid suggerit, ostendit diabolum plus habere potestatis in homine, quam suggestio exterior : quia per suggestionem interiorem immutatur à diabolo saltem hominis phantasia, sed per suggestionem exteriorem immutatur sola exterior creatura. Diabolus autem minimum potestatis habebat in homine ante peccatum. Et ideo non potuit eum interiori suggestione, sed solum exteriori tentare. (*Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 165, a. 2.)

Cependant si, malgré la précision et l'autorité de la lettre, vous ne voulez voir, en cette entrée en scène, qu'un symbole, reconnaissez-y la profonde habileté de l'ennemi du genre humain. Il prend des détours, il se fait petit, il rampe, il serpente; c'est la marche naturelle du méchant.

Si le méchant découvrait tout à coup son âme perfide et ses funestes projets, il révolterait l'honnêteté et s'exposerait à la honte d'une prompte défaite. Ce n'est qu'en s'insinuant par le mensonge qu'il peut prolonger ses attentats et en assurer le succès. Tout ment en lui : son visage, sa voix, ses discours. Il trompe les yeux, les oreilles, le cœur; il est à la fois caresse et venin. Ce serpent, vous l'avez rencontré dans votre vie privée, Messieurs, vous le voyez agir au grand jour de la vie publique. Serpents, les faux amis qui se sont glissés dans vos affections pour mieux flatter vos penchants, et obtenir de votre faiblesse une apostasie de la vertu. Serpents, les coureurs de pouvoir qui rampent aux pieds du peuple, captent sa confiance imbécile par d'inexécutables promesses, le poussent à la révolte et aux catastrophes, afin de venir, en

temps opportun, se réchauffer au soleil de la fortune sur les ruines qu'il aura faites au prix de son bonheur et de son sang. Il y a tant de serpents à l'origine de nos chutes individuelles et sociales,qu'il ne me paraît nullement étrange d'en voir un commencer la chute de nos premiers parents.

Remarquez son adresse, je vous prie. Ce n'est pas avec l'homme qu'il s'abouche, mais avec la femme dont il connaît la faiblesse et le pouvoir[1]. — *Dixit ad mulierem.* — Moins intelligente que l'homme, la femme peut devenir plus facilement vaine et orgueilleuse. Formée de la substance même de l'homme, elle a pris sur son cœur un mystérieux pouvoir dont elle peut se servir en mal comme en bien. Elle aime, elle se sent aimée ; c'est assez pour lui donner l'espoir d'une condescendance qui, tôt ou tard, assure le triomphe de sa volonté. Heureux

1. In actu tentationis diabolus erat sicut principale agens, sed mulier assumebatur quasi instrumentum tentationis, ad dejiciendum virum : tum quia mulier erat infirmior viro, unde magis seduci poterat; tum etiam, propter conjunctionem ejus ad virum, maxime per eam diabolus poterat virum seducere. (*Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 165, a. 2., ad. 1.)

l'homme dont la femme soumise à de saintes influences fait sentir au foyer domestique le doux empire de son amour ! Sollicité par ses passions, il est prêt à quitter le chemin du devoir; mais une respectueuse tendresse l'y retient. S'il s'en écarte, pourtant, dans une heure d'oubli, il y est bientôt ramené par une parole, un regard, une larme de celle qui lui est chère. Ah ! les ennemis de Dieu ont trop bien compris ce pouvoir de la femme. Ils voudraient s'en emparer, pour hâter la complète destruction du reste de nos vertus chrétiennes et de nos religieuses croyances. C'est le secret de ces âpres colères avec lesquelles ils poursuivent tout ce qui représente parmi nous l'influence divine, et de l'empressement qu'ils mettent à séculariser l'éducatiou de la femme. Malheur à l'homme si jamais ils réussissent ! Non-seulement rien ne l'arrêtera plus sur les pentes de la plus abominable corruption ; mais, entraîné par celle-là même qui pouvait le retenir encore, il y tombera d'une chute plus rapide et plus irrémédiable. Pervertir la femme, c'est l'œuvre diabolique par excellence.

Satan connaissait bien son métier de corrupteur. C'est à la femme qu'il s'adresse : *Dixit ad mulierem.* — « Pourquoi, dit-il, Dieu vous a-t-il ordonné de ne pas manger de tous les fruits du paradis? — *Cur præcipit vobis Deus ut non comederitis de omni ligno paradisi*[1]*?* » — Pourquoi? — Il interroge; c'est la plus sûre manière de tenter une âme. Une contradiction franche effaroucherait la virginité de sa foi, il faut l'alanguir par les passes énervantes du doute. On l'a fort bien dit, Messieurs, « l'interrogation est l'art de mettre en question ce qui est[2]. » Mais quoi mettre en question dans une âme où retentit encore la parole du ciel? — Le droit radical de Dieu à commander ou à défendre? — C'est impossible. Nous-mêmes, pour peu qu'il y ait encore un reste de bon sens dans nos égarements, nous n'osons pas toujours mettre en question la suprême autorité de Dieu. Nous aimons mieux nous persuader qu'on nous trompe et que notre conscience elle-même, condamnant l'objet vers lequel se portent nos

1. Genes., cap. III, 1.
2. Lacordaire, soixante-troisième conférence : *De la chute.*

appétits, va plus loin que la volonté divine. Comment la mère du genre humain, plus parfaite que nous, aurait-elle pu faillir, ne fût-ce que par un doute, sur une vérité de cette importance? Ce n'est donc pas l'autorité de Dieu que Satan met en question dans son *pourquoi;* mais bien l'objet de l'épreuve. Il ne le nomme pas, comme s'il était indigne de fixer l'attention, mais on le devine; c'est lui qui porte tout le poids de l'interrogation que l'on peut traduire ainsi : Est-ce bien sérieux la défense que Dieu vous a faite de ne point manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal? En effet, Messieurs, l'arbre de l'épreuve semble au premier abord un jeu inconvenant de la toute-puissance divine. Je suis persuadé que vous vous en êtes plus d'une fois scandalisés, non pas peut-être jusqu'à nier, comme l'ont fait quelques-uns, l'histoire tout entière de la chute, à cause de cette seule circonstance; mais jusqu'à mépriser les interprètes qui s'en tiennent à la lettre du récit biblique et jusqu'à chercher, sous l'écorce de l'arbre de la science, je ne sais quel péché honteux que l'on n'ose nommer. Frais d'imagination parfaitement inutiles, car il suffit

d'un peu de bon sens pour vous en dispenser.

Considérez la personne de l'homme. Est-il esprit? — Oui. Est-il corps? — Oui. L'esprit et le corps agissent-ils séparément en lui? — Non. L'homme, esprit et corps, unit inséparablement dans toutes ses opérations les deux éléments de sa nature, et sent le besoin de rattacher à des signes ce qu'il a en lui de plus immatériel : la pensée, les sentiments, le devoir. Il faut donc, s'il doit être éprouvé, que l'épreuve s'adresse à toute sa nature, conséquemment qu'il y ait, dans l'objet de cette épreuve, un signe qui parle aux sens et représente à l'esprit l'autorité d'une volonté supérieure qui impose ses commandements. Il importe peu que ce signe soit une grande ou une petite chose, pourvu qu'il exprime une idée digne de Dieu. Est-ce que vous prenez garde à la matière, à la forme, à la couleur du poteau ou de la borne qui vous indiquent la limite d'un champ? Qu'ils soient de bois ou de pierre, ronds ou carrés, blancs ou noirs, votre honnêteté dédaigne ces détails puérils, et ne veut voir, dans ces vulgaires objets, que le droit du propriétaire et la sainte majesté de la loi. Fussiez-vous tentés de les violer, ils

vous feraient entendre encore les menaces de la justice.

Vous respectez un bois mort, que dis-je? vous l'adorez. Le tronc d'arbre desséché que rencontrèrent un jour les soldats romains, et sur lequel ils attachèrent une traverse, pour y clouer un homme que venaient de condamner les tribunaux civils et religieux, vous l'appelez la sainte, la vénérable, la précieuse croix : *Crux sancta, crux veneranda, crux pretiosa;* l'étendard du roi des rois : *Vexilla regis;* vous le saluez avec amour et reconnaissance; si on vous en donne une parcelle, vous l'enchâssez dans l'or et l'argent et l'approchez en tremblant de vos lèvres et de votre cœur. Et pourtant rien de plus vil que cet arbre. Si on l'eût donné à quelque pauvre homme avant qu'on y pendît Jésus de Nazareth, peut-être n'eût-il pas voulu en faire la poutre maîtresse de sa cabane. Quel est donc le mystère de vos hommages, Messieurs? Ah! ce n'est pas au bois qu'ils s'adressent; mais au sang dont ce bois fut abreuvé et à l'amour infini qu'il y a dans ce sang. Vous adorez la croix parce que Jésus, vrai fils de Dieu, en mourant pour notre salut a mis dans ce bois tout son

amour. Eh bien, l'arbre de l'épreuve est l'équivalent de l'arbre de la croix, avec cette différence, pourtant, que l'arbre de la croix est un bois mort, tandis que l'arbre de l'épreuve est un bois vivant et fertile. Planté au milieu du paradis, il boit de ses racines l'onde des fleuves sacrés, lance vers le ciel sa tige superbe, et laisse tomber de tous côtés ses rameaux chargés de fruits magnifiques et délicieux dont la pulpe est imprégnée d'une mystérieuse vertu. Il y a là quelque chose de grand et de redoutable. Le bois mort et le bois vivant sont les deux signes de Dieu. Dans l'un il a inoculé, en expirant, son incommensurable miséricorde; dans l'autre il a mis, en commandant, son autorité sans limites. Si vous touchez d'une main profane et sacrilége l'arbre du salut, vous offensez l'amour de Dieu rédempteur. Si vous cueillez d'une main téméraire le fruit de l'arbre de l'épreuve, vous offensez la très-sainte majesté de Dieu, maître et seigneur de toutes choses. Salut, arbre du paradis! ceux que tu scandalises ont des yeux pour ne pas voir. Le chrétien vénère en toi le père de l'arbre sacré du Golgotha. Bois vivant, tu nous as donné la mort afin que le bois mort nous

donnât la vie. Et qui sait si la croix n'est point née d'un de tes rejetons [1]!

Ève a compris la haute signification de l'arbre de la science; elle ne cède pas à la tentation du mépris. Reconnaissant l'autorité et la sagesse du Créateur dans son commandement, elle répond naïvement au tentateur : — « Nous mangeons de tous les fruits du paradis : *De fructu lignorum qui sunt in paradiso vescimur* ; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu nous a ordonné de n'en point manger et de n'y pas toucher, de peur que peut-être nous ne mourions : *De fructu vero ligni quod est in medio paradisi, præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud ne forte moriamur* [2] ». — Il y a un peut-être dans sa réponse. Non pas qu'elle doute de la véracité de Dieu, mais elle ne sait pas au juste ce que c'est que la mort, ni si cette peine est irrémissible. Le démon s'empare de cette incertitude, et laissant de côté toute question sur l'objet de l'épreuve, il en nie résolûment la sanction : « *Ne-*

1. Cf. *Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 165. *Utrum fuerit conveniens modus et ordo primæ tentationis?*
2. Genes., cap. III, 2, 3.

quaquam morte moriemini[1] : Point du tout, vous ne mourrez pas. » Sur nos faibles esprits la négation pure et simple est une puissance; pour peu qu'elle rencontre des appétits impatients, elle a bientôt renversé les plus solides vérités. Mais une intelligence comme celle de nos premiers parents, ferme, éclairée, maîtresse d'elle-même, ne se laisse pas ébranler si facilement. La négation lui répugne si elle n'entend aussitôt des croyances affirmées à la place de celles que l'on nie. L'esprit de mensonge a senti cette exigence, et, sans attendre une réponse qui serait peut-être la fuite de la femme épouvantée, il frappe un double coup : — « Vous ne mourrez pas, dit-il, car Dieu sait que le jour où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal : *Scit enim Deus quod ex quocumque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri, et eritis sicut dii, scientes bonum et malum*[2]. »

Satan s'est rappelé que l'enivrement de sa propre excellence l'a fait tomber du ciel; il a

1. Genes., cap. III, 4.
2. Ibid., 5.

compris que dans une créature parfaite, c'est le sommet de l'esprit qu'il faut attaquer. Son dernier assaut est donné, il attend. Hélas! cette fallacieuse promesse : — Vous serez comme des dieux, — a promptement porté coup ; l'orgueil s'éveille dans l'âme innocente de notre mère [1]. Éprise des beautés intérieures qu'elle n'avait jusque-là regardées que d'un œil reconnaissant, elle oublie que l'on accuse son Dieu de basse jalousie et d'indigne mensonge ; et bien qu'elle ne se berce pas de l'absurde espoir d'égaler sa nature [2], elle croit qu'elle va trouver en elle-même la source de toute vérité, la loi de la vie, les secrets de l'avenir et le pouvoir d'atteindre la suprême félicité à laquelle elle aspire [3].

1. Cf. *Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 163, a. 1. *Utrum primi hominis peccatum fuerit superbia?*

2. Similitudinem æquiparantiæ ad Deum primi parentes non appetierunt, quia talis similitudo ad Deum non cadit in apprehensione, præcipue sapientis. (*Summ, Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 163, a. 2.)

3. Primus homo peccavit principaliter, appetendo similitudinem Dei quantum ad scientiam boni et mali, sicut serpens ei suggessit : ut scilicet per virtutem propriæ naturæ determinaret sibi quid esset bonum, et quid malum ad agendum ; vel etiam ut per seipsum prægnosceret quid sibi boni, vel mali esset futurum. Et secundario peccavit,

Vous me direz peut-être, Messieurs, qu'il y a là une incroyable extravagance, et pourtant c'est la vôtre, ô fils d'Ève. La parole de l'ange déchu a traversé les siècles, soulevant partout des tempêtes de superbe, toutes les générations en ont été troublées, et la nôtre ne le cède à aucune en agitations insensées. Philosophes, savants, politiques, grands et petits sont mordus de cette tarentule diabolique : — Vous serez comme des dieux. — Celui-ci confond systématiquement tous les êtres dans une substance unique afin de pouvoir prendre sa part de l'infini. Celui-là veut que la raison répudie l'inspiration et l'assistance d'un esprit supérieur, et tire indéfiniment de son propre fonds toutes les connaissances à l'aide desquelles elle doit construire un jour la synthèse du vrai. Le savant s'imagine qu'il va surprendre les secrets de l'univers, s'emparer des forces de la nature, et les soumettre à sa volonté après les avoir assujetties à ses calculs. Les

appetendo similitudinem Dei, quantum ad propriam potestatem operandi : ut scilicet virtute propriæ naturæ operaretur, ad beatudinem consequendam. Unde August. dicit (II *Super Gen. ad litteram*), quod *menti mulieris inerat amor propriæ postestatis*. (*Summ. Theol.*, II^{a} II^{æ} p., quæst. 163, a. 2.)

hommes de pouvoir ne croient qu'à leur droit, et prétendent gouverner les consciences comme ils administrent les affaires publiques. Et les peuples eux-mêmes, lassés de l'honnête obscurité d'une vie laborieuse, flattés par les pontifes de la révolution, espèrent devenir bientôt les maîtres absolus de leurs destinées. Bref, Messieurs, ne vouloir trouver qu'en soi et par soi ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être heureux et parfaits, n'est-ce pas la folie de notre orgueil? — *Eritis sicut dii scientes bonum et malum.* — Le châtiment est près du crime. Nous voulons nous grandir; mais notre raison affaiblie par ses excès ne sait plus commander aux appétits grossiers, nous tombons honteusement dans la fange du matérialisme.

La femme pécheresse est le type de cette décadence. Avant qu'elle eût consenti aux suggestions de l'orgueil, les chastes plaisirs de l'esprit lui faisaient oublier les voluptés des sens. Semblables à ces animaux sauvages que le jour effarouche, les passions basses fuyaient la lumière d'une intelligence parfaite et restaient endormies dans une mystérieuse obscurité. Sitôt que les fumées de la superbe ont entouré d'om-

bre la raison, elles se réveillent et courent à leur pâture. — « La femme regarda le fruit, vit qu'il était bon à manger, beau à voir, et qu'il lui promettait des délectations : *Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis aspectuque delectabile.* Elle en prit et en mangea : *Tulit de fructu illius et comedit*[1]. » — Tout est fini pour elle, sa chute est consommée. Malheureuse femme!

Malheureuse femme! mais pas encore malheureuse humanité. La victoire du serpent n'est qu'un accident sans importance tant que le chef du genre humain n'a pas succombé, car c'est lui qui porte en ses flancs le germe actif d'où doivent naître les générations. Ce n'est pas l'ange déchu qui le doit aborder; si habiles que soient ses métamorphoses, elles ne tromperaient peut-être pas la clairvoyance de l'homme-

1. Genes., cap. III, 6.

2. Manifestum est autem secundum doctrinam Philosophorum, quod principium activum in generatione est à patre; materiam autem mater ministrat. Unde peccatum originale non contrahitur à matre, sed à patre. Et secundum hoc, si Adam non peccante, Eva peccasset, filii originale peccatum non contraherent : è converso autem esset, si Adam peccasset, et Eva non. (*Summ. Theol.*, Ia IIæ p., quæst. 81, a. 5.)

roi. Mais une épreuve plus délicate est réservée à ce dernier. L'os de ses os, la chair de sa chair, l'enfant de sa propre vie, sa compagne tant aimée va remplir auprès de lui l'office de tentateur. Dieu permet cette aggravation du péché de la femme, parce qu'il veut sonder le cœur de notre père et obtenir de lui, pour prix de ses bienfaits, le sacrifice du plus grand des amours terrestres à l'éternel amour. Adam ravi de la beauté de son épouse l'a aimée, dès le premier instant, comme jamais homme n'aima depuis une femme. Il a mis son cœur dans son cœur lorsqu'il mettait sa main dans sa main. Tous deux n'ont plus qu'une même vie ; et voilà qu'il faut se séparer. Courage, père ! Prêtez l'oreille aux cris de votre postérité ; rompez des liens qui ne peuvent plus que vous être funestes. Le Tout-Puissant saura bien vous endormir encore, et tirer de votre chair fertile une autre épouse plus digne de votre grande âme. Ainsi parlent le devoir et la grâce... Mais écoutez, Messieurs, ce que nous dit l'Écriture. — « La femme donna du fruit à son mari qui en mangea. *Dedit que viro suo qui comedit* [1]. » — Quelle foudroyante con-

1. Genes., cap. III, 6.

cision! Rien que le fait brutal, tous les détails sont passés sous silence. On les devine pourtant. La voix du devoir et de la grâce fut moins écoutée que les promesses de Satan, traduites par les caresses, les tendres regards et les douces paroles d'une femme aimée. Adam se laissa enivrer, comme la première victime de l'ange déchu, de l'espoir d'être semblable à Dieu, et peut-être fut-il heureux de penser qu'il allait associer celle qu'il aimait à sa nouvelle grandeur. Sa bienveillante affection diminua la faute où Ève avait mis plus d'orgueil [1]; mais, en même temps, il l'aggravait de tout le poids de sa perfection et de sa responsabilité [2]. Il est tombé, c'est maintenant qu'il faut s'écrier : Malheureuse humanité!

1. Quantum ad speciem superbiæ gravius peccavit mulier. (*Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 163, a. 4.)

Adam in peccatum consentit amicabili quadam benevolentia, qua plerumque fit ut offendatur Deus, ne homo ex amico fiat inimicus; quod eum facere non debuisse divinæ sententiæ justus exitus indicavit. (August., lib. XI, *De Genesi ad litteram.* cap. ult. a med.)

2. Si consideremus conditionem personæ utriusque, scilicet mulieris, et viri, peccatum viri est gravius, quia erat perfectior. (*Summ Theol.* IIª IIæ p., quæst. 163, a. 4.)

III

« Lorsque Adam, vaincu par l'orgueil et par l'amour terrestre, eut mangé du fruit défendu, la terre trembla jusqu'au fond de ses entrailles, comme si elle allait enfanter de nouveau; la nature, qui déjà s'était plainte de la faute d'Ève, poussa un second gémissement; le ciel s'obscurcit, la foudre gronda, de larges gouttes tombèrent comme de tristes larmes sur la terre déshonorée[1]. » — C'est ainsi, Messieurs, que Milton annonce le dénoûment du drame funeste dont vous venez de suivre les péripéties. Ce dénoûment est court, mais que de désastres à la fois. La menace de Dieu s'accomplit, et, d'un instant à l'autre, nos premiers parents comprennent mieux la mystérieuse emphase de cette parole divine : — « *Morte morieris :* Tu mourras de mort. »

1. Earth trembled from her entrails, as again
In pangs; and Nature gave a second groan;
Shy lour'd, and, muttering thunder, some sad drops
Wept at completing of the mortal sin
Original.

(*Paradise Lost*, Book IX.)

Morte la grâce qui vivifiait leur nature et l'inondait des lumières du ciel; mortes les splendeurs de cette belle intelligence qui voyait sans ombre le vrai et le bien et dirigeait si souverainement toutes les facultés de l'âme; morte cette puissance du libre arbitre qui commandait aux sens et à leurs appétits déréglés; morte cette sainte pudeur que l'impure chaleur du sang n'a jamais offensée, et qui ne voyait tout à l'heure dans l'harmonie des formes que la chaste beauté de la chair. « Les yeux des coupables sont ouverts, et reconnaissant qu'ils sont nus, ils rougissent l'un de l'autre et se couvrent. Puis entendant la voix du Seigneur qui se promène dans le jardin, à l'heure de la brise, ils se cachent au milieu des arbres pour éviter sa présence[1]. » — Naguère ils allaient au-devant de lui, et maintenant ils croient, les insensés, qu'en le fuyant ils échapperont à ses poursuites. Vain espoir. Il suffit d'un appel tout-puissant pour les amener devant leur juge.

1. Et aperti sunt oculi amborum; cumque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficûs, et fecerunt sibi perizomata. Et cùm audissent vocem Domini Dei deambulantis in paradiso ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini Dei in medio ligni paradisi. (Genes., cap. III, 7, 8.)

« Adam, où es-tu? dit le Seigneur. — Seigneur, répond Adam, j'ai entendu votre voix dans le jardin et, parce que j'étais nu, j'ai été saisi de crainte. — Mais qui t'a appris que tu étais nu, sinon que tu as mangé du fruit de l'arbre dont j'avais dit : Tu n'en mangeras pas[1]? » — Soyez humble, ô père du genre humain, un cri de votre cœur repentant : Seigneur, j'ai péché, ayez pitié de nous, va peut-être tout sauver. Mais non, il s'excuse et se jette comme un fou entre les bras de la mort. — « La femme que vous m'avez donnée pour compagne, dit-il, m'a présenté du fruit de cet arbre et j'en ai mangé. Et le Seigneur s'adressant à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? — C'est le serpent qui m'a trompée et j'ai mangé de ce fruit[2]. » C'est bien, la cause est

1. Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei : Ubi es? Qui ait; vocem tuam audivi in paradiso; et timui eò quòd nudus essem, et abscondi me. Cui dixit : Quis enim indicavit tibi quòd nudus esses, nisi quòd ex ligno de quo præceperam tibi ne comederes, comedisti? (Genes. cap. III, 9, 10, 11.)

2. Dixitque Adam : Mulier quam dedisti mihi sociam dedit mihi de ligno, et comedi. Et dixit Dominus Deus ad mulierem : Quare hoc fecisti? Quæ respondit : Serpens decepit me, et comedi. (Ibid., 12, 13.)

instruite. Maintenant écoutez la sentence. Elle n'est pas nouvelle. C'est toujours le *morte morieris* qui s'enfonce de plus en plus dans la nature humaine et la dépouille de ses priviléges.

Après avoir maudit de nouveau l'esprit du mal sous la figure de la bête dont il a pris la forme pour séduire ; après l'avoir enchaîné à la matière, ce qui est le plus grand supplice de cet être altier; après l'avoir condamné à ramper sur la terre, où il nous dressera des embûches et recevra les coups de talon de notre liberté victorieuse [1], Dieu s'adresse à la femme : — « Je multiplierai, dit-il, tes calamités et tes enfantements. Tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de l'homme et il te dominera [2]. » — Chastes espérances d'une maternité sans tache et sans souffrance, douce

1. Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia et bestias terræ; super pectus tuum gradieris, et terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius; ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. (Genes.,-cap. III, 14, 15.)

2. Mulieri quoque dixit : Multiplicabo ærumnas tuas, et conceptus tuos; in dolore paries filios, et sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. (Ibid., 16.)

société du foyer domestique où l'amour créait l'égalité : tout est perdu. O femme, il te faudra payer chèrement la gloire de revivre dans le fruit de tes entrailles, et tu préluderas par les cris de tes tortures à ce joyeux cantique : Un fils nous est né. Ton amour, naguère si puissant, n'aura plus la force de subjuguer à toujours le maître que Dieu te donne. Les premiers enivrements de la passion le jetteront à tes pieds ; mais tu verras se relever bientôt sa fierté révoltée de cette faiblesse, et, s'il ne devient pas le tyran du foyer, tu sentiras toujours, dans sa bienveillance même, la pitié du plus fort et l'autorité du plus grand. Morte la surnaturelle vigueur qui ne te promettait que des enfantements pleins d'honneur et d'allégresse ; morte la surhumaine et victorieuse beauté devant laquelle le compagnon de ta vie abdiquait ses droits à la domination. — *Morte morieris.*

Ton maître ne sera pas épargné. « Adam, dit le Seigneur, parce que tu as écouté la voix de ta femme et mangé du fruit dont je t'avais défendu de manger, la terre est maudite. C'est ton ouvrage. Tu ne mangeras plus, tous les jours de ta vie, qu'après de rudes labeurs. La terre

ne produira pour toi que des épines et des ronces, au milieu desquelles tu chercheras l'herbe dont tu dois te nourrir. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière et tu redeviendras poussière [1]. » — Imprégnée de la bénédiction de Dieu, la terre n'osait rien refuser à son roi. En payant un tribut à la vie des animaux, elle multipliait pour le service du maître ses plus riches productions. Dieu la maudit, et voilà que ses entrailles se resserrent et deviennent avares. Il faut que l'homme se courbe et les déchire pour en arracher, à la sueur de son front, son pain de chaque jour, et qu'il veille à ce que la semence, dont il attend la vie, ne soit pas étouffée par les plantes folles qui se révoltent contre ses efforts. Il commande, mais tous les vivants

1. Adæ vero dixit : quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno, ex quo præceperam tibi ne comederes, maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. Spinas et tribulos germinabit tibi, et comedes herbam terræ. In sudore vultûs tui vesceris pane, donec revertaris in terram de qua sumptus es; quia pulvis es, et in pulverem reverteris. (Genes., cap. III, 17, 18, 19.)

semblent lire sur son front l'anathème de son péché. Ils n'ont plus de confiance dans l'autorité de ce rebelle, et au lieu d'obéir, comme naguère, au premier appel de sa voix, ils s'enfuient effarouchés à son approche, et lui ne peut plus s'en rendre maître qu'au prix de mille ruses et de mille peines. Le trouble de la nature n'est qu'un retentissement du trouble de son être. L'ordre primitif y est complétement renversé, et la poussière dont fut formée sa chair, ne se sentant plus retenue, reprend impatiemment sa tendance à la dispersion. — Morte cette souveraineté tranquille et pacifique qui soumettait sans lutte et sans efforts toutes les créatures; morte cette robuste et infatigable constitution qui ne devait point sentir le faix du travail; morte cette mystérieuse vertu qui assurait au roi de la création le perpétuel renouvellement de ses jours, et faisait du corps humain un édifice indestructible. — *Morte morieris.*

Que de ruines et de dépouillements! Ah ! sans doute Dieu aura pitié des infortunés qu'il châtie si rudement, et avant de disparaître il leur adressera une parole de consolation. Non, il voit leur nudité, et en leur faisant l'aumône d'un vête-

ment il se moque de leur malheur. « Le voilà, s'écrie-t-il, le voilà cet Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Maintenant prenons garde qu'il ne mette la main sur le fruit de vie et qu'il n'en mange pour vivre éternellement. — Et après avoir chassé l'homme du paradis, il place à l'entrée un chérubin armé d'un glaive flamboyant et toujours en mouvement, pour garder le chemin de l'arbre de vie [1]. » — Ah! mon Dieu, vous êtes trop cruel. Frappez, c'est votre droit, mais ne déshonorez pas votre justice par l'insulte!

Messieurs, il n'est point dans les habitudes de la justice de Dieu d'insulter le pécheur, tant qu'il peut recourir encore à sa miséricorde. Aussi saint Augustin nous fait-il remarquer que les paroles divines sont moins une ironie à l'a-

1. Fecit quoque Dominus Deus Adæ, et uxori ejus tunicas pelliceas, et induit eos; et ait : Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum; nunc ergo ne forte mittat manum suam, et sumat etiam de ligno vitæ, et comedat, et vivat in æternum. Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis, ut operaretur terram de qua sumptus est. Ejecitque Adam; et collocavit ante paradisum voluptatis Cherubim, et flammeum gladium atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ. (Genes., cap. III, 21, 22, 23, 24.)

dresse de nos premiers parents qu'un avertissement ayant pour but d'effrayer et de contenir les audaces de notre orgueil. La prévenante bonté de Dieu montre aux pécheurs de l'avenir ce grand exemple d'un homme qui, au lieu d'atteindre le sommet où le poussait une ambition déréglée, perd, dans sa tentative insensée, tous les biens qu'il possédait [1].

Sur ce dernier avis donné au genre humain, les assises divines sont levées ; le juge disparaît, il ne reste plus que les condamnés et le bourreau. Les condamnés qui s'en vont, en pleurant, vers la terre de bannissement et n'osent pas se retourner pour dire adieu à la patrie de leur innocence et de leur bonheur. Le bourreau toujours invisible et préparant, en silence, le dernier coup qui doit donner tout son éclat à la sentence divine : *Morte morieris.* Adam et Ève ont tout

1. Verba hæc Dei non tam sunt primis parentibus insultantis, quam cæteros ne ità superbiant deterrentis, propter quos ista conscripta sunt : quia scilicet non solum Adam non fuit factus qualis fieri voluit, sed nec illud ad quod factus fuerat conservavit. (August., lib. XI, *De Genesi ad litter.*, cap. XXXIX.)

Cf. *Summ. Theol.*, IIª IIæ p., quæst. 164. *De pœnis peccati primi hominis.* Tota quæst.

perdu; mais il y a encore tant de séve dans leur jeune nature qu'ils ne comprennent pas bien l'étendue de leur châtiment. Qu'est-ce que la mort? Cette douloureuse question les agite. Ils suivent, d'un œil attristé, la chute et les frissons de la feuille desséchée que le vent emporte devant eux. Ils écoutent, avec stupeur, les plaintes des animaux expirants, et contemplent, avec effroi, leur corps sans mouvement. O mon seigneur, demande la femme d'une voix émue, est-ce là la mort? Et Adam ne peut lui répondre que par un *peut-être*. Mais à quelque temps de là le bourreau a commencé cet universel carnage qui ne doit cesser qu'avec les siècles; Caïn vient de tuer son frère Abel. Quand la mère du genre humain vit à ses pieds le corps sanglant de son bien-aimé, elle fut glacée d'épouvante, puis elle éclata en gémissements et en sanglots. Elle s'assit, et prenant sur ses genoux la dépouille inanimée de son Abel, elle la couvrit de baisers. Mon fils, disait-elle, je suis ta mère, est-ce que tu ne m'entends pas? Ouvre tes beaux yeux, regarde-moi, réponds-moi. Mon Dieu, il ne voit plus, il ne parle plus, il ne respire plus, il est insensible et froid. Abel! Abel! — Et tout près

de la mère, la voix grave et tremblante du père se fit entendre : Femme, Dieu l'avait dit : voilà la mort! — Ils pleurèrent longtemps ensemble et achevèrent, par leur larmes, de se purifier de leur péché.

Pleurons avec eux, Messieurs. Pleurons nos chers morts, et surtout pleurons le péché qui a ouvert à la mort les portes de ce monde. Oublier ces deux choses, la mort et le péché, est malsain pour notre vie de passage et d'exil. Quand la terrible sentence, *Morte morieris*, ne retentit plus en notre cœur, nous sommes tentés de croire que nous ne verrons pas la fin des jours de notre fugitive existence, et nous nous efforçons de ranimer les misérables restes de l'antique beauté dont fut parée la nature, pour la transformer en Éden. Efforts sacriléges! Il n'y a plus de paradis pour nous sur cette terre. Le glaive du chérubin est suspendu sur les demeures superbes et sur les cités voluptueuses où nous prétendons fixer le bonheur. Le glaive du chérubin, c'est une armée de barbares; le glaive du chérubin, c'est une foule tumultueuse de plébéiens révoltés que Dieu lance, quand il est temps, contre les Éden de la ci-

vilisation. N'attendons pas leur visite pour secouer la torpeur d'une coupable illusion; mais à la lumière de cette divine parole: *Morte morieris*, ne cherchons plus le paradis que dans les hautes et pures régions de l'éternité.

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE DANS L'HUMANITÉ

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE DANS L'HUMANITÉ

Messeigneurs [1], Messieurs,

« Le chef du genre humain a prévariqué; par sa prévarication il a encouru la colère de Dieu et la perte de la justice surnaturelle dans laquelle il avait été créé. Tous les dons gratuits qui dérivaient de cette justice ont disparu avec elle, partant, plus d'empire absolu de l'âme sur les appétits de la chair, plus de force pour résister à l'action des causes qui désagrégent le corps humain; mais l'ignorance, la concupiscence, la souffrance, la mort, et le honteux esclavage de la nature sous la puissance de l'esprit maudit dont les séductions ont triomphé. En un mot Adam est déchu.

Sa déchéance est-elle un fait personnel? Non.

1. Mgr le Coadjuteur et Mgr Mermillod, évêque de Genève.

Le père des hommes entraîne avec lui, dans sa chute, toute sa triste postérité. Non-seulement il nous transmet la souffrance et la mort, mais son péché passe en chacun des membres de l'humanité, dépouillée par lui de la justice et de la sainteté originelles, selon cette parole de l'Apôtre : — « Par un seul homme le péché est « entré dans le monde et par le péché la mort, « et ainsi tous ont hérité la mort de celui en « qui tous ont péché. » — Un dans son origine, le péché d'Adam en se répandant par propagation, et non par imitation, devient inhérent et propre à chacun de nous [1]. »

1. I. Si quis non confitetur, primum hominem Adam, cum mandatum Dei in paradiso fuisset transgressus, statim sanctitatem et justitiam, in qua constitutus fuerat, amisisse, incurrisseque per offensam prævaricationis hujusmodi iram et indignationem Dei atque ideo mortem, quam antea illi comminatus fuerat Deus, et cum morte captivitatem sub ejus potestate, qui mortis deinde habuit imperium, hoc est, diaboli, totumque Adam, per illam prævaricationis offensam, secundum corpus et animam in deterius commutatum fuisse : Anathema sit.

II. Si quis Adæ prævaricationem sibi soli, et non ejus propagini, asserit nocuisse, et acceptam a Deo sanctitatem et justitiam, quam perdidit, sibi soli, et non nobis etiam eum perdidisse; aut inquinatum illum per inobedientiæ peccatum, mortem et pœnas corporis tantum in omne genus

Telle est, Messieurs, la doctrine que l'Église propose à notre croyance par la bouche du saint concile de Trente.

Cette doctrine est, pour un grand nombre d'esprits, une pierre d'achoppement et de scandale. Je ne parle pas de ceux qui, tout entiers au divorce impie de la raison et de la foi, enveloppent d'un même mépris tous les dogmes où se révèle l'intervention surnaturelle de Dieu, mais de ces esprits inquiets, raisonneurs et mal instruits qui, sans refuser absolument de croire, se laissent facilement déconcerter par les mystères, et s'attardent plus qu'il ne faut aux objections de l'incrédulité. Ils entendent dire qu'il suffit d'exposer le péché originel pour le réfuter; — qu'une créature qui n'existait pas ne saurait être complice d'une action mauvaise [1]. — Que la

humanum transfudisse, non autem et peccatum, quod mors est animæ; anathema sit : cum contradicat Apostolo dicenti : « Per unum hominem peccatum intravit in mundum, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. »

III. Si quis hoc Adæ peccatum, quod origine unum est et propagatione, non imitatione, transfusum omnibus, inest unicuique proprium... anathema sit. (Conc. Trid., sess. V, can. 1, 2, 3.)

1. Bayle.

responsabilité dépendant de la liberté on ne peut pas être responsable d'une action que non-seulement on n'a pas faite librement, mais même que l'on n'a pas faite du tout [1]; — que la conscience se refuse à admettre qu'une faute commise par le premier homme ait infecté la nature [2]; — que la justice qui punit les innocents pour les coupables, et qui déclare coupable celui qui n'a pas agi, c'est la *vendetta* barbare et non la justice des hommes éclairés [3]. — Enfin que, pris à la lettre, le dogme du péché originel est une doctrine barbare. L'imagination aidant, et un peu l'ignorance, c'est assez pour jeter le trouble dans les idées et créer des préjugés, des préventions, des défiances qui arrêtent aux portes de l'âme l'enseignement de l'Église.

Ces préjugés, ces préventions, ces défiances je veux les dissiper, Messieurs, et j'espère que ma bonne volonté sera récompensée par le succès, si vous voulez me suivre pas à pas dans l'examen méthodique de l'importante question

1. Janet, *Philosophie et religion* (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1869.)
2. Laurent, *le Christianisme*, p. 452.
3. Janet, *loc. cit.*

qui se présente aujourd'hui. Cet examen ne sera pas inutile à ceux d'entre vous qui croient; il confirmera leur foi, leur apprendra des choses qu'ils ignorent, et leur fournira des armes contre les difficultés dont ils sont constamment assaillis.

Disons d'abord ce que le péché originel n'est pas. Les éliminations faites, nous dirons ce qu'il est, après quoi nous pourrons plus facilement expliquer sa transmission.

I

Le péché originel est-il, comme l'ont prétendu certains hérétiques, une corruption de la substance même de l'âme? Non, Messieurs. L'âme est une substance simple et inaltérable qui ne doit son existence qu'à la toute-puissance de Dieu. Il nous est impossible de concevoir que ce qui est simple puisse se corrompre, ni que ce qui vient directement de Dieu soit substantiellement mauvais. D'autre part, nous ne voyons pas

1. Voir pour toutes les erreurs réfutées dans cette première partie l'*Index* de la présente conférence, fin du volume.

comment un acte de notre premier père aurait pu altérer, à l'avance, une substance qui n'existait pas encore.

Il n'y a donc rien de substantiel dans le péché originel. Cherchons-le du côté de nos facultés. Est-il un acte de ces facultés? Par exemple, est-ce l'acte prévaricateur d'Adam lui-même, acte qui, sans entrer dans notre nature, nous est imputé par la justice divine? Mais l'acte prévaricateur d'Adam ne sort pas de sa personne. Passager de sa nature, il ne peut se perpétuer par une imputation sans raison, et cette imputation ne saurait faire qu'il soit réellement transmis, inhérent, propre à chacun de nous, comme le définit l'Église. — Ne serait-ce point alors un acte de notre volonté? un consentement donné au péché de notre premier père à l'heure même où nous prenons possession de la vie? ou bien une complicité mystérieuse, réelle et actuelle de notre libre arbitre dans le libre arbitre d'Adam représentant et contenant sa postérité? — L'incrédulité, Messieurs, affecte de nous prêter cette croyance, pour se donner vis-à-vis de nous l'avantage d'un superbe mépris et d'une

vertueuse indignation. Contre ce qu'elle appelle nos absurdités dogmatiques elle invoque la raison et la conscience, et, devant les affirmations doctrinales de l'Église, touchant le péché originel, elle contrefait l'agneau et répond ironiquement :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

C'est trop d'ignorance ou trop de déloyauté. L'Église ne dit pas, l'Église n'a jamais dit que nous fussions personnellement coupables du péché originel. L'Église n'a jamais attribué à notre libre arbitre une complicité, je ne dis pas actuelle, mais même virtuelle ou interprétative dans l'acte volontaire et personnel par lequel le chef du genre humain a consommé sa déchéance. Elle nous apprend que cet acte nous a nui et nous a perdus, comme vous pourriez apprendre à un fils que le crime de son père le déshonore; jamais, au grand jamais, elle n'a enseigné que nous l'eussions commis. Il est trop facile à l'impudence de mettre au compte de ceux dont elle récuse la doctrine des absurdités auxquelles ils n'ont jamais pensé. Mais l'impu-

dence, quoi qu'elle fasse, ne saurait troubler la candeur de la vérité. Imperturbablement l'Église affirme que le genre humain est tombé dans la personne de son chef, qu'il y a un péché, le même pour tous, en chaque enfant de l'humanité. Job n'a-t-il pas dit : — « Qui peut rendre pur celui qui est éclos d'un germe impur[1] ? » Et David : — « Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité ; oui, ma mère m'a conçu dans le péché[2]. » Et l'Apôtre : — Tous meurent en Adam[3]. — Nous sommes par nature des enfants de colère[4]. » — Instruite par les Saintes-Lettres, appuyée sur les docteurs, qui n'ont jamais varié en ce point[5], assistée par l'Esprit-Saint, l'Église affirme donc qu'il y a un péché en nous dès l'instant même où nous commen-

1. Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine. (Job, cap. XIV, 4.)

2. Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum et in peccatis concepit me mater mea. (Psalm. L.)

3. In Adam omnes moriuntur. (I Cor., cap. XV, 22.)

4. Eramus naturâ filii iræ. (Ephes., cap. II, 3.)

5. Non aliud (scilicet de peccato originali), ex quo Christi Ecclesia constituta est, divinarum scripturarum tractores et christianorum disputationum scriptores senserunt, non aliud a majoribus acceperunt, non aliud posteris tradiderunt. (S. August., lib. III, *De peccat. merit.*, cap. VI.)

çons à vivre; mais elle nous apprend, par la bouche de saint Anselme, que ce péché n'est pas l'acte de notre volonté personnelle[1]; elle condamne ceux qui prétendent nous l'imputer sans égard à la volonté de celui qui l'a introduit dans le monde[2]; elle veut nous en purifier, elle ne nous demande pas de nous en repentir.

Il faut bien, sans doute, que ce péché soit volontaire pour être péché, mais il n'est volontaire que dans la cause générale et première qui contenait toute l'espèce humaine, et d'où procède l'universel mouvement de la génération; comme l'acte d'un membre, dit saint Thomas, n'est volontaire que dans l'âme, premier moteur de tout l'organisme. Aussi est-il appelé péché de *nature* et non pas péché de *personne*, péché *originel* et non pas péché

1. Quod in infantibus non est justitia quam debent habere, non hoc fecit illorum voluntas personalis sicut in Adam, sed egestas naturalis, quam ipsa natura accepit ab Adam. (S. Anselm., lib. *De concept. Virg. et peccato orig.*, cap. XXIII.)

2. Peccatum originis vere habet rationem peccati sine ulla ratione et respectu ad voluntatem a qua originem habuit (47ª Prop. Baii damnata).

actuel[1]. C'est, dans ce sens, Messieurs, qu'il faut entendre cette parole de l'Apôtre : « Tous

1. Omnes homines, qui nascuntur ex Adam, possunt considerari ut unus homo, in quantum conveniunt in natura, quam a primo parente accipiunt : secundum quod in civilibus omnes homines qui sunt unius communitatis, reputantur quasi unum corpus, et tota communitas quasi unus homo. Sicut etiam Porphyrius dicit, quod *participatione speciei plures homines sunt unus homo*. Sic igitur multi homines ex Adam derivati sunt, tamquam multa membra unius corporis. Actus autem unius membri corporalis, puta manus, non est voluntarius voluntate ipsius manus, sed voluntate animæ, quæ primo movet membrum. Unde homicidium, quod manus committit, non imputaretur manui ad peccatum, si consideratur manus secundum se, ut divisa a corpore : sed imputatur ei in quantum est aliquid hominis, quod movetur a primo principio motivo hominis. Sic igitur inordinatio, quæ est in isto homine ex Adam generato, non est voluntaria voluntate ipsius, sed voluntate primi parentis, qui movet motione generationes omnes, qui ex ejus origine derivantur, sicut voluntas animæ movet omnia membra ad actum. Unde peccatum, quod sic a primo parente in posteros derivatur, dicitur originale : sicut peccatum quod ab anima derivatur ad membra corporis, dicitur actuale. Et sicut peccatum actuale quod per membrum aliquod committitur, non est peccatum illius membri, nisi in quantum illud membrum est aliquid ipsius hominis, propter quod vocatur peccatum hujus personæ, nisi in quantum hæc persona recipit naturam a primo parente : unde et vocatur peccatum naturæ, secundum illud (Ephes. II). *Eramus natura filii iræ*. (*Summ. Theol.*, Iª IIæ p., quæst. 81, a. 1. c.)

Defectus originalis justitiæ... in quolibet homine ratio-

ont péché en Adam; » ainsi que les textes des saints Pères qui nous attribuent quelque participation à la prévarication de notre premier père [1]. Et je ne vois pas, en vérité, que ce sens puisse offenser la raison des incrédules, ni alarmer la pudeur de leur conscience. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point de l'enseignement catholique.

Si le péché originel n'est pas un acte dans notre personne, qu'est-ce donc, Messieurs? —

nem habet culpæ ex hoc quod per voluntatem principii naturæ, id est, primi hominis inductus est talis defectus. (In II *Sent.*, dist. 36, quæst. 1, a. 2.)

Voluntas alterius et actus ejus non potest adeo proprie dici voluntas mea, vel velle meum sicut voluntas mea personalis, et velle meum personale. Omnes autem doctores et sancti catholici tenent et docent, tam verbo quam scripto, quod peccatum originale in parvulo non est voluntarium voluntate vel actu voluntatis personalis ipsius parvuli, sed solum a voluntate primi hominis. (Durand, lib. II, dist. XXXI, quæst. 2.)

1. Par exemple les paroles de saint Irénée. — Deum in primo Adam *offendimus, non facientes* ejus præceptum. Ἐν μέν γὰρ τῷ πρώτῳ Ἀδὰμ προσεκόψαμεν, μὴ ποιήσαντες αὐτοῦ τὴν ἐντολήν. (Lib. V, *Adversus hæres.*, cap. XVI)... Neque enim alteri cuidam eramus debitores, sed illi, cujus et præceptum *transgressi fueramus* ab initio. Οὐδέ γὰρ ἄλλῳ τινί ἤμεν ὀφείλεται, ἀλλ' ἢ ἐκείνῳ· οὗ καί τὴν ἐντολὴν παρὲβημεν ἀπ' ἀρχῆς. (Ibid.)

Un état évidemment, il ne reste plus que cela. Mais quel état? — Une pure accumulation de peines? — Mais la peine suppose le désordre moral. Supprimez ce désordre, la peine n'est plus qu'une barbarie, et celui qui l'inflige un tyran. Ne serions-nous pas en proie à quelque maladie mystérieuse provenant d'un virus mêlé au fleuve de la génération? — Mais d'où vient ce virus? Comment peut-il passer du corps à l'âme et alanguir la nature entière? Ceux qui l'ont imaginé n'ont jamais pu répondre à ces questions. — Cette inclination fatale qui nous porte aux plaisirs de la chair; ces révoltes du sens réprouvé qui attristent si profondément les âmes généreuses qu'elles demandent à grands cris, comme l'Apôtre, d'être délivrées de leur corps de mort, la concupiscence, en un mot, n'est-ce point le péché que nous cherchons? Pas encore. Les appétits de la chair lui sont naturels, et la raison, abandonnée à ses propres forces, ne les gouverne pas si souverainement qu'ils n'aient le pouvoir de se révolter. Une grâce particulière peut les soumettre despotiquement, c'est vrai, mais Dieu n'est pas tenu d'honorer de cette libéralité toute gratuite

notre politique intérieure. Rien ne pouvait l'empêcher, s'il l'eût voulu, de créer l'homme primitif avec la concupiscence. Elle n'est un désordre dans notre nature que respectivement, et l'affliction qu'en reçoit notre vertu n'est point un effet direct de l'acte de la volonté qui nous a fait déchoir. D'ailleurs, ne savez-vous pas que le baptême efface le péché originel [1], et qu'il ne reste aucune trace de damnation en ceux que le Christ a enfantés à une nouvelle vie [2]. Et cependant, hommes régénérés, vous sentez, n'est-ce pas, que le feu des passions brûle encore votre sang, et que ni l'eau sainte, ni vos efforts, ni les fréquentes approches de la grâce, ni, peut-être, les glaces de l'âge n'ont éteint ses criminelles ardeurs. D'où vient ce phénomène? L'Apôtre a-t-il menti? l'Église ne vous a-t-elle administré que des sacrements inefficaces? ou bien faut-il chercher ailleurs le propre et l'essence du péché originel? Eh oui, Messieurs, cherchons toujours, pénétrons jusqu'au plus

1. Si quis asserit (in baptismate) non tolli totum id quod veram et propriam rationem peccati habet..... anathema sit (Concil. Trid., Sess. V, can. 5.)

2. Nihil ergo nunc damnationis est in iis qui sunt in Christo Jesu. (Rom., cap. VIII, 1.)

intime de la nature humaine. En ces profondeurs sacrées où réside le pouvoir de connaître, d'aimer, de vouloir librement, a dit un homme tristement célèbre, tout a été bouleversé par la chute de notre premier père, tout infecté par la malice de son péché. La raison ne se meut plus que dans les ténèbres, la volonté n'a plus la force de se décider au bien. Impuissance radicale de connaître et d'aimer Dieu, tendance fatale vers le mal, nécessité naturelle de le commettre, voilà l'essence même du péché originel. Je ne prendrai pas la peine de réfuter ce manichéisme luthérien, il me suffit de le livrer aux anathèmes de votre conscience. En même temps qu'elle vous rend compte de votre faiblesse, elle vous reproche vos lâchetés et vous félicite des victoires remportées, par vos généreux efforts, sur vos penchants dépravés. C'est assez pour l'honneur de votre raison et de votre liberté.

Mais enfin, si le péché originel n'est ni une altération de la substance de l'âme, ni un acte de notre volonté, ni une simple pénalité, ni une maladie mystérieuse produite par le virus dont est infectée la force génératrice, ni la concu-

piscence, ni l'infection radicale de toutes nos facultés, qu'est-ce donc? — Écoutez saint Thomas. « Le péché originel, dit-il, est un état de désordre provenant de la dissolution de cette primitive harmonie qui était la raison même de la justice originelle [1]. De l'essence de l'âme ce désordre passe à ses facultés et se fait principalement sentir dans les régions inférieures de la nature [2]. » — En quoi consiste précisément ce désordre, ou, pour parler le langage de l'École, quelle est sa raison formelle? C'est ce qu'il faut éclaircir. J'ai besoin pour cela, Messieurs, de rappeler ici la notion de notre état primitif, et je ne demande point pardon de cette redite parce qu'elle est absolument nécessaire.

1. Peccatum originale est quædam inordinata dispositio proveniens ex dissolutione illius harmoniæ in quâ consistebat ratio originalis justitiæ. (*Summ. Theol.*, Iª IIæ p., quæst. 82, a. 1.)

2. Cf. *Ibid.*, quæst., 83, a. 1. *Utrum originale peccatum sit magis in carne quam in anima?* a. 2. *Utrum... sit per prius in essentia animæ quam in potentiis?* a. 3. *Utrum... per prius inficiat voluntatem quam alias potentias?* a. 4. *Utrum præfatæ potentiæ sint magis infectæ quam aliæ?*

II

Qu'est-ce que l'homme, à ne considérer que les principes constitutifs de sa nature? C'est un être mixte composé d'une âme simple et incorruptible, unie personnellement à un corps multiple en ses éléments et, partant, susceptible de se corrompre. Par son intelligence l'âme humaine appète le vrai, par sa volonté le bien, et cette appétence ne se peut satisfaire que dans le vrai et le bien suprêmes, Dieu. Non pas Dieu connu et possédé dans le mystère de son essence infinie; mais Dieu connu et possédé par les manifestations visibles et finies de ses perfections. Dégagée des imperfections des sens et n'ayant à lutter que contre ses propres imperfections l'âme irait, d'une course plus alerte et plus sûre, vers le but naturel de ses tendances; mais, unie au corps, il faut qu'elle mesure ses pas et se tienne en garde contre les illusions de la partie sensible, dont l'enveloppement la condamne à l'ignorance et l'expose à l'erreur; il faut qu'elle surveille, plus que les appétits supérieurs, l'appétit inférieur de la chair, qu'elle

le combatte et le réprime de peur qu'il n'outre-passe les limites d'une satisfaction légitime. Elle tient par la dignité de son essence et de ses facultés la tête de la nature; mais la concupiscence peut se révolter contre elle. Son devoir est d'en triompher et Dieu l'aide, à cet effet, de l'efficace de ses secours naturels. Quant au corps, il obéit à la loi des composés qui, de leur nature, tendent à se dissoudre sous l'action des forces désassimilatrices; d'où la passibilité et la mort.

Voilà, Messieurs, ce que les théologiens appellent l'état de pure nature. D'après leur sentiment commun, cet état est parfaitement possible. — « Dieu pouvait, dit saint Thomas, créer à l'origine du monde un homme formé du limon de la terre, et uniquement doué de ses éléments et facultés naturels; par conséquent, un homme mortel, passible, ressentant les révoltes de la concupiscence. En cela, Dieu n'eût aucunement offensé la nature humaine, parce que ces infirmités appartiennent à sa constitution même. Dans ces infirmités il n'y eût eu ni faute ni peine, attendu qu'elles eussent été causées par la nature même et non par un acte de vo-

lonté [1]. » — « Aujourd'hui elles nous semblent misère et supplice, dit saint Augustin; si elles étaient la conséquence naturelle de notre constitution primordiale, non-seulement nous ne devrions pas accuser Dieu, il faudrait le bénir [2]. » Mais, nous l'avons vu, Messieurs, la bonté divine s'est épanouie dans notre création. Dieu nous a faits pour contempler un jour les mystères de son essence, et nous a ordonnés à ce but sublime de la vie par un don surnaturel, une grâce singulière de perfection et de sainteté

1. ..... Poterat Deus a principio, quando hominem condidit, etiam alium hominem e limo terræ formare, quem in conditione naturæ suæ relinqueret, ut sic mortalis et passibilis esset, et pugnam concupiscentiæ ad rationem sentiens, in quo nihil humanæ naturæ derogaretur, quia hoc ex principiis naturæ consequitur; non tamen iste defectus in eo rationem culpæ aut pœnæ habuisset, quia non per voluntatem causatus fuisset. (In II *Sent.*, dist. 31, quæst. 1, a. 2, ad. 3.)

2. Ad miseriam justæ damnationis pertinet ignorantia et difficultas... Quamvis etiam, si essent primordia naturalia, nec sic culpandus Deus, sed laudandus esset. (I *Retract.*, cap. IX.)

Statum naturæ puræ, ad divinam potentiam comparatum, possibilem nos dicimus : itemque possibiles convenientissimas rationes dari potuisse fatemur, divinæ sapientiæ et bonitati consonas, propter quas puram naturam *cum prædictis ignorantiæ, et concupiscentiæ defectibus condere posset Deus ac sapienter vellet.* (De Rubeis, *De pecc. orig.*, cap. II.)

qui pénétrait dans sa source la nature humaine et lui communiquait tous les priviléges de l'intégrité. Soumise à Dieu par la justice, l'âme, dégagée de l'enveloppement des sens, marchait à l'aise dans les lumineuses régions de la vérité, et régnait en maîtresse absolue sur les appétits. La surnaturelle vigueur qu'elle recevait des embrassements de Dieu descendait jusqu'aux éléments corruptibles de la matière, et leur servait de bouclier contre la souffrance et la mort. Mais entendez bien, je vous prie, l'économie de ce merveilleux état. Tout y dépend de la grâce de sainteté. Tant que cette grâce persévère, point d'ignorance, d'erreur, de concupiscence, de souffrance, de mort. Si elle vient à disparaître, science imperturbable, empire de la raison sur les passions, impassibilité, immortalité, tout disparaît avec elle. Il ne reste plus que la nature avec les principes essentiels à sa constitution.

Or, je vous ai raconté la chute tragique du père de l'humanité. Par sa désobéissance, il a rompu le pacte sacré qui l'unissait à Dieu, il a volontairement détourné la nature humaine de sa fin ; en détruisant la grâce originelle de justice, il a supprimé du même coup tous les effets de

cette grâce. L'harmonie de son être est dissoute, et ce désordre devient propre et inhérent à toute créature issue de son sang, parce qu'il affecte la nature elle-même.

Nous pouvons donc définir le péché originel, quant à son essence, la privation de la grâce primordiale accordée à la nature humaine dans la personne d'Adam; quant à ses conséquences directes, la suppression des priviléges d'intégrité résultant de la pénétration de la grâce, et par conséquent le retour de tout notre être à la pure nature.

Il n'y a rien de plus, Messieurs, et je trouve que c'est bien assez. Si ce n'est que l'homme déchu est détourné de la fin sublime qui lui avait été originellement assignée; si ce n'est qu'il est honteusement dépouillé du vêtement glorieux de grâce et d'innocence dont Dieu avait paré sa nature; si ce n'est que ses infirmités procèdent de ce dépouillement et non de sa constitution primordiale; si ce n'est que ce dépouillement est volontaire, et par conséquent péché dans le sens que nous avons indiqué; son état en lui-même est exactement semblable à celui de l'homme que Dieu aurait pu créer sans la grâce de justice et d'intégrité. L'homme déchu n'a

plus que les éléments et les facultés qui conviennent essentiellement à un être humain, ainsi l'homme de la pure nature. L'homme déchu est sujet à l'ignorance et à l'erreur, ainsi l'homme de la pure nature. L'homme déchu doit sentir, combattre et vaincre les révoltes de la concupiscence, ainsi l'homme de la pure nature. L'homme déchu subit dans son corps le choc des forces ennemies de son repos et de sa santé, et se courbe sous le joug humiliant et terrible de la douleur, ainsi l'homme de la pure nature. L'homme déchu, meurtri, blessé, rompu par la lutte et la souffrance tombe aux bras de la mort pour y être étouffé, ainsi l'homme de la pure nature. Ce qui leur manque à tous deux, et ce qu'ils endurent du côté de la nature, est l'immédiate conséquence de l'union de l'âme avec une chair corruptible dont les appétits ne sont pas asservis. Mais l'homme déchu n'est ni plus faible pour le bien, ni plus incliné au mal que l'homme de la pure nature. Le péché originel le prive de ce qui eût fait sa gloire et sa force; il n'ajoute aucune qualité vicieuse aux principes constitutifs de son être.

Telle est, Messieurs, la doctrine qui ressort

des principes de saint Thomas. Ce n'est pas moi qui interprète ces principes, j'ai emprunté ce que vous venez d'entendre aux plus éminents théologiens des trois grandes écoles thomiste, scotiste et jésuite. Tous sont d'accord sur ce point que le péché originel est une privation, et que, dans l'ordre intellectuel et moral, la différence entre l'homme déchu et l'homme créé dans l'état de pure nature est analogue à celle qui existe, dans l'ordre physique, entre un civilisé dépouillé honteusement des vêtements qu'il devrait porter et un sauvage qui n'a jamais été vêtu; tout le reste est ressemblance [1].

Partant de ces principes que le péché originel est une privation, comment expliquer les

1. Privatio originalis justitiæ, per quam voluntas subdebatur Deo est formale in peccato originali. (*Summ. Theol.*, Iª IIæ p., quæst, 82, a. 3.)

Respondeo dicendum quod ea quæ sunt ad finem disponuntur secundum necessitatem finis. Finis autem, ad quem homo ordinatus est, est ultra facultatem naturæ creatæ, scilicet beatitudo, quæ in visione Dei consistit, soli enim Deo hoc est connaturale. Unde oportuit naturam humanam taliter institui, ut non solum haberet illud quod sibi ex principiis naturalibus debebatur, sed etiam aliquid ultra, per quod facile in finem perveniret, et quia ultimo fini amore inhærere non poterat, nec ad ipsum tenendum pervenire, nisi per suam supremam partem quæ est mens et intellectus,

noms qu'on lui donne et les effets qu'on lui attribue? Rien de plus facile. On l'appelle mort, maladie, souillure; il blesse la nature, affaiblit le libre arbitre et nous fait esclaves du démon. Tout cela est rigoureusement vrai, par cela seul

seu ratio, in qua imago Dei insignita est; ideo ut illa pars in Deum tenderet, subjectæ sunt sibi vires inferiores, ut nihil in eis accedere posset quod mentem retineret, et impediret ab itinere in Deum, et pari ratione corpus hoc modo dispositum est ut nulla passio in eo accedere posset per quam mentis contemplatio impediretur, et quia hæc omnia in ordine ad finem, homini inerant, ideo facta deordinatione a fine per peccatum, hæc omnia in natura humana esse desiere, et relictus est homo in illis tantum bonis, quæ eum ex naturalibus principiis consequuntur. (In II *Sent.*, dist. 30, quæst. 1, a. 1.)

Defectus qui per originem traducitur rationem culpæ habens non est per substractionem vel corruptionem alicujus boni, quod naturam humanam consequitur ex principiis suis, sed per substractionem boni, quod naturæ superadditum erat. (In II *Sent.*, dist. 33, quæst. 1, a. 1.)

Pour les Thomistes, 1° Cajetan. « Sicut persona nuda et persona exspoliata, non distinguuntur in hoc, quod una sit magis, aut minus nuda; ità natura in puris naturalibus et natura exspoliata gratiâ et justitiâ originali, non differunt per hoc, quòd *altera earum sit magis aut minùs in naturalibus destituta*..... sed quantùm ad rationes rerum magna differentia est, quia sicut in persona nuda, nuditas negationis rationem habet, in exspoliata vero habet rationem privationis vestis debitæ conservari..... Ita defectus animæ et corporis naturæ in puris naturalibus nec culpæ, nec pœnæ, nec vulnerum, etc., rationem habent, sed naturalium

qu'il nous prive de la justice originelle et de ses effets. Le péché originel est une mort, parce qu'il détruit cette vie supérieure de la sainteté qui divinise les actes de la nature, et l'élève, par la splendeur du mérite, à la hauteur de ses des-

conditionum, in natura autem lapsa habent rationem corruptionum, vulnerum, pœnæ et culpæ in parte susceptiva illius. » (In Comm. in I-II p., quæst. 109, ad. 2.)

2° Dominique Soto. « Peccatum originale primum fuit, cui posita erat pœna communis; scilicet ut *genus nostrum in suam nudam naturam recideret.* » (Lib. I. *De naturâ et gratia*, cap. IX.)

3° Gonet. « Homo in statu naturæ lapsæ non habens peccatum actuale, sed tantùm originale, non est debilior ad bonum morale quam esset in statu naturæ puræ..... Alii denique docent, hominem in statu naturæ lapsæ *nullo ex modis assignatis esse debiliorem ad bonum morale quam esset in statu naturæ puræ, sed in utroque statu easdem prorsus esse vires, eamdem difficultatem ad bonum, et pronitatem ad malum*, cum in utroque sit donis supernaturalibus destitutus, habeatque contrarietatem appetituum, et varias perturbationes ab extrinseco. Unde in eo solùm putant hominem lapsum distingui ab homine in puris naturalibus existente, quod iste se haberet ut nudus, ille vero ut nudatus seu spoliatus : nam primus nunquam habuisset dona supernaturalia nec exigentiam ipsorum; secundus vero his in pœnam peccati originalis privatus est. Ita ex nostris locent Cajetanus, Conradus, Medina, Aravius, Marcus a Serra, Gabriel à S. Vincentio, Soto. Ex aliis vero Scotus, Valentia, Bellarminus, Suares et Curiel. » (*Clyp. Theol. Thomist.*, t. II, disp. 4, *De stat. natur. lapsæ*, § 2.)

Pour les Scotistes, D. Scot. « Cum dicimus peccatum ori-

tinées surnaturelles. La grâce n'est-elle pas à l'âme ce que l'âme est au corps ? Séparé de l'âme, le corps est absolument incapable d'aucun acte de vie naturelle; séparée de la grâce l'âme est absolument incapable d'aucun acte de

ginale esse formaliter privationem originalis justitiæ, non dicimus privationem secundum omnes suas partes, sed secundum primam et potissimam; ita ut privatio sanctitatis, hoc est gratiæ et charitatis originalis, homini, dum ex Adamo nascitur, inhærens, sit peccatum originale formaliter. ..... Quia vero peccatum originale, quod contrahimus, non se habet per modum actus, sed habitus seu termini (nec enim eo dicimur peccantes sed peccatores) assimilandum est potius peccato habituali Adami consistenti in privatione, quam actuali importanti de formali aliquid positivum. » (Scotti quæst. VIII, § 5, tract. x, p. 684.)

Pour les Jésuites, 1° Bellarmin. « Quarè non magis differt status hominis post lapsum a statu ejusdem in puris naturalibus, quam differt spoliatus a nudo, *neque deterior est humana natura*, si culpam naturalem detrahas, *neque magis ignorantia et infirmitate laborat*, quam esset et laboraret in puris naturalibus condita. Proindè corruptio naturæ non ex alicujus doni naturalis carentia, neque ex alicujus malæ qualitatis accessu, sed ex sola doni supernaturalis ob Adæ peccatum amissione profluxit; quæ sententia communis est doctorum scholasticorum veterum et recentiorum. » (Controv., *De gratia primi hom.*, cap. v.)

2° Suarez. « Omnis difficultas interna benè operandi ex peccato originali suborta, provenit, vel ex ignorantia intellectus, vel ex concupiscentia fomitis, vel ex corporis mortalitate; sed hæc tria non sunt majora in natura lapsa, quam essent in pura natura, licet diversam originem in hoc statu

vie surnaturelle. Elle est, dans l'ordre divin, pour lequel elle a été créée, aussi réellement morte que le corps sans l'âme est réellement mort dans l'ordre humain. Bossuet a bien dit: « Qui nous engendre nous tue. »

habeant quam in illo. Ergo nec difficultas bene operandi est major, sed solùm erit ex diversa radice, et sub distincta ratione..... Per peccatum originale nulla ignorantia pravæ dispositionis in nos transfunditur, sed sola ignorantia negationis et privationis, quatenus nascimur sine fide..... Eamdem ignorantiam haberet homo creatus in puris naturalibus..... De concupiscentia idem facile probatur, quia nunc per peccatum originale solùm ablati sunt omnes habitus et omnia Dei auxilia, quibus appetitus sensitivus vel continebatur vel confortabatur : ipsa vero facultas appetitus, sive irascibilis, sive concupiscibilis in se immutata non est, *nec intensior* aut *remissior facta*..... Idem fieri potest discursus de corporis mortalitate, vel passibilitate, quia in utroque statu est eadem compositio corporis humani ex inferiori materia contrariis qualitatibus affecta..... Ergo ex nullo istorum capitum potest esse major difficultas, vel minor facultas operandi bonum in statu naturæ lapsæ, quam in puris naturalibus inveniretur. » (Proleg. IV, *De stat. hum. natur.*, cap. VIII, t. VII.)

Ajoutons à ces témoignages celui des théologiens de Salamanque. « Si loquamur de concupiscentia quantùm ad effectus, eosdem haberet tunc, quos nunc habet, quia cum anima et potentiæ carerent omni ea perfectione, quam de facto per peccatum amiserunt, eodem modo propenderent ad bona sensibilia, sicut de facto : et eodem modo judicium rationis anteverteret, et ad malum inclinaret. » (Salmantic., t. IV, tract. XIII, dub. IV, § 2, num. 99.)

Le péché originel est une maladie : maladie pour cette pauvre chair, naguère impassible et immortelle, qui maintenant souffre et se décompose; maladie pour cette pauvre âme dont le vigoureux tempérament de lumière et de domination, qu'elle tenait des priviléges de l'intégrité, est à jamais ruiné.

Le péché originel est une souillure, comme la destruction des marbres, de l'argent, de l'or dont il était revêtu est la souillure d'un édifice somptueux, qui ne laisse plus voir que les pierres brutes de ses murailles.

Le péché originel blesse la nature parce qu'il lui enlève tous ses dons gratuits, et brise le merveilleux tissu de vie divine et de vie humaine où la subordination créait l'unité. Dieu ne dominant plus la raison, la raison ne domine plus les appétits qui reprennent leur naturelle impétuosité. Il y a, dans les puissances, solution de cette union primordiale qui asservissait les inférieures aux supérieures, destruction de cette disposition propre de chaque faculté à la vertu qui, sous l'influence de la justice originelle, devait être, selon les desseins de Dieu, leur ordre natif, d'où les blessures d'ignorance, de

malice, de faiblesse et de concupiscence [1]. La nature est blessée comme est blessé le pouvoir absolu d'un roi par la révolte de ses sujets, tout à l'heure soumis aveuglément à ses volontés.

Le péché originel affaiblit le libre arbitre. Éclairé par une raison parfaite qu'abreuvait la lumière divine, prompt et sûr dans ses déterminations, vif et alerte dans ses mouvements, le libre arbitre accomplissait, sans résistance, tout le bien correspondant à sa puissance na-

1. Per justitiam originalem perfecte ratio continebat inferiores animæ vires, et ipsa ratio à Deo perficiebatur ei subjecta. Hæc autem originalis justitia subtracta est per peccatum primi parentis, sicut jam dictum est. Et ideo omnes vires animæ remanent quodammodo destitutæ proprio ordine, quo naturaliter ordinantur ad virtutem : et ipsa destitutio, vulneratio dicitur naturæ. Sunt autem quatuor potentiæ animæ, quæ possunt esse subjecta virtutum, ut supra dictum est : scilicet ratio, in qua est prudentia : voluntas, in qua est justitia : irascibilis, in qua est fortitudo : concupiscibilis, in qua est temperantia. In quantum ergo ratio destituitur suo ordine ad verum, est vulnus ignorantiæ : in quantum vero voluntas destituitur suo ordine ad bonum, est vulnus malitiæ : in quantum vero irascibilis destituitur suo ordine ad arduum, est vulnus infirmitatis : in quantum vero concupiscentia destituitur suo ordine ad delectabile moderatum ratione, est vulnus concupiscentiæ. (*Summ. Theol.*, Iª IIæ p., quæst. 85, a. 3.)

tive. Présentement, la somme de ses forces est balancée par la somme des difficultés qu'il rencontre et des hésitations auxquelles le condamne la perte de l'infaillible direction qu'il recevait d'une raison exempte d'ignorance et d'erreur.

Le péché originel fait de nous les esclaves du démon, car Satan se considère comme le maître des créatures dévoyées qui ne peuvent plus atteindre leur fin. Jaloux du bonheur de l'homme, il en a fait le coupable imitateur de sa chute, et le malheur veut que nous lui ayons ouvert les portes de notre âme originairement fermée à ses suggestions. Il les multiplie pour nous empêcher de nous relever, et cherche à justifier en nous cette parole de l'Apôtre : — « *A quo quis superatus est, ejus et servus effectus est :* Le vaincu devient l'esclave de son vainqueur. [1] »

Vous n'en pouvez pas douter, Messieurs, le péché originel, à titre de privation, mérite les noms qu'on lui donne et produit les effets qu'on lui attribue. Mais je vous prie d'appliquer ici votre attention à une remarque qui me paraît de

1. II Petr., cap. II, 19.

la plus haute importance, pour apprécier sainement la chute de l'humanité.

Les théologiens pessimistes qui voient le péché originel en tout acte mauvais nous demandent parfois, avec une certaine ironie, de leur montrer cette pure nature que nous a laissée la perte de la justice primordiale. Nous pourrions leur répondre avec le maître d'Ésope : Détournez les fleuves, je boirai l'Océan. En effet, Messieurs, nous aggravons les conséquences prochaines du péché originel par nos propres prévarications. La répétition et la multiplicité de ces prévarications enténèbrent la raison, diminuent l'inclination naturelle de notre volonté vers le bien, créent des habitudes perverses, et comme une concupiscence artificielle qui nous livre, plus impuissants et plus désarmés, à l'empire de l'esprit immonde [1]. Il y a plus, les germes

1. Consecuti sunt etiam in homine multi alii defectus. Abundantibus enim in appetitu inferiori inordinatis motibus passionum, simul et in ratione deficiente lumine sapientiæ quo divinitùs illustrabatur voluntas dum Deo erat subjecta, per consequens, affectum suum rebus sensibilibus subdidit, in quibus a Deo oberrans, multipliciter peccavit, et ulterius immundis spiritibus se subdidit. (S. Thom., *Compend. Theol.*, cap. CXCXIV.)

de la vie s'imprègnent de nos iniquités, et chaque poussée de la génération humaine transmet aux appétits je ne sais quelle ardeur funeste qui les rend plus exigeants. « Les fils d'une couche coupable, dit le Sage, si on les examine de près, sont une preuve vivante des crimes de leurs pères [1]. » Il y a plus encore; les pécheurs se recherchent, s'allient, triomphent, et forment à la longue ces milieux infects où la vertu respire à peine. Mais, faites-y bien attention, ce triste état de l'humanité déchue est la conséquence prochaine et immédiate de nos péchés actuels. Il serait exactement le même et pire encore, peut-être, s'il eût plu à Dieu de nous créer dans l'état de pure nature, où cependant il n'y aurait pas eu de péché originel.

Voilà, Messieurs, ce dont ne tiennent pas assez compte les apologistes chrétiens qui croient pouvoir prouver philosophiquement la déchéance du genre humain. Le spectacle de nos misères physiques et morales leur révèle, disent-ils, une anomalie, un désordre, un dérangement

1. Ex iniquis enim somniis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiæ adversùs parentes in interrogatione sua. (Sap., cap. IV, 6.)

profond de toute l'économie de nos facultés. Non-seulement nous sommes privés d'une vie supérieure, mais nous sommes réellement et effectivement blessés dans notre vie naturelle. Notre intelligence et notre volonté, qui devraient se développer sans entrave et sans contrainte, heurtent des contradictions humiliantes qui paralysent leur naturel mouvement. Quelles oppositions de la chair à l'esprit! La pensée appesantie se traîne en des sentiers vulgaires, et le cœur ne peut se déprendre de la glu des voluptés sensuelles. Nous nous sentons entraînés, comme malgré nous, sur les pentes du mal. Les grandes âmes gémissent et protestent contre cet entraînement; les âmes communes le subissent jusqu'à l'abrutissement. Non, l'homme n'est plus l'édifice magnifique dont Dieu posa les fondements, c'est une masure mal assortie. « Contemplez-le, s'écrie Bossuet, vous y verrez des marques d'une main divine; mais l'inégalité de l'ouvrage vous fera bientôt remarquer ce que le péché a mêlé du sien [1]. » Et quel péché, sinon celui qui, transmis par la

1. Bossuet, *Sermon sur la mort.*

génération, infecte et dégrade la nature même? Ou c'est lui qui doit répondre de nos désordres, ou c'est la puissance, la justice, la sagesse, la bonté de Dieu qu'il faut mettre en accusation. « Cette dernière idée est si révoltante que la philosophie seule, la philosophie païenne, a deviné le péché originel [1]. »

Je vous l'avoue, Messieurs, cet argument développé avec l'accent convaincu de l'éloquence m'a, plus d'une fois, profondément ému. Mais toujours la froide réflexion m'a conseillé de m'en défier. Il invoque les dérèglements de notre nature; or, ces dérèglements pouvant n'être que le résultat des péchés actuels de l'homme livré à ses seules forces constitutives, ne nous proposent point à résoudre, par leur nature même, le problème particulier d'un péché de race, mais bien le problème général de l'existence du mal, problème que, dans tout autre état que le nôtre, il faudrait bien concilier avec les perfections de Dieu. C'est ce problème, sans doute, qui préoccupait les philosophes de l'antiquité, lesquels me semblent, quoi qu'on

1. Joseph de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 2e entretien.

en dise, n'avoir rien deviné que les deux absurdités du mal principe éternel et de la préexistence des âmes, dès qu'ils se sont jetés en dehors du courant traditionnel. Niera-t-on, pour sauver la preuve, la possibilité de la pure nature et mettra-t-on en avant la nécessité originelle d'une nature intègre où les appétits sont asservis? Alors on ne peut plus éviter, qu'à force de subtilités, les censures de l'Église qui a condamné ces deux propositions : — « Dieu, dès l'origine, n'aurait pas pu créer l'homme tel qu'il naît maintenant. — L'intégrité de notre première création n'est point un ennoblissement gratuit de la nature humaine, mais sa nécessaire condition.[1] » — Et puis si l'intégrité, d'où résulte la domination absolue de l'âme sur le corps, de la raison sur les appétits, n'est pas un don gratuit mais bien une condition obligée de notre création, une qualité essentielle à notre nature pour qu'elle soit digne de son auteur, il reste à expliquer comment le péché

1. Deus non potuisset ab initio talem creare hominem, qualis nunc nascitur. — Integritas primæ creationis non fuit indebita humanæ naturæ exaltatio, sed naturalis ejus conditio. (Pᵒᵒⁿᵉˢ Baii 55ª et 26ª damnatæ a SS. PP.)

nous l'enlève et comment Dieu permet cette monstruosité. Besogne laborieuse et difficile contre laquelle proteste ce principe théologique : Que le péché, même actuel, ne peut altérer la nature dans ses principes constitutifs [1]. Enfin n'est-il pas à craindre que le désir de renforcer la démonstration philosophique de notre déchéance ne pousse à de telles exagérations de nos misères, de nos inclinations, de nos faiblesses innées, qu'il ne nous reste plus assez de responsabilité pour être coupables, et que Dieu se trouve bien plus compromis qu'il ne peut l'être en permettant des dérèglements dont la cause est dans nos prévarications volontaires.

Je me défie donc, Messieurs, mais je m'interdis rigoureusement toute espèce de blâme, tant par respect pour l'autorité de l'Église, qui laisse l'apologétique chrétienne libre de demander à

1. Manifestum est, quod illa subjectio corporis ad animam, et inferiorum virium ad rationem non erat naturalis; alioquin post peccatum mansisset, cùm etiam in dæmonibus data naturalia post peccatum permanserint. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 95, a. 1, c.)

Bonum naturæ (scilicet ipsa principia naturæ, ex quibus ipsa natura constituitur et proprietates ex his causatæ) nec tollitur nec diminuitur per peccatum. (*Ibid.*, Ia IIæ p., quæst. 85, a, 1.)

nos misères la preuve de notre chute, que pour l'honneur des grands esprits qui se sont servis de cette preuve. Toutefois je prétends qu'il faut la purger des exagérations qu'elle doit aux entraînements de l'éloquence, et corriger la forme trop absolue que lui donne le trop vif désir de répondre à l'incrédulité par une démonstration sans réplique [1]; je pense qu'il est important de ne pas l'isoler de la révélation et de ne l'employer que pour confirmer l'argument traditionnel; enfin il me paraît qu'elle ne peut conclure, en tout cas, qu'à une déchéance quelconque dont il est impossible, sans la révélation, de préciser la nature, le temps, le lieu et l'auteur [2]. Moyennant ces modifications, je vous la laisse pour ce qu'elle vaut.

1. Un exemple entre cent. « C'est sans injustice que Dieu déteste en nous ce qu'il y trouve en effet, *une âme abrutie par d'ignobles penchants*, dans laquelle il ne peut reconnaître ni son ouvrage ni sa ressemblance. — N'est-il pas vrai que nous naissons tous *avec une haine secrète de Dieu*, c'est-à-dire disposés à aimer tout, excepté l'Être infiniment aimable?» (Martinet, *Solution des grands problèmes*, tome I, chap. XXII.)

2. C'est dans ce sens que saint Thomas l'emploie dans sa somme *Contra Gentes*.

« Secundum doctrinam fidei, ponimus hominem a principio taliter esse institutum quod, quamdiu ratio hominis

Quant à moi, je me tiens à la définition que j'ai donnée de l'essence du péché originel, et, pour le fait, ma foi et ma raison, sans chercher l'appui d'un argument équivoque, se contentent de l'enseignement de l'Église, confirmé par l'universelle et constante tradition du genre humain. Les comparaisons que j'établis sont à l'avantage de cet enseignement. Je vois la philosophie varier et se diviser quand elle veut expliquer le misérable état de l'homme sur cette terre. Les uns invoquent un principe éternel, essence mauvaise, qui s'applique à produire en moi sa ressemblance et qui confond les idées

Deo esset subjecta, et inferiores vires ei sine impedimento deservirent, et corpus ab ejus subjectione impediri non posset per aliquod impedimentum corporale; Deo et sua gratia supplente quod ad hoc perficiendum natura minus habebat; ratione autem aversa a Deo, et inferiores vires a ratione repugnarent et corpus vitæ, quæ est per animam, contrarias passiones susciperet.

» Sic igitur, hujusmodi defectus quamvis naturales homini videantur absolute, considerando humanam naturam ex parte ejus quod est in ea inferius, tamen considerando divinam Providentiam et dignitatem superioris partis humanæ naturæ, satis probabiliter probari potest hujusmodi defectus esse pœnales; et sic colligi potest humanum genus peccato aliquo originaliter esse infectum. (Summ., *Cont. Gent.*, liv. IV, cap. LII.)

que je me fais de l'infinie perfection d'une cause première; les autres me transportent dans une vie antérieure dont je n'ai aucun souvenir, veulent que j'expie les fautes d'une préexistence sur laquelle ma conscience se tait, et me condamnent à l'immorale nécessité de n'avoir aucune pitié pour le malheur, parce qu'il doit être la juste punition d'un passé oublié, d'adorer le succès quand même, parce que j'y dois voir la juste récompense d'une existence obscure qui a précédé l'existence terrestre. Ceux-ci m'abreuvent de dégoût en me représentant toutes les passions comme pures et saintes, et en me prêchant qu'elles ont droit à leur libre développement; ceux-là, en m'affirmant que l'homme a été créé tel qu'il est, pour l'exercice et l'épreuve de sa liberté, me laissent presque sans lumières sur un profond et redoutable mystère de providence où je voudrais voir clair. Je ne sais à quoi m'en tenir au milieu de ces variations et divisions. Ma raison demande la constance et l'unité, et je ne les trouve que dans la doctrine catholique. L'Église continuant l'enseignement des Saintes-Lettres, qui ne sont qu'un écho des souvenirs du premier âge, n'a

jamais varié sur le mystère de notre double mort spirituelle et corporelle due au péché d'origine, et sa voix magistrale est soutenue par le murmure élégiaque des vieilles théologies qui pleurent, avec la perte des beaux jours de l'âge d'or, l'invasion de tous les maux sur la terre [1] et qui imposent aux enfants eux-mêmes des rites expiatoires avant qu'ils aient pu être coupables. Vieilles théologies « qui ne peuvent s'accorder sur ce point, dit un de nos grands savants, si elles n'ont la vérité pour base [2]. » L'Église, si bien appuyée, m'enseigne que l'humanité a été créée pour une fin surnaturelle et dans un état parfait, qu'elle est détournée de cette fin et déchue de sa perfection par le crime de son premier père, que ce crime, en tant qu'il est état, se propage en chacun de nous; que Dieu pourtant ne nous a pas abandonnés, mais qu'il nous poursuit de ses révélations, de ses promesses, de ses bienfaits. Cela me suffit pour comprendre le dérèglement de la nature, ses nobles aspirations et les contradictions qu'elles rencontrent, les saintes

1. Voy. *Index* de la précédente conférence.
2. Cuvier.

impatiences et les lugubres gémissements des grandes âmes. Je n'ai pas besoin d'aller chercher dans les ténèbres de nos misères une lumière qui éclaire le dogme, mais, à la splendeur divine du dogme, je contemple et m'explique le poignant et terrible mystère de nos infortunes et de nos crimes.

III

Revenons un instant, Messieurs, sur ce que nous venons de dire. Il y a, dans tout enfant de l'humanité, une privation de la grâce primordiale que Dieu avait ajoutée à notre nature, et, conséquemment, une privation des dons gratuits dont cette grâce était la source. Cette privation n'est péché et peine que parce que nous devrions avoir, pour répondre aux desseins de Dieu sur nous, les grands biens dont nous sommes dépouillés, par la prévarication volontaire de celui qui portait dans ses flancs toute l'espèce humaine. — Voilà, en parfaite conformité avec la doctrine de l'Église, l'idée du péché originel. Or, cette idée doit nous faciliter l'explication de sa transmission.

Mais notons bien, avant d'entreprendre cette

explication, qu'il s'agit ici d'une véritable transmission. Kant, se faisant l'interprète d'une vieille erreur, dit : « Le seul sens raisonnable de la chute originelle, c'est que nous faisons journellement de même; c'est ainsi que tous ont péché en Adam [1]. » Il n'y aurait donc dans la famille humaine que la propagation d'un scandale. Adam a porté à ses descendants l'invite du péché; nous l'imitons, voilà notre malheur et notre crime. Ce n'est point ainsi que l'entend le grand apôtre. « Par un seul homme, nous dit-il, le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort. Et tous héritent la mort de celui en qui tous ont péché [2]. Pour la prévarication d'un seul nous sommes tous condamnés [3]; par la désobéissance d'un seul cette multitude qu'on appelle le genre humain a été mise en état de péché [4]. — Tous meurent en

1. *Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft*, page 45, cité par Hettinger.

2. Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. (Rom., cap. v, 12.)

3. Per unius delictum in omnes homines in condamnationem. (Ibid., 17.)

4. Per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi. (Ibid., 19.) — οἱ πολλοί (multi) cum articulo, dit

Adam [1], — tous sont morts [2]. » C'est en vain que l'hérésie s'efforce de dénaturer le sens de ces paroles, il résiste par lui-même aux tortures que lui infligent des interprétations intéressées. Il est le fondement d'une tradition qui ne s'est jamais démentie. Vingt-quatre conciles l'ont vengé des injures du pélagianisme, et, en dernier lieu, le concile de Trente lui a donné la solennelle consécration de ses définitions. « Ce n'est point par imitation, dit cette sainte assemblée, que le péché d'Adam se multiplie; mais, unique dans son origine, il se propage par transfusion et devient propre à chacun de nous. *Adæ peccatum quod origine unum est, et propagatione, non imitatione, transfusum omnibus inest unicuique proprium.* »

Si cette transfusion vous scandalise et vous révolte, Messieurs, c'est que vous la regardez beaucoup plus avec votre imagination qu'avec votre raison. Le péché originel vous apparaît sous la forme d'une faute volontaire que nous

Rosenmuller, *multitudo, totum genus humanum.* Est hebraismus in hac dictione; nam etiam רַבִּים omnes denotat et πολλοί redditur in Theodotionis versione. (Dan., XII, 2.)

1. Omnes in Adam moriuntur. (I Cor., cap. v, 22.)

2. Omnes mortui sunt. (II Cor., cap. v, 14.)

reprochons à chaque enfant des hommes, comme s'il y avait effectivement participé par un acte de son libre arbitre; et alors vous invoquez votre absence, vous vous écriez avec indignation : Je n'étais pas là, je n'ai rien fait, c'est injustement que je suis frappé. Il ne s'agit pas de cela. Encore une fois, le péché originel n'est pas un acte, c'est un état de privation. Pour expliquer cette privation, il n'est pas nécessaire de recourir à un pacte conclu entre Dieu et notre premier père, ni à la représentation fictive de notre consentement dans le consentement d'Adam; il suffit d'appliquer à la race humaine la loi d'hérédité en vertu de laquelle un être ne transmet à ses descendants que ce qu'il est et que ce qu'il possède.

Cette loi fonctionne sous vos yeux : la vie, les biens, l'honneur se plient à ses exigences. Dans la vie du corps : hérédité de structure, de physionomie, de tempérament, de diathèses, de névropathies; dans la vie de l'âme : hérédité de dispositions intellectuelles, de caractère, de sentiments, de passions. « Ce germe de quoy nous sommes produits, dit Montaigne, porte en soi les impressions, non de la force corporelle seule-

ment, mais des pensements et des inclinations de nos pères. » — Les biens? — ils passent du père aux enfants à l'état où ils sont lorsque le mort saisit le vif. — L'honneur, vie publique de l'honnête homme, suprême trésor de la famille? — il n'est enfant qui ne soit fier et heureux de le recevoir de ses ascendants et qui ne porte avec douleur la honte de ses défaillances.

Le temps me manque, Messieurs, pour me livrer à des développements qui vous intéresseraient. Veuillez vous contenter des indications que je vous donne, et dites-moi si la loi étant ce qu'elle est, vous songez à vous révolter contre elle? — Nullement. Vous la respectez, vous en tenez compte, et, dès qu'il s'agit d'unir les destinées de vos familles à d'autres destinées, vous interrogez scrupuleusement le sang, les habitudes, la fortune, la réputation de ceux dont vous ambitionnez l'alliance ou qui recherchent la vôtre. Que s'il manque quelque chose à la vie, à la richesse, à l'honneur qui doivent épouser votre vie, votre richesse, votre honneur, ce n'est point une accusation impie qui s'élève de votre cœur contre l'auteur et le

maître de tous biens, mais un sentiment de pitié ou d'indignation à l'égard de ceux qui ayant reçu un dépôt sacré n'ont pas pu ou n'ont pas su le transmettre intégralement.

Soyez donc conséquents avec vous-mêmes et tenez compte de la loi d'hérédité dans la propagation du péché originel. A l'origine des choses Dieu l'établit et la promulgue. Toute sa vigueur native doit être employée à la transmission des plus précieux dons. Adam, en effet, sort plein de vie, de force, de beauté, de sainteté des mains du Créateur. C'est dans cet état qu'il entend promulguer la loi de transmission : *Crescite et multiplicamini*. Évidemment il ne peut se multiplier qu'en se reproduisant tel qu'il est [1]. S'il donnait moins que lui-même, la loi défaillirait. Soit donc que l'on considère la justice primordiale comme un fief tellement inhérent à la nature humaine qu'il doive la suivre dans le mouvement de la génération, soit que l'acte générateur lui-même ait été doué par Dieu d'une force sacramentelle, il est cer-

1. Est autem considerandum quod primo homini in sua institutione datum fuerat divinitus quoddam supernaturale

tain qu'en vertu du *multiplicamini* la justice originelle, avec les priviléges d'intégrité qui en découlent, passera du premier homme à ses descendants. Mais vous connaissez le malheur, Messieurs. Adam a prévariqué et s'est dépouillé de la grâce; donc plus de fief attaché à sa nature, plus de force sacramentelle dans l'acte par lequel il se multiplie. Cependant la loi d'hérédité demeure et suit son cours. Réduit aux seuls éléments et aux seuls principes constitutifs de la nature humaine, Adam transmet ce qu'il a. Mais la grâce qu'il a perdue, comment la transmettrait-il? *Nemo dat quod non habet.* Ses descendants seront donc privés des biens gratuits dont il s'est privé lui-même; comme l'eau courante est privée de toute vertu

donum, scilicet originalis justitia, per quam ratio subdebatur Deo, et inferiores vires rationi, et corpus animæ. Hoc autem donum non fuerat datum primo homini ut singulari personæ tantum, sed ut cuidam principio totius humanæ naturæ, ut scilicet ab eo per originem derivaretur in posteros. Hoc autem donum acceptum primus homo per liberum arbitrium amisit eo tenore quo sibi datum fuerat, scilicet pro se et pro tota sua posteritate. Defectus ergo hujus doni totam ejus posteritatem consequitur, et sic iste defectus eo modo traducitur in posteros, quo modo traducitur humana natura. (S. Thom., *De Malo*, quæst. 4, a. 1.)

si l'on enlève les couches minérales que traverse sa source, comme les fruits de l'arbre sont privés de leur douce saveur si l'on dépouille le sauvageon de sa greffe, comme vos descendants seront privés de votre santé, de votre fortune, de votre honneur si vous les perdez [1].

Rien de plus simple. Et bien que la privation de la justice originelle soit un état odieux que Dieu ne peut voir qu'avec colère, parce qu'il offense ses desseins, je vous défie de trouver dans la loi d'hérédité, alors même qu'elle nous devient funeste, rien qui puisse blesser la justice, la sagesse, la bonté, la sainteté divines.

Telle que Dieu l'a établie l'hérédité est émi-

1. Nec hoc (scilicet derivatio peccati originalis ad posteros) est contra ordinem justitiæ, quasi Deo puniente in filiis quod primus parens deliquit : quia ista pœna non est nisi substractio eorum quæ supernaturaliter primo homini divinitus sunt concessa per ipsum in alios derivanda; unde aliis non debebatur nisi quatenus per primum parentem in eos erant transitura; sicut si rex det feudum militi transiturum per ipsum ad hæredes, si miles contra regem peccat, ut feudum mereatur amittere, non potest postmodum ad ejus hæredes devenire; unde justè privantur posteri per culpam parentis. (S. Thom., *Compend. Theol.*, cap. CXCXV.)

nemment une loi de solidarité. Elle fait dépendre le sort de ceux qui naissent du sort de leurs générateurs, parce qu'ils peuvent être considérés comme ne formant avec eux qu'un seul homme. Heur et malheur, tout dépend, n'est-ce pas, de celui qui porte en ses flancs une famille. Noble, glorieux et riche, il la fait participer à sa grandeur et à sa fortune; infâme, dégradé, dépouillé de ses biens, banni de la société qu'il a outragée, il fait porter aux siens le poids de son crime et de sa misère. Si l'on vous demande pourquoi cela, Messieurs, vous répondrez, c'est la loi. Votre raison n'est point offensée par un fait particulier et restreint de solidarité, et si l'on vous met en présence du fait le plus général, le plus universel, vous vous étonneriez, comme si les choses changeaient de nature quand elles prennent une plus haute et plus vaste importance! Considérez donc, je vous prie, que le vivant dont toutes les générations doivent recueillir l'héritage possède à lui tout seul toute la nature humaine. Adam est l'homme-espèce, l'humanité entière contenue dans sa personne est solidaire de ses actes et de son sort, puisqu'il doit

se reproduire tel qu'il est. Rien de plus juste. Qui héritera, sans l'avoir mérité, des dons gratuits de la libéralité divine, peut en être privé, sans avoir démérité personnellement, du moment que celui qui les possédait pour l'espèce s'en dépouille volontairement. La stabilité des lois demande cette solidarité dans l'hérédité, autrement Dieu peut être condamné à remanier sans cesse son œuvre. Aujourd'hui, par exemple, il supprimera un Adam prévaricateur pour recommencer l'espèce dans un autre juste; mais cet autre juste, après avoir reçu l'ordre de se multiplier, pourra prévariquer aussi, et un autre encore, et toujours; l'espèce humaine ne commencera jamais. Cela est insensé, Messieurs. Il n'y a que la solidarité qui puisse, en fixant la loi d'hérédité, de quelque côté que la créature fasse fléchir son action, prévenir l'éternel conflit de la malice humaine contre la puissance de Dieu. Bien loin donc d'être contraire à la justice divine la loi d'hérédité, en tant qu'elle implique la solidarité, est une vive expression de cette justice.

Je dis en second lieu que l'hérédité est une loi d'harmonie. Elle a pour but, en effet, de

produire dans l'espèce humaine une constante unité. Assez souple pour se prêter à des variétés purement accidentelles, elle demeure inflexible dès qu'il s'agit de la constitution même de la nature humaine. Quoi qu'il arrive, il faut que cette constitution soit partout la même. Le *crescite et multiplicamini* ne peut avoir qu'un effet : ou la nature avec ses dons et priviléges, ou la nature avec ses seuls principes essentiels; mais pas de mélange. Imaginez, je vous prie, que Dieu, s'affranchissant de la loi d'hérédité, renouvelle en chaque enfant des hommes le don de justice et d'intégrité qu'il fit à Adam. Imaginez que chacun de nous est soumis à une épreuve qui doit décider de son sort. Vous aurez aussitôt, grâce à l'infidélité des uns, à la fidélité des autres, deux races disparates dans l'humanité, fille d'un même père. Une race pécheresse condamnée à l'erreur, à l'ignorance, aux passions, à la souffrance, à la mort, près d'une race innocente, lumineuse, impassible, immortelle; promiscuité monstrueuse où éclateront à toute heure des tempêtes de sombre envie, de haine enragée et d'effroyables blasphèmes. C'est bien assez, hélas! que les mé-

chants luttent avec tant d'ardeur contre les bons, bien qu'ils leur soient unis par la fraternité de la nature, de la faiblesse et du malheur. Oh! non, cette fraternité n'est plus le bel ordre que Dieu avait préparé, mais, du moins, c'est un reste d'harmonie où l'on reconnaît encore, dans les ombres du péché, l'empreinte de la sagesse divine.

En troisième lieu l'hérédité est une loi d'effusion. Considérée dans le chef de la famille humaine elle le configure, plus que toutes les créatures du ciel et de la terre, à ce bien suprême dont la tendance est de se répandre. Comme Dieu est le principe universel des choses, il est, lui, le principe universel de l'humanité [1], et son pouvoir de donner s'accroît de toutes les grâces dont sa nature est originairement enrichie. Trop préoccupés de ce qui vous manque, Messieurs, vous oubliez trop facilement les grands biens que la loi d'hérédité vous promettait, et vous osez accuser la bonté de votre créateur, comme si ce n'était pas contre ses inten-

1. Adam, in quantum fuit principium humanæ naturæ, habuit rationem causæ universalis. (S. Thom., *De Malo*, quæst. 1, a. 1, ad. 18.)

tions que la puissance transmissive de votre premier ancêtre a été énervée. Cependant, même dans ces conditions, c'est encore un bien qui vous vient directement et immédiatement de l'hérédité; car la nature humaine est ici-bas la plus noble des natures créées. Maudissez, si vous avez l'impudence de croire que vous eussiez été plus fidèle que lui, le malheureux père qui vous a appauvris; mais remerciez la divine bonté de lui avoir conservé la force de vous transmettre le bien de la nature après le naufrage de la justice.

Oui, bénissez la bonté de votre Dieu et admirez sa sainteté, car l'hérédité est une loi de haute moralité. Quoi de plus capable d'imposer à un homme le respect de soi-même que la pensée qu'il contient les germes de générations infinies, et que ces germes seront ce qu'il les fera. Ni les tentations qui vous tourmentent, ni les séductions qui vous assiégent, ni les promesses menteuses de la volupté, ni les scandaleux exemples du monde ne triompheraient de votre raison et de votre courage, Messieurs, si vous tendiez l'oreille à l'avenir, pour y entendre les plaintes de votre postérité. Ces profanations

trop fréquentes, ces altérations profondes du bien sacré de la vie dont vos fils porteront en leur chair flétrie les traces indélébiles sont, hélas, le fruit du criminel oubli de votre puissance génératrice. Dieu vous l'avait donnée cette puissance, pour vous inviter à l'entourer de la protection de vos vertus. Et si, remontant jusqu'à sa source, alors que le genre humain fermentait dans une seule vie, nous cherchons à nous rendre compte de ces paroles adressées à Adam : *Crescite et multiplicamini*, nous y reconnaîtrons un avertissement de la sainteté de Dieu à la créature, comme s'il lui disait : « Je suis père de toutes choses, sois père de l'humanité; mais je suis saint, sois saint comme moi. »

Ainsi donc l'hérédité, loi de solidarité, d'harmonie, d'effusion, de haute moralité, est, du côté de Dieu, une loi de justice, de sagesse, de bonté, de sainteté. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre si elle est devenue pour nous une loi de péché et de misère.

Vous m'arrêtez ici, Messieurs, pour me faire observer que la loi d'hérédité n'a rien à faire dans la transmission du péché originel, attendu

que c'est l'âme qui est principalement et premièrement dépouillée des dons de Dieu, et que justement l'âme ne vient pas de l'homme [1]. L'action de l'homme s'arrête aux confins de la chair, et demeurerait inefficace si la toute-puissance divine ne faisait descendre l'esprit de vie dans le germe que saisit la force génératrice. Dieu est donc le premier coupable du vide qu'il déteste en nous puisqu'il dépend de lui, ou de refuser à une chair infirme l'esprit qui va déchoir en l'épousant, ou de communiquer à cet esprit une telle abondance de vie que la chair se relève par son union avec lui.

Cette objection peut vous séduire au premier abord, Messieurs, mais si vous voulez bien l'examiner attentivement vous verrez qu'elle repose sur une double erreur. Il est très-vrai que l'âme ne vient pas directement de l'homme; par contre, il est tout à fait faux que Dieu puisse, à son gré, la refuser à la chair qui la réclame; il est tout à fait faux qu'il soit tenu, en tant que créateur, de lui communiquer plus de vie que n'en exige essentiellement sa nature.

1. Cf. *Summ. Theol.*, I p., quæst., 118, a. 2. *Utrum anima intellectiva causetur ex semine?*

Du moment que toutes les conditions de l'acte par lequel l'homme engendre sont normalement remplies, il a droit à ce que toute sa nature soit reproduite, et ce qu'il ne peut pas faire Dieu le doit faire pour accomplir la loi qu'il a lui-même établie [1]. D'autre part, en vertu de cette même loi, le droit de l'homme se borne à ce que sa nature soit reproduite telle qu'elle est en lui. Cette nature étant réduite par le péché à ses seuls principes constitutifs, Dieu ne lui doit pas davantage. Si elle est entachée en naissant par le péché, on doit l'imputer à son auteur temporel et non à son principe éternel. L'hérédité suit son cours.

Eh bien, me direz-vous encore, nous subirions sans murmure cette hérédité, à la fois bienfaisante et funeste, si Dieu laissait à tous les enfants des hommes le temps de se réhabiliter, et si sa justice ne s'en prenait qu'à ceux qui ont

1. Et si anima non traducatur quia virtus seminis non potest causare animam rationalem, movet tamen ad ipsam dispositive : unde per virtutem seminis traducitur humana natura a parente in prolem. (*Summ. Theol.*, Ia IIæ p., quæst. 81, a. 1, ad. 2.)

aquiescé, par leurs libres prévarications, à la malédiction qui pèse sur la postérité d'Adam. Mais non, le tiers de l'humanité est moissonné dans sa fleur, et, s'il faut en croire votre barbare théologie, la colère de Dieu s'appesantit sur des millions de pauvres petits qui n'ont pas commis d'autre faute que de sortir, sans le savoir, des flancs d'un pécheur et de manquer d'un peu d'eau. Et vous voulez que nous ne soyons pas révoltés à la pensée des tortures imméritées qu'endurent ces innocents! Ne nous parlez plus de votre royaume de Dieu, si la porte en doit être fermée par une pareille iniquité.

Encore de l'imagination, Messieurs. Apaisez-vous de grâce, et daignez écouter les tranquilles explications d'un de ces barbares dont la cruauté vous indigne. « Les âmes des enfants morts, dit saint Thomas, ne sont point privées de la connaissance naturelle qui convient aux âmes séparées, mais, parce qu'elles n'ont point entendu la prédication ni reçu le sacrement de la foi, elles manquent de toute connaissance surnaturelle. Sans doute la nature veut que l'âme sache qu'elle est créée pour la béatitude, et

que cette béatitude consiste dans l'acquisition du bien parfait ; mais que ce bien parfait soit la gloire des saints que nous a révélée l'Esprit de Dieu, voilà ce que la nature ignore. Les âmes des enfants ne sachant pas qu'elles sont privées d'un si grand bien n'éprouvent aucune douleur de cette privation, et possèdent en paix le bien de la nature [1]. » — « Ces pauvres petits sont séparés de Dieu, quant à l'union qui fait la gloire, mais non pas tellement qu'ils ne se rattachent à lui par la participation des biens naturels, et ne puissent jouir de lui encore par

1. « Animæ puerorum naturali quidem cognitione non carent, qualis debetur animæ separatæ secundum suam naturam, sed carent supernaturali cognitione, quæ hic in nobis per fidem plantatur, eo quod nec hic fidem habuerunt in actu, nec sacramentum fidei susceperunt. Pertinet autem ad naturalem cognitionem quod anima sciat se propter beatitudinem creatam, et quod beatitudo consistat in adeptione perfecti boni, sed quod illud bonum perfectum, ad quod homo factus est, sit illa gloria quam sancti possident, est supra cognitionem naturalem, juxta illud Apostoli : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus diligentibus se, nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum*, quæ revelatio ad fidem pertinet. Et propter hoc, quia animæ parvulorum se privari tali bono non cognoscunt, ideo non dolent ; sed hoc quod per naturam habent, absque dolore possident. » (*De Malo*, quæst. 5, a. 3.)

la connaissance et l'amour [1]. » — « Point de peine pour leurs sens, mais seulement la privation, sans souffrance, de la vision divine, voilà leur damnation [2]. » — C'est-à-dire, Messieurs, que dans cette damnation où vous ne voyez qu'une justice cruelle, ils bénissent l'aimable Créateur qui leur a donné la vie, et sont heureux des perfections et des biens naturels qu'ils tiennent de son infinie bonté [3].

1. « Quamvis pueri non baptizati sint separati a Deo quantum ad illam conjunctionem quæ est per gloriam, non tamen ab eo penitus sunt separati; imo illi conjunguntur per participationem naturalium bonorum, et ita etiam de ipso gaudere poterunt naturali cognitione et dilectione. (In lib. II *Sent.*, dist. 33, quæst. 1, a. 2, ad. 5um.)

2. Peccato originali non debetur pœna sensus, sed solum pœna damni, scilicet carentia visionis divinæ. » (*De Malo*, quæst. 5, a. 2.)

3. « ..... Et ideo nihil omnino dolebunt de carentia visionis divinæ, *imo magis gaudebunt de hoc, quod participabunt multum de divina bonitate, et perfectionibus naturalibus.* » (In lib. II *Sent.*, dist. 33, quæst. 1, a. 2.)

Sylvius se proposant cette difficulté : — La privation de la vision divine ne peut pas être sans douleur et sans tristesse — y répond ainsi : « Triplex solutio est. Prima, Durandi, et quorumdam aliorum, qui dicunt parvulos non adfuturos in judicio, ac proindè non cognituros se propter peccatum privari cœlesti beatitudine... Altera solutio est D. Thomæ qui docet, parvulos quidem comparituros in judicio, non tamen cognituros beatitudinem sanctorum,

Cessez donc de vous révolter contre leur sort, et au lieu d'aller chercher, dans un monde mystérieux, des objections contre les perfections de Dieu, admirez en vous les prodiges de son amour. Il pouvait bannir à jamais l'humanité de la gloire de la vision intuitive, et ne lui laisser pour terme que le bonheur réduit de la nature, conquis par les luttes obscures de la raison contre les appétits [1]; mais il a, malgré tout, maintenu ses généreux desseins et décrété ce

quam ipsi amiserunt : neque etiam causam propter quam amiserunt. Ratio est quia talis cognitio non potest haberi per solas vires naturales, sed per revelationem et fidem supernaturalem. Tertia solutio est aliorum, qui asserunt parvulos et adfuturos in judicio et cognituros omnia quæ ibi fient, non tamen percepturos ullum dolorem de amissa beatitudine, quia partim ex divina providentia, partim ex naturali rectitudine voluntatis ipsorum, futurum est, ut sint omnino conformes divinæ voluntati, et contenti iis bonis naturalibus, quibus erunt prædíti. (Tom. II, quæst. XI.)

1. Licet Deus post prævisum peccatum originale statuisset non redimere homines per Christum..... illos relinqueret in hoc mundo tanquam viatores, in ordine ad conservationem et propagationem naturæ, et ad comparandam in hoc mundo Dei cognitionem et virtutem, et consequenter ad obtinendum post mortem, saltem in anima separata, aliquem statum naturalem, vel felicem in suo ordine et gradu, vel saltem carentem speciali dolore, et pœna sensus, si nova peccata non committerent. (Suarès, Prolog. IX, cap. IV. *De natur. laps.*)

plan grandiose de réparation où nous avons vu se manifester, avec tant d'éclat, sa puissance, sa sagesse, son amour, sa justice, sa miséricorde. Le péché qui devait l'éloigner de nous le rapproche à tel point qu'il devient membre de la famille humaine et se fait connaître comme jamais, peut-être, il n'eût été connu dans un autre état. Le péché qui pouvait éternellement nous amoindrir devient l'occasion d'un relèvement où l'humanité acquiert une dignité divine. — Que nous faut-il de plus? — Arrière! arrière les difficultés imaginaires qui épouvantent notre foi! Laissons les rationalistes ignorants ou déloyaux crier à la déraison, à l'injustice, à la barbarie, et chantons de nouveau avec l'Église : Heureuse faute qui nous a valu un tel réparateur! *O felix culpa quæ talem meruit habere redemptorem!* — Par un seul homme la honte et la mort, par un seul homme la gloire et la vie. Nous sommes déchus! profitons de la connaissance de notre déchéance pour confesser humblement notre ignorance et nos erreurs, pour veiller sur nos passions et nous tenir prêts à les combattre, pour nous résigner à la douleur et nous mettre en garde

contre les surprises de la dernière heure. Nous sommes réparés! Profitons de notre réparation pour demander à la foi les lumières qui manquent à notre raison, à la grâce le courage et les forces qui manquent à notre volonté, pour faire mériter nos souffrances et nous préparer une mort sainte.

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE

LA PLÉNITUDE DES TEMPS

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE

LA PLÉNITUDE DES TEMPS

Éminentissime Seigneur, Messeigneurs [1], Messieurs,

En terminant notre dernière conférence nous chantions avec l'Église : — « O heureuse faute qui nous a mérité un tel rédempteur! *O felix culpa quæ talem meruit habere redemptorem!* » — De fait c'est l'invasion du péché qui décide, dans les conseils de la sagesse divine, le plan magnifique de l'incarnation réparatrice dont je vous ai montré les grandes lignes, et dont nous étudierons bientôt les admirables et touchants détails. Mais, s'il est vrai que ce plan soit inspiré par un miséricordieux amour à la sagesse de notre Dieu, ne semble-t-il pas qu'il doive être

1. Son Éminence le cardinal Guibert, Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes et Mgr Charles Motschi, abbé mitré de Mariastein (Suisse).

exécuté à l'heure même où le genre humain devient pécheur dans la personne de son chef? L'amour ne connaît pas les retards. Il s'empresse près de l'ami dont il veut le bien, surtout quand cet ami a besoin de son secours et de ses bienfaits. Puisque l'incarnation doit sauver le monde, ne faut-il pas qu'elle prévienne les ravages du péché? Que de misérables vont périr éternellement, si le fils de Dieu prolonge l'attente de sa manifestation! Qu'il vienne donc à l'aurore des temps, notre malheur l'implore et l'harmonie de l'œuvre divine le réclame; car comme l'ouvrage de la nature commence par la perfection de Dieu créateur, il est juste que l'ouvrage de la surnature réparée commence par la perfection du Verbe fait chair, plein de grâce et de vérité. Cependant les jours, les années, les siècles s'écoulent et se renouvellent, les fils d'Adam s'égarent, s'avilissent et se perdent, le monde se bouleverse, et le fils de Dieu ne vient pas. Quel est donc ce mystère? Est-ce la négligence de l'amour qui met en défaut la sagesse? Est-ce la sagesse qui retarde l'amour?

Telles sont, Messieurs, les questions que se pose le grand maître dont nous suivons l'ensei-

gnement[1]. Écoutez sa réponse. « La sagesse de Dieu, dit saint Thomas, règle toutes ses œuvres; les temps sont en sa main, elle y met à propos les événements. Nous devons donc croire qu'elle a choisi pour le plus important, le plus sublime, le plus mystérieux des événements l'époque la plus convenable. Notre courte sagesse voudrait le commencement des temps, la sagesse infinie attend leur plénitude, selon cette parole de saint Paul aux Galates : *At ubi venit plenitudo temporis misit Deus filium suum factum ex muliere*[2]. » La plénitude des temps! expression lumineuse et profonde qui nous indique le moment précis où il était opportun que s'accomplissent les desseins de Dieu. Quand le Verbe se fait chair les temps sont pleins, c'est-à-dire

1. Voy. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 5. *Utrum conveniens fuerit Deum incarnari ab initio mundi?* Videtur quod, etc..... 1, 2, 3.

2. Sed contra est, quod dicitur Gal. IV. *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum factum ex muliere, factum sub lege.* Ubi dicit Glos. quod plenitudo temporis est, quod præfinitum fuit à Deo patre, quando mitteret filium suum. Sed Deus sua sapientia omnia definivit. Ergo convenientissimo tempore Deus est incarnatus. Et sic conveniens non fuit, quod a principio humani generis Deus incarnaretur. (*Summ Theol.*, III p., quæst. 1, a. 5.)

que Dieu les a comblés de ses préparations. C'est une coupe prête à déborder qu'il donne à boire à son Christ, lequel en épuise l'amertume et la lie, le lait et le miel. — Je m'explique. Dieu devait le long délai de l'incarnation à notre liberté et à notre orgueil; voilà pourquoi les temps sont pleins des erreurs, des crimes et des désirs de l'humanité. — Dieu devait le long délai de l'incarnation à la majesté de son fils; voilà pourquoi les temps sont pleins de promesses, de prodiges, de solennelles et bienfaisantes catastrophes. Méditons aujourd'hui ces deux pensées.

I

« L'homme avait péché par orgueil, dit saint Thomas, il convenait qu'il fût humilié jusqu'à reconnaître qu'il avait besoin d'un libérateur. Voilà pourquoi Dieu le laisse d'abord aux mains de son libre arbitre dans la loi de nature. La loi de nature ne suffisant pas à empêcher ses défaillances Dieu lui donne la loi écrite, et, malgré la loi écrite, les défaillances ne faisant que s'aggraver il faut bien que l'homme, à bout de forces, réclame le divin médecin qui le doit guérir de

ses maux[1]. » Telle est, Messieurs, quant à ce qui nous regarde, la divine économie du douloureux retard qui a suspendu, pendant plus de quarante siècles, l'exécution du décret éternel de l'incarnation. J'y reconnais la touche d'un Dieu sage et bon jusque dans ses sévérités. Nous avions méprisé ses premiers bienfaits, il ne veut plus nous imposer aucune grâce. Il propose; et respectant cette liberté dont nous avons abusé pour l'offenser, il veut attendre son acceptation et ses demandes.

D'autre part, l'orgueil qui nous a fait choir n'était point encore brisé par l'expérience, et les fils de celui qui s'était aveuglé sur sa propre excellence, jusqu'à croire qu'elle lui était due,

1. Non statim post peccatum conveniens fuit Deum incarnari. Primo quidem, propter conditionem humani peccati, quod ex superbia provenerat. Unde eo modo erat homo liberandus, ut humiliatus recognosceret se liberatore indigere. Unde super illud Galat. III. *Ordinata per angelos in manu mediatoris*, dicit Glos. *Magno Dei consilio factum est, ut post hominis casum non illico Dei filius mitteretur.* Reliquit enim Deus prius hominem in libertate arbitrii in lege naturali, ut sic vires naturæ suæ cognosceret : ubi cum deficeret, legem accepit, qua data, invaluit morbus non legis, sed naturæ vitio : ut ita cognita sua infirmitate, clamaret ad medicum, et gratiæ quæreret auxilium. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 5.)

pouvaient se méprendre sur la nature d'une réparation trop promptement offerte. L'empressement de Dieu à exalter notre nature aussitôt après sa chute ne paraîtrait-il pas, à cette première génération encore vigoureuse et enivrée des fumées de la superbe, commandé par une nécessité à laquelle le Tout-Puissant ne pouvait se soustraire, et au lieu de se précipiter, confuse et repentante, aux pieds du Verbe incarné n'eût-elle pas relevé fièrement la tête pour admirer en lui sa propre perfection et se repaître de cette sacrilége pensée : Vous serez comme des dieux : *Eritis sicut dii?* La tentation eût été d'autant plus forte que l'homme déchu, privé de cette abondante lumière qui découlait de la justice primitive, eût mesuré moins sûrement la distance qui sépare sa nature amoindrie de la perfection infinie.

Mais ne me trompé-je pas? L'orgueil humain au lieu de se méprendre sur le don de Dieu l'eût peut-être dédaigné; car, dans le principe, la nature ignorait encore la profondeur de sa chute, et se sentait trop de jeunesse et de force pour pressentir les égarements et les crimes dont elle était capable. Semblable à ces ma-

lades présomptueux qui portent dans leur sein un germe de mort, et qui cependant repoussent les secours de l'art, tant qu'ils ne sont pas complétement abattus, l'humanité pécheresse pouvait méconnaître l'efficacité du remède divin, et rendre inutiles les avances de son Dieu avant de savoir combien elles sont désirables.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, de l'attitude prise par l'orgueil devant une rédemption hâtée, il était nécessaire de nous convaincre que Dieu est maître de ses dons, et que ces dons sont indispensables à notre régénération. Or, quel plus sûr moyen pour nous amener à cette conviction que l'expérience? L'expérience qui, en nous démontrant que nous ne sommes, par nous-mêmes, que misère, démentirait les rêves insensés de notre imagination exaltée par la superbe; l'expérience qui, en nous révélant notre faiblesse intellectuelle, nous ferait sentir le besoin d'un maître abreuvé des lumières du ciel; l'expérience qui, en mettant à nu notre corruption morale, nous forcerait d'implorer le secours et les soins d'un divin médecin; l'expérience qui accepterait le bienfait de Dieu avec d'autant plus d'empressement et de foi qu'il

serait plus impatiemment attendu; l'expérience qui, sans nous faire mériter ce bienfait, nous en rendrait moins indignes, en nous permettant d'expier, par nos humbles désirs, l'orgueil qui fut le principe de nos malheurs.

Indubitablement la justice, la sagesse et la bonté de Dieu devaient vouloir cette expérience; voilà pourquoi le mystère de l'incarnation réparatrice est retardé jusqu'à ce que les temps soient pleins de nos erreurs, de nos crimes et de nos désirs.

Si vous étiez tentés, Messieurs, de ne voir en ces raisons des délais de la Providence que des hypothèses subtiles imaginées par la théologie pour expliquer une incompréhensible négligence du gouvernement divin, prêtez l'oreille, je vous prie, aux orgueilleuses clameurs que pousse aujourd'hui la raison après plus de dix-huit siècles de lumières et de grâces. — Est-ce qu'elle ne réédite pas, à son profit, l'oracle perfide et menteur qui trompa nos premiers parents : *Eritis sicut dii?* Est-ce qu'elle ne prétend pas que les seules évolutions de la nature ont amené l'infini à prendre conscience de lui-même dans le fini? Est-ce qu'elle

ne ravale pas la sublime réalité de nos mystères à la condition d'un pur symbole des progrès qu'elle réalise par ses propres forces? Est-ce qu'elle ne se croit pas capable de prendre possession de toute vérité et d'accomplir par elle-même toute espèce de bien? Est-ce qu'elle ne considère pas toute approche de Dieu, toute révélation de Dieu, toute rédemption par Dieu comme superflue, inutile, humiliante pour la dignité humaine? Prodigieux aveuglement qui, ainsi que je vous le faisais remarquer l'an dernier [1], profite, sans vouloir en tenir compte, de la pénétration des lumières et des grâces de l'incarnation dans les milieux où s'exercent actuellement nos facultés intellectuelles et morales, et qui oublie en même temps la longue et honteuse expérience que l'humanité a faite de son impuissance. Je n'excuserais pas, mais je m'expliquerais cet aveuglement si la nature avait encore à faire l'essai de ses forces. L'essai étant fait, je n'ai qu'à me souvenir, et les prétentions du rationalisme

1. Voy. vingt-quatrième conférence : *L'Action de la grâce;* 1re partie.

sonnent à mon oreille comme un sinistre persiflage à l'adresse du genre humain. Si vous voulez savoir ce dont l'homme est capable, sortez de la contemplation de vous-mêmes, ô fiers rationalistes, remontez les siècles jusqu'au jour béni où les anges annoncent au monde la grande nouvelle, plongez vos regards dans l'abîme des temps, — qu'y voyez-vous? — Ah! l'Apôtre a bien dit : Les temps sont pleins. *At ubi venit plenitudo temporis misit Deus filium suum.*

Les temps sont pleins d'erreurs. — Les sublimes leçons de l'Éden n'ont pu contenir, que pour un âge, la raison impatiente de secouer le joug de l'enseignement divin et de courir, toute seule, les aventures périlleuses d'une libre recherche. Pendant que la notion du vrai Dieu s'obscurcit et que l'ombre se fait autour des connaissances fondamentales de nos origines, de notre nature, de nos devoirs, de nos destinées, pendant que le peuple se repaît en tous lieux de traditions défigurées, la science s'efforce de ressaisir la vérité qu'enténèbrent les passions. Elle veut se faire un Dieu; mais ce Dieu c'est un mélange confus de tous les êtres, un embrassement ridi-

cule de toutes les contradictions : un esprit qui est matière, une infinité qui progresse, une immensité qu'on mesure, une éternité qui passe, une perfection suprême qui endosse la responsabilité de tous les crimes. Ce Dieu c'est un principe impuissant qui partage avec le mal éternel le souverain empire des choses. Ce Dieu c'est une monade solitaire et abstraite, un nombre aride dont l'esprit ne peut concevoir les mystérieuses évolutions. Ce Dieu c'est une cause réduite qui travaille la matière sans pouvoir lui donner l'être. Ce Dieu c'est un monarque égoïste qui s'enferme pour jouir dans le palais de sa gloire et laisse aller le monde aux caprices du hasard. Ce Dieu c'est un destin impitoyable qui étouffe la liberté et ferme l'oreille aux supplications de la misérable humanité. Ce Dieu c'est l'être de raison qu'on appelle la nature. Ce Dieu c'est la matière infinie, éternelle, subsistant par elle-même, et tirant de son vaste sein toutes les existences.

D'où vient l'homme? — Qui le sait? Les traditions lui donnent un père dont les dieux eux-mêmes ont reçu la vie. — Mais le Dieu-tout est infini dans ses manifestations; mais l'Océan est

une féconde matrice qui porte en soi les germes de toutes choses; mais le tourbillon éternel est chargé d'atomes où le hasard opère d'heureuses rencontres.

Qui sommes-nous? — Ici des brutes, là des parcelles de l'infini. Aujourd'hui l'homme n'a qu'une âme, demain il en a trois. Pour celui-ci l'âme est un esprit, pour celui-là une agrégation d'atomes, pour un autre un feu subtil dont la tension est indéfinie. Soit qu'il sorte de la tête, de la poitrine, du ventre ou des jambes d'un dieu, soit que l'aveugle destin ou la capricieuse fortune l'aient divisé, le genre humain se compose de castes distinctes et jalouses qui ne doivent jamais se mêler.

Que devons-nous faire? — Celui-ci veut que je contemple le beau; celui-là, que je me laisse aller aux volontés du destin; l'un me demande de favoriser la tension du feu subtil; un autre me conseille de mettre de l'ordre dans mes sensations, de mesurer le plaisir à la force de mon tempérament, de faire consister toute ma morale dans la volupté. La plus sage philosophie exagère l'honneur de la vertu au profit de l'orgueil, pendant que la voix populaire m'invite à

imiter les dieux que la passion a fabriqués.

Où allons-nous ? — Nous perdre sans souvenir et sans conscience de nous-mêmes dans l'infini ? — Peut-être. — Rouler sans fin d'un corps à un autre, toujours poursuivis dans nos transmigrations par nos imperfections ? — Peut-être. — Prendre possession d'un paradis sensuel qui ne sera que la prolongation de nos félicités terrestres ? — Peut-être. — Nous éteindre misérablement dans l'abîme du néant ? — Peut-être ? — Peut-être ! alors à quoi bon tant poursuivre la vérité. Tout est raison d'affirmer ou de nier. Ne pouvant rien savoir, doutons de tout, doutons de notre doute même [1].

O sainte vérité, comme te voilà torturée, mutilée, défigurée ! Cependant, Messieurs, ne croyez pas qu'elle soit bannie du monde. Dieu lui a donné un asile chez son peuple, le génie lui fait une part dans ses élucubrations, et, même aux lieux où elle est le plus couverte de souillures et de plaies, l'âme droite et simple

1. Voyez pour le développement de ces erreurs : *Introduction au dogme catholique*, tome I ; Appendice : *Coup d'œil sur les principales erreurs philosophiques.*

peut reconnaître encore quelques-uns de ses traits divins. Elle subsiste pour accuser au tribunal de Dieu les lâches et les insensés qui l'ont abandonnée, mais elle ne règne plus. Laissé à lui-même l'esprit humain a fait triompher l'erreur dont les temps sont pleins.

Le crime enfante l'erreur, et l'erreur appelle le crime. Aussi, Messieurs, les temps pleins d'erreurs sont-ils également pleins de crimes.

Regardez ce que vous montre l'histoire. Le Maître des maîtres, le Seigneur des seigneurs, le Créateur et la Providence du monde, ne rencontrant partout que des religions inhospitalières. A sa place les idoles. Non-seulement les astres innocents qui nous prodiguent leur lumière, les créatures violentées qu'un culte sacrilége arrache à leur repos et à leur obéissance naturelle, mais les vices élevés sous des figures humaines aux honneurs de l'apothéose, les vices encensés et adorés; l'adultère, l'inceste, la débauche, l'intempérance, le vol, la fraude, l'orgueil, la colère, la violence, la cruauté, autant de dieux qu'il y a d'exécrables passions dans les entrailles de l'homme, autant de dieux que l'on implore pour en obtenir une criminelle assis-

tance[1], autant de dieux que l'on glorifie par une honteuse imitation de leur infamie[2]. La théurgie, la magie, les arts lugubres, les superstitions ténébreuses et malsaines partout en

1. Voici quelques spécimens de prières adressées par les païens à leurs dieux : « Oh! si de belles funérailles allaient enfin emporter mon oncle, si j'entendais craquer sous mon rateau une cassette pleine d'argent, si je pouvais biffer le nom de cet enfant à défaut duquel je dois hériter, il est infirme, bilieux, que ne meurt-il donc? »

. . . . . O si
Ebullit patrui præclarum funus! Et o si
Sub rastro crepet argenti mihi seria, dextro
Hercule! Pupillumve utinam quem proximus hæres
Impello, expungam! namque est scabiosus et acri
Bile tumet!

(Perse, Sat. II, *De bonâ mente.*)

« Belle Laverne, donne-moi de paraître juste et saint. Jette un nuage sur mes tromperies, une épaisse nuit sur mes fraudes. »

. . . . . Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque videri;
Noctem peccatis et fraudibus objice nubem.

(Horat., I Ep., XVI.)

Primo fero vota, et cunctis notissima templis,
Divitiæ ut crescant, ut opes, ut maxima toto
Nostra sit arca foro.

(Juvenal, Sat. X, *Vota.*)

2. « Ce qu'a fait le Dieu qui ébranle de son tonnerre la voûte des cieux, tromper une femme, moi pauvre petit homme je me serais abstenu de le faire. Je le ferai et avec grande joie. »

Fucum factum mulieri
At quem Deum? qui templa cœli summa sonitu concutit
Ego homuncio hoc non faxim! Ego vero illud fecerim ac lubens.

(Terent., *Eunuch.*, Act. III, sc. VI.)

honneur. L'ombre des initiations et des mystères sanctifiant l'orgie et la prostitution. A la place des boucs et des génisses, l'homme égorgé par son semblable sur l'autel des célestes buveurs de sang, l'ennemi, devenu hostie, sacrifié dans les hécatombes. Les prêtres trompant le peuple pendant que les philosophes lui cachent la vérité. La nature chaque jour et en tous lieux outragée par des impuretés dont on ose à peine évoquer le souvenir, et écrire le nom sur les pages insensibles de l'histoire. Dans la famille: — Le père transformé en tyran; la femme oubliée, trahie, déshonorée, maltraitée, répudiée, vendue selon les caprices d'un maître sans respect pour sa dignité de mère; l'enfant qui vient de naître tâté comme un animal, et, s'il ne promet d'être un robuste rejeton, impitoyablement condamné à mort par le brutal citoyen à qui il doit la vie; l'esclave, traité comme une bête de somme, à la merci de la mauvaise humeur ou de l'ivresse mal cuvée qui l'envoie à l'abattoir, aux gémonies ou aux viviers. Dans la société : — La guerre, sans droit des gens, livrant aux vainqueurs des nations entières et légitimant à leur égard toutes les barbaries :

incendie et destruction des villes, dévastation des campagnes transformées en déserts, massacre des enfants, viol des femmes, boucherie des prisonniers, esclavage des rois, traînés, la chaîne au cou, derrière le char des triomphateurs; l'orgueil de caste prenant plaisir à humilier et à opprimer les petits; la concussion épuisant les provinces; l'usure dévorant l'épargne du citoyen, le salaire de l'artisan, le pain du pauvre; le pauvre méprisé, haï et balayé comme une immondice; la richesse sans mesure près de la misère sans espoir; l'invite à la débauche impudente, jusqu'à prendre les proportions d'un monument; le peuple avide de combats sanglants, devenus pour lui des parties de plaisir; et, par-dessus tout, les rois que ne rassasie pas une domination sans contrôle et sans frein, les rois sacriléges usurpateurs du pouvoir et des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu, les rois demandant de l'encens et ordonnant un culte pour leurs statues. — Que de crimes, bon Dieu! — Et le pire, Messieurs, c'est que ces crimes ne sont pas des accidents contre lesquels protestent les mœurs générales; mais des habitudes passées dans le sang des nations et se dévelop-

pant à l'aise sous le triple patronage de l'opinion, des lois et de la religion.

Dans ces abîmes d'iniquités, le peuple juif a jeté ses prévarications. Dieu l'a séparé des Gentils et lui a donné sa loi sainte pour le préserver de la corruption. Toujours protégé, toujours béni, toujours consolé, toujours sauvé, il multiplie ses ingratitudes. Il murmure, il se plaint, il oublie les promesses, il méprise les menaces, il mêle son sang au sang des étrangers, il déserte le temple, il court aux bois sacrés, il sacrifie sur les hauts lieux, il immole ses enfants aux divinités cruelles, il imite les infamies des nations et, après avoir pleuré les saints rois, il se jette aux bras des monstres que les prophètes maudissent et que la loi excommunie. On voudrait pouvoir reposer sur lui son regard attristé, et se consoler en le contemplant de l'effroyable spectacle qu'offre le genre humain; mais, non, il comble la mesure et il faut s'écrier : Oh! oui, les temps sont pleins de crimes.

Soyez donc fiers après cette expérience, et croyez encore à la toute-puissance de la raison! Cependant vous me demandez si Dieu ne s'est

pas trompé, si, en voulant donner une leçon à notre orgueil, il n'a pas poussé l'humanité jusqu'au désespoir. Non, Messieurs. Il y a toujours au fond de l'âme humaine un reste de droiture qui l'éclaire sur sa misère et l'invite à s'humilier. Les promesses divines et les traditions aidant, elle peut, dans l'universel naufrage, étreindre, par le désir, le câble sauveur qui la doit retirer des abîmes de l'erreur et du vice. L'espérance d'un libérateur est tombée du ciel en même temps que la malédiction qui condamnait la femme à des enfantements douloureux. C'est à cette espérance que se rattachent les âmes épouvantées par les ombres de mort qui planent sur le genre humain. Adam, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, tous les patriarches désirent voir le jour du Seigneur[1]. Les vrais Israélites se penchent avec une pieuse angoisse vers l'avenir et font entendre leurs cris suppliants. Surpris par la mort ils ne se croient pas trompés, mais ils s'endorment avec la douce confiance qu'un jour l'envoyé de Dieu, le libérateur, viendra vi-

1. Abraham exultavit ut videret diem meum. (Joan, cap. III. 56.)

siter leurs tombeaux, et toucher d'une main bienfaisante leurs os flétris, leurs cendres oubliées. Prêtez l'oreille aux humbles et touchantes expressions de leurs désirs : « Seigneur, disent-ils, nous attendrons celui qui doit nous sauver [1], fais appel à ta puissance et viens nous délivrer [2]. — Montre-nous ta face adorable et nous serons sauvés [3]. — Aie pitié de nous, nous t'attendons [4]. — Regarde, nous sommes ton peuple [5]. — Que ne déchires-tu les cieux! que ne descends-tu vers nous [6]. — Cieux répandez votre rosée et que les nuées pleuvent le juste [7]. — Que la terre s'entr'ouvre et germe le Sauveur [8]. — Envoie, ô Jéhovah, l'Agneau dominateur de la

1. Salutare tuum expectabo Domine. (Gen., cap. XLIX, 18.)
2. Excita potentiam tuam et veni, et salvos facias nos. (Psalm. LXXIX.)
3. Ostende faciem tuam et salvi erimus. (Ibid.)
4. Miserere nobis, Domine, miserere nobis. (Tob., cap. VIII, 10.) Domine miserere nostri, te enim expectavimus. (Isai., cap. XXXIII, 2.)
5. Ecce respice, populus tuus omnes nos. (Ibid., cap. LXIV, 9.)
6. Utinam dirumperes cœlos et descenderes. (Ibid., cap. LXIV, 1.)
7. Rorate cœli desuper et nubes pluant justum. (Ibid., cap. XLV, 8.)
8. Aperiatur terra et germinet salvatorem. (Ibid.)

terre[1]. — Ah! il va venir, il ne tardera pas[2]. — C'est notre Dieu ; nous l'avons attendu, il nous sauvera[3]. » Semblables à ces murmures, à ces bruits, à ces explosions de voix qui animent la nature aux approches de l'aurore, les prières deviennent plus pressantes à mesure que les temps s'avancent. Les désirs sont au comble à l'heure où le vieux Zacharie entonne son *Benedictus*.

Ne croyez pas, Messieurs, que ces désirs soient tellement propres au peuple de Dieu que le reste de la terre les ignore. Israël espère mieux, c'est vrai, parce que ses promesses sont plus certaines et plus précises; mais on peut voir chez tous les peuples une agitation sainte, ils comptent sur les siècles à venir. L'Orient et l'Occident appellent un sauveur. Les grandes villes, les steppes barbares, les forêts sauvages, les îles égarées et les lointains continents attendent sa venue. Les Chinois regardent l'Occident d'où doit venir « le *véritable saint* envoyé de Dieu, le saint qui saura toutes

1. Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ. (Isai., cap. XVI, 1.)
2. Veniet et non tardabit. (Habac., cap. II, 3.)
3. Expectavimus eum et salvabit nos. (Isai., cap. XXV, 9.)

choses et aura tout pouvoir sur le ciel et sur la terre [1]. » Les Indiens comptent sur une incarnation de Vichnou pour réparer les maux faits par Kaly l'ancien dragon [2]. Les Égyptiens saluent de loin le fils de la femme qui doit éteindre la rage de Typhon [3]. Les Perses, enseignés par les mages, tendent l'oreille vers la *parole* qui vient du premier principe et dont le nom est *je suis*. C'est Mithra le médiateur entre Ormuzd dont il reçoit les ordres et les hommes qui sont confiés à ses soins, Mithra vainqueur du mauvais principe Ahriman, Mithra le libérateur qui naîtra d'une vierge [4]. Les Mexicains et les Scandinaves, pour tromper l'attente, sculptent dans la roche vive et sur les monuments la figure du Dieu qui doit écraser le grand serpent [5]. Les druides de la Gaule élèvent une statue

1. *L'Invariable milieu*, traduit par M. Rémusat, note p. 144-145. — *Morale de Confucius*, n° 196.

2. Dubois, t. III, 3e partie, p. 433.

3. Plutarque, *De Isis et Osiris*, n° 24.

4. Anquetil-Duperron, *Système mythologique des mages; Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXI, p. 298-299. — Plutarque, *De Isis et Osiris*, nos 41, 42, 43. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, article ZARDASCHT.

5. A. de Humboldt, *Vue des Cordillères*, t. I, p. 235-336. — Mallet, *Voyage en Norwège*.

et un autel à la vierge dont le fils est attendu. La Grèce espère en un rejeton d'Apollon qui amènera le règne de la justice [1], en un Dieu, cher fils d'un père ennemi, qui s'offrira pour succéder aux souffrances de Prométhée, figure du genre humain châtié par la colère divine [2]. Pendant que les poëtes avivent cette espérance le sublime Platon la confirme. « Il faut attendre, dit-il, par la bouche de Socrate, que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous conduire envers les dieux et envers les hommes; » à quoi Alcibiade répond : « Quand viendra ce temps? qui nous enseignera ces choses? j'ai un désir ardent de connaître ce quelqu'un [3]. » Enfin, sur le seuil du nouvel âge,

1. Boulanger, *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, sect. X, p. 116.

2. Eschyle, *Promélhée enchaîné*. Plutarque, dans sa *Vie de Pompée*, nous a conservé le vers de la 3e partie de la trilogie d'Eschyle, *Prométhée délivré*, où ce dernier appelle son sauveur : *ce cher fils d'un père ennemi.*

3. Socrate... Ἀ'ναγκαῖον οὖν ἐστι περιμενειν ὡς ἐόν τί μάθη ὡς δεῖ πρός θεοὶς καὶ πρός ἀνθρώποις διακεῖσθαι.
Alcibiade. Πότε οὖν παρέσται ὁ χρόνος ουτος, ω Σώκρατες; καὶ τίς ὁ παιδεύσων ἥδιστα γάρ ἄν μοι δοκῶ ἰδεῖν τοῦτον κάν ἄνθρωπον τίς ἐστιν.
(Platon, *Alcibiade II.*)

Virgile chante en ces termes l'espoir de l'univers :

« Les temps annoncés par l'oracle sont arrivés.
L'ordre immense des siècles se renouvelle
Un nouveau-né est envoyé des cieux.
Il prendra vie au sein de la divinité,
Il verra les héros mêlés aux dieux et sera lui-même distingué par eux.
Il gouvernera l'univers apaisé par les vertus de son père.
L'heure est sonnée, viens prendre tes grands honneurs,
Viens, cher fils d'un dieu, grand rejeton de Jupiter !
Regarde devant toi, le globe s'incline et te salue.
La terre, la mer immense, le ciel profond,
Regarde, tout est en joie à l'approche du siècle qui vient [1]. »

1. Ultima Cumæi venit jam carminis ætas
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo,
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto...
Ille Deum vitam accipiet, divisque videbit
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis;
Pacatumque reget patriis virtutibus orbem...

Le but de Dieu est atteint, Messieurs. Il voulait humilier notre orgueil par une longue expérience de nos misères intellectuelles et morales, et faire concourir notre liberté, par le désir, à l'accomplissement de son œuvre réparatrice. Il lui fallait du temps pour cela; il a pris quarante siècles. Ce n'est pas à notre infirme sagesse qu'il appartient de contester ses mesures et de dire : l'expérience a trop duré, le Libérateur s'est trop fait attendre. Nous devons croire que la sagesse divine conduit comme il faut ses calculs. Les temps sont pleins d'erreurs; Dieu va éclairer le genre humain. Non pas qu'il rende l'erreur impossible; mais la doctrine de son Verbe répandra un tel éclat que, partout où elle aura pénétré, les ombres de mort seront dissipées, et l'erreur ne se pourra plus produire sans prendre un caractère révoltant d'insanité et de malice qui l'empêchera de prescrire et de s'universaliser.

Aggredere o magnos, aderit jam tempus, honores,
Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum!
Adspice convexo nutantem pondere mundum,
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum;
Adspice ventura lætentur ut omnia sæclo.
(Virgil., *Eglog.* IV ad Pollionem.)

Les temps sont pleins de crimes; Dieu va guérir le monde malade. Non pas qu'il enchaîne toutes les passions et étouffe leurs coupables explosions; mais la loi sainte de son fils, ses exemples, les vertus de ses justes, en purifiant l'atmosphère morale où respire la conscience et se meut la liberté, pèseront avec une telle autorité sur les mœurs publiques qu'elles enlèveront au crime la triple protection qui l'avait installé dans les habitudes des nations. Les temps sont pleins de désirs; Dieu va les satisfaire. Non pas qu'il y soit obligé autrement que par la vertu de ses promesses; mais il daigne avoir égard aux humbles supplications des misérables qui l'implorent. En nous faisant désirer son incarnation, le Verbe libérateur nous révèle la grandeur du don de Dieu; en laissant à l'erreur et au crime le temps de se multiplier, il nous prépare une manifestation de sa puissance et de son amour. C'est assez pour justifier la conduite de la Providence. Mais je veux, Messieurs, que cette justification soit complète. Méditons donc ensemble cette seconde pensée : Dieu devait le délai de l'incarnation à la majesté de son fils; voilà pourquoi les temps sont pleins

de promesses, de prodiges, de solennelles et bienfaisantes catastrophes.

II

Nous remarquons, dit saint Thomas, que les actes typiques par lesquels Dieu amène les choses à leur point suivent un ordre progressif qui va du moins parfait au plus parfait [1]. La création ne s'est point faite tout d'un coup; à la matière confuse a succédé la matière ordonnée, dans la matière ordonnée la vie est éclose, et la vie, rudimentaire et obscure dès le principe, a été peu à peu développée et perfectionnée pour former les règnes, les embranchements, les familles, les genres, les espèces. Bien que la science n'ait pu mesurer encore d'une manière exacte le temps de l'action créatrice, ni définir tous les maniements qu'a subis le monde avant que Dieu le jugeât digne d'être le palais du roi des créatures, elle ne nous laisse

1. Non fuit conveniens statim post peccatum Deum incarnari..... propter ordinem promotionis in bonum secundum quem ab imperfecto ad perfectum proceditur. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 5.)

aucun doute sur la vérité d'une longue et patiente opération qui a mesuré sagement les délais pour nous faire suivre et admirer ses progrès. Tout est bien quand l'homme va paraître, tout est parfait quand il prend possession du monde : *Cuncta sunt valdè bona.*

Or, Messieurs, si Dieu, par égard pour la dignité de l'homme, a cru devoir procéder lentement à la préparation de sa demeure, si, dans un monde où personne ne pouvait contester l'empire du maître, le Tout-Puissant s'est plu à multiplier et à grandir petit à petit les essais et comme les promesses de cette vie plus haute et plus noble qui était appelée à régner sur les autres vies, s'il a pensé que les cataclysmes étaient nécessaires pour asseoir le trône et étendre la domination de sa créature privilégiée, que ne devait-il pas à la majesté de son fils? L'introduire dans le monde par une surprise, c'était méconnaître sa grandeur non moins que l'ordre accoutumé des actes providentiels. A la venue du Verbe incarné, il fallait une préparation en harmonie avec la dignité de sa personne et avec l'importance de l'œuvre qu'il devait accomplir. Comme le soleil de la nature est

précédé d'une aube timide, qui blanchit l'horizon, et d'une aurore souriante, dont la pourpre colore les nuages du ciel et la crête des montagnes, le soleil de la grâce devait être précédé d'une aube, l'ère patriarcale, d'une aurore, l'âge prophétique. Quand les rois de la terre font marcher devant eux courriers et hérauts et s'avancent à la suite d'un pompeux cortége, le Roi du ciel ne se pouvait produire qu'après avoir averti le monde de son approche par des figures et des oracles, et envoyé sur sa route un long cortége de personnages illustres, recevant de la grâce comme des teintes qui présagent l'incomparable grandeur de celui qui vient sur leurs pas. Enfin, puisque le monde matériel a été si longuement et si puissamment manié, pour être digne de recevoir l'homme-roi à qui il a été dit : *Dominamini, subjicite*, comment croire que le monde moral n'ait eu à subir aucun travail pour passer sous la domination de l'Homme-Dieu à qui le Seigneur a dit : Je te donnerai les nations pour héritage : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam* [1] ?

1. Psalm. II.

A ne considérer la majesté du Fils de Dieu qu'en elle-même, elle nous explique suffisamment le délai de l'incarnation [1]; mais si nous la mettons en rapport avec notre raison, la nécessité d'un retard dans la venue de l'Homme-Dieu, et d'une préparation longuement et habilement conduite, nous apparaît plus pressante. Il faudra, en effet, imposer au genre humain la foi en un mystère profond et incompréhensible que les humiliations, les souffrances, la mort du Rédempteur rendront plus profond, plus incompréhensible encore, et, disons-le sans crainte, plus répugnant. Une apparition subite, un témoignage inattendu suffiront-ils à cette œuvre difficile? J'entends bien que Dieu n'est pas à court de ressources et qu'il peut secrètement émouvoir les âmes pour les attirer à son fils; mais je comprends mieux qu'il respecte la liberté de l'homme et qu'il offre à sa raison une preuve saisissante qui, sans lui faire comprendre le

1. Non fuit conveniens statim post peccatum Deum incarnari... Propter dignitatem Verbi incarnati quia super illud Galat. 4 : *At ubi venit plenitudo temporis* dicit Glossa (Aug. Tract. 31 in Joan. ante med.) : *Quanto major Judex veniebat, tanto præconum series longior præcedere debebat.* (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 1, a. 5.)

mystère, lui donne l'assurance que c'est un fait accompli. De cette manière il engage fortement notre responsabilité soit dans l'acceptation, soit dans la résistance, et son fils ne risque pas une fausse entrée qui compromettrait sa sainte majesté.

Or, Messieurs, cette preuve saisissante, qui doit convaincre la raison avant que la foi la prosterne devant le mystère adorable que lui propose l'incarnation réparatrice, le délai seul de cette incarnation permet à Dieu de la préparer. Dans le vaste champ des siècles il sème les oracles, il dirige et fait converger vers son fils le mouvement sacré de l'inspiration. Ce mouvement progresse à mesure que le temps s'avance, et quatre siècles avant l'heure bénie de l'apparition il ne manque rien au tableau prophétique de la personne, de la vie, de l'œuvre, des triomphes du Verbe rédempteur. L'humanité attend une manifestation grandiose. Si le Fils de Dieu n'est pas reconnu il ne faudra s'en prendre qu'à l'aveuglement des passions; car, de son côté, Dieu a fait tout ce qu'il était possible de faire pour introduire dans le monde une si grande majesté. Les oracles sont nombreux;

tant mieux : leur confrontation avec la réalité promise n'en sera que plus convaincante. Les oracles sont placés à de longues distances sur l'échelle des âges ; tant mieux : il sera plus impossible de découvrir dans leur admirable liaison des attaches naturelles. Pour empêcher leur émiettement, Dieu, par de continuelles et merveilleuses interventions, conserve le peuple à qui il en a confié le dépôt. Pour les répandre il permet des conflits, des désastres, des bouleversements, qui mêlant aux nations les enfants de Jacob leur donnent l'occasion d'éclairer les trop vagues désirs et de redresser les traditions défigurées. Enfin, pour assurer l'accomplissement de ses promesses, il fait succéder à tous les grands empires la domination universelle du peuple dont la capitale deviendra la tête du royaume de son Promis.

Encore une fois, Messieurs, regardez les temps. Par égard pour la dignité de son fils, Dieu les a remplis de ses préparations. Ils sont pleins de promesses, pleins de prodiges, pleins de solennelles et bienfaisantes catastrophes.

Saint Paul dit en parlant de ses aïeux : « *Omnia in figuris contingebant illis* [1] : Tout ce

1. I Cor., cap. x, 11.

qui leur arrivait était figure. » Les hommes, les femmes et les enfants, les prophètes et les thaumaturges, les prêtres et les rois, les guerriers et les législateurs, les opprobres et les gloires, les esclavages et les délivrances, les monuments et les sacrifices, tout est figure dans l'histoire hébraïque, tout est animé d'un souffle étrange, tout prophétise. — Le juste Abel, première victime de la haine jalouse d'un frère, c'est le grand juste immolé par le peuple auquel il a emprunté son sang, parce que Dieu a mis en lui toutes ses complaisances. Noé, constructeur de l'arche et sauveur du genre humain, c'est le fondateur de l'Église, ouverte à tous ceux qui veulent échapper au déluge d'iniquités qui submerge le monde. Melchisédech, dont on ne peut raconter la naissance et qui offre à Dieu le pain et le vin en sacrifice, c'est le prêtre éternel dont la génération se perd dans le sein de Dieu, et qui substitue aux hosties sanglantes un pain et un vin mystérieux, transformés en sa chair et en son sang glorifiés. Abraham, père d'une race innombrable, c'est le Christ, souche divine de la famille chrétienne. Isaac, chargé du bois de son sacrifice, c'est le

Sauveur ployé sous le faix de sa croix. Jacob, fort contre Dieu, c'est le médiateur dont la toute-puissante intercession fléchit le courroux divin. Joseph, trahi, vendu par ses frères et sauveur d'un peuple étranger, c'est le doux Jésus trahi et vendu par un des hommes de sa paix, et appelant les Gentils en compagnie des siens pour partager l'héritage du salut. Moïse, sauvé des eaux, législateur de la nation sainte, le plus grand des prophètes de la loi antique, c'est le divin enfant qu'une mère vierge préserve des fureurs d'un roi jaloux, le Verbe rédempteur, l'auteur de la nouvelle alliance, le maître qui fait descendre des cimes de son humanité sainte une loi immaculée, le Messie prophétisé et plus que prophète. Aaron, chef du sacerdoce, c'est le prêtre auguste des mains duquel le sacerdoce catholique reçoit son bienfaisant et redoutable pouvoir. Samson, triomphant dans la mort, c'est le crucifié du Golgotha vainqueur, par son sang, du péché et de l'enfer. David élevé de l'abjection à la splendeur du rang suprême, c'est celui dont l'Apôtre a dit : « *Vidimus Jesum per passionem gloriâ et honore coronatum* [1]. Nous

1. Heb., cap. II, 9.

voyons Jésus couronné, par sa passion, de gloire et d'honneur. » Les prophètes, martyrisés pour eur témoignage, c'est l'éternel témoin des mystères de Dieu payant de sa vie la prédication de la vérité. Les victimes que l'on immole, l'autel abreuvé de leur sang, le feu qui les consume, leur chair que l'on distribue au peuple, c'est Jésus-Christ et sa croix, et son sang, et son amour, et les largesses qu'il fait de sa chair adorable. Israël éprouvé par les plus cruelles infortunes et toujours relevé par d'admirables espérances, c'est l'Église, peuple et royaume de Jésus-Christ. Tout vit pour l'avenir, tout parle de l'avenir, tout figure l'avenir : *Omnia in figuris contingebant illis.*

Mais les figures ne sont que des promesses imparfaites, on ne les voit en pleine lumière qu'après l'apparition de la réalité. Toutes seules elles ne peuvent remplir les siècles. Voici les oracles. Non pas des prédictions incertaines, équivoques qu'on n'entend qu'à de rares intervalles ; mais des prédictions certaines, précises, continues, qui saisissent à l'avance et fixent en traits lumineux toute la vie du libérateur attendu. Le premier de tous, le père du

genre humain entend une parole d'espérance. Le serpent est maudit, le fils de la femme triomphera de ses embûches, le Promis de Dieu sera un enfant de la race humaine[1]. — En toi et en ta descendance seront bénies toutes les nations de la terre, est-il dit à Abraham, à Isaac et à Jacob[2]. — C'est bien, les peuples ont renié la lumière, désormais le Promis sera pressé sur le cœur d'un peuple fidèle, — mais quelle tribu dans ce peuple héritera de la promesse? — Juda, tes frères te loueront, car de toi sortira celui qui doit être envoyé[3]. — C'est bien encore, le Promis sera fils de Juda; mais donnez toujours de la lumière, ô divin Esprit, qui inspirez les prophètes, dites-nous quelle famille en Juda fera passer son sang dans les veines sacrées de Celui qui doit venir. — « Je l'ai juré sur mon saint des saints, est-ce que je mentirais à David? Son royaume demeurera éternellement[4]. — Je susciterai à David un descendant plein de justice et son nom sera

1. Gen., cap. III, 15.
2. Ibid., cap. XII, 3; — cap. XXVI, 4; — cap. XXVIII, 14.
3. Ibid., cap. XLIX, 8 et seq.
4. Psalm. LXXXVIII.

Jéhovah notre juste[1]. » Tout est dit sur la descendance. Le Promis sera fils de l'humanité, de la race choisie des patriarches, de la tribu bénie de Juda, de la famille royale de David. — Mais encore de la lumière, ô saints prophètes, encore, encore. Quand le Promis viendra-t-il? — Écoutez, Messieurs : « Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le chef de sa race jusqu'à ce que vienne le Messie, et celui-là sera l'attente des nations[2]. » — Le second temple sera témoin de sa présence et de ses œuvres[3]. — Comptez soixante-dix semaines d'années à partir de l'édit des Perses pour la reconstruction du temple de Jérusalem, arrêtez-vous trente-trois ans avant la moitié de la dernière semaine, et tombez à genoux près d'un berceau; c'est là que repose l'envoyé de Dieu[4]. — Où donc est-il ce berceau? « O toi, Bethléem, tu es une toute petite ville en Juda, de toi cependant sortira le dominateur d'Israël qui vient de l'éternité[5]. » — Il naît à Bethléem,

1. Jerem., cap. XXIII, 5, 6.
2. Gen., cap. XLIX, 10.
3. Agg., cap. II, 4, 10.
4. Daniel, cap. IX, 21 et seq
5. Mich., cap. V, 2 et seq.

mais comment naît-il? « Merveille inouïe, la femme toute seule portera l'homme en son sein! [1] — Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils que l'on appellera Emmanuel [2]. » — Que deviendra ce prodigieux enfant? « Dieu envoie son ange devant lui pour préparer sa voie [3]. — Il fait entendre pour la première fois aux confins de Zabulon et de Nephtali sa parole bénie [4]. — Il vient accomplir la volonté de celui qui l'envoie [5]. — Il ne brise point le roseau déjà froissé, il n'éteint point la mèche assombrie [6]. — Il prêche les préceptes du Seigneur [7], — il est le docteur de la justice [8], — il passe avec Dieu un nouveau contrat d'alliance [9]. — Il fait voir les aveugles, entendre les sourds, marcher les boiteux, parler les muets, il fortifie les mains languissantes et soutient les genoux

1. Jerem., cap. XXI, 22.
2. Isai., cap. VII, 13 et seq.
3. Malach., cap. III, 1.
4. Isai., cap. IX, 1, 2.
5. Psalm. XXXIX.
6. Isai., cap. XLII, 2, 3.
7. Psalm. II.
8. Joel, cap. II, 23.
9. Jerem., cap. XXXI, 31 et seq

tremblants[1]. — Il réveille ceux qui dorment du sommeil de la mort[2]. Il est prophète comme Moïse, qui n'eut point son pareil[3]. — Il est trahi par les siens[4], — ceux qu'il aime se déclarent ses ennemis[5], — il est pris dans leurs filets comme l'oiseau que guette le chasseur[6]. — Il tend la joue à ceux qui le frappent et se laisse rassasier d'opprobres[7]. — On a pesé trente deniers pour la récompense de celui qui l'a livré[8], et ses ennemis ont dit : Condamnons-le à la mort la plus infâme[9], — servons-nous du bois pour le faire mourir[10]. — Il a livré son âme, et il a été mis au nombre des scélérats[11]. — On a percé ses pieds et ses mains, on a compté tous ses os[12]. — On lui a donné du fiel

1. Isai., cap. XXXV, 3 et seq.
2. Ibid., XXVI, 19.
3. Deut., cap. XVIII, 15 et seq.; cap. XXIV, 10.
4. Psalm. XL et LIV.
5. Ibid., CVIII.
6. Jerem. Thren., cap., III, 52; cap. IV, 20
7. Jerem., cap. III, 30.
8. Zach., cap. XI, 12, 13.
9. Sap., cap. II, 20.
10. Jerem., cap. XI, 19.
11. Isai., cap. LIII, 12.
12. Psalm. XXI.

pour nourriture, et dans sa soif on l'a abreuvé de vinaigre[1]. — Ceux qui le voient l'insultent[2]. — Mais lui prie pour les violateurs de la loi[3]. — Il est le dernier des hommes, il connaît tous les secrets de la souffrance[4]. — Mais Dieu lui donnera le prix de ses douleurs, il justifiera un grand nombre de ceux dont il a porté les iniquités, le Seigneur lui départira une nombreuse postérité, parce qu'il s'est livré à la mort[5]. — Son sépulcre sera glorieux[6]. — Dieu ne permettra pas que son saint voie la corruption[7]. — Mais il le retirera des portes de la mort et lui dira : Asseyez-vous à ma droite[8]. — Il est le prince de la paix[9]. — Sa domination s'étend d'une mer à l'autre mer, et jusqu'aux extrémités de la terre[10]. — Dieu l'a donné pour chef et pour précepteur aux Gen-

1. Psalm., LXVIII.
2. Ibid., XXI.
3. Isai., cap. LIII, 12
4. Ibid., cap. LIII, 2 et seq.
5. Ibid.
6. Ibid., cap. XI, 10.
7. Psalm., XV.
8. Ibid., IX-CXIX.
9. Isai., cap. IX, 6.
10. Zach., cap. IX 10.

tils[1]. — Son empire se multiplie[2], et les idoles s'écroulent devant lui[3]. — Son royaume durera depuis maintenant jusqu'à toujours[4]. » — O saints prophètes, quel homme prodigieux vous nous annoncez! — Taisez-vous, ce n'est pas un homme, « sa génération est dans le principe et dès l'éternité[5], qui pourra la raconter[6]? — Dieu lui a dit dans un aujourd'hui qui n'a ni commencement ni fin : Tu es mon fils, je t'engendre à présent, demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage[7]. — C'est l'Admirable, le Conseiller, le Dieu tout-puissant, le Père de l'éternité, Emmanuel ou Dieu avec nous[8]. — C'est Jéhovah notre juste[9]. »

Messieurs, est-ce une histoire que je raconte?

1. Isai., cap. LV, 4.
2. Ibid., cap. IX, 7.
3. Ibid., cap. II, 18.
4. Ibid., cap. IX, 7.
5. Mich., cap. V, 2.
6. Isai., LIII, 8.
7. Psalm., II.
8. Isai., cap. IX, 6.
9. Jerem., cap. XIII, 6.

Je prie le lecteur de se reporter à mon *Introduction au dogme catholique*, conférences seizième et dix-septième, où ces prophéties sont développées et expliquées.

Non, tout est prophétie. Voilà les oracles dont les temps sont pleins. Un siècle à l'avance, un seul prophète aurait pu les lancer sur le monde tels que vous venez de les entendre, c'eût été une merveille digne de la majesté du fils de Dieu, mais, pour renforcer la preuve qu'en doit tirer notre raison et se prémunir contre les discussions de l'orgueil et de la mauvaise foi, l'industrieuse Providence les sème à travers de longs âges, afin qu'après avoir rassemblé tous les fragments épars de cette mosaïque nous ne puissions plus, sans folie ou sans crime, refuser de reconnaître comme l'envoyé du ciel, le libérateur du genre humain, le Dieu sauveur, celui qui en reproduira dans sa personne, sa vie et son œuvre l'exacte ressemblance.

Encore faut-il qu'aucune pièce de cette mosaïque prophétique ne se perde. Soyez tranquilles, un peuple protégé la garde avec un soin jaloux, et, aux heures où l'oubli envahit sa mémoire, les merveilleuses interventions de la toute-puissance divine lui rappellent le dépôt qui lui est confié. Est-ce que depuis Abraham, le père des croyants, jusqu'à ces Machabées qui préservèrent leur nation d'une suprême apos-

tasie, les temps ne sont pas pleins de prodiges? — Prodige, la vie des patriarches dont l'âme religieuse converse avec le ciel, dont les pas sont guidés par l'ange du Seigneur, dont la tente voyageuse est partout respectée. Prodige, l'exaltation de Joseph à la cour des Pharaons. Prodiges, la vocation de Moïse, les plaies d'Égypte, la marche triomphale des fils de Jacob entre les murs humides de la mer Rouge, l'engloutissement des Égyptiens. Prodiges, les fléaux qui punissent les murmures et les blasphèmes. Prodiges, la manne et les eaux jaillissantes qui apaisent la faim et la soif d'une multitude mourante. Prodige, le long pélerinage au désert. Prodiges, les éclairs et les foudres du Sinaï, la gloire de Moïse, et la loi sainte gravée par les chérubins sur des tables de pierre. Prodiges, l'écroulement des murs de Jéricho sous les fanfares des trompettes sacrées, et l'obéissance du soleil qui s'arrête, au commandement, pour donner à Josué le temps de la victoire. Prodiges, les triomphes de Gédéon et les exploits de Samson. Prodige, le courage de ces femmes hardies qui tuent l'ennemi et sauvent leur peuple. Prodiges, la grandeur de David et la sagesse

de Salomon. Prodige, les armées exterminées par les anges. Prodiges, les délivrances qui succèdent aux esclavages. Prodige, le mystérieux attendrissement qui saisit le cœur des rois, et qui permet aux enfants de Juda de relever les murs et le temple de la triste Jérusalem. Prodiges, la sainteté, les héroïques efforts et les victoires des Machabées. Prodiges dans le ciel, prodiges sur la terre, prodiges spirituels, prodiges temporels. Les temps sont pleins de prodiges.

Du même pas que les prodiges, qui conservent les oracles, marchent les catastrophes, qui les répandent. Le peuple juif est puni de ses infidélités, mais ce n'est pas toujours le même ennemi qui s'abat sur son corps mutilé; autour de lui les grands empires ont aussi leurs destins. La vieille Égypte si fière de la fertilité de ses champs et de la richesse de ses villes, de la science de ses prêtres et de la gloire de ses Pharaons, grands jusque dans la mort, de la sagesse de ses institutions et de la puissance de ses armes, qui ont épouvanté les rivages de l'Indus, « la vieille Égypte, dit Bossuet, finit par marcher enivrée, étourdie et chancelante,

parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils : elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue[1], » et devient successivement la proie facile d'un Sabacon et d'un Cambyse. Sur les bords du Tigre Ninive est bâtie, c'est l'héritage du fils de Nemrod. Marchez, Ninus, à la tête de votre million de guerriers, ravagez dans vos promptes expéditions l'Inde et l'Égypte, agrandissez votre capitale aux quinze cents tours, donnez à son enceinte trois journées de marche! Et vous illustre, Sémiramis, bâtissez les villes et taillez les monts! Viennent ensuite des rois valeureux, tout cela va finir par un voluptueux qui d'avance a gravé sur son tombeau cette épitaphe impie : « Passant, écoute le conseil de Sardanapale, fondateur des cités : mange, bois, jouis, tout le reste n'est rien. » L'empire ninivite tombe aux mains d'Arbace et de Bélésis qui se le partagent. Mais Ninive s'écroule bientôt sous les coups de Babylone sa rivale. La voyez-vous cette ville superbe dont le nom passera à la postérité la plus reculée pour signifier immen-

1. *Discours sur l'histoire universelle*, 3e partie, ch. VIII.

sité, splendeur et corruption! Comme elle est fièrement assise sur les bords de son Euphrate qui la traverse et l'entoure de ses bras protecteurs! Comme elle est pleine de merveilles que rien n'égale, ni n'égalera jamais peut-être! Comme elle se glorifie de ses palais, de ses temples, de ses jardins suspendus, de ses bois sacrés, de ses énormes murailles, de la multitude qui s'agite en son vaste sein, du génie de ses rois, de l'audace de ses capitaines, de la vaillance de ses soldats, de la science de ses devins, de la protection de ses dieux! Le grand Nabuchodonosor contemple avec orgueil tant de splendeurs; de la terrasse de son palais, il insulte à la fortune des nations, à la majesté de Dieu lui-même. Regarde bien vite, roi insensé! Balthasar est dans ton sang et Cyrus est prédit. Il ne faudra qu'une nuit pour faire passer ton empire aux mains des Perses. Les Perses triomphent : maîtres de l'Asie ils portent en Afrique leurs armes victorieuses. Un instant ils espèrent la conquête de l'Europe et du monde entier; mais la Grèce commence à user leurs forces. Unifiée par l'astuce de Philippe, elle remet ses destinées aux mains d'un

héros. Les jours de la Perse sont comptés. Bien que Darius soit juste, vaillant, courageux, aimé de ses peuples, il ne peut tenir pourtant contre une audace que dirige le génie et que pousse en avant une ambition démesurée. Alexandre, vainqueur sous les murs d'Issus et dans les champs d'Arbelles, triomphe à Babylone et poursuit sa marche jusqu'aux rivages de l'Indus. La terre stupéfaite ne répond à ses victoires que par son silence. Mais voilà qu'il s'éteint dans une orgie, avec lui s'éteignent sa race et son empire. Toutes les bêtes de la vision prophétique se sont mangées l'une après l'autre. Le dernier festin reste à la dernière bête que Dieu prépare depuis sept siècles. Rome s'élance. Dans ses bras de fer, elle étouffe, l'un après l'autre, les royaumes agonisants et couverts encore des plaies saignantes que leur a faites sa rude épée. Plus vorace que les animaux qui l'ont précédée sur le chemin des siècles, elle prend tout; les chefs-d'œuvre, les lois, les coutumes, les hommes, les dieux. — Elle est maîtresse. Les temps sont pleins de catastrophes.

Messieurs, une philosophie vulgaire ne veut voir dans ces catastrophes que les jeux des

passions et de la fortune ; une philosophie plus haute et plus saine y adore les coups de la justice divine ; les voyants, que la foi éclaire, y admirent les préparations de Dieu dirigeant les révolutions du monde vers l'arrivée du Promis. Remarquez, je vous prie, que ces grands empires, qui se succèdent, heurtent tour à tour contre le peuple de Dieu, le brisent et le dispersent. L'Égypte a déjà reçu la visite d'Abraham et des fils de Jacob. Ses armées victorieuses viennent prendre des captifs en Israël, et, après la ruine de Jérusalem, le vieux Jérémie va pleurer sur les bords du Nil avec ses compagnons d'infortune. Jonas prêche à Ninive, Salmanazar y emmène en exil les dix tribus séparées, et les rois d'Assyrie contemplent avec admiration les vertus des Tobie . Nabuchodonosor prend ce qui reste du peuple juif. Ezéchiel et Daniel prophétisent au cœur de son empire, et sur les bords des fleuves babyloniens les enfants de Sion pleurent leurs infortunes et chantent leurs espérances. Cyrus commence la délivrance; Assuérus épouse la belle Esther. Alexandre s'arrête pénétré de respect devant la majesté du grand prêtre Jaddus, et va au

temple de Jérusalem adorer Jéhovah; un de ses successeurs fait traduire en grec les livres saints. Enfin Rome passe un traité d'alliance avec les Machabées. Dispersés par les catastrophes, les Juifs ont laissé partout des frères qui les rappellent, de là cette fièvre des voyages, ces allées et venues qui remplissent les deux derniers siècles. Les enfants de Jacob ont leurs quartiers jusqu'au centre de Rome. Avec eux, ils emportent leurs oracles, les Gentils peuvent en prendre connaissance, réveiller leurs souvenirs, corriger leurs traditions et s'unir à l'espérance du Libérateur. C'est donc avec raison que j'ai appelé les catastrophes solennelles et bienfaisantes. D'autant, Messieurs, qu'en opérant la diffusion des promesses divines elles préparent leur accomplissement. Tous ces peuples écroulés sont comme des stratifications sur lesquelles s'appuie l'universelle domination du peuple-roi. Les lumières de la civilisation, partout répandues, vont entourer le Libérateur d'une auréole qui ne permettra pas à l'impiété des siècles futurs de contester son existence. L'univers, ployé sous un seul pouvoir, comprendra mieux l'universel pouvoir du Christ sur les esprits

Les grands chemins, ouverts par les généraux et les proconsuls, serviront aux apôtres de la bonne nouvelle. Et l'empire lui-même, l'empire converti un jour dans son chef, proclamera le règne du Sauveur et lui cédera sa capitale. Toute chair verra le salut de Dieu : *Videbit omnis caro salutare Dei* [1].

O mon Dieu! vous pouviez nous écraser sous le poids d'un mystère impénétrable; mais non, votre bonté nous permet de comprendre et d'expliquer les retards de votre Providence. Envoyez Celui qui doit venir. Les temps sont pleins de promesses, qu'il les accomplisse; les temps sont pleins de prodiges, qu'il les couronne par cette merveille inouïe qu'annonçait Jérémie; les temps sont pleins de catastrophes, qu'il en profite pour établir son royaume de paix. Tout est prêt, Seigneur; le monde moral, si longuement et si profondément manié par votre toute-puissance, n'attend plus que votre parole créatrice; prononcez-la. Non plus celle des premiers jours : — Faisons l'homme à notre image et ressemblance, — mais cette autre

1. Luc, cap. III, 6.

plus mystérieuse et plus remplie d'amour : — Faisons Dieu à l'image et à la ressemblance de l'homme.

Voyez-vous clair, Messieurs? N'y a-t-il pas encore dans vos esprits une préoccupation qui, comme un nuage lugubre, intercepte la lumière des explications que vous venez d'entendre. La gloire du Verbe incarné ne doit point être séparée du salut des âmes. Or, le délai de l'incarnation ayant pour effet de suspendre sa vertu réparatrice, Dieu perd nécessairement, en sacrifiant des multitudes immenses, qui ne peuvent être rachetées, tout l'honneur qu'il semble gagner par la solennité de ses préparations. Si telle est votre pensée, détrompez-vous. L'efficacité de la rédemption précède l'apparition du Rédempteur. « Le Christ est hier et aujourd'hui, et dans tous les siècles[1] », dit l'Apôtre. « L'Agneau est virtuellement immolé dès l'origine du monde et commence dès lors son livre de vie[2]. C'est en vue de ses mérites futurs que toute

1. Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula. (Hebr., cap. XIII, 8.)

2. In libro vitæ agni qui occisus est ab origine mundi. (Apoc., cap. XIII, 8.)

âme reçoit la grâce du salut, depuis le jour où le péché entre dans le monde jusqu'au jour où se consomme le sacrifice du Calvaire. La foi explicite, qui nous est demandée, n'était point nécessaire aux générations qui vivaient dans l'attente du Libérateur. Il leur suffisait de croire en un Dieu qui récompense ceux qui le cherchent avec sincérité [1], et d'espérer de sa bonté la délivrance des misères du péché [2]. Or, malgré les erreurs et les crimes du genre humain, personne n'était incapable de cette foi et de cet espoir ; « car à personne, dit saint Thomas, la grâce ne manque ; elle se communique à tous autant qu'il est en elle [3]. » Dieu, en retardant la venue de son Promis, n'a sacrifié le salut d'aucune âme, croyez-le bien. Il a multiplié les

1. Credere enim oportet accedentem ad Deum, quia est, et inquirentibus se remunerator sit. (Heb., cap. XI, 6.)

2. Si qui tamen salvati fuerunt quibus revelatio non fuit facta, non fuerunt salvati absque fide mediatoris ; quia si non habuerunt fidem explicitam, habuerunt tamen fidem implicitam in divina providentia, credentes Deum esse liberatorem hominum secundum modos sibi placitos, et secundum quod aliquibus veritatem cognoscentibus spiritus revelasset. (*Summ. Theol.*, II II^ae^ p., quæst.

3. Deus vult omnes homines salvos fieri, et ideo gratia nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat. (In Epist. ad Heb., cap. XII. Lect 3.)

leçons de sa justice pour avertir les pécheurs; il a veillé à ce que les traditions et le désir du Libérateur fussent partout conservés; il a permis que son peuple fût agité, comme un vase, par les révolutions et les catastrophes pour répandre sur les Gentils le parfum de ses croyances, de ses promesses et de ses espérances. Fouillez la terre funéraire des empires, partout vous trouverez les ossements d'Israël mêlés aux ossements des nations. La pénétration des oracles était prévue. Le vieux Jacob l'annonçait en mourant à ses enfants [1]. Elle fut si large et si profonde qu'un des derniers prophètes ne craint pas d'appeler Celui qui doit venir le Désiré des nations [2], et que les auteurs païens eux-mêmes nous montrent tout l'Orient imbibé de la croyance que le dominateur des peuples viendrait de la Judée [3]. Et puis, que savez-vous des opérations secrètes de la Providence dans les âmes? Non, Messieurs, non la

1. Et ipse erit expectatio gentium. (Gen., XLIX, 10.)

2. Et veniet *desideratus* cunctis gentibus. (Agg., II, 8.)

3. Percrebruerat oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. (Sueton., *De duodec. Cæsar.* Lib. VIII. Vespasian., c. 4.)

longueur des préparations divines n'a pas nui au salut des âmes, et Dieu, en contentant sa justice et sa sagesse, n'a jamais imposé silence à sa bonté. Soyez bien persuadés que ceux qui se sont perdus n'attribuent pas à l'heure qu'il est leur éternelle infortune au retard de la rédemption, mais à la mauvaise volonté qui les a empêchés de profiter des préparations de Dieu.

N'est-ce pas ce qui arrive tous les jours et à vous-mêmes, Messieurs, qui êtes pourtant plongés dans le sang de la rédemption ? Chaque année l'Église vous répète ce solennel avertissement : « Voici le temps favorable, voici les jours de salut [1], préparez les voies du Seigneur [2]. » Qu'en faites-vous ? — Et cependant les temps sont pleins. Ils sont pleins des illusions et des erreurs de votre jeunesse dont la raison mûrie reconnaît la vanité et la folie ; ils sont pleins de fautes, peut-être de crimes, dont votre conscience lassée voudrait déposer le fardeau ; ils sont pleins des désirs d'une paix que le remords rend impossible ; ils sont pleins des promesses

1. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II Cor., cap. VI, 2.)
2. Parate viam Domini. (Isai., cap. XL, 3)

d'une délivrance que l'Église ne cesse de vous proposer; ils sont pleins des prodiges de tendresse et de dévouement spirituel dont vous êtes l'objet de la part de vos femmes, de vos enfants et de vos amis; ils sont pleins des catastrophes bienfaisantes qui n'ont attristé vos foyers que pour vous rappeler à Dieu; et vous ne voulez pas encore recevoir Celui qui vient à vous! Ah! mon Dieu, convertissez donc vous-même, et à l'heure présente, toutes ces âmes que je ne puis toucher, et permettez-moi de leur dire bientôt, en leur donnant votre Verbe anéanti dans le sacrement de son amour : La plénitude des temps est arrivée pour vous, Dieu vous envoie son fils. *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum.*

TRENTIÈME CONFÉRENCE

LE PARADIS DE L'INCARNATION

TRENTIÈME CONFÉRENCE

LE PARADIS DE L'INCARNATION.

Éminentissime Seigneur, Messeigneurs [1], Messieurs,

Dieu pour honorer la majesté de son fils a longuement préparé le monde moral à sa venue comme il avait longuement préparé le monde physique à l'apparition de l'homme, roi des créatures. L'œuvre de réparation qui doit sauver le genre humain est, dans un ordre supérieur, la répétition de l'œuvre de la création. D'un côté, comme de l'autre, nous voyons se succéder les figures, les promesses, les prodiges, les cataclysmes, et arriver la plénitude des temps. Cela ne doit point nous étonner. Les opérations de la puissance divine sont toujours réglées par une même sagesse dont les lois simples s'appliquent

1. Son Éminence le cardinal Guibert, Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes, et Mgr Charles Motschi, abbé mitré de Mariastein (Suisse).

à la production de tout bien. L'ordre le veut ainsi, dit saint Thomas : *Hoc fit propter ordinem promotionis in bonum*[1]. Suivons cet ordre jusqu'au bout et achevons le parallèle commencé.

Après avoir préparé le monde, Dieu n'y place point au hasard le fils de son amour. Il avait planté, dès le commencement de la période d'apaisement, un lieu de délices où la nature plus ardente et plus féconde prodiguait ses dons pour ravir le regard et flatter les sens. Une même source s'y épandait en quatre courants dont les flots paisibles roulaient lentement l'or mêlé aux pierres précieuses de leurs lits. C'est dans ce paradis que Dieu mit l'homme pour qu'il en fût, ensemble, le gardien et l'ouvrier. *Posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur et custodiret illum*[2]. C'est là que notre premier père chanta l'hymne de ses noces avec la vierge os de ses os, chair de sa chair. Figure noble et charmante du lieu béni où Dieu devait mettre la dernière main à la plénitude de ses préparations. Pour le Verbe incarné, nouvel Adam, il fallait, dans le monde préparé,

1. *Summ. Théol.*, III, p., quæst. 1, a. 5.
2. Gen., cap. II, 8-15.

un paradis; non plus une terre fertile dont il prendrait possession après avoir été créé, mais une demeure vivante où se formerait sa chair adorable, un sanctuaire plein de mystère et de grâce où se célèbreraient les noces inénarrables de la nature humaine et de la nature divine. Et parce que le Verbe, Dieu éternel, précède son paradis, parce qu'il l'a choisi avec son père, dès l'origine des siècles, parce qu'il le préfère à toutes les créatures et concentre en cet unique objet les plus tendres complaisances de son amour, il lui appartient, avant que d'y entrer, de le protéger contre toute invasion du péché, et d'y accumuler toutes les beautés et toutes les richesses de la nature et de la grâce.

Vous avez devancé l'explication de ma pensée, Messieurs, et vous avez dit dans vos cœurs : Le paradis de l'incarnation, c'est Marie[1]. Oui,

1. Proclus de Constantinople (344) appelle Marie : « L'inaccessible sanctuaire de l'innocence... le paradis virginal fermé au péché. où doit se former le second Adam. » Αὐτή τό ἄδυνατον τῆς ἀναμαρτησίας ἱερόν... ἐκ τοῦ παρθενικοῦ πάλιν πλάττεται παράδεισου ὁ δεύτερος Ἀδάμ. (In orat. VI *in Deipara.*)

L'Église dans son office salue Marie en ces termes : « Ave amœnissimus et rationalis Dei paradisus. » (2 noct. off. de l'*Immac. Concept.*)

c'est Marie dont je suis heureux et fier de publier les grandeurs, devant la plus belle assemblée de chrétiens qui soit au monde. Je serais un fils ingrat si je ne vous rendais, en ce jour, louanges pour bienfaits, ô ma mère! Il est mille fois doux à mon cœur de vous payer solennellement cette dette d'amour reconnaissant, et de faire servir à votre gloire les bénédictions que vous avez données à ma parole.

On nous reproche parfois, Messieurs, d'exagérer notre admiration, notre amour, notre culte à l'égard de la sainte Vierge et de méconnaître, sur ce point, l'austère tradition des premiers siècles de l'Église. Ce reproche suppose l'ignorance compliquée d'une méprise : ignorance de la tradition et de notre véritable enseignement, méprise qui nous attribue les extravagances d'une piété mal éclairée. Nous ne sommes point responsables de ces extravagances, mais seulement de nos principes et des conséquences que nous en tirons. Or, il est un principe fécond que la théologie exploite depuis plus de dix-huit siècles, et qu'elle exploitera jusqu'à la fin des temps pour stimuler la foi et l'amour du chrétien. Ce principe le voici :

Marie est mère de Dieu. A ce titre elle est si hautement placée dans le plan divin, si profondément engagée dans le mystère de l'incarnation réparatrice, si intimement liée à l'œuvre et aux destinées de son fils qu'on ne saurait ni assez l'admirer, ni assez l'aimer, ni assez l'honorer. Une fois pour toutes, remarquez bien, je vous prie, le sage procédé de la théologie et la haute raison de l'enseignement catholique. Nous n'allons point chercher la maternité divine à travers des grandeurs et des priviléges imaginaires; mais sur ce fait unique, prodigieux, inexprimablement noble et beau : Marie est mère de Dieu, nous construisons tout l'édifice de sa gloire.

Cette gloire, il nous sera donné de la saluer encore au cours de notre exposition. Pour le moment, demeurons attachés à l'idée générale qui a réglé cette année le cours de nos conférences, et contemplons en Marie la plénitude des préparations divines. Marie est le paradis de l'incarnation. Demandons à l'éternel gardien et au parfait ouvrier qui doit venir l'habiter ce qu'il a fait pour préserver sa demeure de toute souillure, et comment il l'a embellie de ses dons.

I

Vous connaissez, Messieurs, la loi qui pèse sur notre nature déchue, loi de mort en vertu de laquelle tout rejeton de la race humaine naît privé de la séve surnaturelle qui animait originairement notre premier père, et devient un enfant de péché. Cette loi n'excepte personne, si ce n'est le Dieu qui, en prenant notre chair, écarta de sa conception la puissance active par laquelle toute chair est engendrée. Quiconque naît de cette puissance en reçoit la mort en même temps que la vie. Marie n'était point exempte par nature de ce funeste héritage. Enveloppée, comme toute créature humaine, dans le courant de la génération, elle devait fatalement être saisie par le courant du péché. Quand je lis sa généalogie, je crois entendre comme un bruit sinistre, semblable à celui d'un fleuve fangeux dont les flots se précipitent, après avoir mêlé à l'onde pure qu'ils reçoivent des blanches neiges le limon des champs par eux dévastés. Je tremble pour le cher paradis de l'Homme-Dieu. Comment éviterez-vous, ô Vierge sainte,

l'envahissement de l'universelle corruption? Ce n'est pas qu'il n'y ait des saints parmi les criminels dans la liste de vos ancêtres, et que les vénérables vieillards dont vous serez le fruit tardif ne soient remplis de la grâce de Dieu. Mais les saints aussi bien que les criminels ont subi la loi commune. Depuis Adam jusqu'à Joachim, chaque nom de votre généalogie, comme une vague plaintive, murmure ces paroles des saints livres : « *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum et in peccatis concepit me mater mea* [1]. Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité et ma mère m'a conçu dans le péché. — Par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché, la mort. *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit et per peccatum mors* [2]. » O loi terrible du péché la nature veut que vous triomphiez!

Mais écoutez, Messieurs, j'entends venir du ciel le fleuve de la rédemption. Appelé par l'espérance et pénétré d'une vertu réparatrice qu'il doit aux mérites futurs du Verbe incarné, il est allé jusqu'au berceau du genre humain à la

1. Psalm. L.
2. Rom., cap. V, 12

rencontre du péché. Toutefois il a laissé jusqu'ici la loi de mort s'exécuter en chaque génération, attendant que le sacrement de foi lui ouvrît la porte des âmes. Va-t-il attendre encore, lorsque tant de motifs le pressent de prévenir dans l'âme de Marie l'invasion du péché?

Dieu a choisi éternellement cette enfant de notre race maudite pour introduire dans le monde le Libérateur, et, prévenant ses destinées glorieuses, il l'a associée au culte anticipé que les choses et l'humanité rendaient à son fils pendant les longs siècles qui ont précédé sa venue : au culte silencieux et ignoré des figures, au culte éloquent et public des prophéties. Le buisson ardent de Moïse inondé de la gloire de Dieu et conservant au milieu des flammes l'humidité de sa séve, la fraîcheur de sa verdure, le parfum de ses fleurs [1] ; n'est-ce pas Marie épousée par le Dieu d'amour, véritablement mère du Verbe fait chair, et conservant dans l'honneur de la maternité la séve, la fraîcheur, le parfum de sa virginité? La verge d'Aaron

1. Exod., cap. III.

fleurissant dans les solitudes du tabernacle [1] ; n'est-ce pas Marie qui au moment où les mères d'Israël espèrent donner le jour au Messie, semble renoncer à cette gloire insigne, et qui, pourtant, dans le silence et la retraite, engendre la fleur prophétisée? L'arche d'alliance où se conservent, près des tables de la loi, les souvenirs des bienfaits de Jéhovah; n'est-ce pas Marie tabernacle de la loi vivante, sanctuaire vénérable du plus grand des bienfaits, l'incarnation? Et cette courageuse Débora, cette fière Judith qui combattent pour le peuple de Dieu, cette belle et timide Esther qui fléchit la colère d'un roi jaloux de sa gloire, et ouvre aux enfants de Jacob le chemin de la patrie; n'est-ce pas la Vierge puissante à laquelle l'humanité régénérée doit dire un jour : Secours des chrétiens, porte du ciel, priez pour nous?

Préparée, comme son fils, par les figures, Marie prend place auprès de lui dans les prophéties. Dieu la montre à nos premiers parents alors que, navrés de leur malheur, ils cherchent un point d'appui pour leur espérance. C'est sur

1. Num., cap. XVII.

cette seconde Ève et sur son fruit béni que le serpent concentre toute sa haine, c'est elle qui doit lui écraser la tête : *Et ipsa conteret caput tuum*[1]. Elle est encore enveloppée de l'ombre des temps, mais peu à peu la lumière se fait autour d'elle. David entrevoit sa beauté, et de sa langue prophétique, plus rapide que la plume d'un scribe qui se presse, il salue avec les charmes triomphants du Roi des rois la majesté de la reine qu'il voit assise à ses côtés. « Écoute, fille du Très-Haut, lui dit-il, écoute, oublie ton peuple et la maison de ton père; le roi convoite ta beauté, et ce roi c'est ton Dieu, celui que tout le monde adorera; et, toi, tu verras les filles de Tyr t'apporter des présents, et les peuples puissants s'incliner en priant devant ta face[2]. »

1. Genes., cap. III., 15.

2. Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. — Speciosus forma præ filiis hominum... specie tua et pulchritudine tua, intende, prospere procede et regna. — Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate. — Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum, et domum patris tui. — Et concupiscet Rex decorem tuum : quoniam ipse est Dominus tuus, et adorabunt eum. — Et filiæ Tyri in muneribus : vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis. (Psalm. XLIV.)

Dans la vision multiple où lui apparaissent ensemble les épouses mystiques du Verbe et de l'Esprit-Saint, Salomon chante, et l'humanité du Sauveur, et l'Église, et l'âme sanctifiée, et Marie, la plus belle des femmes, l'aurore de la rédemption, l'astre radieux qui reçoit avant tous les baisers du soleil éternel, la colombe, la bien-aimée[1]. Plus rapprochés de la plénitude des temps, Isaïe et Jérémie, après avoir contemplé la source même des grandeurs de Marie, sa divine maternité, annoncent au monde le grand signe des miséricordes, la nouvelle et unique merveille de la toute-puissance de Jéhovah, la Vierge qui concevra et enfantera l'Emmanuel[2], la femme par excellence, qui toute seule, et sans autre secours que la vertu du Très-Haut, sera mère de l'homme attendu[3]. Et dès lors on entend circuler parmi les peuples des bruits mystérieux, le nom d'une femme se mêle à la tradition partout répandue du Ré-

1. Cant.

2. Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. (Isai., cap. VII, 14.)

3. Creavit Dominus novum super terram; femina circumdabit virum. (Jerem., XXXI, 22.)

dempteur, la Vierge qui doit enfanter reçoit les hommages de nos vieux druides, et la voix harmonieuse des poëtes invite l'enfant divin, en qui le monde espère, à reconnaître sa mère par un sourire.

Ainsi donc, Marie est aimée et choisie par Dieu de toute éternité. Elle est préparée dans le temps conjointement avec son fils, elle reçoit, en sa compagnie, le culte anticipé des figures et des oracles. A ce culte doit succéder le culte présentiel d'obéissance et d'amour que le fils de Dieu lui-même rendra à sa mère, les louanges et les bénédictions de l'humanité chrétienne, les éternels cantiques des anges et des élus. Admirable chaîne, dites-vous, dont les deux extrémités se perdent dans le sein de la divinité! — Ne vous hâtez pas d'admirer, Messieurs. Si la Vierge prophétisée doit subir la loi commune et être envahie, comme tout enfant de la race humaine, par le péché originel, la chaîne est rompue; ses tronçons désunis s'en vont de côté et d'autre dans les deux ères qui

1. **Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.**
(VIRGIL., Eglog. IV.)

partagent le temps, nous n'apercevons plus dans la conduite de Dieu, à l'égard de celle qu'il a séparée du reste des créatures par tant de priviléges, le caractère révélateur de sa parfaite sagesse : l'unité. Car, si prompt qu'il soit à purifier l'âme de Marie, il n'en est pas moins vrai que pendant un temps elle est souillée, pendant un temps elle est odieuse à son créateur, pendant un temps tout hommage doit cesser devant elle, pendant un temps il y a solution de continuité entre l'ère de préparation et l'ère de grâce. O grand Dieu ! prenez garde à votre sagesse!.

Prenez garde aussi à votre dignité! Elle est menacée par cette longue suite de pécheurs qui précède la mère de votre fils. Le Verbe, que vous engendrez éternellement, va devenir, en prenant chair, le fils d'une femme. Vous, l'incréé, l'infini, vous vous appelez le père; une créature finie s'appellera la mère. Père et mère d'un même fils, d'un même Dieu. Mon fils Jésus! direz-vous tous les deux. O père immaculé! je ne puis comprendre cette mystérieuse et ineffable communauté d'autorité et d'amour entre votre essence éternellement pure et un être plongé, ne serait-ce qu'un instant, dans le fleuve

du péché. Si, dans l'association d'une fille de l'humanité à votre acte générateur, si, dans l'harmonie des rapports qui permettent que le créateur et la créature s'expriment de la même façon à l'égard du même fils, il ne peut y avoir de part et d'autre égalité de perfections, c'est bien le moins, ce me semble, qu'il y ait similitude de pureté et d'innocence, et que la dignité du père ne soit jamais offensée par l'indignité de la mère.

Cette haute convenance se fortifie de la considération du moyen que Dieu emploie pour associer Marie à sa paternité. Ce n'est point du commerce vulgaire de la chair avec la chair que doit naître l'humanité du Sauveur. Elle est conçue par une divine et toute chaste opération. Épouse mystique de l'Esprit de Dieu, Marie ne peut appartenir qu'à lui. Il ne faut pas que ses noces sacrées soient troublées par un souvenir amer, et qu'à l'heure où l'Esprit de lumière prendra dans son sang le sang de la rédemption, l'esprit de ténèbres puisse lui dire : Un jour celle que tu épouses était mon esclave.

Mais pourquoi tant tarder, Messieurs, d'en appeler à celui-là même que Marie doit nom-

mer son fils. Éternel et incorruptible gardien, vous voyez le fleuve d'iniquité qui s'achemine vers le paradis de votre incarnation. Pouvez-vous empêcher qu'il ne soit submergé? Et si vous le pouvez, le voulez-vous? Je ne vous dirai pas que la honte de la mère rejaillit sur le fils, et qu'il va de votre honneur de ne prendre chair que dans une chair toujours exempte de souillure. Je demande à votre amour filial de sauver l'honneur de votre mère. Un jour, après que vous aurez ouvert les portes du ciel, vous vous pencherez vers cette triste terre et vous direz à la Vierge exilée : « L'hiver de la douleur a passé, la pluie des tribulations ne tombe plus, les nuages de l'épreuve se dissipent, voici l'éternel printemps. Lève-toi, ma bien-aimée, et viens, viens, tu seras couronnée. *Jam hiems transiit, imber abiit, et recessit; surge, amica mea, et veni..... veni, coronaberis*[1]. » De sa tombe, vierge de corruption, la bien-aimée s'envolera vers les cieux. Vous viendrez au-devant d'elle, vous la prendrez par la main pour la conduire au trône de sa gloire. En traversant les hiérar-

1. Cant., cap. II, 11, 13; cap. IV, 8.

chies célestes vous leur donnerez ce commandement : Anges, prosternez-vous ; voici votre reine. Les anges sont vos humbles serviteurs. Cependant s'ils allaient vous répondre : Pourquoi notre reine? Verbe divin, vous avez choisi pour racheter le genre humain une nature plus petite que la nôtre. Nous l'avons adorée quand votre père, déchirant sous nos yeux les voiles de l'avenir, nous l'a montrée couverte d'opprobres, sanglante et défigurée. Mais en portant les péchés du monde elle était immaculée, et vous étiez là ; nous pouvions sans déchoir lui rendre nos hommages. Impossible aujourd'hui de nous humilier davantage. Celle qui vient a enfanté votre chair, c'est vrai ; mais n'aurions-nous pas pu, si vous l'aviez permis, vous faire un corps pétri des plus purs éléments? Regardez-la et regardez-nous. Elle est née d'un sang corrompu, nous sommes sortis de la bouche du Très-Haut ; elle a été souillée par le péché, jamais il n'a flétri notre très-pure essence ; un jour elle vous fut odieuse, jamais nous n'avons cessé de trouver grâce devant vos yeux. Qu'elle règne sur les humains qui ont subi comme elle la loi du péché ; mais pourquoi notre reine? Dans cet

étrange renversement qui soumet à une nature déchue des natures toujours saintes, où est votre sagesse? où est votre justice?

O cher fils de Marie! il faut, en vous épargnant ces reproches, épargner à votre mère ce suprême affront. Encore une fois, sauvez son honneur. Vous l'aimez avant qu'elle soit conçue, et Dieu vous a constitué le gardien de ce paradis qui vous est destiné. N'allez-vous pas détourner, du lieu où il doit éclore, les flots qui apportent à toute génération le funeste héritage du péché, et le faire apparaître, au milieu du monde dévasté par la mort, comme une île fertile, riante, embaumée, de toutes parts baignée par le fleuve de la rédemption? Vous pouvez ce prodige, car vous êtes le souverain dispensateur de vos mérites, vous le devez à votre amour filial, vous le devez à notre foi. Ne faut-il pas que nous sachions jusqu'où s'étend l'efficace de votre incarnation réparatrice? Et comment le saurons-nous si elle ne produit quelque part la justice originelle, si elle ne remporte en quelque vie humaine une complète victoire sur le profanateur des naissances? Assez de régénérations tardives! Il est temps; les préparations de Dieu

sont au comble. Commandez. Arrière le péché qui déshonore les germes de l'humanité! En avant les flots qui purifient! Que votre bien-aimée soit, dès le premier instant de sa conception, toute belle et sans tache! Que tout soit vie, pureté et grâce dans le paradis de votre incarnation!

S'il en est ainsi, Messieurs, tout est bien: l'incarnation réparatrice égale l'acte créateur. En suivant la marche de la chute elle renverse, il est vrai, l'ordre primitif du couple humain, puisqu'elle fait sortir le nouvel Adam de la nouvelle Ève; mais, en même temps, elle l'imite, puisqu'elle prend pour point de départ la justice originelle. Tout est bien : Marie n'a plus rien à envier aux anges, son immaculée conception assure les droits de sa maternité divine à l'universelle royauté. Tout est bien : le Fils de Dieu reçoit d'une nature préservée et intègre le sang précieux qui doit couler dans ses veines sacrées. Tout est bien : l'époux divin possède sans partage et sans reproche la vierge que fécondera sa mystérieuse et très-chaste opération. Tout est bien : le Père éternel n'a point à rougir de la mère très-pure qui dit avec lui : Mon fils. Tout est bien :

le culte anticipé et le culte présentiel de Marie se soudent dans le même mystère, le culte anticipé se complète; toutes les figures s'expliquent, toutes les prophéties s'accomplissent. La toison de Gédéon, tantôt trempée par la rosée du ciel au milieu d'un sol aride, tantôt intacte sous les torrents de pluie qui tombent autour d'elle [1]; c'est Marie, inondée de la grâce de Dieu dès le premier instant de sa conception quand toute créature humaine en est privée, préservée du péché quand il se précipite en toute âme vivante. La bien-aimée toute belle et sans tache, le jardin fermé, la fontaine scellée [2] du Cantique des cantiques; c'est Marie immaculée, aimée plus que tous les enfants des hommes et préservée par son divin gardien des approches du péché.

Tout est bien : c'est-à-dire, Messieurs, que tout nous semble bien, car vous m'objecterez, avec raison, que la sagesse humaine est sujette à l'erreur quand elle entreprend de sonder le

1. Judic., cap. VI, 36-40.

2. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus. (Cant., cap. IV, 7, 12.)

mystère des voies de Dieu et de découvrir la règle de ses actions; que certaines spéculations théologiques peuvent bien n'être que des chimères, et qu'il s'agit de savoir si les convenances, par nous rêvées, s'accordent avec les faits. Bref, vous me demandez si la très-sainte Vierge, paradis de l'incarnation, a été réellement préservée du péché originel, si l'Immaculée Conception est un dogme de foi. Écoutez l'Église enseignante parlant dans la personne de son chef infaillible, à toute la chrétienté : « Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui affirme que la bienheureuse Vierge Marie a été, dans le premier instant de sa conception, par une grâce singulière et un privilége du Dieu tout-puissant et en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, préservée et totalement exemptée de la tache du péché originel, est une doctrine révélée, et que, par conséquent, elle doit être fermement et constamment crue par tous les fidèles [1]. »

1. Auctoritate Domini Nostri Jesu Christi, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ac Nostra declaramus, pronunciamus et definimus, doctrinam, quæ tenet beatissimam

La lumière de cette définition se projette sur les considérations qui la précèdent, et nous pouvons dire maintenant avec assurance : Tout est bien. Méprisons les interprétations burlesques de l'ignorance protestant contre l'arrêt doctrinal que vous venez d'entendre. L'Église n'a jamais eu l'idée de faire de Marie une divinité, ni même d'assimiler sa conception à celle de Jésus-Christ. Sa définition ne canonise pas non plus les fables dont une mystique trop ardente entoure les origines de la mère de Dieu. Elle ne nous oblige pas de croire que les lois de la génération humaine ont été modifiées pour elle, ni que les forces génératrices auxquelles elle doit la vie n'ont aucunement subi dans leur union l'influence du péché [1], mais, purement et sim-

Virginem Mariam in primo instanti suæ Conceptionis fuisse singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu Salvatoris humani generis, ab omni originalis culpæ labe præservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ab omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam. (Bulle *Ineffabilis.*)

1. Sciendum est corpus Marianum more solito conceptum et formatum fuisse, fingere enim ridiculosa et patribus incognita miracula, quibusdam novatoribus placentia, non decet; nec enim fictitiis et phantasticis eget honoribus im-

plement, l'Église enseigne qu'à l'instant même où Marie est devenue par l'infusion d'une âme raisonnable une personne humaine, elle a reçu l'efficace de la rédemption et, par conséquent, possédé une nature innocente et pleine de grâce, à la place de cette nature déchue et pécheresse que les hommes se transmettent [1].

Rien de moins compliqué, rien de plus aisé à comprendre que cette doctrine. La définition qui l'impose à notre foi est nouvelle, j'en conviens. Mais la chose définie a toujours été crue, sans quoi l'Église eût gardé le silence. Sa mission n'est pas de transformer en dogmes les spéculations de l'esprit humain, mais de conserver avec soin et prudence le dépôt sacré des

mensa Mariæ gloria, quæ veris abundat. (Contenson, *Marialogia*. Theol. lib. X, dissert. VI, cap. I.)

Beata virgo fuit concepta secundum carnis concupiscentiam ex commixtione maris et feminæ. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 27, a. 2, ad. 4.)

1. Sane vetus est Christifidelium erga ejus beatissimam Matrem Virginem Mariam pietas sententium, ejus animam in primo instanti creationis, atque infusionis in corpus fuisse speciali Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Jesu Christi ejus Filii, humani generis Redemptoris, a macula peccati originalis præservatam immunem. (Paroles d'Alexandre VII citées dans la bulle *Ineffabilis*.)

vérités que Dieu lui a confiées. Les dogmes ont leur racine dans la révélation, la tradition est le canal par où s'écoule, à travers les générations chrétiennes, leur séve divine, et, lors même que les livres saints ne nous fournissent que des indications vagues, la voix des apôtres, des docteurs et du peuple chrétien doit être considérée comme un écho de la voix de Dieu. Or c'est un apôtre, André, frère de saint Pierre, dont les paroles ont été pieusement recueillies, qui disait aux fidèles de la primitive Église : « Le premier homme ayant été créé d'une terre sans tache, il était nécessaire que d'une vierge immaculée naquît l'homme parfait par lequel le Fils de Dieu, créateur de l'humanité, devait nous rendre la vie éternelle perdue par Adam [1]. » Ce sont les docteurs qui, soit en commentant l'oracle du paradis ou la salutation angélique, soit en s'adressant à la piété du peuple, enseignent de Marie qu'elle est plus sainte que les

1. Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata virgine nasceretur perfectus homo, quo filius Dei, qui ante condiderat hominem, vitam æternam quam perdiderant homines per Adamum repararet. (*Martyr. S. Andreæ apost.* apud Mercelli.)

anges, plus élevée que les cieux, plus pure que le soleil. — Que la nature s'est arrêtée tremblante attendant que la grâce eût produit en elle son effet[1]. — Qu'elle seule, mère de la vie, partage avec Ève, mère de la mort, le privilége de l'innocence originelle[2]. — Qu'elle est exempte de toute tache[3]. — Qu'on ne doit jamais prononcer son nom quand il s'agit du péché[4]. — Mais puis-je vous citer tous les témoignages recueillis par cette grande enquête que prescrivit le Saint-Siége avant de définir[5]?

1. Quoniam futurum erat ut Dei genitrix et virgo ex Anna oriretur, natura gratiæ fœtum antevertere minime ausa est : verum tantisper expectavit donec gratia fructum suum produceret. (Joan. Damasc., orat. IV. *De Virgine Maria.*)

2. Quæ duæ feminæ innocentia et simplicitate floruerunt Maria et Eva, altera salutis, altera nostræ mortis origo fuit. (S. Ephrem Syr., *Serm. exeget. ad Genesim.*)

3. Virgo per gratiam ab omni integra labe peccati. (S. Ambros. in Psalm. CXVIII, serm. 22, nº 30.)

4. Excepta sancta Virgine Maria, de qua propter honorem Domini nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem. (S. Aug., lib. *De natura et gratia*, cap. XXXVI, nº 42.)

5. Avant de prononcer sa définition, le Souverain Pontife Pie IX a voulu que l'on fît une enquête dans toute la chrétienté. A son encyclique, datée de Gaëte (2 février 1849), 620 archevêques et évêques ont répondu. Quatre seulement se sont prononcés contre la définition, en attestant cepen-

— L'Église grecque est unanime dans les louanges publiques qu'elle a données de tout temps à son immaculée. L'Église latine ne s'est pas tue lorsque la scolastique égarée peut-être par une physiologie erronée, certainement moins attentive à la tradition qu'à de fausses raisons théologiques, s'est fait une opinion qui l'isolait de la croyance populaire [1]. Je n'essayerai pas ici de justifier notre grand docteur saint Thomas d'Aquin à qui l'on attribue la paternité de cette opinion. Il est mon guide dans la science, il n'est pas la règle de ma foi. Quoi qu'il ait dit ailleurs, je m'en tiens à ces paroles doctorales tombées de sa plume : « *Talis fuit*

dant que la croyance et la dévotion à l'Immaculée Conception étaient générales dans leur clergé et leur peuple. Et encore, de ces quatre opposants, trois se sont promptement rétractés.

1. Dans le temps où saint Bernard semblait combattre comme une nouveauté l'Immaculée Conception dans sa *Lettre aux chanoines de Lyon* (nos 7, 8), Arnold de Chartres, son ami et son biographe, écrivait : « Spiritu sancto obumbrante, incendium originale (in Maria) extinctum est; ideoque innoxiam affligi non decuit; nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis, quoniam plurimum à cæteris differens, natura communicabat, non culpa. (Arnold. Carnot., *De cardinalibus Christi operibus.*)

puritas beatæ virginis, quæ peccato originali et actuali immunis fuit [1]. Exemption du péché originel et du péché actuel, telle fut la pureté de la bienheureuse Vierge [2]. » L'Eglise a permis les disputes d'école sans dissimuler sa croyance, hautement manifestée par des fêtes et des priviléges [3]. Elle attendait, car rien de plus propre

1. In *I Lib. Sent.*, dist. 44, § 3, a. 3.

2. Voyez, pour l'opinion de saint Thomas et de son école, l'*Index* de cette conférence à la fin du volume.

3. Le Souverain Pontife Pie IX énumère, dans la bulle *Ineffabilis*, tout ce qu'ont fait ses prédécesseurs en faveur de la croyance à l'Immaculée Conception : « Enimvero Prædecessores Nostri vehementer gloriati sunt Apostolica sua auctoritate festum Conceptionis in Romana Ecclesia instituere, ac proprio officio, propriaque missa, quibus prærogativa immunitatis ab hereditaria labe manifestissime asserebatur, augere, honestare, et cultum jam institutum omni ope promovere, amplificare, sive erogatis indulgentiis, sive facultate tributa civitatibus, provinciis, regnisque, ut Deiparam sub titulo Immaculatæ Conceptionis patronam sibi deligerent, sive comprobatis Sodalitatibus, Congregationibus, Religiosisque Familiis ad Immaculatæ Conceptionis honorem institutis, sive laudibus eorum pietati delatis, qui monasteria, xenodochia, altaria, templa sub Immaculati Conceptus titulo erexerint, aut sacramenti religione interposita Immaculatam Deiparæ Conceptionem strenue propugnare spoponderint. Insuper summopere lætati sunt decernere Conceptionis festum ab omni Ecclesia esse habendum eodem censu ac numero, quo festum Nativitatis, idemque Conceptionis festum cum octava ab universa Ecclesia cele-

à déraciner une croyance erronée, rien de plus propre à confirmer une croyance qui vient de Dieu que les discussions savantes des théologiens. L'Église, toujours sage, attendait donc, et la foi aidée de la science montait, montait toujours, tandis que la négation timide et respectueuse n'osait plus sortir des enceintes réservées. Enfin le jour arriva où, cédant aux instances des évêques, des rois et des peuples chrétiens, l'Église tira, par une définition triomphale, le dogme si longtemps vénéré des limbes où la prudence le tenait enseveli. Alors on entendit

brandum, et ab omnibus inter ea, quæ præcepta sunt, sancte colendum, ac Pontificiam Capellam in Patriarchali Nostra Liberiana Basilica die Virginis Conceptioni sacro quotannis esse peragandam. Atque exoptantes in fidelium animis quotidie magis fovere hanc de Immaculata Deiparæ Conceptione doctrinam, eorumque pietatem excitare ad ipsam Virginem sine labe originali conceptam colendam, et venerandam, gavisi sunt quam libentissime facultatem tribuere, ut in Lauretanis Litaniis, et in ipsa Missæ præfatione Immaculatus ejusdem Virginis proclamaretur Conceptus, atque adeo lex credendi ipsa supplicandi lege statueretur. Nos porro tantorum Prædecessorum vestigiis inhærentes non solum quæ ab ipsis pientissime sapientissimeque fuerant constituta probavimus, et recepimus, verum etiam memores institutionis Sixti IV, proprium de Immaculata Conceptione officium auctoritate Nostra munivimus, illiusque usum universæ Ecclesiæ lætissimo prorsus animo concessimus. »

partout des cris d'allégresse. Le monde catholique s'illumina, et des fêtes pompeuses accueillirent, d'un pôle à l'autre, le dogme de l'Immaculée Conception. Vous avez été témoins de ce spectacle, Messieurs. Il rappelait à notre siècle, où l'on croyait la foi mourante, l'attendrissement et l'enthousiasme de l'Église d'Éphèse dont les fidèles s'embrassaient en criant : Marie est mère de Dieu! après que les Pères du concile eurent condamné Nestorius. Mais ici la définition de la maternité divine naissait, comme d'ordinaire, de l'imminence d'un péril. De nos jours, par un privilége inouï, la définition de l'Immaculée Conception est née de l'exubérance de la foi. C'est le cas où jamais d'appliquer cet axiome théologique : « Dans les questions de foi le sentiment commun du peuple chrétien est du plus grand poids [1]. » Vous étiez pour la plupart de ce peuple chrétien, Messieurs, vous en êtes encore. Vous croyez avec moi que le Verbe de Dieu a fidèlement gardé son paradis, et j'ai la conviction de réjouir votre foi en

1. In quæstione fidei, communis fidelis populi sensus non levem facit fidem. (Melchior Cano, *De locis theologicis*, lib. V, cap VI.)

vous entretenant de ce mystère qui prépare si bien les grands dogmes que nous aurons à étudier bientôt. Encore quelques mots pour couronner cette première partie de notre conférence.

Marie a été préservée de la souillure originelle; comment croire après cela que les ronces, les épines, les plantes honteuses et malsaines dont nos âmes sont déshonorées aient pu germer dans son âme? L'honneur de Dieu, avec qui elle devait avoir des rapports si intimes, exigeait qu'elle fût exempte d'un péché volontaire seulement dans la désobéissance de nos premiers parents, pouvait-il permettre qu'elle devînt jamais coupable par un acte de sa propre volonté? Les anges immaculés ne pouvaient reconnaître pour leur reine une créature déchue par une loi fatale, combien moins une créature qui se serait librement déshonorée. Et puis, d'où serait venu le péché dans une âme où les passions soumises subissaient sans murmure l'empire de la raison, où la grâce attentive préparait sans relâche la demeure de la sagesse éternelle? Non, point de fautes si légères qu'elles puissent être, il faut que l'oracle ait raison jusqu'au bout, que la bien-aimée de

Dieu soit toute belle et sans tache : *Tota pulchra es amica mea et macula non est in te*[1].

Et voyez jusqu'où va la délicatesse du divin gardien. La vierge innocente pourrait être soupçonnée d'un crime à l'heure où s'accomplira le prodige de sa maternité; il ne faut pas que la faiblesse humaine, abusée par les apparences, trouble, de ses injustes accusations, la paix du lieu béni que va ombrager la vertu du Très-Haut et féconder l'Esprit-Saint. De chastes noces couvriront ce mystère d'un voile protecteur. Le Verbe incarné consentira, pour l'honneur de sa mère, à être appelé le fils de l'ouvrier Joseph, et le peuple chrétien apprendra, de la Vierge et de son époux, que l'amour pur, l'union des cœurs, la communauté de dévoûment, l'émulation des vertus donnent au mariage sa véritable dignité plutôt que la rencontre vulgaire des passions et des sens[2].

Reposons-nous un peu, Messieurs, avant de

1. Cf. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 27, a. 4. *Utrum per sanctificationem* (B. Virgo) *fuerit consecuta ut nunquam peccaret?*

2. Cf. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 29, a. 1. *Utrum Christus nasci debuerit de virgine desponsata?*

contempler le travail du Fils de Dieu dans son paradis.

II

Je vous ai dit en quoi consiste la raison formelle du péché originel. C'est une privation de la justice et de la sainteté dont Dieu avait primitivement doué la nature humaine, et un retour de cette nature à ses principes essentiels. D'où il suit qu'une créature ne peut être préservée du péché originel que par l'infusion d'une grâce qui la rétablisse en l'état privilégié du premier homme lorsqu'il sortit des mains du Créateur. Garder et embellir sont deux actes connexes du Verbe de Dieu préparant sa demeure terrestre, et toutes les beautés de ce paradis se présentent comme un épanouissement de la première grâce de l'immaculée conception, laquelle est due aux influences anticipées de la maternité divine.

N'attendez pas, Messieurs, que je vous décrive, sous tous ses aspects, la terre vierge et fertile où doit naître le Fils de Dieu fait homme. C'est un monde de perfections qu'il faut visiter

longtemps, avec un guide spirituel, pour en bien connaître et apprécier les merveilles. Nous devons nous contenter d'un rapide regard qui suffira, je pense, à nous donner une idée des infinies ressources et délicatesses de la sagesse divine dans la préparation du grand mystère de l'incarnation.

Toutes les beautés de Marie sont en germe dans une première grâce d'innocence et de sainteté dont nous devons considérer brièvement l'excellence, l'effusion sur la nature, l'épanouissement surnaturel, la précoce et persévérante action.

L'excellence de la première grâce dont le divin ouvrier embellit son paradis vivant se peut mesurer sur l'intimité de leurs rapports. « Il est manifeste, dit saint Thomas, que plus un être se rapproche du principe dont il reçoit ses propriétés, plus il participe à l'efficacité de ce principe. Les anges ne sont mieux doués que les hommes que parce qu'ils sont plus rapprochés de la source de tout bien. Mais plus rapprochée que les anges est la Vierge bénie qui doit revêtir le Verbe de Dieu de notre nature et l'appeler son fils; à elle donc une grâce

plénière qui l'emporte sur toute grâce[1]; » à elle de devenir le chef-d'œuvre des opérations surnaturelles de Dieu. Si nous comparons le seul germe de sa sainteté aux perfections multiples que le créateur a répandues dans son œuvre, il les contient toutes. L'éternel et juste distributeur des grâces a condensé, en quelque sorte, tous les dons qu'il a faits et fera à ses saints, pour qu'ils devinssent le premier ornement de la plus chère des prédestinées[2]. C'est toute la puissance de la rédemption qui la saisit en son premier instant[3], et lui confère

1. Quanto aliquid magis appropinquat principio in quolibet genere, tanto magis participat effectum illius principii. Unde Dion. dicit (4 cap. Cœl. hier.) : *Quod angeli qui sunt Deo propinquiores, magis participant de bonitatibus divinis, quam homines.* Christus autem est principium gratiæ, secundum divinitatem quidem auctoritative, secundum humanitatem vero instrumentaliter : unde et Joan. 1 dicitur, *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est.* Beata autem virgo Maria propinquissima Christo fuit, secundum humanitatem; quia ex ea accepit humanam naturam. Et ideo præ cæteris majorem debuit à Christo gratiæ plenitudinem obtinere. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 27, a. 5.)

2. Quidquid creator singulis distributor justus contulit, Mariæ adornandæ congessit. (Arnold. Carnot.)

3. Redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam. (S. Bernard., Serm. *De Aquæductu.*)

une telle plénitude que les splendeurs du ciel et de la terre s'effacent devant sa splendeur [1]. De cette créature bien-aimée, dont il va devenir l'image en prenant chair, Dieu voudrait faire comme une image infinie de son infinie bonté [2]; c'est pourquoi, dit un pieux théologien, il lui donne une première grâce qui commence là où toutes les autres finissent; une première grâce plus élevée, plus parfaite, plus intense que la grâce de chacun des êtres raisonnables qui furent depuis le commencement, et qui seront jusqu'à la fin des siècles; une première grâce qui écrase sous le poids de son excellence les hiérarchies célestes, la foule des prédestinés et le chœur immense des créatures qu'embellit la justice [3].

1. Virgo inter animas sanctorum et angelorum choros supereminet, merita singulorum et omnium titulos antecedit, et sic spirituum hebetat dignitatem, ut sint quasi non sint. (S. Petr. Damian. serm. *De Assumptione.*)

2. Fecit hanc Deus bonitatis suæ infinitam imaginem. (S. Thom. opusc. *De Charitate.*)

3. Quæ certè prima gratia tanta fuit, ut crediderim Mariæ primam gratiam ibi incepisse, ubi aliorum omnium gratiæ desinunt; ita ut primitivus Marianæ gratiæ gradus fuerit major, perfectior, et intensior, quàm gratia omnium Angelorum et hominum quotquot fuerunt ab origine mundi, et

Cette grâce éminente opère en toute la nature de Marie l'effet que produisait en Adam la justice originelle, source des priviléges de l'intégrité. Elle illumine l'intelligence, et si elle ne lui communique pas cette singulière pénétration, cette science universelle des choses naturelles que devait avoir le premier homme pour enseigner et gouverner le genre humain [1], elle la

ad finem usque futuri sunt. Unde Maria novem Angelicarum Hierarchiarum, et totius prædestinatorum turbæ, quam dinumerare nemo potest, dona gratiæ quasi in arca quadam, sed cum multo prorsus cumulo primo die conceptionis habuit; et etiam si totus contra Mariam sigillatim justorum appendatur chorus, invenietur trutina gratiarum ponderibus à Mariæ parte depressa. (Contenson, *Theolog. mentis et cordis*, lib. X, dissert. VI. *Marialogia*, cap. I, specul. 2.)

L'Église exprime la même pensée dans la bulle de définition de l'Immaculée Conception. « Quapropter illam longe ante omnes Angelicos Spiritus, cunctosque Sanctos cœlestium omnium charismatum copia de thesauro divinitatis deprompta ita mirifice cumulavit, ut ipsa ab omni prorsus peccati labe semper libera, ac tota pulchra et perfecta eam innocentiæ et sanctitatis plenitudinem præ se ferret, quæ major sub Deo nullatenus intelligitur, et quam præter Deum nemo assequi cogitando potest. »

1. Quantum ad notitiam rerum supernaturalium et theologicorum majorem habuit B. Virgo quam Adam. Quantum vero ad notitiam rerum materialium et civilium, majorem habuit Adam quam Beata Virgo; quia inter eas res plures sunt quas B. Virginem scire nihil referebat, et quæ in ea

prépare à de plus hautes révélations et à une plus profonde connaissance des mystères éternels ; elle lui donne plus de fermeté dans la contemplation des choses surnaturelles, plus d'aptitude à l'intimité divine ; elle lui rend plus faciles et plus douces les délicates et parfaites opérations de la vie mystique ; elle la prédispose à de plus fréquentes extases et à de plus sublimes ravissements ; elle l'établit plus inébranlablement dans la possession de la vérité contre les assauts des fantômes intérieurs, causes de nos illusions, de nos erreurs et de nos déceptions. Elle fortifie la volonté, la dirige et lui fait prendre ses pentes vers des vertus qui ne seront jamais égalées. Elle affranchit la liberté ; elle enchaîne les puissances inférieures, les soumet à l'empire absolu de la raison, leur défend de prévenir ses desseins, de troubler ses conseils, de résister à ses commandements, d'empêcher aucun des mouvements par lesquels l'esprit et le

fuissent superfluæ, ut sunt plures artes quæ sunt propriæ viris, v. g. militiæ, mercaturæ, navigationis, cementariæ, etc. Item ea quæ spectant populorum gubernationem ad quam non erat destinata B. Virgo. (S. Antonin., *Theol.*, part. IV, tit. XV, c. x.)

cœur s'élèvent vers les choses célestes pour les contempler et les goûter. En un mot, elle fait de l'âme de Marie la plus parfaite qui soit jamais sortie des mains de Dieu.

A cette âme, il faut une demeure où tant de perfections soient à l'aise, un instrument exquis dont de si excellentes facultés puissent se servir sans effort pour leurs nobles opérations. Aussi, Messieurs, tandis que la grâce travaille l'âme de Marie, du même coup elle pétrit, elle sculpte [1] pour elle, selon l'expression d'un pieux auteur, un corps virginal, où la vie va faire jaillir les sources immaculées de la rédemption ; un corps digne d'être fécondé par la vertu de l'Esprit-Saint et de servir de temple à la majesté du Verbe anéanti ; un corps qui pénétrera de sa vie, qui revêtira de ses charmes et de ses grâces le plus beau des enfants des hommes ; un corps dont la voix mélodieuse, dont les pieuses palpitations et les saints tressaillements chanteront, mieux que la harpe des séraphins, les louanges du Très-Haut ; un corps dont la mystérieuse et chaste beauté, reflétant les perfections de l'âme

1. Sculpta a Dee ipso statua. (Andræas Hierosolym.)

et la gloire même de son hôte divin, fera rêver les poëtes, inspirera les artistes, séduira les vierges et ravira les saints; un corps dont les éléments incorruptibles résisteront, dans la tombe, aux forces de destruction qui décomposent toute chair, et la réduisent en une aride poussière. — Mais pourquoi la tombe? La grâce marianique est-elle donc moins forte que cette primitive justice qui conférait au père du genre humain les priviléges de l'impassibilité et de l'immortalité? — Non, Messieurs. C'est à dessein que la chair immaculée de Marie reste ouverte aux envahissements de la souffrance et de la mort. Mais la souffrance ne sévira, plus sensible et plus profonde en cette nature d'élite, que pour devenir une source féconde de gloire et de mérite qui s'ajouteront au trésor de la rédemption; mais la mort n'entrera que sur l'appel de l'amour, et ce sera un plus grand honneur pour la Vierge de la vaincre, par l'incorruptibilité et une prompte résurrection, que de l'avoir évitée.

La nature est parfaite. Et maintenant — « germes divins obéissez aux ordres de la sagesse éternelle, fleurs épanouissez-vous, remplissez de vos parfums ce saint paradis, parez-vous de gra-

cieux rameaux, et chantez la gloire de Dieu dans le plus beau de ses ouvrages. *Obaudite me divini fructus... florete flores... et date odorem et frondete in gratiam et collaudate canticum et benedicite Dominum in operibus suis*[1].» La voix de Dieu est entendue, Messieurs. La grâce produit son fruit dans l'âme de Marie et, par une plénière effusion, les dons de l'Esprit-Saint perfectionnent son ouvrage à mesure qu'elle opère. Toutes ensemble les fleurs montent, s'entr'ouvrent et envoient au ciel leurs parfums[2]. Voici la foi, nourrie de la lecture et de la méditation des livres saints, abreuvée des lumières de la contemplation, affermie par la conversation des anges et les communications intimes de la sagesse divine; la foi, que ni l'incrédulité des hommes, ni les voiles dont se couvrira la majesté de Dieu, ni l'obscurcissement de ses perfections dans le grand scandale de la croix ne pourront ébranler ou troubler. Voici l'espérance, qui s'empare des promesses de Dieu et concentre, dans le plus fervent des désirs, tous

1. Eccli., cap. XXXIX, 17, 19.

2. In beatâ Virgine debuit apparere omne illud quod fuit perfectionis. (S. Thom. in IV *Sent.*, dist. 30, quæst. 2, a. 1.)

les désirs de l'humanité affamée de rédemption; l'espérance, déjà préparée à résister aux épreuves et aux abandons qui assureront le triomphe de la malice des hommes. Voici la charité, qui ne veut s'attacher qu'au céleste bien-aimé, qui se donne à lui sans réserve, qui embrasse toutes les créatures pour les lui offrir; la charité, qui creuse, à l'avance, dans le cœur de notre future mère ces abîmes de miséricorde où viendront se réfugier tous les pécheurs de la terre. Voici la prudence, si délicate qu'elle peut se troubler à l'approche des anges et hésiter devant les glorieuses propositions du ciel. Voici la justice, prosternée devant Dieu dans une continuelle adoration, docile à tous ses commandements, souple à toutes ses inspirations, tendrement abandonnée à la sage conduite de la Providence, prête à tous les devoirs jusqu'à l'oubli de tout repos, miroir le plus fidèle de cette éternelle justice qui sait donner libéralement à toutes les créatures la part du festin auquel la divine bonté les convie. Voici la force, magnanime et invincible sous les voiles de la faiblesse, la force, qui s'essaye dans l'ombre aux combats de l'adversité, la force qui saura, quand le temps sera

venu, se tenir debout sur le Golgotha, recevoir, sans murmure, de la colère divine les coups destinés aux pécheurs, et faire d'une vierge timide la reine des martyrs, du cœur de la plus tendre des mères l'autel où sera immolé, d'abord, le plus aimable des fils. Voici la tempérance, qui se détache de toute joie terrestre pour ne goûter que les chastes plaisirs de la grâce, et qui marchera bientôt d'un pas allègre et ferme dans les saintes voies de la pauvreté.

Autour de ces vertus héroïques, fleurs royales du plus beau des jardins spirituels, se pressent les touffes des mille vertus aimables auxquelles nous devons ce charmant portrait, que nous a tracé la plume de saint Ambroise dans son livre des Vierges. — « Marie était humble de cœur et prudente d'esprit, grave dans ses discours, sobre dans ses entretiens, pudique et réservée dans ses moindres paroles, appliquée à la lecture des Saintes-Lettres, attentive à toutes ses œuvres, accoutumée à s'en rapporter au jugement de Dieu plutôt qu'au jugement des hommes, ne blessant personne, voulant du bien à tous, respectant ce qui est grand et surtout la sainte majesté de l'âge... Rien d'affecté dans le regard à la fois modeste et

franc de ses beaux yeux, rien de hardi dans sa parole, rien d'inconvenant dans ses actions, son geste, son pas, sa voix, tout était harmonie, et son corps était si bien l'image de sa belle âme qu'on croyait voir en elle l'incarnation de l'honnêteté... Imposante et vénérable dans sa démarche et son abord, elle n'avait pas de meilleur gardien qu'elle-même, et l'on cherchait à sa suite non pas tant la trace de son pied virginal que le degré de vertu qu'elle venait de franchir. Tout ce qu'elle faisait était la règle même. Pratiquer la vertu, c'était moins un exercice pour elle qu'une leçon qu'elle donnait au monde.[1] »

De qui ce portrait, Messieurs? De la mère admirable dont la sainteté fut accrue et confir-

1. Erat Maria corde humilis, verbis gravis, animi prudens, loquendi parcior, legendi studiosior, intenta operi, verecunda sermone, arbitrum mentis solita non hominem, sed Deum quærere, nullum lædere, benè velle omnibus, assurgere majoribus.... Nihil torvum in oculis, nihil in verbis procax, nihil in actu inverecundum, non gestus fractior, non incessus solutior, non vox petulantior; ut ipsa corporis species simulacrum fuerit mentis, figura probitatis.... Nullo meliore custode sui quàm seipsa, quæ incessu, affatuque venerabilis non tam vestigium pedis tolleret, quàm gradum virtutis attolleret; quia quidquid egerit, disciplina est. Sic Maria implebat virtutis officia, ut non tam disceret, quam doceret. (S. Ambros., lib. II *De Virginibus*.)

mée par les attouchements sacrés de la divinité ? — Non, mais de la Vierge cachée qui attendait l'accomplissement des promesses faites au genre humain. La grâce précoce se fit sentir en elle dès le matin de ses jours[1]. Eut-elle conscience de son action à cette époque ténébreuse où l'enfant, bercé dans le sein de sa mère, sommeille encore et reçoit passivement tous les bienfaits de la vie? Je ne veux pas pénétrer ce mystère. Il me suffit de savoir qu'elle était mûre à l'âge où les autres âmes s'éveillent à peine, et qu'au moment de sa présentation au temple sa raison de trois ans était capable de concevoir de magnanimes desseins et de dicter à sa volonté d'héroïques résolutions. Pendant que les filles d'Israël convoitent l'honneur de la maternité, dans l'espoir de donner le jour au Messie, elle veut être vierge[2]. Son bien-aimé n'est pas de cette terre, et déjà la grâce fait chanter à son cœur ces paroles du Cantique : « Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, si vous avez trouvé celui qu'aime mon âme, dites-lui que je languis d'a-

1. Adjuvabit eam Deus manè diluculo (Psalm. XLV.)

2. Cf. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 28, a. 4. *Utrum mater Dei virginitatem voverit?*

mour [1]. — Je suis à lui et il est à moi ce bien-aimé qui se nourrit au milieu des lis : *Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi qui pascitur inter lilia* [2]. »

Elle est bien à lui! Son esprit, son cœur, sa chair immaculée, tout lui appartient. Le travail commencé par celui qu'elle a choisi pour son unique partage, s'unissant à la persévérance de ses efforts, va, de jour en jour, accroître la plénitude primitive de sa sainteté. Ces heures stériles pendant lesquelles notre nature s'oublie afin de réparer ses forces sont pour sa vertu des heures fécondes. Son cœur veille pendant que son corps repose! car le sommeil n'a point la force d'enchaîner l'activité de son amour, ni d'arrêter les incalculables progrès de la grâce, qui toujours opère en elle, et toujours ajoute la perfection à la perfection [3].

O sage et tout-puissant préparateur! vous

1. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. (Cant., cap. v, 8.)

2. Cant., cap. vi, 2.

3. Illic nulla intermissa tempora : dormiendi non prius cupiditas, quam necessitas fuit; ut tamen dum quiesceret corpus vigilaret animus. (S. Ambros., lib. II *De Virginibus*.)

pouvez venir, votre paradis vous attend. Oasis au milieu du triste désert auquel le fleuve de la rédemption va bientôt rendre la vie, il sourit à tout ce qui l'entoure et annonce l'approche des jours désirés. Les temps sont pleins de ténèbres et d'erreurs, mais là tout est lumière et vérité; les temps sont pleins de vices et de crimes, mais là tout est vertu, perfection et sainteté; les temps sont pleins de désirs inquiets, mais là tous les désirs du genre humain se concentrent en une aspiration fervente et paisible qui semble dire : Voici venir le jour du Seigneur : *Ecce veniet dies Domini;* les temps sont pleins de promesses, mais là germent, dans la pureté, la chair et le sang du Promis; les temps sont pleins de prodiges, mais là va bientôt éclore le prodige suprême; les temps sont pleins de catastrophes, mais là tout est repos pour recevoir le roi de paix.

La terre, honorée d'une si grande merveille, exerce sur le ciel une attraction mystérieuse; le Verbe va descendre du sein de son père. Ce qui l'attire plus que les fervents désirs de sa bien-aimée, plus que le parfum des lis qui s'exhale de sa virginité, c'est son humilité profonde. Sé-

luisante vertu que l'humilité ! Elle ne tempère l'éclat du génie que pour nous faire plus ardemment rechercher ses lumières, elle ne cache les bonnes œuvres que pour nous les rendre plus précieuses et plus chères, elle ne dissimule la sainteté que pour lui donner plus de relief. Nous l'aimons et, à cause d'elle, nous aimons mieux les perfections qu'elle couvre de son ombre. En cela, Messieurs, nous imitons celui qui a menacé les superbes de sa foudre et promis aux humbles les préférences de sa bonté. Plus on se rapproche, par des abaissements volontaires, des rivages du néant, plus on est près des merveilleuses opérations de sa toute-puissance. La dernière touche de ses préparations, c'est l'humilité de celle qu'il a choisie. Marie, comblée de tant de dons, semble ignorer sa perfection [1]. — « Vierge mère, fille de ton fils, s'écrie Dante, plus haute et plus humble qu'aucune créature [2] ! » — En effet, elle est si humble que dans le temple, où elle

1. Beata virgo expressam fidem habebat incarnationis futuræ; sed cum esset humilis non tam alta de se sapiebat. (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 30, a. 1, ad. 2.)

2. Virgine madre, figlia del tuo figlio,
Umile ed alta piu che creatura.
(*Parad.*, XXXIII, 1.)

s'est retirée, elle veut servir tout le monde, si humble que, nuit et jour, elle demande à Dieu, comme la plus grande des faveurs, d'être l'esclave soumise et dévouée de l'heureuse femme qui va devenir la mère du Messie. Ah! Seigneur qui avez fait de rien toutes choses, cet anéantissement est pour vous le plus grand des charmes. Déchirez les cieux et descendez! votre heure est venue.

Écoutez, Messieurs, voici l'harmonieuse contre-partie du drame de la chute. — « En ce temps-là, dit l'évangéliste, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, vers une vierge épousée par un homme de la maison de David, et le nom de cet homme était Joseph; le nom de la vierge, Marie [1]. » — La chute a commencé par un ange de ténèbres, la réparation commence par un ange de lumière [2]. L'ange de ténèbres est

1. **In mense autem sexto, missus est** Angelus Gabriel á Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro cui nomem erat Joseph, de domo David, et nomen virginis, Maria. (Luc, cap. I, 26, 27.)

2. Aptum humanæ restaurationis ut angelus a Deo mitteretur ad virginem partu consecrandam divino, quia prima perditionis humanæ fuit causa, cum serpens à diabolo mit-

la ruse même, l'ange de lumière est la noble, franche et sainte force de Dieu, *Gabriel;* l'ange de ténèbres sort de terre et monte en serpentant sur l'arbre de la science, l'ange de lumière descend des cieux et se présente sous une forme digne de sa parfaite nature, de la haute majesté du Dieu qu'il représente et de la mission qu'il doit remplir [1]; l'ange de ténèbres débute par une question insolente, assaisonnée de mensonge: — « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les fruits du paradis? » — L'ange de lumière s'annonce par une respectueuse salutation qui exprime toute la vérité des préparations divines: — « Salut, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ». — Ève devait se défier de la question et du mensonge, mais, trop sûre d'elle-même, elle veut contenter son avide curiosité;

tebatur ad mulierem spiritu superbiæ decipiendam. (V. Beda, Homil. *in festo Annunciationis.*)

1. Cf. *Summ. Theol.*, III p., quæst. 30, a. 3. *Utrum angelus annuntians debuerit B. Virgini visione corporali apparere?*

2. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave, gratia plena: Dominus tecum: Benedicta tu in mulieribus. (Luc, cap. I, 28.)

Marie se trouble des paroles qu'elle entend, et son humilité se refuse à croire qu'elle mérite tant de respect. Il faut que l'ange la rassure et lui rappelle les promesses divines. — « Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous concevrez et enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand, on l'appellera le fils du Très-Haut, le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin [1]. » — Ève, tentée par le démon, se met en face du commandement de Dieu qu'elle n'aura pas le courage de respecter; Marie, recevant les propositions du ciel, se rappelle la libre promesse qu'elle a faite d'être vierge, et veut être assurée que cette promesse ne sera pas violée [2]. Satan achève sa sé-

1. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum : Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus : et regnabit in domo Jacob in æternum; et regni ejus non erit finis. (Luc., cap. I, 29, 30, 31, 32, 33.)

2. Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? (Ibid., cap. I, 34.)

duction par une négation hardie et une promesse insensée : — « Non, vous ne mourrez pas, mais vous serez comme des dieux » ; — Gabriel décide le consentement de Marie par une dernière révélation des desseins cachés de Dieu, de ses chastes opérations et de la sainteté de leur fruit : — « L'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le saint qui naîtra de vous sera appelé le fils de Dieu [1]. » — Ève, enivrée d'orgueil, porte une main audacieuse sur le fruit défendu. c'est son *fiat* bientôt suivi des hontes et des misères du genre humain; Marie, toujours humble, s'écrie : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole [2]. » — Et alors, Messieurs, ce mensonge de Satan, *eritis sicut dii*, se retourne contre lui. Nous sommes vraiment comme des dieux. Comme des dieux, car une enfant de l'humanité est appelée à représenter les créatures dans le contrat

1. Et respondens Angelus dixit ei : Spiritus sanctus superveniet in te, virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. (Luc. cap. I, 35.)

2. Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. (Ibid., 38.)

sublime des noces de la nature divine avec la nature humaine; comme des dieux, car une bouche humaine prononce un *fiat* qui décide une merveille plus grande que celle de la création; comme des dieux, car une fille des hommes, conjointement avec le Père éternel, appellera Dieu : mon fils; comme des dieux, car Dieu devient semblable à nous : Le Verbe se fait chair : *Et verbum caro factum est.*

Le Verbe se fait chair. O mystère adorable! nous nous arrêtons près de vos sublimes profondeurs, attendant pour y entrer que la Vierge qui fut si bien préparée daigne préparer nos esprits. Vierge incomparable, admirable mère, doux paradis de l'incarnation, pardonnez-moi si je n'ai pas parlé assez dignement de vos perfections. Mon amour avait rêvé mieux, mais il a été trahi par les langueurs de mon esprit. Tenez compte de la pureté et de la ferveur de mes intentions, plutôt que de l'imperfection de mon cantique. Et, puisque vous avez promis de récompenser tous ceux qui publient votre gloire, obtenez-moi la grâce, que je désire pardessus toutes les grâces, de voir ceux qui ont écouté ma parole, prendre part au mystère de

votre divine maternité. Que je les voie tous, tous sans qu'il en manque un seul, s'approcher bientôt de la table sainte, et que leur âme purifiée s'ouvre comme un paradis pour recevoir la majesté anéantie de votre cher fils.

INDEX

INDEX

DES PRINCIPALES ERREURS
CONTRAIRES AUX DOGMES EXPOSÉS DANS CE VOLUME

I

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE

(Voy. ad finem : *Nécessité de l'Incarnation.*)

Saint Thomas traitant de la nécessité de l'incarnation distingue soigneusement la nécessité absolue de la nécessité de convenance. Absolument l'incarnation n'était pas nécessaire à la réparation du péché. Mais à supposer que Dieu ait voulu employer le moyen le plus propre à opérer notre salut et le plus convenable à la manifestation de ses perfections, l'incarnation était nécessaire[1]. Pour n'avoir point fait cette distinction, plusieurs hérétiques se sont attiré cette verte réplique de saint Augustin : « Ils sont insensés ceux qui disent que Dieu, dans sa sagesse, ne pouvait pas délivrer les hommes autrement qu'en prenant notre nature, en naissant d'une femme et en souffrant tous

1. *Summ. Theol.* III p., quæst. 1, a. 2.

les maux que lui ont fait endurer les pécheurs. Certes, si, il le pouvait. Mais, s'il avait fait autrement, cela déplairait encore à votre sottise[1]. »

Wiclef, conséquemment à son principe que tout arrive par nécessité et que Dieu lui-même ne peut rien produire en lui ni hors de lui qu'il ne le produise nécessairement, est obligé d'admettre que le Verbe devait indispensablement se faire chair, souffrir et mourir pour nous. Basnage a la mauvaise grâce de prétendre, pour excuser Wiclef, que la plus saine théologie enseigne qu'il était nécessaire que Jésus-Christ mourût afin que nos crimes fussent expiés. La saine théologie subordonne toujours la nécessité de l'incarnation à cette condition que Dieu voulait librement une satisfaction parfaite.

Saint Anselme, dans son ouvrage *Cur Deus homo*, en recherchant la raison de l'incarnation, nous paraît s'être placé à un point de vue trop étroit, et avoir exagéré l'argument qu'il tire de la justice.

« Le péché, dit-il, enlève à Dieu l'honneur qui lui appartient..... Aussi longtemps que le pécheur ne restitue pas ce qu'il a enlevé, il demeure dans le péché; et il ne suffit pas de restituer ce qui a été enlevé, il faut rendre quelque chose de plus, pour réparer l'injure causée. C'est la satisfaction que tout pécheur doit à Dieu... Pardonner par pure miséricorde serait, en définitive, laisser l'injustice impunie, ce qui serait un désordre; or il ne convient pas que Dieu laisse quelque

1. Sunt stulti qui dicunt : Non poterat aliter sapientia Dei homines liberare nisi susciperet hominem et nasceretur de fœmina, et a peccatoribus omnia illa pateretur. Quibus dicimus : Poterat omnino, sed si aliter faceret, similiter vestræ stultitiæ displiceret. (*De Agon. Christ.*, cap. XI, 9).

chose de désordonné dans son royaume [1]... Et comme l'homme ne peut payer à Dieu la dette du péché... Il faut qu'un Dieu, revêtu de notre nature, offre à Dieu, au nom de l'humanité coupable, la satisfaction réclamée par la justice souveraine. »

Cet argument, si on le presse, conclut à la nécessité absolue de l'incarnation réparatrice. Car, si l'on s'en tient à la rigueur des termes, non-seulement Dieu ne peut pas pardonner gratuitement sans laisser un *désordre* dans son œuvre; mais, ce *désordre*, il l'introduit lui-même en sacrifiant sa justice à sa miséricorde. Il faut donc *absolument* que cette justice ait une satisfaction digne d'elle. D'où la nécessité absolue des expiations du Verbe incarné. Nous ne pensons pas que saint Anselme ait voulu cette conclusion; il a évidemment donné une mauvaise tournure à son argument. Une moindre beauté dans l'œuvre de Dieu n'est point un *désordre*. Or l'unique manifestation de la miséricorde au détriment de la justice ne peut être qu'une moindre beauté dans l'œuvre de Dieu. Manifester la justice à l'égal de la miséricordre est faire œuvre plus parfaite, mais non prévenir un désordre.

Raymond Lulle s'est placé à un point de vue qu'ont adopté après lui plusieurs optimistes modernes. En admettant que l'incarnation n'est pas, dans un sens absolu, nécessaire à Dieu, car on ne saurait sans impiété affirmer le contraire, il soutient néanmoins que, la création du monde étant donnée, il fallait que l'in-

1. Sic dimittere peccatum non est aliud quam non punire, et quoniam recte ordinare peccatum cum satisfactione non est nisi punire, si non punitur inordinatum dimittitur... Deum vero non decet aliquid in suo regno inordinatum dimittere. (*Cur Deus homo*, lib. I, cap. XII.)

carnation la suivit; en d'autres termes, Dieu ne pouvait pas décréter la création, sans en même temps décréter l'incarnation, parce qu'il était tenu de décréter la meilleure et la plus parfaite espèce de création, laquelle suppose l'union d'une nature créée avec une personne incréée.

Viva exprime le même sentiment dans son *Traité de l'Incarnation* (p. VI, disp. 1, quæst. 2, art. 2). « Datur in Deo inclinatio, seu moralis necessitas, ad optimum, atque adeo ad Incarnationem ponendam. Necessitas hæc est potius metaphorica : cum non imbibat difficultatem in oppositum; sed solum fundet, judicium prudens de optimo ponendo, et imprudentissimum ac inopinabile de eo non ponendo. »

Malebranche, dans son *Système de la nature et de la grâce*, se place à un point de vue analogue, par suite de son désir ardent de se débarrasser de ce qu'il appelle les volontés occasionnelles de Dieu, et il déclare que la création forme, dans un certain sens, un tout indivisible avec le Verbe incarné.

A cela les Thomistes répondent avec Billuart : Dieu ne fait pas et n'est pas tenu de faire toujours ce qui est mieux, plus parfait et plus convenable, autrement il serait obligé de procéder à l'infini dans la perfection créée, mais il fait, et il n'est tenu de faire que, ce qui convient le mieux à sa volonté qui est la source et la règle de toute rectitude et de tout bien eu égard aux fins qu'il s'est proposées avec une pleine liberté. « Deus non semper facit aut debet facere id, quod est melius, perfectius et convenientius ex parte operis; alias deberet facere mundum perfectiorem, et perfectiorem in infinitum : sed quod suæ voluntati, quæ est fons et regula totius rectitudinis, magis congruit in ordine ad

fines quos liberrime sibi constituit. » (*De Incarn.*, Diss. III, art. 2, sect. 1.)

En général défions-nous de toute idée et de toute expression tendant à engager la liberté de Dieu. Certains auteurs, pour mieux faire accepter à la raison le mystère de l'incarnation, cherchent dans la nature divine et dans la nature humaine des preuves rigoureuses qui ne sont propres qu'à nous faire oublier la parfaite gratuité du bienfait divin, et à nous donner une idée fausse des rapports nécessaires du fini et de l'infini. A les entendre, « il faut que l'action infinie aille jusqu'au bout de sa tendance, sans quoi elle serait imparfaite. — Le vœu de la force divine l'appelle à montrer en existence ce qu'elle est en représentation. Le Verbe seul est l'organe du commerce *voulu* entre l'œuvre de la création et le règne divin. Ce commerce est *voulu* parce qu'il *faut* que Dieu reconnaisse et rencontre dans l'ouvrage de sa puissance la réalisation, l'équivalent de l'infini, et que l'acte par lequel il produit le monde tend à lui faire contracter en *existence* l'infinité qu'il a en représentation. La tendance *naturelle* de l'homme à l'infinité doit être comblée par son incorporation au Christ, personne divine. » D'où il suit, contrairement à l'enseignement théologique, « que la raison soupçonne ce que la foi révèle... qu'un philosophe, s'il pense avec profondeur, se trouvera conduit à un point d'approximation où ses idées prendront tellement la forme de la foi, que la connaissance de la révélation, loin de troubler son entendement ou de l'interrompre dans ses recherches, ne fera, pour ainsi dire, qu'achever son travail, lui articuler son objet, et compléter ce que la raison avait ourdi et crayonné au fond de ses faibles et incertaines lumières. »

(Voir le livre des *Pensées sur la philosophie de la foi*, passim.)

D

VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE

(Voy. Ire partie . *Création de la femme.*)

Voltaire n'a voulu voir dans le récit de Moïse, nous racontant la création de la femme, qu'une simple allégorie. « C'est, dit-il, une belle et touchante leçon de concorde inaltérable et de l'affection qui doit tenir les âmes des époux inséparablement unies. » Telle fut aussi l'opinion du savant cardinal Cajetan. « Qui empêche, dit-il, que les objets se soient présentés de la sorte à Adam pendant son mystérieux sommeil, comme ils se présentent à nous dans les illusions d'un songe? » — « Rien, sans doute, répond M. Darras, ne s'y opposerait si la parole de Moïse n'était parfaitement claire et précise et ne déterminait l'action de Dieu, non pas comme une apparence fantastique, mais comme une réalité substantielle et efficace. Nous ne comprenons donc pas l'insistance avec laquelle l'école allemande de nos jours reprend cette théorie, à nouveau, et voudrait la faire revivre. » Les paroles des saints Pères sont positivement contraires à l'allégorie, et les objections tirées de l'anatomie du corps humain sont vraiment trop peu sérieuses pour qu'on les prenne en considération. Théoriquement, il paraît moins difficile de transformer la substance d'Adam en celle de la femme, que de transformer l'argile en un corps vivant, en une créature humaine.

(Cf. abbé Darras: *Histoire générale de l'Église* tome I, Ire époque, chap. III.)

(Voy. Ibid., *Unité de l'espèce humaine.*)

La question de l'unité de l'espèce humaine est, ainsi que nous l'avons fait remarquer au commencement de cette conférence, des plus importantes, puisque toute l'économie des dogmes chrétiens et, on peut dire, l'histoire du monde en dépend. Ce n'est point l'avis de M. Cousin. Voici avec quelle légèreté il s'exprime sur ce sujet dans son *Introduction à l'histoire de la philosophie* (neuvième leçon) : « N'y a-t-il qu'un peuple primitif, c'est-à-dire une seule race, et par conséquent une seule langue, une seule religion, une seule philosophie, qui, sorties d'un seul centre et d'un foyer unique, se répandent successivement sur toute la surface du globe; de telle sorte que la civilisation se fasse par voie de communication, et que l'histoire entière ne soit qu'une tradition; ou bien l'histoire n'a-t-elle d'autre fond que la nature humaine, la nature qui nous est commune à tous, et qui partout la même, mais partout modifiée, se développe partout avec ses harmonies et ses différences? Telle est la première question que rencontre sur son chemin la philosophie de l'histoire; selon moi, cette question est encore plus *embarrassante qu'importante.* »

Nous ne donnerons pas à M. Cousin d'autre réponse que celle du savant historien César Cantu : « La question de l'unité de l'espèce humaine nous paraît d'une *importance capitale*, non-seulement dans l'ordre spirituel, pour fournir la preuve du péché originel et, par suite, de la rédemption, mais encore dans l'ordre historique, puisque de cette connaissance dépend le fait de savoir si l'espèce humaine, ce mélange de tant de misères et de tant de grandeur, est déchue d'un paradis ou s'est élevée de la condition du singe; si nous devons rechercher seulement le développement de la matière dont le perfectionnement aurait produit toute chose,

ou bien célébrer l'élévation successive de l'esprit en croyant l'homme et l'humanité destinés à se racheter et à s'améliorer par le rétablissement de l'harmonie dans la conscience; si, enfin, ceux qu'une politique sans piété appelle nos ennemis naturels sont ou non nos frères. De là seulement nous pourrons déduire les règles de la justice, qui doit être le fondement de l'histoire. Combien les jugements de l'historien ne seront-ils pas modifiés, si Moïse, Mahomet, l'empereur Christophe, Iturbide, Tamerlan, sont à ses yeux des êtres aussi étrangers que le renne ou l'éléphant. Quelle impression différente produiront sur lui les institutions de Manou et les poëmes de Kalidaça, les infortunes des Incas ou de Montézuma jetés au bûcher par les Espagnols, la triste condition des nègres dont les Anglais font trafic, s'il voit en eux des êtres d'une autre race que la nôtre! » (*Histoire universelle*, liv. I, chap. III°, *Unité de l'espèce humaine.*)

(Voy. Ibid., *Polygénistes.*)

Les *polygénistes*, ainsi que nous l'avons vu, admettent la multiplicité d'espèces dans l'humanité. On peut les diviser en plusieurs classes.

La première est celle des *polygénistes bibliques*, qui, pour expliquer certaines difficultés du texte sacré, ont enseigné que Dieu avait créé une race d'hommes avant Adam, race à laquelle ils ont donné le nom de *préadamite.*

Photius a relevé cette erreur dans les *Hypotyposes* de Clément d'Alexandrie. Mais n'est-il point tombé sur un exemplaire altéré par les hérétiques? Rufin le pense. Photius le soupçonnait lui-même, puisqu'il dit, en parlant de cette erreur et de plusieurs autres « soit qu'elles viennent de l'auteur lui-même ou de quelque autre qui a emprunté son nom. » *Tillemont*, dans ses *Mémoires* (tome II, p. 191 et suiv.) dit qu'il

y a tout lieu de croire que le livre des *Hypotyposes* a été supposé sous le nom de Clément d'Alexandrie.

L'invention des préadamites est plus justement attribuée à *Isaac La Peyrère*, gentilhomme calviniste, qui fit en 1655 imprimer en Hollande un livre intitulé : *Systema theologicum ex Preadamitarum hypothesi.* « Dans ce livre, fort curieux et remarquable pour l'époque, dit M. de Quatrefages, La Peyrère s'efforce de démontrer que l'histoire d'Adam et de ses descendants n'est autre chose que l'histoire des Juifs seuls, et non celle des hommes en général. Partant des deux récits de la création qui se trouvent dans la Genèse et se fondant sur les différences qu'on a de tout temps signalées entre eux, il regarde le premier comme se rapportant à la création des *Gentils*, le second à l'origine du peuple que Dieu avait choisi entre tous les autres. Les Gentils, créés les premiers, au sixième jour de la grande semaine, en même temps que les animaux, appartiendraient en quelque sorte à la création générale. Ils auraient été formés comme tous les autres êtres et tirés comme eux de la matière du chaos. Ils auraient apparu en même temps sur la terre entière, et aucun d'eux n'aurait jamais pénétré dans le paradis terrestre. Adam, le premier juif tiré du limon de la terre, Eve formée avec une côte d'Adam, n'auraient vu le jour qu'apres le repos du septième jour. Seuls ils auraient habité le jardin d'Éden, seuls, par conséquent, ils se seraient rendus coupables du péché *contre la loi* en violant la défense qui leur avait été faite. Les autres hommes, innocents à cet égard, n'en étaient d'ailleurs pas moins coupables de *péchés naturels*. L'auteur trouve cette distinction confirmée par un passage de saint Paul [1].

1. Rom., cap. v, 12, 13 et 14.

« A l'appui de son hypothèse fondamentale, La Peyrère n'invoque pas seulement le texte même relatif aux premiers jours du monde; ses arguments les plus précis sont tirés surtout de l'histoire d'Adam et de sa famille. Jusqu'à l'âge de cent trente ans, la Genèse ne donne à celui qu'on est habitué à regarder comme le premier homme pas plus de trois fils, et les paroles qu'il prononce lors de la naissance de Seth ne peuvent laisser de doute à cet égard. Plus tard seulement il a des fils et des *filles*. Or, après le meurtre d'Abel, Seth n'étant pas encore venu au monde, la famille d'Adam ne comptait que trois personnes. Cependant Caïn, chassé par Dieu et condamné à errer sur la terre, témoigne la crainte d'être tué par quiconque le trouvera. Dieu met en conséquence un signe sur Caïn, et déclare que celui qui le tuera sera puni au septuple. Caïn pouvait donc rencontrer des ennemis? — Caïn en s'éloignant emmène sa femme. D'où venait cette femme? Jusqu'à cette époque, Adam n'avait eu d'autres enfants que celui qui fuyait après son crime et celui qui en avait été la victime... Il fallait bien qu'il y eût d'autres familles à côté de celle d'Adam. — Enfin à peine Caïn a-t-il eu un fils qu'il bâtit une ville. Il fallait donc qu'il eût trouvé des compagnons pour la construire, pour la peupler. — De tous ces faits, l'auteur conclut qu'il existait des hommes en dehors de la famille adamique ou juive, et que ces hommes, répandus dès lors sur toute la terre, n'étaient autre chose que les *Gentils*, ces premiers venus de la grande création, et toujours si nettement distingués du peuple de Dieu, des Juifs.

« La Peyrère interprète au même point de vue un grand nombre d'expressions générales employées dans la Bible. La *terre*, dont il est si souvent question, n'est pas pour lui la surface entière de notre globe, mais seulement la *Terre-Sainte*, celle que Dieu avait des-

tinée à son peuple. Il en précise les limites et en donne une carte peu détaillée, mais assez juste pour le temps. C'est à elle seule qu'il applique les récits relatifs au déluge biblique, déluge qu'il compare aux autres grandes inondations partielles dont diverses nations ont conservé le souvenir. L'histoire de Noé devient ainsi le pendant de celle d'Adam. Ce patriarche est resté le seul représentant, non pas de l'humanité entière, mais des Juifs seulement. C'est contre ces derniers que s'était allumée la colère céleste. Dieu n'a jamais eu l'intention de détruire les Gentils

« Il est bien difficile de ne pas être frappé de la ressemblance et souvent de l'identité des doctrines de La Peyrère avec des opinions souvent et encore tout récemment émises; mais qu'on ne s'y trompe pas: La Peyrère n'est nullement un libre penseur, un esprit fort; c'est un théologien, un croyant, qui admet comme vrai tout ce qui est dans la Bible, et les miracles en particulier. Seulement, il leur applique son système comme à tout le reste. Pour lui, ces miracles ont toujours été en quelque sorte personnels, et lors même que le texte semble le plus positivement affirmer que les lois générales de la nature ont été bouleversées, il admet que ces lois n'ont été suspendues que localement. Toujours il trouve dans le livre qui lui sert de guide quelque raison à l'appui de son interprétation. En un mot, on trouve partout chez La Peyrère un mélange de foi complète et de libre critique. » (M. de Quatrefages, *Histoire naturelle de l'homme. Unité de l'espèce humaine.* Revue des Deux Mondes, 15 décembre 1860.)

Le livre de La Peyrère fut réfuté par Desmarais, professeur de théologie à l'université de Groningue. L'auteur fut condamné en Flandre par l'Inquisition, mais il appela de la sentence de ce tribunal à Rome où li

fut reçu par le pape Alexandre VII avec une si touchante bonté qu'il se fit catholique, publia une rétractation de son livre et se retira à Notre-Dame des Vertus, où il mourut pieusement.

La seconde classe des *polygénistes* est celle des *antibibliques*. Elle se compose des philosophes du XVIIIe siècle qui, plus animés par un parti pris que convaincus par leurs observations superficielles, ont admis la multiplicité d'espèces dans l'unique but de contredire l'enseignement monogéniste de la sainte Écriture.

La troisième classe est celle des *polygénistes pratiques*. Elle distingue plusieurs espèces dans l'humanité afin de justifier l'esclavage. Nous la rencontrons dans la Grèce civilisée et dans l'ancienne Rome où l'esclave, méprisé et cruellement maltraité, était considéré comme d'une autre nature que le citoyen et appelé animal à face humaine ἀνδροπρόσωπος. De nos jours, et en pleine lumière du christianisme, les Américains n'ont pas craint de recourir à ce procédé des anciens pour excuser leur honteux trafic de chair humaine et leurs cruautés.

« On sait, dit M. de Quatrefages, comment l'esclavage, après avoir été accepté par toutes les nations chrétiennes comme une institution régulière, a été justement proscrit par la plupart d'entre elles. On sait comment l'Angleterre, poussée par des motifs très-divers, se mit à la tête de la croisade antiesclaviste, et comment presque toutes les puissances adhérèrent successivement aux traités qu'elle proposa en vue de mettre fin à la traite et d'émanciper la race nègre. On sait aussi comment ses propositions à ce sujet furent toujours repoussées par les États Unis, où la question de l'esclavage touche à d'immenses intérêts. Or en 1861

l'Angleterre, appuyée cette fois par la France, revenait à la charge, et M. Calhoun, alors ministre des affaires étrangères, ne savait trop que répondre aux notes que lui adressaient les puissances négrophiles lorsqu'il entendit parler des travaux de M. Gliddon sur les races africaines. Il manda sur le champ cet auteur, qui à son tour l'engagea à se mettre en rapport avec M. Morton, le chef reconnu des anthropologistes américains. Une correspondance s'engagea entre le ministre et l'auteur des *Crania americana*. Le résultat de cette association fut une note dans laquelle M. Calhoun repoussait toute modification à l'ordre de choses établi dans l'Union américaine, en se fondant sur les différences radicales qui séparent les groupes humains. Cette manière d'argumenter déconcerta le ministre anglais, qui se hâta de répondre qu'il n'entendait intervenir en rien dans les institutions domestiques des autres nations. Après avoir raconté cette anecdocte, M. Nott se félicite hautement des ennuis que la *véritable ethnologie*, franchement introduite par M. Calhoun dans les relations internationales, a causés à la diplomatie philanthropique !

« Ainsi en Amérique la question anthropologique se complique de celle de l'esclavage, et à lire la plupart des écrits qui nous viennent d'outre-mer, il paraît qu'on y est avant tout *antislaviste* ou *slaviste;* mais aux États-Unis il faut toujours être *biblique*, et de là viennent les nuances particulières qui distinguent certains ouvrages anthropologiques américains. Les antislavistes sont d'ordinaire franchement monogénistes et acceptent le dogme d'Adam tel qu'il est généralement entendu. Telle est aussi la profession de foi d'un certain nombre de slavistes. Ceux-ci, pour justifier leur conduite envers *leurs frères noirs*, recourent à l'histoire de Noé et de ses fils. Cham, disent-ils, a été

maudit par son père, il a été condamné à être le serviteur de ses frères; les nègres descendent de Cham : donc, en les réduisant à l'esclavage, on ne fait qu'obéir au livre saint. Mais l'Amérique compte en outre des slavistes polygénistes. Ceux-ci ont remis en honneur, sous des formes diverses et en l'étayant du savoir moderne, la doctrine de La Peyrère. Tout en proclamant hautement l'inspiration divine de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ils se sont efforcés de démontrer, par des recherches linguistiques, géographiques ou historiques, que les récits bibliques relatifs à l'origine et à la filiation des hommes s'appliquaient exclusivement aux populations blanches. Ainsi mis à l'aise, ils ont regardé les divers groupes comme autant d'espèces distinctes; ils ont rapproché le plus possible le nègre des singes, et conclu comme l'avait fait M. Calhoun. » (M. de Quatrefages, *loc. citat.*)

L'effroyable collision du nord et du sud de l'Amérique a tranché la question de l'esclavage. Les *polygénistes pratiques* n'ont plus de raison d'être.

Mais il reste les *polygénistes scientifiques*, qui font profession de regarder toutes les traditions comme non avenues, et de ne prononcer aucune affirmation qui ne soit justifiée par les observations de la science.

Laissant de côté toute question d'origine, ne tenant aucun compte des ressemblances fondamentales qu'on rencontre partout dans la nature humaine, ils s'appliquent à saisir les différences extérieures les plus tranchées des races humaines, et font de ces différences autant de signes caractéristiques des espèces humaines se rapportant à divers centres de production. Mais tous ne s'accordent pas dans leurs classifications.

Bory de Saint-Vincent divise le genre humain en quatorze espèces, dont voici le tableau :

† Leiotriques, *aux cheveux lisses*

* De l'ancien continent.

Ire espèce. — Japhétique.
A. *Gens togata*, — portant toujours des habits longs, et devenant chauves du front.
a. Race *Caucasienne* (occidentale).
b. Race *Pélasgienne* (méridionale).
B. *Gens braccata*, — dont toutes les variétés adoptèrent des vêtements courts, et deviennent chauves du sinciput.
c. Race *Celtique* (occidentalo).
d. Race *Germanique* (septentrionale).
1re variété. — *Teutonique.*
2e variété. — *Esclavonne.*
IIe espèce. — Arabique.
a. Race *Atlantique* (occidentale).
b. Race *Adamique* (orientale).
IIIe espèce. — Indienne.
IVe espèce. — Scythique.
Ve espèce. — Chinoise.

** Communes à l'ancien et au nouveau continent.

VIe espèce. — Hyperboréenne.
VIIe espèce. — Neptunienne.
a. Race *Malaise* (orientale).
b. Race *Océanique* (occidentale).
c. Race *Japonaise* (intermédiaire).
VIIIe espèce. — Australasienne.

*** Propres au nouveau continent.

IXe espèce. — Colombienne.
Xe espèce. — Américaine.
XIe espèce. — Patagone.

†† Ellotriques, *aux cheveux crépus.*

XIIe espèce. — Éthiopienne.
XIIIe espèce. — Cafre.
XIVe espèce. — Mélanienne.

††† Hommes monstrueux.

a. Crétins.
b. Albinos.

Selon Desmollins il y a seize espèces dans l'humanité.

Ire espèce. — SCYTHIQUE.
a. Race *Indo-Germaine.*
b. Race *Finnoise.*
c. Race *Turque.*
IIe espèce. — CAUCASIENNE.
IIIe espèce. — SÉMITIQUE.
a. Race *Arabe.*
b. Race *Etrusco-Pélasgienne.*
c. Race *Celtique.*
IVe espèce. — ATLANTIQUE.
Ve espèce. — INDIENNE.
VIe espèce. — MONGOLIQUE.
a. Race *Indo-Chinoise.*
b. Race *Mongole.*
c. Race *Hyperboréenne.*
VIIe espèce. — KOURILIENNE.
VIIIe espèce. — ETHIOPIENNE.
IXe espèce. — EURO-AFRICAINE Nègres de Mozambique, Cafres, etc.
Xe espèce. — AUSTRO-AFRICAINE.
a. Race *Hottentote.*
b. Race *Bosjemanne.*
XIe espèce. — MALAISE ou OCÉANIQUE.
1. *Caroliniens.*
2. *Dajaki et Béadjous de Bornéo, et plusieurs Araforas et Alfourous des Moluques.*
3. *Javasiens, Sumatriens, Timoriens et Malais.*
4. *Polynésiens.*
5. *Ovis de Madagascar.*
XIIe espèce. — PAPOUANE.
XIIIe espèce. — NÉGRO-OCÉANIQUE.
1. *Moïs* ou *Moïées de la Cochinchine.*
2. *Samangs, Dajaks,* etc., *des montagnes de Malacca,*
3. *Peuples de la Terre de Diémen, de la Nouvelle-Calédonie et de l'archipel du Saint-Esprit.*
4. *Vinzirobaris des montagnes de Madagascar.*

XIV^e espèce. — AUSTRALASIENNE.
XV^e espèce. — COLOMBIENNE.
XVI^e espèce. — AMÉRICAINE.
1. *Omagnas, Guaranis, Coroados, Puris, Altourés, Otomackis, etc.*
2. *Botucadis et Guaïaces.*
3. *Mbayas, Sciarrouas.*
4. *Araucaniens, Pouelsques, Teulettes* ou *Patagons*
5. *Petscheres, indigènes de la Terre de Feu.*

Les progrès de la science ont promptement fait vieillir ces classifications. Un naturaliste contemporain, M. Agassiz, moins prodigue que ses devanciers, ne reconnaît que huit espèces, qu'il groupe en autant de centres principaux ou *royaumes zoologiques*. Ce sont les royaumes arctique, mongol, européen, américain, nègre, hottentot, malais, australien. Chacune de ces divisions géographiques correspond, d'après lui, à une espèce d'homme différente, qui a été créée à part sur le sol qu'elle occupe, ou plutôt, pour conserver à son langage sa forme scientifiquement matérialiste, *qui a été le produit d'une force locale*. Cette théorie s'est présentée à M. Agassiz comme la conclusion, appliquée à l'homme, des faits constatés par l'histoire naturelle à l'égard des végétaux et des animaux. Il est en effet reconnu, comme le dit M. de Quatrefages, que ces deux règnes présentent des grands centres de création, caractérisés par certains *types*, comprenant un nombre plus ou moins considérable d'espèces et de genres, types qui leur sont propres, ou sont à peine représentés ailleurs, en sorte que les animaux et les végétaux ont apparu à l'origine sur des points différents, dans des *centres de création* multiples; « et quiconque reconnaîtra l'autorité de la science en pareilles matières, devra admettre que les choses se sont passées ainsi [1] ». Nous n'avons pas besoin de faire remar-

1. M. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine.*

quer que Moïse avait sur ce point devancé la science, et que, d'après la Genèse, les végétaux et les animaux ont réellement été créés par grandes masses, quand Dieu dit : « Que la terre produise les herbes, les plantes verdoyantes et les arbres ; que la terre produise les êtres vivants, animaux, reptiles, bêtes de toutes sortes ». On ne trouve ici ni pour la faune, ni pour la flore, ni pour la zoologie, de type primitif unique qui serait devenu la tige génératrice de chacune des espèces actuellement vivantes. La multiplicité simultanée a donc été le mode de création des végétaux et des animaux, et M. Agassiz en a conclu, par analogie, qu'elle avait dû être aussi la loi de création pour l'homme. (Cf. abbé Darras, *Hist. générale de l'Église.* Ire époque, chap. IIIe.)

Nous ferons remarquer à M. Agassiz que l'analogie qu'il invoque aurait besoin d'être appuyée sur des faits plus solides que la différence des types. Ce n'est point cette différence qui détermine la science à reconnaître plusieurs centres de création pour le règne végétal et animal, mais bien l'essence de la flore et de la faune paléontologiques. Où est la faune qui nous révèle la création divisée du couple humain? En son absence l'analogie doit céder le pas à l'histoire, surtout quand cette histoire est justifiée par la science.

Le dernier travail fait en France en faveur de la doctrine polygéniste date de 1864. Il a pour auteur Georges Pouchet, fils du partisan quand même des générations spontanées. Son ouvrage est intitulé : *Pluralité des races humaines.*

M. Littré, dans son *Dictionnaire de médecine*, maintient encore la division du genre humain en sept espèces, subdivisées en une multitude de races.

Le meilleur argument à opposer à ces classifications, toujours un peu fantaisistes, qui ne reposent que sur

des accidents sous lesquels la nature humaine reste partout la même, est celui dont nous nous sommes servi à la fin de notre Ire partie : l'argument de la fécondité indéfinie entre les races les plus variées du genre humain.

Les savants modernes croient n'avoir plus besoin du polygénisme pour combattre les vieilles théories religieuses, ils ont le transformisme. Or, le transformisme est à la fois polygéniste et monogéniste. Polygéniste en ce sens que l'humanité peut provenir de cinq ou six paires de singes transformés; monogénistes jusqu'à la monstruosité, puisque les principes du transformisme nous font remonter jusqu'aux monères informes d'où procède tout le règne animal y compris l'homme.

Nous renvoyons nos lecteurs pour la réfutation de cette doctrine au IIIe volume de notre Exposition (13e et 16e conférences. *Index* de ces mêmes conférences).

(Voy. IIe partie : *État primitif du genre humain.*)

Nous avons fait remarquer que ceux qui nous donnent pour ancêtre le sauvage s'aveuglent, comme à plaisir, sur cet être dégradé. Voici une belle et énergique peinture de Joseph de Maistre, qui justifie notre remarque :

« On ne saurait fixer un instant ses regards sur le sauvage sans lire l'anathème écrit, je ne dis pas seulement dans son âme, mais jusque sur la forme extérieure de son corps. C'est un enfant difforme, robuste et féroce, en qui la flamme de l'intelligence ne jette plus qu'une lueur pâle et intermittente. Une main redoutable appesantie sur ces races dévouées efface en elles les deux caractères distinctifs de notre grandeur, la prévoyance et la perfectibilité. Le sauvage coupe l'arbre pour cueillir le fruit; il dételle le bœuf que les missionnaires viennent de lui confier, et le fait cuire avec le bois de la charrue. Depuis plus de trois siècles

il nous contemple sans avoir rien voulu recevoir de nous, excepté la poudre pour tuer ses semblables, et l'eau-de-vie pour se tuer lui-même; encore n'a-t-il jamais imaginé de fabriquer ces choses: il s'en repose sur notre avarice, qui ne lui manquera jamais. Comme les substances les plus abjectes et les plus révoltantes sont cependant encore susceptibles d'une certaine dégénération, de même les vices naturels de l'humanité sont encore viciés dans le sauvage. Il est voleur, il est cruel, il est dissolu, mais il l'est autrement que nous. Pour être criminels, nous surmontons notre nature: le sauvage la suit; il a l'appétit du crime, il n'en a point les remords. Pendant que le fils tue son père pour le soustraire aux ennuis de la vieillesse, sa femme détruit dans son sein le fruit de ses brutales amours pour échapper aux fatigues de l'allaitement. Il arrache la chevelure sanglante de son ennemi vivant; il le déchire, il le rôtit, et le dévore en chantant; s'il tombe sur nos liqueurs fortes, il boit jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la fièvre, jusqu'à la mort, également dépourvu de la raison qui commande à l'homme par la crainte, et de l'instinct qui écarte l'animal par le dégoût. Il est visiblement dévoué; il est frappé dans les dernières profondeurs de son essence morale; il fait trembler l'observateur qui sait voir: mais voulons-nous trembler sur nous-mêmes et d'une manière très-salutaire? songeons qu'avec notre intelligence, notre morale, nos sciences et nos arts, nous sommes précisément à l'homme primitif ce que le sauvage est à nous.» (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, II^e^ entretien.)

L'*école éclectique*, partant de ce principe formulé par M. Cousin : — «Il en est du genre humain comme de l'individu, » au lieu de mettre à la tête de l'humanité l'homme parfait, muni d'une science supérieure communiquée par Dieu lui-même, l'homme que nous

montre si clairement la Bible et qui nous apparaît confusément dans toutes les traditions, nous fait partir de l'ignorance, de la spontanéité, de l'instinct.

« Les époques les plus reculées, dit M. Jouffroy, sont aussi celles où l'humanité nous paraît la plus voisine de l'ignorance absolue. Nous voyons cette ignorance se dissiper un peu à mesure qu'elle s'éloigne de son berceau... Il semble suivre de là que l'ignorance absolue a été le point de départ de l'intelligence humaine, et que la science absolue est le terme vers lequel elle aspire et auquel il est de sa destinée d'aboutir. Ces deux inductions sont vraies, sauf quelques restrictions. On trouve dans l'intelligence humaine des notions que l'expérience n'a pu lui donner; et, quand on examine la nature de ces notions, on s'aperçoit que sans elles nous ne pourrions rien comprendre aux choses que l'expérience nous révèle. Il résulte invinciblement de cette double observation que ces notions n'ont point été acquises par l'intelligence humaine, mais lui ont été données en même temps que les facultés par lesquelles elle concevait... L'intelligence humaine n'est donc pas partie de l'ignorance absolue; elle n'a pas été poussée en face du monde avec la faculté de le connaître pour toute arme; elle portait aussi en elle les notions premières indispensables pour le comprendre, notions qui lui ont successivement apparu à mesure que l'occasion s'est présentée. Ces notions innées composent ce qu'on appelle la raison et constituent l'être raisonnable... L'homme n'est capable d'apprendre et de savoir que par elles. » (*Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 9-10.)

Les notions innées dont parle ici M. Jouffroy ne peuvent pas être appelées des connaissances. L'enfant qui vient de naître les possède sans qu'il connaisse encore quoi que ce soit. Tout en repoussant l'ignorance ab-

solue, M. Jouffroy professe en réalité qu'elle fut le point de départ de l'humanité.

La religion, dont nous recevons les plus hautes idées sur Dieu, notre nature et nos destinées, a précédé la philosophie parce qu'elle lui est inférieure. Elle procède de la spontanéité, la philosophie procède de la réflexion.

« La spontanéité... est le phénomène qui donne naissance immédiatement à la religion, et qui, indirectement et par la réflexion, qui s'appuie sur elle, contient et engendre la philosophie [1]. » — « La religion et la philosophie sont donc les deux grands faits de la pensée humaine... La religion précède, vient ensuite la philosophie. Comme la réflexion a pour base l'intuition spontanée, de même la philosophie a pour base la religion; mais, sur cette base, elle se développe d'une manière originale [2]. »

Tout développement intellectuel commence par un pur instinct, instinct moral et religieux, essentiellement confus, caractère de l'enfance du genre humain, ainsi que le prétend M. Saisset. « L'instinct moral et religieux, dit-il, l'instinct du divin, voilà ce qu'il y a de primordial dans l'homme, ce qui est antérieur et supérieur à toute religion et à toute philosophie, ce qui devient l'aliment et le fondement de toute croyance religieuse et de toute spéculation philosophique... Si l'homme se contentait de cet instinct confus, il resterait plongé dans une éternelle enfance, il manquerait sa destinée, il rendrait inutile le don le plus parfait que Dieu ait fait à la créature; la Providence y a pourvu. Il est dans la nature de l'instinct moral et religieux de se développer avec énergie. Le premier

1. M. Cousin, *Cours d'hist. de la philos.*, IVe leçon.
2. Ibid., IIe leçon.

produit de ce développement, c'est ce qu'on appelle une religion [1]. »

Et un peu plus loin : « L'hypothèse d'une religion parfaite, antérieure à la civilisation, ne soutient pas l'examen. Quels sont les dogmes de cette religion? Un Dieu spirituel, unique, intelligent, libre et bon, qui aime également tous les hommes. Or, il est clair qu'avant le christianisme les hommes ne connaissaient pas ce Dieu. Nous ne trouvons partout que des dieux nationaux et limités. Le Jéhovah du mosaïsme lui-même est un dieu local. »

Si M. Saisset avait un peu plus ou un peu mieux lu la Bible, il aurait reconnu que le Dieu spirituel, unique, intelligent, libre et bon, n'est point une invention de la philosophie, et que le Jéhovah des Juifs était adoré comme le Dieu de tous les peuples et de toutes les créatures.

Triste fortune des systèmes, ou plutôt juste châtiment de Dieu. Cette philosophie orgueilleuse, qui croyait s'emparer de l'avenir et donner sa marque à l'esprit humain, est accablée aujourd'hui des mépris qu'elle prodiguait à la religion. L'école matérialiste tourne en dérision ses prétentions, ses idées, ses procédés, sa méthode. Elle prétendait substituer la réflexion à la spontanéité, aujourd'hui l'observation scientifique supplante la réflexion. Ce n'est plus l'homme ignorant qu'il faut mettre au point de départ de l'histoire humaine. Le sauvage lui-même est pour nous un trop noble ancêtre; l'humanité commence par..... le *singe!*

(Voy. Ibid., *Innocence et intégrité d'Adam.*)

1° *Pélage*, partant de ce principe que la grâce n'est point différente de la nature et de la loi, enseignait que

1. M. Saisset, *Revue des Deux Mondes*, mars 1845.

le premier homme a été créé dans l'état où nous naissons aujourd'hui. L'état surnaturel, l'intégrité de la nature sont de vains mots. Adam méritait par les forces originales de la nature, il était comme nous passible et mortel.

2° *Luther* convient qu'Adam était juste, saint, heureux dans le paradis; mais la justice, la sainteté, la félicité lui étaient dues comme des appendices nécessaires de sa nature. « Cet hérésiarque, dit Mœhler, sembla prendre à tâche de contredire l'École sur tous les points. Contre les scolastiques qui voyaient un attribut accidentel dans la justice primitive, il avança que cette prérogative appartenait à la nature de l'homme, formait une partie de son essence, *esse de natura, de essentia hominis;* et niant également qu'elle lui eût été donnée comme un don surnaturel, par la grâce, il prétendit qu'elle était simplement l'œuvre de ses facultés naturelles, le fruit de ses efforts. L'homme encore pur, disait-il, possédait, dans l'heureuse condition de son origine, tout ce qui pouvait le rendre agréable à Dieu. Par une vertu qui lui était propre, son corps se trouvait dans une harmonie parfaite avec la raison, et tout son être dans un rapport intime avec le ciel. Ses facultés religieuses, surtout, devaient se développer au plus haut degré; par cela seul qu'il les possédait dans son être, il avait la connaissance de Dieu, l'amour de Dieu, la confiance de Dieu; si bien qu'il pouvait de lui-même, sans aucun secours surnaturel, se mettre en rapport avec son Créateur, accomplir la loi divine et pratiquer toutes les vertus [1]. » (*Symbolique,* liv. I, ch. I, § 2.)

3° *Calvin* et les autres chefs de la Réforme profes-

sèrent, touchant la justice originelle, les mêmes erreurs que Luther.

4° Baïus ne voulait pas qu'on appelât grâce l'intégrité du premier homme, elle était due à la nature : « *Integritas primæ creationis non fuit indebita humanæ naturæ exaltatio, sed naturalis ejus conditio.* » Cette proposition a été condamnée par Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII.

(Voy. Ibid., *Paternité d'Adam.*)

Avant de répondre à cette question : *Utrum in statu innocentiæ fuisset generatio per coïtum?* saint Thomas remarque que quelques anciens docteurs, uniquement préoccupés des misères actuelles de la chair et des hontes de la concupiscence, ont pensé que dans l'état d'innocence la génération ne devait pas se faire par le commerce charnel de l'homme et de la femme. Par quel prodige la toute-puissance divine aurait-elle mis en rapport les forces active et passive de la génération? Ils ne le disent pas. Voici en quels termes saint Thomas expose leur opinion. « Quidam antiquorum doctorum considerantes concupiscentiæ fœditatem, quæ invenitur in coïtu in isto statu, posuerunt quod in statu innocentiæ non fuisset generatio per coïtum. Unde Gregorius Nissen dicit in lib. quem fecit de homine, quod in paradiso aliter fuisset multiplicatum genus humanum, sicut multiplicati sunt angeli absque concubitu per operationem divinæ virtutis. Et dicit, quod Deus ante peccatum fecit masculum, et fœminam, respiciens ad modum generationis, qui futurus erat post peccatum, cujus Deus prescius erat. »

L'angélique docteur affirme carrément que cette opinion est déraisonnable. « Sed hoc non dicitur rationabiliter. » La raison qu'il en donne, c'est qu'elle est

en contradiction formelle avec la nature. Les forces active et passive doivent concourir par leur union physique à la génération, c'est la loi. Dans l'état d'innocence cette loi eût reçu son naturel accomplissement sans les désordres de la concupiscence qui n'existait pas. *Sine ardore et illecebroso stimulo, cum tranquillitate animæ et corporis;* ainsi que l'enseigne saint Augustin. (Lib. XIV *De civit. Dei.*, cap. XXVI, ante med.)

III

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE

(Voy. I^re^ partie, *Existence, péché, action des démons.*)

1° Le *rationalisme*, renouvelant l'erreur des épicuriens et des sadducéens, nie l'existence des esprits supérieurs. Il ne veut voir dans les bons anges que la personnification du bien, dans les démons que la personnification du mal. Satan est un être de pure fantaisie, une figure symbolique dont l'imagination des peuples s'est servie pour peindre le mal tel qu'elle le voyait. Le moyen âge, bercé par les légendes et affligé par le spectacle des moines dissolus, « ne sortait jamais en traitant la figure du démon du grotesque et du fantastique. Satan, pour les miniaturistes, resta toujours une sorte d'arlequin burlesque, affublé d'un capuchon et d'un masque difforme, ou bien une vision aérienne une sorte de cauchemar miroitant dans l'espace; conception qui ne manquait pas d'une certaine originalité, mais d'où il n'y avait rien à tirer pour le sentiment moral. »

Ainsi parle M. Renan dans ses *Études d'histoire*

religieuse où il apprécie le tableau d'Ary Scheffer: *la Tentation du Christ.*

Plus loin il écrit : « Les symboles ne signifient que ce qu'on leur ordonne de signifier. Le mal serait banni de ce monde, qu'il faudrait permettre à l'artiste de le conserver comme un personnage mythologique et une excellente fiction. De tous les êtres autrefois maudits que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Il s'est adouci peu à peu dans son long voyage depuis la Perse jusqu'à nous; il a dépouillé toute sa méchanceté d'Ahrimane. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir laid, méchant, torturé, et, pour comble de disgrâce, ridicule. Milton comprit enfin ce pauvre calomnié, et commença la métamorphose que la haute impartialité de notre temps devait achever. Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans les entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule de motifs contre lesquels nous n'aurions pas le droit d'être sévère. Mais j'aime mieux attribuer notre tolérance à une cause meilleure, et supposer que, si nous sommes devenus indulgents pour Satan, c'est que Satan a dépouillé une partie de sa méchanceté, et n'est plus ce génie funeste, objet de tant de haines et de terreurs. Le mal est évidemment de nos jours moins fort qu'il n'était autrefois, et notre tolérance même n'est-elle pas la meilleure preuve que le bien a triomphé? » (Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse : la Tentation du Christ.*)

M. Renan en prend à son aise avec le démon et avec la croyance religieuse des peuples. Quand le moyen

âge voulait peindre les vices dont il était le témoin, il ne manquait pas de figures originales et bizarres, mais ces figures ne doivent jamais être confondues avec celles dont les artistes se servaient pour représenter le génie du mal. Ils n'avaient point assurément l'intention de donner un corps à celui qui est esprit, mais ils ne se contentaient pas non plus de symboliser des actes. Ils exprimaient une doctrine et représentaient un être réel et vivant. Sous quels traits vaut-il mieux représenter cet être? C'est affaire de goût; mais, quelle que soit l'image, ce serait mentir à la croyance des peuples chrétiens de n'y voir que la pure allégorie d'un être de raison.

2° Les *manichéens* enseignaient que les démons sont mauvais par nature. C'était la conséquence de leur théorie des deux principes du bien et du mal. Le démon, enfanté par un principe éternellement et essentiellement mauvais, ne peut qu'être mauvais par nature. Saint Thomas les réfute dans son *Traité des anges* (Summ. Theol., I p., quæst. 63, a. 4). « Un être, dit-il, en tant qu'il est et qu'il a une nature, tend naturellement au bien, parce qu'il ne peut tenir son existence que d'un principe bon, et que tout effet représente son principe. S'il arrive qu'à un bien particulier un mal soit uni, cela ne peut être pour le bien universel qui ne souffre le mélange d'aucun mal. Donc, par cela qu'elle est ordonnée à un bien particulier, une nature peut tendre au mal, non en tant que mal, mais par accident, c'est-à-dire en tant que ce mal est uni à quelque bien. Par exemple, le feu échauffe; mais il brûle et détruit aussi. Mais si une nature est ordonnée au bien universel, elle ne peut avoir de tendance à aucun mal. Or, il est manifeste que toute nature intellectuelle est ordonnée au bien universel qu'elle peut atteindre parce

qu'il est l'objet propre de sa volonté. Donc les démons, substances intellectuelles, ne peuvent avoir aucune inclinaison naturelle vers aucun mal. Donc ils ne sont pas naturellement mauvais. — (Omne quod est, in quantum est, et naturam habet aliquam, in bonum aliquod naturaliter tendit, utpote ex principio bono existens : quia semper effectus convertitur in suum principium. Contingit autem alicui bono particulari aliquod malum esse adjunctum : sicut igni conjungitur hoc malum, quod est, esse consumptivum aliorum. Sed bono universali nullum malum potest esse adjunctum. Si ergo aliquid sit, cujus natura quidem ordinetur in aliquod bonum particulare, potest naturaliter tendere in aliquod malum, non in quantum malum, sed per accidens, in quantum est conjunctum cuidam bono. Si vero aliquid sit, cujus natura ordinetur in aliquod bonum secundum communem boni rationem, hoc secundum suam naturam non potest tendere in aliquod malum. Manifestum est autem, quod quælibet natura intellectualis habet ordinem in bonum universale, quod potest apprehendere, et quod est objectum voluntatis. Unde cum dæmones sint substantiæ intellectuales, nullo modo possunt habere inclinationem naturalem in aliquod quodcumque malum. Et ideo non possunt esse naturaliter mali.) »

Si les démons ne sont pas naturellement mauvais, le mal ne peut être en eux que l'effet de la volonté. Il passerait, n'était l'obstination qui le fixe et l'éternise.

3° Vers le milieu du XIII^e^ siècle des professeurs de l'Université de Paris enseignèrent un certain nombre de propositions malsonnantes qui furent censurées par l'évêque Guillaume. Une entre autres disait que les anges avaient péché dans le premier instant de leur

création. Saint Thomas la réfute dans sa *Somme théologique* (I p., quæst. 63, a. 5).

4° *Origène* a pensé que la volonté des créatures, à cause de la flexibilité naturelle du libre arbitre, ne pouvait jamais être fixée, soit dans le bien, soit dans le mal. Il fait une exception pour l'âme du Christ en raison de son union avec le Verbe. (Lib. I, *Periarch.*, cap. VI).

« Cette opinion, dit saint Thomas, renverse la vérité de la béatitude des anges et des élus qui ne peuvent être heureux que parce que leur vie est à jamais fixée dans son terme. Elle répugne à l'autorité des Saintes-Lettres..... Il faut la rejeter comme erronée, et croire fermement la doctrine catholique, qui nous enseigne que la volonté des bons anges est confirmée dans le bien, la volonté des démons, obstinée dans le mal. L'ange jouit d'une si parfaite connaissance qu'il fixe sa volonté d'une manière immobile dès le premier acte.

« Hæc positio tollit veritatem beatitudinis a sanctis angelis, et hominibus : quia stabilitas sempiterna est de ratione veræ beatitudinis. Unde et vita æterna nominatur. Repugnat etiam auctoritati Scripturæ sacræ, quæ dæmones, et homines malos in supplicium æternum mittendos, bonos autem in vitam æternam transferendos pronunciat. Unde hæc positio est tamquam erronea reputanda : et tenendum est firmiter secundum fidem catholicam, quod voluntas bonorum angelorum confirmata est in bono, et voluntas dæmonum obstinata est in malo..... Angelus apprehendit immobiliter per intellectum : sicut et nos immobiliter apprehendimus prima principia, quorum est intellectus : homo vero per rationem apprehendit mobiliter, discurrendo de uno ad aliud, habens viam procedendi ad utrumque oppositorum. Unde et voluntas hominis adhæret alicui mobiliter, quasi potens etiam ab eo

discedere, et contrario adhærere : voluntas autem angeli adhæret fixe, et immobiliter. Et ideo si consideretur ante adhæsionem, potest libere adhærere, et huic et opposito, in his scilicet, quæ non naturaliter vult. Sed postquam jam adhæsit, immobiliter adhæret. » (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 64, a. 2.)

5° *Becker*, ministre protestant, dans son livre du *Monde enchanté*, a entrepris de prouver que les esprits ne peuvent agir sur les corps, que tout ce qu'on dit de leurs apparitions, opérations et possessions, est inventé par l'imagination en délire, ou par l'imposture qui cherche à tromper l'ignorance. Le démon, depuis sa chute, est renfermé dans les enfers d'où il ne peut sortir pour tourmenter ou tenter les hommes. La tentation du paradis est donc, selon lui, une pure fable. Becker, condamné par le consistoire d'Amsterdam et interdit de ses fonctions, fut encore réfuté par plusieurs protestants. Ils lui firent voir qu'il torturait le sens de l'Écriture pour l'accommoder à son système, qu'il accusait d'imposture les personnages les plus respectables, enfin que ses principes touchant l'influence des esprits sur les corps allaient droit au matérialisme; ce qui n'empêcha pas que Becker ne trouvât des imitateurs et des défenseurs en Hollande et en Allemagne.

Les philosophes spiritualistes de nos jours sont de l'avis de ce protestant. Ils rejettent comme fables tout ce que l'Église enseigne de l'action des démons sur les corps, et cependant ils admettent l'action de l'âme, qui est esprit, sur le corps humain. Singulière contradiction.

(Cf. Bergier, *Dict. théolog.*, art. DÉMON.)

(Voy. II^e^ partie : *Tentation et chute de l'homme.*)

1° Partant de ce principe, que c'était la coutume des

sages orientaux d'enseigner la vérité sous des figures, quelques commentateurs entendent dans un sens allégorique tout ce qui est dit dans l'Écriture du paradis et de la tentation de nos premiers parents.

« Qui peut croire, dit *Origène*, que Dieu, comme un jardinier, ait planté un jardin, qu'il y ait placé réellement un arbre de vie, qu'on pût acquérir la connaissance du bien et du mal en mangeant du fruit d'un autre arbre; que Dieu se soit promené dans ce jardin et qu'Adam, pour fuir son regard, se soit caché. On ne peut douter que toutes ces choses ne doivent être prises au figuré et non à la lettre. »

D'après *Philon*, exposant la doctrine des *Esséniens*, l'Éden est un jardin spirituel. Adam est l'esprit, Ève la chair, le serpent la volupté. Par la chair le plaisir des sens trompa l'esprit, l'homme devint criminel et perdit son innocence et son bonheur.

J'ai rencontré des chrétiens qui se croient l'esprit fort et que l'interprétation littérale du récit biblique de la chute de l'homme fait sourire. Ils ont trouvé, pensent-ils, la véritable interprétation. Point de serpent, point d'arbre, point de dialogue, point de promesses, point de séduction. L'objet de l'épreuve était tout simplement la privation des rapports sexuels entre l'homme et la femme, pendant un certain temps. La mauvaise pensée de devancer le terme assigné par Dieu se glissa dans le cœur d'Ève comme un serpent; elle séduisit son mari. La désobéissance fut consommée. Voilà tout le mystère.

Il faut vraiment n'avoir pas lu l'Écriture pour imaginer cette explication saugrenue. Les détails du récit mosaïque sont tellement précis qu'il est impossible de ne pas voir en chacun d'eux une réalité. On les retrouve plus ou moins défigurés, mais parfaitement reconnaissables, dans les plus antiques traditions. Toutes ont

leur légende paradisiaque. (Voy. Dœllinger, *Paganisme et Judaïsme.*)

Les *Parsis* nous représentent la terre exempte de tout mal sous le règne bienheureux d'*Jima*, fils de *Vivanghvat*. Alors il n'y avait ni variation de température, ni ténèbres, ni mort. Dans un paradis construit sur l'ordre d'Ormuzd, les hommes, à l'abri de la corruption, menaient une vie délicieuse.

Chez les *Indiens*, c'est le mont *Merou*, avec son jardin magnifique baigné par quatre fleuves, demeure de *Shiva* et d'*Indra*, que fréquentent les esprits bienheureux nourris de l'arbre d'immortalité.

Même tradition des *Chinois*, d'un jardin où jaillit la source d'immortalité divisée en quatre fleuves. De ce paradis est sortie la vie.

Le paradis des *Égyptiens* est une île où est né Osiris, qui l'habite avec Isis, sa sœur et sa femme.

L'Edda des *Germains* nous raconte l'âge d'or pendant lequel les hommes innocents vivent dans un intime commerce avec les dieux.

Cet âge d'or se retrouve chez les *Mexicains*, il est contemporain de leur premier père Quetzolcoat. Il a été décrit par Hésiode et par les poëtes latins, Ovide, Virgile, Juvénal, Tibulle, Lucrèce. Dans cet âge point de douleurs, point de décrépitude. La nature est en fête et prodigue ses biens sans culture, l'homme, chéri des dieux, domine toutes les créatures.

L'arbre de vie se retrouve comme le paradis à l'origine des vieilles théogonies. C'est le *Pei-to* des Chinois qui donne à *Ça Kya* la suprême béatitude après qu'il l'a contemplé pendant sept jours ; le *Hôma* indou dont la jeunesse est éternelle ; quiconque a goûté de son fruit ne meurt jamais ; l'*ambroisie* d'Homère et d'Hésiode, le *népenthès* de la mythologie qui avaient le pouvoir de transmettre l'immortalité.

Près de l'arbre de vie, nous voyons encore l'arbre de la science du bien et du mal et le serpent.

Le serpent, c'est l'*Ahrimane* des Perses, qui, jaloux du bonheur de *Meschia* et *Meschiane*, le premier homme et la première femme, les aborde sous la forme d'une couleuvre et leur présente un fruit trompeur; le *Typhon* des Égyptiens, serpent ailé (*anguipedem alatis humeris typhona furentem*) qui remplit de maux la mer et la terre; le *Tchi-eou*, dragon superbe des Chinois, premier auteur de la révolte de la terre contre le ciel; le *fils de Loke* des Scandinaves, serpent énorme qui enveloppe le monde et le pénètre de son venin; le *Python* des Grecs, destructeur de la vie. Dans les traditions japonaises le serpent est enroulé autour d'un arbre. Les monuments mexicains représentent le premier homme et la première femme séparés par un arbre; la femme *Cihua-Cohualt* (femme au serpent), tient des fruits dans sa main. Selon les Mongols, le *Schima*, plante blanche et douce comme le sucre, a séduit l'homme qui consomma son malheur en en mangeant. Enfin, la mythologie grecque nous représente *Pandore*, femme vierge du grand coupable *Prométhée*, répandant tous les maux sur la terre.

En rassemblant tous ces souvenirs traditionnels il n'est pas difficile de construire un récit de la chute de l'homme, semblable à celui de l'Écriture. Nous avons prouvé, dans notre conférence, que tous les détails de notre récit pris à la lettre sont parfaitement raisonnables. Cependant *Cajetan* interprète dans un sens méthaphorique la présence et l'action du serpent. Ses ruses et ses discours ne sont que des suggestions. Cette interprétation est contraire à l'opinion de saint Thomas, qui enseigne que l'âme de nos premiers parents était fermée aux suggestions intérieures du démon. Quelques théologiens ont vivement blâmé l'ex-

plication de Cajetan. Malgré cela, cette explication n'a pas été censurée par l'Église.

(Cf. Hettinger, *Apologie du christianisme*, tome III, chap. VI, notes additionnelles.)

Darras, *Histoire générale de l'Église*, 1re époque, chap. III, *Paradis terrestre*. Aug. Nicolas, *Études philosophiques sur le christianisme*, liv. II, chap. IV.)

2° M. *Janet*, dans un article intitulé *Philosophie et religion* (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1869) nous reproche d'expliquer la chute par la concupiscence, la concupiscence par la chute.

« Comment le péché originel, dit-il, eût-il été possible sans tentation, sans passions, c'est-à-dire sans vices? C'est l'orgueil, dit-on, c'est la curiosité indiscrète, c'est l'esprit de la révolte, c'est la complaisance de l'homme pour la femme. Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la concupiscence? La concupiscence, que l'on considère comme une des conséquences du péché, en est donc en réalité la source; c'est elle qui l'explique au lieu d'être expliquée par lui. »

Il n'est pas nécessaire de recourir à la concupiscence pour expliquer la chute originelle. *Berti*, dans son grand ouvrage des *Disciplines théologiques*, expose cette objection que M. Janet emprunte aux pélagiens : « Ève a désiré manger du fruit défendu, mais ce désir est la concupiscence : la concupiscence a donc précédé la prévarication. » Et le savant théologien répond : « La mauvaise volonté qui détermina Ève à croire aux mensonges du serpent précéda la concupiscence: la mauvaise concupiscence qui l'entraîna à désirer le fruit défendu fut l'effet de la mauvaise volonté. Tel est aussi l'argument que saint Augustin oppose aux pélagiens. — Ultima objectio eliditur respondendo præcessisse in Eva malam voluntatem qua serpenti subdolo

crederet, et consecutam malam concupiscentiam, qua cibo inhiaret illicito. » (S. August., lib. IV, *Opera imp.*, cap. LVI.)

(Cf. Berti, *De theolog. Discipl.*, lib. XII, cap. XIII. Méric, opuscule *Raison et Foi.*)

IV

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE

(Voyez première et seconde partie : *Existence et nature du péché originel.*)

1° Les *pélagiens*, dont nous avons raconté l'histoire et exposé les erreurs (Index des 18e 23e, 24e et 26e conférences) ne reconnaissant point l'état surnaturel et n'admettant même pas l'intégrité primitive de la nature humaine, niaient le péché originel. « L'homme, selon leur doctrine, naît exempt de toute souillure et les enfants qui meurent sans baptême ont droit, en vertu de leur innocence, à la vie éternelle. La concupiscence n'est point, dans l'état actuel, un signe de notre déchéance, mais une condition normale de la nature et un moyen d'épreuve. Les infirmités de la vie ne sont point le châtiment du péché, mais de *pures pénalités* ayant pour but d'exercer notre patience. La mort est l'accident fatal par lequel doit se terminer, en tout état, la vie humaine. » — Nous avons parlé des luttes acharnées que soutinrent les docteurs du Ve siècle, et en particulier saint Augustin, contre le pélagianisme, ainsi que des définitions des conciles qui écrasèrent successivement cette hérésie. Le concile de Trente a tout résumé, enseignement des docteurs et définitions

des conciles, dans les canons que nous avons cités au commencement de cette conférence.

2° Le pélagianisme fut le précurseur de cette universelle hérésie qui répudie tous les dogmes de la révélation, pour exalter la nature et lui attribuer le pouvoir de connaître toute vérité et de faire tout bien par ses propres forces.

Le *rationalisme* repousse avec indignation le dogme de la déchéance. L'homme ne naît point dégradé et pécheur. S'il y a en lui des tendances vers le mal et des infirmités, elles sont le résultat de la composition de sa nature et doivent lui servir d'épreuve et d'exercice.

« Cette doctrine de l'Église, dit Strauss [1], qui fait retomber les suites du péché d'Adam sur toute sa postérité, a quelque chose de si révoltant, pour le sentiment et la raison, qu'elle a été de bonne heure combattue. Qu'avait donc de si étrange et de si inattendu le péché du premier homme, pour bouleverser toute l'économie primitive du plan divin? L'homme avait été ainsi fait qu'il pouvait pécher ou ne pas pécher. En péchant il faisait, il est vrai, ce qu'il ne devait pas, mais néanmoins ce qu'il pouvait faire. Pourquoi aurait-il perdu la liberté qu'il avait reçue de vouloir ou de ne pas vouloir? S'il est vrai qu'en faisant usage de sa liberté Adam ne pouvait raisonnablement pas attirer sur lui personnellement une telle déchéance, comment, à plus forte raison, pouvait-il entraîner toute sa race dans l'abîme, et cela pour l'éternité ?... Que dirait la raison de la conduite d'un prince qui, pour punir un rebelle, augmenterait en lui ainsi qu'en ses descendants le penchant à la révolte?... Qui a jamais eu

1. *Glaubenslehre*, II, p. 52, cité par Hettinger, *Apologie du christianisme*.

l'idée de faire peser sur une conscience innocente le poids d'une culpabilité étrangère?... Ce qui reste donc à dire, c'est que l'état de perfection primitive dont aurait joui Adam ainsi que sa chute et sa déchéance ne sont que des fictions et des mythes imaginés pour expliquer l'origine du mal dans l'humanité, et non dans un couple primitif dont nous ignorons jusqu'à l'existence. »

Étrange manière de juger une doctrine que de se placer à un tout autre point de vue que celui qui l'enseigne. Si Adam avait été créé avec le pouvoir pur et simple de pécher ou de ne pas pécher, sans une grâce qui élevait sa nature à un état supérieur, il n'y aurait pas, en effet, passage d'un état à un autre état, par conséquent point de déchéance; mais, pour entendre le dogme du péché originel, il faut partir de l'idée de la justice primitive telle que nous l'avons définie. Que cette justice soit une fiction, c'est ce qu'il faut prouver. L'école éclectique française parle à peu près comme le rationalisme allemand. « Qu'est-ce que la douleur? dit M. Damiron. Est-elle, comme le pense M. de Maistre, la conséquence et la punition du péché originel? Oui, si l'on admet avec lui le péché originel; mais admettre le péché originel, c'est admettre un mystère, c'est-à-dire une chose inexplicable et incompréhensible... Et pour en venir au péché originel, s il est pris dans toute la rigueur du sens mystique, il reste un objet de foi, le croit qui peut; mais ce n'est plus un fait scientifique, et le philosophe qui le donne pour base à son système n'établit qu'un système ruineux; car enfin il en est réduit à poser en principe que l'enfant est coupable du crime de son père : or c'est ce qui rationnellement ne peut lui être accordé. (*Essai sur l'histoire de la philosophie au* XIX^e^ *siècle*, tome I, p. 242.)

« Le dogme du péché originel n'effrayerait même pas l'éclectisme, pourvu qu'en place d'un mystère il y trouvât une connaissance de haute philosophie; la connaissance d'une force qui, créée non pas coupable mais imparfaite, non pas méchante mais faible, aurait pour destinée non l'expiation mais l'épreuve, non le châtiment mais l'exercice. » (*Ibid.*, Introd., p. 26, 27.)

C'est-à-dire que l'Église devrait changer l'idée que Dieu lui a donnée de l'homme primitif pour celle que s'en fait M. Damiron.

M. Janet, dans un article vigoureusement réfuté par l'abbé Méric (opusc. *Raison et Foi*, 1869), réédite les récriminations de Strauss. — « Je comprends, dit-il, le silence, l'humiliation de l'esprit et de l'âme devant des problèmes insondables. Je comprends l'impérieux besoin d'espérer et de croire, acceptant l'impossible pour ne pas dire plus; mais nous présenter cet impossible comme la lumière, c'est nous demander plus que ne peut accorder un esprit libre, qui n'a aucun goût malsain pour la révolte, qui ne peut cependant, sans abdiquer, renoncer à tous les droits de la conscience et du bon sens. » — Or, cet impossible qui révolte M. Janet, ce sont les principaux dogmes du christianisme : la trinité, la prédestination, la grâce, et surtout le péché originel. Ce péché ravale à ses yeux l'idée de justice, et trouble sa conception touchant la responsabilité. Ecoutons-le : — « Quant à cette justice, qui punit les innocents pour les coupables, et qui déclare coupable celui qui n'a pas encore agi, c'est la *vendetta* barbare, ce n'est pas la justice des hommes éclairés. Elle n'est pas au-dessus de mon idée de justice, elle est au-dessous. Sur ce point, soyez-en sûrs, nous avons aussi une foi, une foi aussi ferme que la vôtre. » Et ailleurs : — « Si la responsabilité dépend de la liberté, comment puis-je être responsable d'une action que non-seulement

je n'ai pas faite librement, mais que je n'ai même pas faite du tout?

» A moins d'admettre ou la préexistence des âmes ou une sorte de panthéisme humanitaire, comment comprendre cette expression théologique, que tous les hommes ont péché en Adam? Si je puis être responsable d'un péché qui m'est transmis par une action à laquelle je ne puis avoir volontairement contribué, car je n'ai pas contribué à ma naissance, pourquoi ne serais-je pas responsable, selon les idées des matérialistes, des fatalités de mon cerveau et des impulsions maladives de mon organisation? C'est de part et d'autre remplacer la responsabilité morale par la responsabilité physique ; c'est de part et d'autre le règne de la fatalité. »

Si M. Janet voulait étudier sérieusement l'essence du péché originel, la loi d'hérédité et la solidarité qu'elle implique, et qu'il accepte assurément dans l'appréciation des faits particuliers dont il est journellement le témoin, il comprendrait peut-être comment tous les hommes ont péché en Adam.

On voit, par les citations que nous venons de faire, que les rationalistes, pour écarter la doctrine de l'Église, lui attribuent des erreurs qu'elle n'a jamais enseignées. A savoir : *Que l'homme a perdu par le péché la liberté qu'il avait reçue de vouloir ou de ne pas vouloir; que Dieu pour punir le premier homme rebelle augmente en lui, ainsi qu'en ses descendants, le penchant à la révolte, qu'il fait peser sur une conscience innocente le poids d'une culpabilité étrangère; que l'homme est créé coupable et méchant, qu'il est responsable de l'action d'un autre comme s'il en avait été le complice, quoiqu'il n'y ait aucunement participé.* Il suffit de se reporter aux explications que nous avons données pour réfuter ces assertions. Toute la question entre le rationalisme et l'Église se concentre en un fait qu'il faut accepter

ou rejeter. L'homme a-t-il été créé dans un état d'innocence et de justice surnaturelles d'où découlaient les priviléges de l'intégrité? Si oui, nous sommes manifestement déchus. Si non, nous sommes d'accord avec le rationalisme, puisque nous avons admis la possibilité de la pure nature. Mais nous avons une histoire divine appuyée par la tradition universelle. Cette histoire éclaire admirablement notre état présent. Le rationalisme est réduit à des suppositions en désaccord avec l'enseignement traditionnel. Ces suppositions, au lieu de nous apporter la lumière, rendent plus ténébreux et plus difficile à résoudre le problème de nos misères. Il n'est aucun esprit droit qui ne se décide pour l'histoire divine, s'il veut réfléchir sérieusement.

L'infernale logique de l'erreur a poussé le rationalisme jusqu'à des affirmations qui révoltent le sens moral. Selon *Fourier* et son école, « l'homme est doué, par nature, d'une bonté si parfaite que toutes ses passions sont pures et saintes et ont droit à leur libre développement La tâche des hommes publics consiste à les harmoniser pour faire de la terre un Éden. » — S'il n'y a pas dans cette théorie une aberration d'esprit dont il faut avoir pitié, c'est par le mépris et le dégoût qu'il faut la réfuter.

Une nouvelle école, peu contente des solutions données au problème de nos misères par l'éclectisme et le fouriérisme, a ressuscité la vieille erreur de la préexistence des âmes. Platon avait professé cette erreur pour expliquer les idées innées, Origène l'enseigna comme lui; mais d'autres philosophes s'en servirent pour éclairer l'origine de nos erreurs, de nos faiblesses, de nos infirmités. Cicéron, dans son *Hortensius*, fait allusion à cette singulière doctrine. « Les erreurs et les

calamités de la vie humaine, écrit-il, ont fait dire aux anciens devins, ou interprètes chargés d'expliquer aux initiés les mystères divins, que nous n'étions nés dans cet état de misère que pour expier quelque grand crime commis dans une vie supérieure; et il me paraît qu'ils ont vu quelque chose de la vérité à cet égard. — *Ex quibus humanæ vitæ erroribus et ærumnis fit, ut interdum veteres illi sive vates, sive in sacris initiisque tradendis divinæ mentis interpretes, qui nos ob aliqua scelera suscepta in vita superiore, pœnarum luendarum causa natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur...* »

MM. Jean Reynaud (*Terre et Ciel*), Pierre Leroux (*De l'Humanité*) et le Belge Laurent (*le Christianisme*) s'en font donc accroire quand ils nous présentent comme une nouveauté cette friperie intellectuelle des vieilles écoles. Ils reconnaissent hautement la dégradation de l'humanité, mais ils l'expliquent par une théorie inadmissible. « Cette théorie, en effet, dit M. Laforet, est contraire à l'observation et à la raison, et de plus elle est immorale. Elle est contraire à l'observation, car il n'est personne qui se souvienne d'avoir existé et péché dans une vie antérieure. Elle est contraire à la raison, car, si nous sommes punis en cette vie pour des fautes commises ailleurs, ce doit être évidemment pour les expier et nous en corriger; mais comment, si nous n'en avons aucun souvenir? Elle est immorale, car elle conduit à cette conséquence que l'on ne doit avoir aucune pitié du malheur, parce qu'il est une juste punition, qu'il faut adorer le succès quand même, parce qu'il est une juste récompense. »

(Cf. Laforet, *les Dogmes catholiques*, tome II, liv. IX, ch. v.)

3° La doctrine du *protestantisme* sur le péché originel est l'inverse de celles que nous venons d'exposer.

Non-seulement le protestantisme reconnaît l'existence du péché d'origine, mais il en fait un désordre monstrueux qui proteste contre toutes les perfections divines. « Voici toute la doctrine protestante, dit Moehler : Le péché originel a changé fondamentalement la nature humaine; principe négatif et positif à la fois, il a détruit les facultés religieuses et morales pour y substituer une essence mauvaise; il a arraché la raison supérieure et le libre arbitre du fond de notre être spirituel, et fait de la concupiscence aveugle et brutale une partie intégrante de nous-mêmes; à la place de l'image de Dieu, il a profondément empreint dans nos âmes l'image de Satan. » (*Symbolique*, liv. I, chap. II, § 6.) Cela devait être puisque la justice primitive, selon Luther, n'était pas un don surnaturel, mais une qualité essentielle à la nature consistant dans la faculté de connaître et d'aimer Dieu. Détruisez la justice ainsi conçue, il ne reste plus qu'une radicale impuissance de la raison et de la volonté pour la connaissance et l'amour. L'homme possède encore une certaine liberté pour les choses de ce monde, mais il n'est plus, selon le formulaire de la Réforme, qu'un bloc de sel, un tronc, une pierre, une statue sans vie qui ne peut plus faire usage de ses yeux, de sa bouche, de ses sens, de son cœur dès qu'il s'agit des choses spirituelles et divines concernant le salut. *In spiritualibus et divinis rebus, quæ ad animæ salutem spectant, homo est instar statuæ salis, imo similis trunco et lapidi, ac statuæ vita carenti, quæ neque oculorum, oris aut ullorum sensuum cordisve usum habet.* (*Declar.*, art. I, pag. 544.) L'apologie de la confession d'Augsbourg enseigne que l'homme est entièrement privé du libre arbitre dans les choses spirituelles : *Libero arbitrio in rebus spiritualibus omnino destituta est humana voluntas.* Donc il faut dire avec *Mélan-*

chthon que les vertus des Gentils sont de vrais vices, fruits d'un arbre maudit. « Virtutes Gentium vera vitia et arboris maledictæ fructus. » (*Loc. theol.*, ed. princ. 1521, fol. 16, ad. 6.) Bref, le péché n'est plus un accident dans l'homme déchu, il est son essence même. *An non sicut ponis justitiam non fuisse de essentia hominis, ita sequitur peccatum, quod successit, non esse de essentia hominis?* dit Luther argumentant contre les catholiques. *Matthias d'Illyrie* va plus loin encore. Le péché originel est pour lui une corruption de la substance même de l'âme raisonnable.

Calvin, dans ses *Institutions*, tergiverse. Tantôt il entre en plein dans le sentiment de Luther, l'homme n'est plus pour lui qu'un *chien enragé*; tantôt il lui reconnaît quelque reste de force religieuse et morale. Mais dans son livre III[e] il est évident qu'il considère la concupiscence comme un péché.

Victorin Strigel ayant voulu mitiger les principes de la Réforme et reconnaître à l'homme une certaine aptitude et capacité pour les choses spirituelles (*modum agendi capacitatem, aptitudinem*), fut en butte aux colères des protestants rigides. Le *Livre de la concorde* répudia sa doctrine en ces termes : *Repudiantur qui docent hominem ex prima sua origine adhuc aliquid boni, quantulumcumque etiam et quam exiguum atque tenue id sit, reliquum habere: capacitatem videlicet et aptitudinem et vires aliquas in rebus spiritualibus.* (*Lib. declar.*, I de lib. arbit., § 21.)

Par ses exagérations le protestantisme jette l'homme entre les bras de la fatalité et fait de Dieu un tyran. Le péché originel, essence de l'homme, est une résurrection du mauvais principe manichéen.

(Cf. Laforet, *les Dogmes catholiques*, tome II, liv. IX, ch. IV.)

Le protestantisme moderne a rompu avec les exagé-

rations de ses pères. Avec M. Guizot il s'arrête à peu près à l'idée orthodoxe du péché originel, avec M. Coquerel il tombe dans le naturalisme pur. Le péché originel n'est plus pour lui qu'une chimère, un dogme barbare, « une erreur aussi contraire à l'Évangile qu'à la conscience et à la raison ».

(Cf. Athanas. Coquerel, *Un Dogme nouveau, sermon prêché dans le temple de l'Oratoire le* 12 *nov.* 1854. Paris, Joël Cherbuliez.)

4° *Baïus*, dont nous avons raconté l'histoire et exposé les erreurs (voir *Index* des 23e et 24e conférences), est d'accord avec Luther sur ce principe que la justice originelle est essentielle à l'homme; il l'appelle *naturelle* dans cette proposition : *Falsa est doctorum sententia, primum hominem potuisse a Deo creari et institui sine justitia naturali.* Ce qui a fait dire au théologien Claude Montagne que Baïus est pélagien en ce qui concerne l'état primitif de l'homme. Et de fait, pour le protestantisme, le baïanisme et le pélagianisme le point de départ est le même : c'est la nature. Mais Pélage nie résolûment le péché originel; pour lui, la nature est restée ce qu'elle était dans le principe. Luther et Baïus admettent la chute de l'humanité, d'où cette inévitable conséquence que la nature est altérée dans son essence même. Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre Baïus dire, comme les apologistes de la confession d'Augsbourg, que le libre arbitre est incapable d'éviter le péché : *Pelagianus est error dicere, quod liberum arbitrium valet ad ullum peccatum vitandum;* avec Mélanchthon, que toutes les œuvres des infidèles sont des péchés, et les vertus des philosophes des vices : *Omnia opera infidelium sunt peccata, et philosophorum virtutes sunt vitia.* (Propos damnatæ a Pio V, Greg. XIII, Urban. VIII.)

5° De nos jours un théologien catholique allemand, successivement professeur aux universités de Munster et de Bonn, *Hermès*, en réfutant les adversaires du catholicisme Kant et Fichte, avança un certain nombre de propositions qui furent vivement contestées et le firent accuser d'hérésie. Protégé par le comte Spiegel, archevêque de Cologne, et chaleureusement défendu par ses disciples, il tint tête à l'orage et mourut à Bonn en 1831 en possession de sa chaire de professeur. Ses disciples formèrent une école appelée *Hermesianisme*. Dans un ouvrage du maître, *la Dogmatique chrétienne catholique* (Christ-katholische Dogmatik), qu'ils firent imprimer à Munster en 1834, on remarque cette proposition : « Pour moi, je place le péché originel dans la *sensualité désordonnée;* que si ce mot ne paraît pas suffisant, qu'on y substitue une *corruption inconnue de la nature.* » (Page 174.) Plus haut l'auteur affirme que le péché originel consiste « dans une disproportion héréditaire et désordonnée entre la raison et la sensualité. » (Page 163.) C'est se rattacher au protestantisme, qui place le péché originel dans la concupiscence, et se mettre en opposition avec la doctrine du concile de Trente.

6° Dans notre I^re^ partie, nous avons éliminé plusieurs opinions erronées dont nous n'avons pas nommé les auteurs.

Pighi et *Catharin* ont enseigné que le péché originel n'était autre chose que l'imputation purement extérieure du péché actuel d'Adam.

Roffens, Altissiodore et *Durand* placent l'existence de ce péché *in reatu pœnæ.*

Grégoire de Riez, Richard, Henri et quelques anciens ont cru que la dégradation de la nature était une maladie due à la transfusion d'un virus morbide mêlé aux

germes actifs de la génération. Cette opinion abandonnée dès écoles semble avoir été reprise par *Leibnitz*, *Wolf* et *Canzius*, qui ont imaginé des animalcules comme imprégnés du péché de notre premier père et descendant d'une génération à l'autre ; par *Du Vigier*, qui attribue la propagation du péché d'origine à une chaîne ininterrompue de corpuscules élaborés dès le commencement.

(Voy. III[e] partie : *Transmission du péché originel.*)

1° Vivement pressés par les docteurs catholiques qui leur opposaient la tradition de l'Église touchant le péché originel, les pélagiens ont eu recours au subterfuge que nous avons signalé au commencement de cette partie de notre conférence. Aux paroles de saint Paul, qui affirme que par un seul homme le péché est entré dans le monde, ils répondaient : c'est vrai; mais ils les interprétaient à leur manière. Adam nous a donné l'exemple, nous faisons comme lui, donc son péché se propage réellement mais par *imitation*. Nous avons répondu à cette interprétation.

2° Pour expliquer la transmission du péché originel plusieurs auteurs catholiques ont prétendu que l'âme d'un enfant émane de l'âme de son père et naît *ex traduce*, d'où le *traducianisme*. Pendant longtemps saint Augustin pencha vers cette erreur, parce qu'elle lui paraissait commode pour expliquer la propagation du péché originel ; mais il ne s'y attacha jamais résolûment, et paraît l'avoir abandonnée dans son dernier ouvrage contre les pélagiens. On conçoit difficilement comment une substance simple émane d'une substance simple. Aussi la croyance générale de la théologie catholique et de la philosophie spiritualiste est-elle que Dieu crée l'âme humaine au moment même où elle

doit animer le corps. « Simul creantur cum corporibus infunduntur, dit saint Thomas. (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 110, a. 3.)

Plus grossier et non moins inconcevable que le traducianisme, le *générationisme* attribue à l'acte générateur ce pouvoir de produire l'âme. Saint Thomas, pour le réfuter, oppose à la vertu active de la matière l'immatérialité de l'effet produit, à la force inférieure de la semence la transcendance du principe intellectuel. Il fait remarquer que l'âme intelligente subsiste en elle-même et peut exercer sans le corps les actes vitaux qui lui sont propres, par conséquent son existence ne peut dépendre de l'acte matériel de la génération; enfin il conclut que poser en principe que l'âme est produite par l'acte générateur, c'est affirmer qu'elle n'est pas subsistante en elle-même et que par conséquent elle peut se corrompre avec le corps. Donc, ajoute-t-il, il est hérétique de dire que l'âme est transmise par la semence. « Impossibile est virtutem activam, quæ est in materia, extendere suam actionem ad producendum immaterialem effectum. Manifestum est autem, quod principium intellectivum in homine, est principium transcendens materiam. Habet enim operationem, in qua non communicat corpus. Et ideo impossibile est, quod virtus quæ est in semine, sit productiva intellectivi principii. Similiter etiam quia virtus quæ est in semine, agit in virtute animæ generantis, secundum quod anima generantis est actus corporis utens ipso corpore in sua operatione. In operatione autem intellectus non communicat corpus. Unde virtus intellectivi principii prout intellectivum est, non potest ad semen pervenire. Et ideo Philosophus in libro de generatione animalium dicit : *Relinquitur intellectus solus de foris advenire.* Similiter etiam anima intellectiva, cum habeat operationem vitæ sine corpore, est

subsistens, ut supra habitum est. Et ita sibi debetur esse et fieri. Et cum sit immaterialis substantia, non potest causari per generationem, sed solum per creationem a Deo. Ponere ergo animam intellectivam a generante causari, nihil est aliud quam ponere eam non subsistentem, et per consequens corrumpi eam cum corpore. Et ideo hæreticum est dicere, quod anima intellectiva traducatur cum semine. » (*Summ. Theol.*, I p., quæst. 118, a. 2.)

Le traducianisme et le génératianisme ont reparu de nos jours en Allemagne.

Il n'est pas besoin de recourir à ces erreurs. L'hérédité appliquée au péché originel, tel que nous l'avons défini, nous explique suffisamment sa transmission.

TRENTIÈME CONFÉRENCE

(Voy. Ire partie : *Immaculée Conception.*)

1° Il va sans dire que ceux qui nient le péché originel repoussent le dogme de l'Immaculée Conception. Dans sa brochure intitulée : *Un dogme nouveau... sermon prêché dans le temple de l'Oratoire le* 12 *nov.* 1854, le pasteur réformé *Athanase Coquerel* déclare que la doctrine de l'Immaculée Conception « est une erreur entée sur une autre erreur ». A ce propos Mgr Pie, évêque de Poitiers, fait ressortir judicieusement l'opportunité de la définition de l'Église, qui, en protestant solennellement contre le naturalisme, oblige l'hérésie à éclairer les âmes de bonne foi, en leur montrant jusqu'à quels excès le principe du libre examen a conduit le protestantisme. « Au moment où il réclame le plus haut une place au sein de la société chrétienne, il confesse qu'il n'est plus chrétien. Car s'il n'y a pas de péché originel, il n'y a pas de rédemp-

tion, il n'y a pas de Christ, il n'y a pas de régénération baptismale et pas un seul des éléments du christianisme ne subsiste.

(Cf. Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers, tome II. *Homélie prononcée dans l'église de Notre-Dame, le* 8 *décembre* 1854.)

2° *Saint Thomas* a-t-il enseigné une doctrine contraire à l'Immaculée Conception?

« Il est certain, dit Mgr Malou, que dans la controverse relative au privilége de l'Immaculée Conception les champions des deux opinions contraires ont invoqué l'autorité de l'École.

» Le grand docteur est hésitant. Dans son commentaire sur le premier livre des Sentences il admet le privilége de la très-sainte Vierge en termes formels... mais l'ensemble de ses doctrines conduit à la négation du privilége, et les passages qui nient l'Immaculée Conception sont postérieurs à ceux qui l'affirment. »

Faut-il, comme quelques-uns l'ont fait, supposer une interpolation? Cette supposition n'est pas sérieuse. Le R. P. Spada, procureur général de l'ordre des Frères Prêcheurs, combat de front l'affirmation de Mgr Malou, et, marchant sur les traces du vén. Séraphin Capponi et de plusieurs savants théologiens dominicains, partisans du privilége de la très-sainte Vierge, il entreprend de justifier l'angélique docteur. Tout ce que la dialectique a de souplesse, tout ce que l'amour filial a de zèle, il le déploie dans cette controverse.

« Il est difficile de persuader, dit-il, que l'ange de l'École soit grossièrement tombé dans une contradiction honteuse en traitant les questions théologiques. » Le devoir du critique est donc de mettre d'accord avec lui-même un si grand génie.

Et d'abord, rien de plus faux que l'ensemble des

principes de saint Thomas conduise à la négation du privilége de Marie.

Parlant de l'exemption du péché il pose ce principe général : « L'accroissement de la pureté est en raison directe de l'éloignement de son contraire. *Augmentum puritatis est secundum recessum a contrario.* » (In I lib. *Sent.*, dist. 17, quæst. 2, a. 4, ad. 3.) Et il continue : « Et parce que dans la Bienheureuse Vierge IL Y EUT ÉPURATION DE TOUT PÉCHÉ, elle atteignit le comble de la pureté, au-dessous de Dieu cependant, en qui ne se trouve pas la puissance de faillir qu'on rencontre en toute créature prise en elle-même. — Et quia in B. Virgine *fuit depuratio ab omni peccato*, ideo pervenit ad summum puritatis; sub Deo tamen, in quo non est aliqua potentia deficiendi, quæ est in qualibet creatura quantum in se est. » Ailleurs il répète le même principe : *Puritas intenditur per recessum a suo contrario.* En voici la conclusion : « *Et telle a été la pureté de la Bienheureuse Vierge, qui fut exempte du péché originel et du péché actuel.* — Et talis fuit puritas B. Virginis, quæ peccato originali et actuali immunis fuit. » (I *Sent.*, dist. 4, quæst. 1, a. 3, ad. 3.)

Or ces principes de l'angélique docteur nous les retrouvons dans la *Somme :* « La bienheureuse Vierge, par cela qu'elle est Mère de Dieu, possède une certaine dignité infinie qu'elle tient du bien infini, qui est Dieu ; et à ce titre rien ne peut être créé qui soit meilleur qu'elle, comme rien ne peut être qui soit meilleur que Dieu : — Beata Virgo, ex hoc quod est Mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam ex bono infinito, quod est Deus; et ex hac parte non potest aliquid fieri melius, sicut non potest aliquid melius esse Deo. » (I P., quæst. 25, a. 6, ad. 4.)

« Plus une chose se rapproche de son principe en

chaque genre, plus elle participe à l'effet de ce principe. D'où saint Denys dit, au quatrième chapitre de la *Hiérarchie céleste*, que les anges, qui sont plus près de Dieu, participent aux trésors de ses perfections divines plus que les hommes; or le Christ est le principe de la grâce, selon la divinité comme auteur, et selon l'humanité comme instrument. Ce qui fait dire à saint Jean, chap. I : *La grâce et la vérité sont faites par Jésus-Christ*. La Bienheureuse Vierge Marie ayant été LA PLUS PRÈS du Christ selon l'humanité, puisque c'est d'elle qu'il a reçu sa nature humaine, plus que les autres *elle a* donc *dû* obtenir du Christ une plus grande plénitude de grâce. — Quanto aliquid magis appropinquat principio in quolibet genere tanto magis participat effectum illius principii. Unde Dionysius dicit, 4. c., *Cœl. Hier.*, qnod angeli, qui sunt Deo propinquiores, magis participant de bonitatibus divinis quam homines. Christus autem est principium gratiæ, secundum divinitatem quidem auctoritative; secundum humanitatem vero instrumentaliter ; unde et Joan. I dicitur : *Gratia et veritas per Jesum Christum facta est*. Beata autem Virgo Maria *propinquissima* Christo fuit secundum humanitatem quia ex ea accepit humanam naturam, et ideo præ cæteris majorem *debuit* a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. » (III p., quæst. 27, a. 5, c.)

Identité de principes, donc identité de conclusion. Voici notre raisonnement, dit le R. P. Spada : « Si la Bienheureuse Vierge, à raison de sa maternité, s'est trouvée tellement près de l'Homme-Dieu qu'elle ait été placée par là dans une sorte de *dignité infinie;* si, à raison de cette proximité, *elle a dû*, plus que tous les autres, obtenir du Christ une plus grande plénitude de grâce, il est évident que l'abondance ou l'excellence de plénitude a dû s'élever à un degré comme

infini, c'est-à-dire à la sainteté entière, perpétuelle et parfaite, excluant le péché, de quelque genre qu'il soit. »

Toujours dans la troisième partie de sa *Somme*, saint Thomas enseigne que la Bienheureuse Vierge surpasse les anges par la plénitude de la grâce, qui est plus grande en elle qu'en aucun ange. — *Beata Virgo excessit angelos... in plenitudine gratiæ, quæ magis est in B. Virgine quam in aliquo angelo.* (III p., quæst. 30, a. 2, ad. 1.) Or supposée la tache originelle dans Marie, comment peut-on expliquer sa plénitude de grâce au-dessus des anges qui n'ont jamais eu aucune espèce de péché?

Ajoutons que tous les principes de saint Thomas pour prouver que Marie a dû être exempte de péché actuel : l'honneur du fils de Dieu, l'affinité avec le Christ, qui a pris d'elle sa chair, etc... s'appliquent à l'exemption du péché originel.

Conclusion : Il est faux que l'ensemble des doctrines de l'ange de l'École conduise à la négation du privilége de la très-sainte Vierge.

Le R. P. Spada confirme cette conclusion par une excursion dans plusieurs ouvrages de saint Thomas. Puis il s'efforce d'expliquer ces expressions de l'angélique docteur : *La Bienheureuse Vierge a été conçue dans le péché originel... elle a contracté le péché originel... elle a été soumise au péché originel.* — Il suffit pour cela de reconnaître que saint Thomas a distingué la *coulpe* (culpam) de la *dette* à la coulpe (debitum ad culpam); de sorte que, selon lui, le péché originel renferme deux choses : l'infection de la chair ou la *dette*, et dans l'âme la *coulpe*. Et, bien que saint Thomas ne reconnaisse point la vraie raison du péché dans l'infection de la chair, il l'appelle pourtant quelquefois le *péché*, suivant en cela l'apôtre saint Paul. Ainsi donc,

supposées dans Marie la *dette* et la *nécessité* au péché originel, quoi d'étonnant que l'angélique docteur ait dit que la *Bienheureuse Vierge a été conçue dans le péché originel... qu'elle a contracté le péché originel... qu'elle a été soumise au péché originel*, et d'autres choses semblables? Puisque saint Thomas a expressément enseigné que la Bienheureuse Vierge a été *exempte du péché originel*; puisqu'il a répété plusieurs fois que dans Marie *il n'y avait absolument aucun péché, et qu'elle avait atteint le sommet de la pureté;* puisque les principes de sa doctrine universelle conduisent à affirmer l'exemption du péché originel, il faut nécessairement, d'après les lois de l'herméneutique, entendre les expressions rapportées plus haut dans le sens de la *dette* au *péché originel*, et non dans celui de la *coulpe*.

Suarez fait la même distinction : « Il faut, avant tout, absolument et simplement avouer que la Bienheureuse Vierge *a péché* en Adam; secondement, la Bienheureuse Vierge, *par la force de sa conception, a été sujette au péché originel;* en d'autres termes, elle eût *dû* le contracter, si la grâce divine ne l'en eût empêchée, ce dont nous parlerons plus bas. Cette conclusion résulte aussi bien du fondement posé au commencement, que de la conclusion précédente; et on la prouve premièrement, par ce que nous avons dit : *La Bienheureuse Vierge a péché en Adam*, dont elle est née, comme d'une racine infectée par sa naturelle origine. *Mais c'est là toute la raison de contracter le péché originel, qui existe par la force de la conception,* à moins que la grâce de Dieu ne le prévienne. » « Dicendum ego censeo primo, absolute, et simpliciter fatendum esse B. Virginem in Adam peccasse... Dico secundo : Beatissima Virgo *ex vi suæ conceptionis fuit obnoxia peccato originali,* seu *debitum* habuit

contrahendi illud, nisi divina gratia fuisset impedita de quo infra dicitur. Hæc conclusio sequitur tam ex fundamento in principio posito quam ex præcedenti conclusione. Et probatur primo ex dictis quia B. Virgo *peccavit* in Adamo, ex quo tanquam ex radice infecta per seminalem rationem est orta; sed hæc est tota ratio *contrahendi peccatum originale, quod est ex vi conceptionis*; nisi gratia Dei præveniat. » (In III p., d. 24, q. 27, art. 2, disput. 3, sect. 2.)

Il est bien vrai que saint Thomas dit dans son commentaire sur le troisième livre des *Sentences* : « La sanctification de la Bienheureuse Vierge n'a pu convenablement avoir lieu avant l'infusion de l'âme, parce qu'elle n'était pas encore capable de la grâce, ni même à *l'instant même de cette infusion*, afin que par cette grâce, alors infuse, elle fût conservée et n'encourût point la coulpe originelle; car il n'y a que le Christ qui ait, dans le genre humain, ce privilége unique et singulier de n'avoir point besoin de rédemption, parce qu'il est notre chef, et qu'il convient que tous soient rachetés par lui. — Sanctificatio B. Virginis non potuit esse decenter ante infusionem animæ, quia gratiæ capax nondum erat : sed nec etiam *in ipso instanti infusionis*, ut scilicet per gratiam tum infusam conservaretur, ne culpam originalem incurreret. Christus enim hoc singulariter in humano generi habet, ut redemptione non egeat, quia caput nostrum est, sed omnibus convenit redimi per ipsum. » (D. 3, q. 1, art. 1, q. 2.)

Cette difficulté n'est pas telle qu'on ne puisse y répondre. Lorsque l'angélique docteur nie la sanctification de la B. V. *dans l'instant même de l'infusion*, il doit être entendu de la purification du vice de nature, purification qui eût exempté Marie de la *dette*. ce qui en effet ne pouvait convenir qu'au Christ rédempteur.

Saint Thomas dit encore dans sa *Somme* que la sanctification de la sainte Vierge a eu lieu seulemen *après son animation* : — *Unde relinquitur quod sanctificatio B. Virginis fuerit post ejus animationem.* (III p., quæst. 27, a. 2. c.) Mais cet *après* doit s'entendre d'une postériorité de nature, et non d'une postériorité de temps. Marie n'a été sanctifiée que lorsqu'il y a eu en elle un sujet de sanctification, c'est-à-dire une personne douée d'un corps et d'une âme : *B. Virgo non fuit sanctificata, nisi postquam cuncta ejus perfecta sunt, scilicet corpus et anima.* Mais s'il est nécessaire que le sujet précède logiquement sa propre sanctification, il n'est pas nécessaire qu'il la précède dans un instant de temps. Donc le *post animationem* désigne une postériorité de nature et non une postériorité de temps.

Tels sont, en substance, les principaux arguments du R. P. Spada.

Que conclure de cette controverse? — 1° Que le R. P. Spada est doué d'une merveilleuse érudition et d'un immense talent de dialecticien et de critique. 2° Qu'il a raison contre cette affirmation excessive de Mgr Malou que « l'ensemble des principes de l'angélique docteur conduit à la négation du privilége de l'Immaculée Conception. » Mais on peut répondre à l'éminent controversiste que ses distinctions et explications s'appliquent malaisément à certains textes de saint Thomas qu'il n'aborde pas de front. Saint Thomas dit en effet que « tous doivent être rachetés par le Christ. Or cela ne se pourrait pas s'il se trouvait une *seule âme* qui n'eût jamais été *infectée* du péché originel, c'est pourquoi cela n'a été accordé ni à la Bienheureuse Vierge ni à aucun autre excepté au Christ. *Omnibus convenit redimi per ipsum. Hoc autem esse non posset, si alia* ANIMA *inveniretur, quæ nunquam*

originali fuisset INFECTA *et ideo nec B. Virgini nec alicui præter Christum hoc concessum fuit.* » (III *sent.*, dist. 3. q. 1, a. 1, q, 2.) Le saint docteur dit encore : « Si l'*âme* de la sainte Vierge n'avait jamais été *souillée* de la *contagion* du péché originel cela dérogerait à la dignité du Christ, en tant qu'il est l'universel Sauveur de tous les hommes. — *Si nunquam* ANIMA *Virginis fuisset* CONTAGIO *originalis peccati* INQUINATA, *hoc derogaret dignitati Christi, secundum quam est universalis omnium Salvator.* » (*Summ. Theol.*, III p., quæst. 27, a. 2, ad. 2.) Sans doute ces expressions *être conçu dans le péché originel, être soumis au péché originel, contracter le péché originel*, sont suffisamment expliquées par l'idée de *dette*; mais ces expressions *infection* et *souillure de l'âme* ne se peuvent dire que de la coulpe. En outre, l'angélique docteur nous enseigne que le *fomes peccati* résultant de la souillure originelle n'a pas été éteint quant à son essence, mais seulement lié. (*Loc. cit.*, art. 3.) D'après l'énoncé et la tournure de son 6e article (q. 27) *Utrum* SIC *sanctificari fuerit* PROPRIUM *beatæ Virgini?* il met la très-sainte Vierge dans la même classe que les présanctifiés Jean-Baptiste et Jérémie, tout en lui accordant une plus grande grâce de sanctification. Ne semble-t-il pas écarter par là le privilége de l'Immaculée Conception? Uniquement préoccupé de l'unité de son plan de la rédemption, il oublie sans doute, dans un enseignement ultérieur, son premier enseignement, ou il n'en tient pas compte. Si la pensée est la même dans la *Somme* que dans le commentaire du premier livre des *Sentences*, comment croire que ce grand ami de la clarté et de la précision ait négligé de faire ressortir cet accord par les distinctions faciles de *dette* et de *coulpe*, de *postériorité de nature* et de *postériorité de temps?* Comment croire que l'enseignement d'un si grand

nombre de ses disciples n'ait été qu'une longue et grossière méprise ?

Toutefois, si saint Thomas s'est trompé, son erreur est parfaitement innocente et ne nuit ni à sa sainteté ni à son génie. Il reste l'ange de l'Ecole et le maître des maîtres. Mais tout génie humain est faillible; il n'y a qu'un maître infaillible : Dieu enseignant par la bouche de son Église.

Monseigneur Malou écrit encore : « On peut dire que l'ordre des Frères Prêcheurs a été hostile à l'Immaculée Conception en corps et d'une manière constante. »

Le R. P. Rouard de Card relève cette seconde accusation dans un opuscule intitulé : *L'Ordre des Frères Prêcheurs et l'Immaculée Conception*. Sa victoire était facile, elle a été complète. Les allégations gauches et injustes de l'évêque de Bruges sont réfutées l'une après l'autre.

1° Il n'est pas vrai que dans une éclatante dispute Duns Scot ait écrasé les théologiens de l'Université de Paris, irrité l'ordre de Saint-Dominique, qui adhérait avec une profonde conviction à l'opinion contraire à l'Immaculée Conception et provoqué de la part de cet ordre un recours au Saint-Siége. Aucun historien sérieux ne relate cette fable.

2° Il n'est pas vrai que l'ordre entier de Saint-Dominique ait pris fait et cause pour Jean de Monteson qui en 1373 soutint dans ses thèses que la croyance à l'Immaculée Conception était une hérésie. L'Université dans ses actes parle de l'appel de J. de Monteson au Saint-Siége, elle *ignore* la connivence de l'ordre. Elie Dupin est le seul historien qui l'affirme, et il appuie son dire sur des raisons dont la fausseté est évidente.

3° Il n'est pas vrai que saint Antonin ait nié l'Immaculée Conception parce qu'il avait subi l'influence

de l'ordre, car on pourrait dire aussi que le B. Thaulère et saint Vincent Ferrier, qui vivaient à la même époque, ont défendu ce dogme parce qu'ils ont subi l'influence de l'ordre.

4° Il n'est pas vrai que l'ordre ait jamais accepté l'office composé par Vincent Bandelli en l'honneur de la sanctification de la sainte Vierge dans le sens restrictif. l'autorité de l'ordre ne s'étant jamais prononcée à cet égard.

5° Il n'est pas vrai que l'ordre, pour donner un sens restrictif à la sanctification de Marie, ait soutenu que la sanctification est de sa nature le passage de l'état de péché à la sainteté. Saint Thomas enseigne positivement le contraire, et l'ordre a toujours été attaché à la doctrine de saint Thomas.

6° Il n'est pas vrai que les prélats de l'ordre de Saint-Dominique se soient opposés dans le concile de Trente à la définition de l'Immaculée Conception, car vingt-cinq évêques dominicains ont demandé avec le cardinal Pachecho que la question fût terminée par une définition dogmatique, et ce nombre vingt-cinq est à peu près celui des évêques de l'ordre, présents au concile. En outre, on comptait parmi les théologiens de la sainte assemblée Ambroise Catharin et Dominique Soto, deux défenseurs du privilége de Marie.

7° Il n'est pas vrai que le décret de la congrégation de l'Index (20 janvier 1644), qui réservait le titre d'Immaculée à la très-sainte Vierge et défendait de l'attribuer à sa conception, ait été secrètement préparé par les Dominicains qui abusèrent de leur position pour le faire porter. La composition et les consultations de la congrégation de l'Index ne permettent point le triomphe d'une action clandestine de quatre de ses membres. Or quatre membres seulement de l'ordre de Saint-Dominique font partie de cette congré-

gation. Le commissaire du Saint-Office et son socius, le maître général de l'ordre et le maître du Sacré Palais.

A ces réponses, à ces principales allégations de l'évêque de Bruges le R. P. Rouard ajoute une énumération des faits les plus décisifs qui établissent que jamais l'ordre des Frères Prêcheurs n'a été opposé à l'Immaculée Conception.

1° Absence de tout document contraire à l'Immaculée Conception dans les actes des chapitres et les décrets des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs.

2° Petit nombre des auteurs dominicains qui ont attaqué l'Immaculée Conception. Saint Liguori en compte 92, Strozzi les réduit à 22, le père Alva à 8.

3° Grand nombre et autorité des théologiens dominicains qui ont défendu l'Immaculée Conception. Saint Liguori en compte 137, le père Alva 280, Strozzi et le P. Pacifici un plus grand nombre encore.

Parmi eux, tous les saints canonisés, excepté saint Antonin. (Nous avons vu saint Thomas, dans son commentaire sur le I^er^ livre des *Sentences*, affirmer d'une manière formelle le privilége de Marie.) — Le plus grand nombre de nos bienheureux, entre autres le B. Jourdain de Saxe, le B. Jacques de Voragine, le V. Thaulère. Des hommes illustres et des savants : Benoît XIII, le cardinal Hugues de Saint-Cher, Pierre Paludanus, patriarche de Jérusalem, les évêques du concile de Trente, Vincent de Beauvais, Ambroise Catharin, Dominique Soto, Louis de Grenade, Jean de saint Thomas, le vénérable Séraphin Capponi de Porrecta, Noël Alexandre.

4° Serment imposé par les universités et souscrit par les Frères Prêcheurs. D'après le calcul du P. Pacifici, religieux franciscain, depuis 1497, vingt et un mille dominicains ont dû prêter le serment de défendre

l'Immaculée Conception. Et qu'on dise après cela, s'écrie-t-il, empruntant les paroles du P. Plazza, que le savant ordre des Frères Prêcheurs repousse le sentiment commun des fidèles sur l'Immaculée Conception!

5° Les nombreuses institutions, associations, œuvres de piété en l'honneur de l'Immaculée Conception érigées par les Frères Prêcheurs.

Couvents de Cabra (Andalousie), de Zacatra (Mexique) consacrés à l'Immaculée Conception. — Chapelle dans l'église de Saint-Pierre martyr à Naples. — Inscriptions du couvent principal des Frères Prêcheurs à Madrid : *Deiparæ Virgini sine labe conceptæ.* — Confréries en l'honneur de l'Immaculée Conception dans les couvents de Bruxelles, de Séville, de Saint-Pierre à Naples (1356). — Fondation dans le couvent de Lintz d'une messe chantée tous les samedis en l'honneur de l'Immaculée Conception (1648).

6° Témoignages positifs rendus à l'Immaculée Conception par l'ordre des Frères Prêcheurs dans les actes de ses chapitres et de ses maîtres généraux. Valladolid (1605), Rome (1656), Bénévent (1653). Demande adressée par Jean de Marinis, général de l'ordre, à Alexandre VII pour obtenir la définition du dogme.

7° Liturgie des Frères Prêcheurs. C'est une maxime que la loi de la prière est une règle de la foi. *Legem credendi statuat lex supplicandi.* Or la liturgie dominicaine a toujours suivi celle de l'Église dans le développement du dogme de l'Immaculée Conception, bien des fois elle a eu l'honneur de la devancer.

Le R. P. Rouard a raison, et il est en droit de répondre à l'accusation injuste de Mgr Malou : *Non, l'ordre des Frères Prêcheurs n'a jamais été opposé en corps, et d'une manière constante, à la vérité de l'Immaculée Conception.*

Nous avouerons sans difficulté que les champions de l'opinion contraire à l'Immaculée Conception, bien qu'on les rencontre dans tous les ordres, même chez les franciscains, ont été plus nombreux dans l'ordre des Frères Prêcheurs à cause de l'autorité de saint Thomas; mais leur opinion ne doit point être imputée à l'ordre tout entier. Leurs luttes théologiques n'ont été que des engagements de francs tireurs, la grande armée dominicaine n'a jamais donné avec ensemble dans cette question, comme le prétend l'évêque de Bruges. Pour apaiser les discussions, les souverains pontifes Sixte IV, Pie V, Paul V, Grégoire XV, Alexandre VII sont successivement intervenus. L'ardeur du combat s'est peu à peu apaisée, et la voix des opposants était presque éteinte alors que tout le monde entier attendait la définition de Pie IX.

Terminons par cette juste plainte d'un de nos frères, le révérendissime Père Gaude, depuis cardinal : « Je ne sais par quelle fatalité l'opinion que les religieux de notre ordre et les disciples de notre école sont les adversaires du sentiment de l'Immaculée Conception s'est répandue dans le public. Et ce bruit accusateur, qui a su faire son chemin, est tellement accrédité dans plusieurs esprits, qu'il n'est rien de plus commun et de plus ordinaire que de l'entendre répéter. Pour le détruire et le ruiner rien n'a réussi : ni ceux de nos auteurs qui ont professé clairement leur croyance à ce privilége, ni la foule *assez nombreuse* de nos théologiens qui l'ont enseigné et dont on cite soit les paroles soit les noms, ni les panégyriques prononcés sur ce mystère, ni l'expression d'*Immaculée Conception* elle-même introduite dans la liturgie, ni cent autres excellentes raisons. »

(Cf. Malou, évêque de Bruges : *L'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie comme dogme*

de fol. — R. P. Spada *: Esame critico sulla dottrina del angelico dottore S. Tommaso d'Aquino circa il peccato originale, relativamente alla Beatissima Virgine Maria* (Rom., 1855). — *Animadversiones qua proponit P. Fr. Marianus Spada in opus II, ac RR. D. J.B. Malou.* Traduit en français sous ce titre *: Saint Thomas et l'Immaculée Conception*, par le R. P. Sicard. — RR. Rouard de Card, *L'Ordre des Frères Prêcheurs et l'Immaculée Conception. Lettre à Mgr Malou, évêque de Bruges.*)

TABLE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

VINGT-CINQUIÈME CONFÉRENCE

LE PLAN DE L'INCARNATION.

Résumé des vingt-quatre précédentes conférences. Elles contiennent un dessein complet sur lequel Dieu pourrait arrêter notre croyance. — Ce dessein n'est, en réalité, qu'une portion du plan grandiose conçu par l'éternelle sagesse. — On commence dans cette conférence l'étude de ce plan. — Idée générale de cette année : Préparation de l'incarnation. — Dans la présente conférence, exposition du plan de ce grand mystère. — I. Dieu se propose trois choses dans son œuvre : 1° Pousser à l'extrême la tendance à se communiquer qu'il tient de sa suprême bonté. — Dans l'incarnation, cette tendance va jusqu'au bout de son naturel mouvement. Elle fait la créature divine. Dieu ne peut pas aller plus loin. — 2° Dieu veut manifester au dehors ses infinies perfections dans toute leur splendeur. — Dans l'incarnation sa puissance comble l'abîme qui sépare l'infini du fini. — Sa sagesse fait la parfaite unité de toutes choses dans un Dieu fait homme. — Son amour donne le bien suprême en personne. — 3° Dieu veut donner à son ouvrage le plus haut degré de beauté et de gloire qu'il soit capable de recevoir. — Par l'incarnation le monde est divinisé dans son fond et dans ses actes. — Hypothèse du Verbe apparaissant au commencement du monde. — Ce n'est point là tout le plan de Dieu. — II. L'analyse précédente ne nous rend pas totalement compte du plan divin de l'incarnation. Il lui manque

une circonstance qui décide de tout; cette circonstance, c'est le péché. — L'incarnation doit être réparatrice. — Dans cette incarnation : 1° Dieu se montre plus grand. — Il nous fait entendre le grand jeu de ses perfections. — Sa puissance se montre plus merveilleuse. — Sa sagesse plus profonde. — Son amour plus magnifique. — Deux perfections, qui eussent été à peine connues dans une création immaculée présidée par le Verbe incarné, viennent renforcer le chœur de la puissance, de la sagesse et de l'amour : c'est la miséricorde et la justice. — 2° Le Verbe se montre plus beau. Il porte la double couronne du vainqueur et du sauveur. — 3° Ce mystère est plein de bienfaits pour nous. — Conclusion : Il n'y a pas d'autre plan de l'incarnation que celui de l'incarnation réparatrice. Tout le reste est hypothèse. — Retour au Verbe incarné de toutes les vérités exposées jusqu'ici. Il est le point de départ de celles qui seront exposées dans la suite. — L'incarnation est un bienfait éminemment gratuit. 3

VINGT-SIXIÉME CONFÉRENCE

L'HUMANITÉ DANS ADAM.

Pour quel péché l'incarnation? — Péché originel. — Deux questions préliminaires avant l'étude de ce péché : — 1° L'humanité est-elle contenue dans Adam son premier et unique ancêtre? 2° Quel était, dans la personne de cet ancêtre, son état primitif? — I. Récit biblique de la création de la femme. — Conclusion de ce récit : Adam est l'unique principe de toute son espèce comme Dieu est l'unique principe de tout l'univers. — Les polygénistes. — Destruction de leur argumentation tirée : 1° De la variété des types humains; 2° de la différence des langages; 3° des difficultés du peuplement de l'univers aux époques où il a dû se faire. — Argu-

ment décisif contre le polygénisme tiré de la notion de l'espèce supposant la fécondité continue. — Les variétés sont des races. — Comment se sont formées les races. — II. En quel état l'humanité était-elle en Adam? — Trois états de création : 1° Pure nature, 2° nature intègre, 3° état d'innocence, de justice originelle, de sainteté. — Doctrines des philosophes. — Contre ces doctrines enseignement de l'Église catholique. — L'humanité a été créée en la personne de son premier père dans l'état d'innocence, de justice originelle, de sainteté. — Description de cet état. — Beauté du corps. — Immortalité. — Plénitude surnaturelle dans l'âme. — Perfection de l'intelligence, de la volonté, du domaine sur les créatures, de la génération. — Conclusion à la fraternité humaine. — Comment elle est comprise par le chrétien. 57

VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE.

L'humanité a été créée parfaite. — Pourquoi ses hontes et ses misères? — Elle est déchue dans la personne de son premier père. — Adam a été soumis à l'épreuve, pourquoi? — Il est tombé, comment? — C'est cette chute que l'on étudie dans cette conférence. — Trois choses : 1° Prologue, 2° action, 3° dénoûment du triste drame de la chute. — I. Le prologue est dans les cieux. — Les anges : leur perfection, leur épreuve — Chute de Lucifer et des mauvais anges. — Cause de cette chute : orgueil et envie. — Conséquences de cette chute : attachement au mal et vengeance. — Un mot aux esprits forts que cette vengeance fait sourire. — II. Action du drame. — Le mauvais esprit entre en scène. — Pourquoi sous la forme du serpent? — Il s'adresse à la femme, à cause de sa faiblesse et de son pouvoir. — Il

interroge. — Puissance de l'interrogation. — Sur quoi porte cette interrogation? Sur l'objet de l'épreuve. — L'arbre de la science. — Sa grandeur. — Réponse d'Ève. — Négation du démon. — Force de la négation. — Le démon l'appuie d'une promesse insensée : Vous serez comme des dieux. — Cette promesse nous pousse encore à l'extravagance. — Orgueil de la femme. — Sa chute. — Rien n'est fait encore; pourquoi? — L'homme succombe, tout est perdu. — III. Dénoûment du drame. — Paroles de Milton. — Accomplissement terrible de cette menace emphatique : *Morte morieris*, dans la femme et dans l'homme. — Ironie de Dieu. — Explication de saint Augustin. — Les dernières révélations de la mort. — Conclusion : Méditer cette terrible sentence : *Morte morieris*, et à la lumière de cette divine parole ne plus chercher le paradis que dans les hautes et pures régions de l'éternité. 115

VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE

LA CHUTE DANS L'HUMANITÉ.

La déchéance d'Adam n'est pas un fait personnel, toute l'humanité est déchue en sa personne. — Doctrine du concile de Trente. — Opposition du rationalisme. — Par suite de ces oppositions, préjugés, préventions, défiances qu'il faut dissiper en disant : 1° Ce que le péché originel n'est pas, 2° ce qu'il est, 3° comment il se transmet. — I. 1° Le péché originel n'est pas une corruption de la substance même de l'âme; — 2° ce n'est pas l'imputation de l'acte d'Adam; — 3° ce n'est pas un acte de notre volonté (comment le péché originel est volontaire); — 4° ce n'est pas une pure accumulation de peines; — 5° ce n'est pas un virus mêlé aux éléments de la génération; — 6° ce n'est pas la concupiscence; — 7° ce n'est pas l'infection radicale

de toutes nos facultés. — Définition générale de saint Thomas, qui doit être éclaircie dans la seconde partie. — II. Coup d'œil sur l'état de pure nature. — Cet état est possible. — Ce n'est point l'état primitif de l'humanité. — Quelques mots sur l'état surnaturel de notre création. — Par suite de ces considérations, définition du péché originel. — C'est une privation; laquelle? — Comme privation, le péché originel mérite les noms qu'on lui donne et produit les effets qu'on lui attribue. — Remarque importante pour répondre aux théologiens pessimistes. — Réponse aux apologistes chrétiens qui croient pouvoir prouver philosophiquement le péché originel. — Ce que vaut leur preuve. — III. Le péché originel se transmet. — Il s'agit d'une véritable transmission. — Cette transmission ne scandalise que parce qu'on la regarde beaucoup plus avec l'imagination qu'avec la raison. — Il suffit pour l'expliquer d'appliquer à la race humaine la loi d'hérédité. — Comment? — Rien dans cette loi ne blesse les perfections de Dieu. — C'est : 1° Une loi de solidarité, et comme telle, elle est conforme à la justice divine; 2° une loi d'harmonie, et comme telle elle est conforme à la sagesse divine; 3° une loi d'effusion, et comme telle elle est conforme à la bonté divine; 4° une loi de haute moralité, et comme telle elle est conforme à la sainteté divine. — Réponse à deux objections tirées de la création des âmes et du sort des enfants. — Conclusion. 167

VINGT-NEUVIÈME CONFÉRENCE

LA PLÉNITUDE DES TEMPS.

Pourquoi le délai de l'incarnation? — Réponse de saint Thomas : Dieu devait attendre la plénitude des temps. — Que signifie cette expression? — Deux propositions. — Dieu devait le long délai de l'incarnation à notre liberté et à

notre orgueil; voilà pourquoi les temps sont pleins des erreurs, des crimes et des désirs de l'humanité. — Dieu devait le long délai de l'incarnation à la majesté de son fils; voilà pourquoi les temps sont pleins de promesses, de prodiges, de solennelles et bienfaisantes catastrophes. — I. Comment l'orgueil pouvait se méprendre sur une rédemption hâtée ou la mépriser. Il lui fallait l'expérience; voilà pourquoi Dieu permet : 1° Les erreurs. — Exposition de ces erreurs. — La vérité n'est cependant pas bannie du monde. — 2° Dieu permet les crimes. — Exposition de ces crimes chez les Gentils. — Prévarications du peuple juif. — 3° La raison n'a pas le droit d'être fière après cette expérience. Cependant elle ne doit pas s'abandonner au désespoir; elle peut se rattacher à l'espérance d'un libérateur. — Désirs du peuple juif. — Désirs du genre humain. — Le but de Dieu est atteint : il a humilié notre orgueil par une longue expérience de nos misères intellectuelles et morales et fait concourir notre liberté, par le désir, à l'accomplissement de son œuvre réparatrice. — II. Ce que Dieu a fait pour préparer le monde physique à recevoir l'homme, roi des créatures. — Il ne devait pas moins à la majesté de son fils; d'où nécessité d'une préparation du monde moral et par conséquent d'un retard dans l'incarnation. — Comment ce retard est nécessaire pour offrir à notre raison une preuve saisissante qui, sans lui faire comprendre le mystère, lui donne l'assurance que c'est un fait accompli. — Cette preuve est celle des *promesses* conservées par les *prodiges* et répandues par les *catastrophes*. — 1° Promesses par les figures. — Plus claires par les oracles. — Exposition des oracles. — On croirait une histoire. — 2° Aucune pièce de la mosaïque prophétique ne doit se perdre. — Exposition des prodiges conservateurs. — 3° Du même pas que les prodiges, qui conservent les oracles, marchent les catastrophes, qui les répandent. — Rapide tableau de la succession des empires. — Le peuple juif est mêlé à tous les peuples

qui se succèdent. — Pourquoi? — En opérant la diffusion des promesses divines les catastrophes préparent leur entier accomplissement. — Réponse à une objection sur le délai de l'incarnation. — Conclusion pratique : Comment la plénitude des temps se fait en nous 231

TRENTIÈME CONFÉRENCE

LE PARADIS DE L'INCARNATION.

Dieu préparant le monde physique pour recevoir l'homme y crée un paradis. — Ainsi dans le monde moral pour recevoir son Verbe incarné. — Le paradis de l'incarnation c'est Marie. — Un mot sur le principe fondamental des grandeurs de Marie. — On n'examine dans cette conférence que cette proposition : Marie est le paradis de l'incarnation, et on demande à l'éternel gardien et au parfait ouvrier qui doit venir l'habiter : 1° Ce qu'il a fait pour préserver sa demeure de toute souillure; 2° comment il l'a embellie de ses dons. — I. Loi du péché originel. — Marie n'est point exempte de ce funeste héritage. — Cependant la raison nous dit qu'elle doit en être préservée. — 1° A cause de son élection et de sa préparation dans lesquelles Dieu imite l'élection et la préparation de son fils. — 2° A cause de la communauté d'autorité et d'amour établie entre elle et le Père éternel. — 3° A cause de ses chastes noces avec l'Esprit-Saint. — 4° A cause de son fils dont l'honneur doit être sauvé et qui doit sauver l'honneur de sa mère vis-à-vis des hiérarchies célestes dont Marie doit être la reine. — Ces raisons de convenance s'accordent-elles avec les faits? Oui. — Définition de l'Église. — Sens de cette définition. — Comment elle a été préparée et promulguée. — Marie, préservée de la souillure originelle, devait être exempte de tout péché actuel. — Tout soupçon devait être écarté de sa par-

faite innocence. — Comment? — II. Garder et embellir sont deux actes connexes du Verbe de Dieu préparant sa demeure. — Toutes les beautés de Marie sont en germe dans une première grâce d'innocence et de sainteté dont on considère brièvement : 1° L'excellence. — Elle est plus élevée, plus parfaite, plus intense que toutes les grâces accordées aux créatures. — 2° Son effusion sur la nature. — Elle fait de l'âme et du corps de Marie les plus parfaites créations qui soient jamais sorties des mains de Dieu. — 3° Son épanouissement surnaturel. — Elle produit toutes les vertus héroïques. — Portrait tracé par saint Ambroise. — 4° Sa précoce et persévérante action. — Elle se fait sentir dès le matin de la vie, elle n'est point interrompue par le repos de la nature, elle opère toujours et ajoute toujours la perfection à la perfection. — La terre honorée d'une si grande merveille exerce sur le ciel une attraction mystérieuse, le Verbe va descendre. — Ce qui l'attire, c'est l'humilité de Marie. — Attrait de l'humilité. — Combien elle est grande en la très-sainte Vierge. — Mystère de l'annonciation; c'est la contre-partie harmonieuse du drame de la chute, retournant contre Satan le mensonge des premiers jours : Vous serez comme des dieux. — Invocation à la très-sainte Vierge. 289

INDEX

Index des principales erreurs contraires aux dogmes exposés dans ce volume. 343

FIN DE LA TABLE

Paris. — Imprimerie A. QUELQUEJEU, rue Gerbert, 10.

9204